This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Ex: Libris: Julii: Lammens: Gandavensis
Domi natio
nus: il mea
lumi

Collated ✓ cp

2 Vols in 1 1852-66

Bibliog pp 177-344

358 pp with folding chart &

4 plates

& Supplied 36 pp

R/-/-

E1037

BIOGRAPHIE

DE

THIERRY MARTENS

D'ALOST,

PREMIER IMPRIMEUR DE LA BELGIQUE,

SUIVIE DE LA BIBLIOGRAPHIE DE SES ÉDITIONS,

PAR

A. P. VAN ISEGHEM,

PROFESSEUR DES ÉTUDES AU COLLÉGE DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS A ALOST.

MALINES.

P. J. HANICQ, IMPRIMEUR DE M. S. R. LE PAPE,
DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE
ET DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

ALOST.

SOTTARIS-SCHUERMANS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1852.

BIOGRAPHIE

DE

THIERRY MARTENS,

SUIVIE DE LA

BIBLIOGRAPHIE DE SES ÉDITIONS.

THEODORICO MARTINO

PROTOCHALCOGRAPHO.

BIOGRAPHIE

DE

THIERRY MARTENS

D'ALOST,

PREMIER IMPRIMEUR DE LA BELGIQUE,

SUIVIE DE LA BIBLIOGRAPHIE DE SES ÉDITIONS,

PAR

A. F. VAN ISEGHEM,

PRÉFET DES ÉTUDES AU COLLÉGE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A ALOST.

MALINES.

P. J. Hanicq, Imprimeur de N. S. P. le Pape, de la S. Congrégation de la Propagande et de l'Archevêché de Malines.

ALOST.

Spitaels-Schuermans, Imprimeur-libraire.

1852.

LIBRARY SCHOOL

PROPRIÉTÉ.

Z232
M434I8
Library
School

AUX ALOSTOIS,

L'AUTEUR.

648

Liber pns cui' auctor seri
ordis/ agit de diuerß patr
Turchia/armenia maiore
ta/suria/arabia/psia/cald
insul'/ciuitatibz villis cast
et rituum inhabitant diue

Au 1496 env. Goth

Dese Saluacie es
op die steenhouw
martens van aels
Silueren ghelt
Andere

J. Vandenbosse

PRÉFACE.

Lorsqu'en 1845 nous nous chargeâmes de compléter les *Recherches sur Thierry Martens* de feu M. J. De Gand, que publiait M. l'avocat F. J. De Smet (1), nous nous prescrivîmes tout d'abord de respecter religieusement le texte de l'auteur partout où nos propres découvertes ne nous imposeraient pas le devoir de l'altérer. Malheureusement l'ouvrage était sous presse : une feuille s'imprimait lorsque le manuscrit fut mis sous nos yeux pour la première fois, et le temps nous manquait pour vérifier les assertions gratuites qu'il contenait et nous assurer de leur exactitude.

Nous laissâmes donc imprimer, avec de légères corrections et des notes de M. De Smet, la préface de l'auteur, et la première partie qui donnait quelques renseignements sur la vie de Martens.

---

(1) Certaines personnes, fort estimables d'ailleurs, mais nullement bibliographes, avaient engagé M. De Smet à laisser imprimer par leurs soins ce manuscrit à peu près tel qu'il était, comme il le dit lui-même dans sa préface. Ce n'est qu'à la vue des épreuves que nous eûmes l'occasion de faire remarquer à M. De Smet combien cette œuvre était incorrecte.

Mais quelle fut notre surprise, lorsqu'arrivé à la Notice des éditions, nous découvrîmes à quel point elle était défectueuse et inexacte !

Dans son manuscrit à peine ébauché, M. De Gand semble n'avoir eu en vue que la réfutation du système de Lambinet, qui consiste à donner la priorité sur Martens à Jean de Westphalie, imprimeur à Louvain depuis l'an 1474 : il y revient à chaque page, il relève une à une toutes les faussetés, toutes les ruses, toutes les perfides insinuations de son adversaire ; mais trop occupé de faire justice d'un auteur peu loyal, il oublie qu'il a encore une autre tâche à remplir, celle de décrire les éditions de Martens, et il en donne partout des notions si superficielles, que tout son travail était à refaire.

En effet nous avons rencontré des éditions que M. De Gand possédait lui-même dans sa bibliothèque, et dont pourtant son manuscrit ne donne que le titre copié du Dictionnaire de Prosper Marchand. D'autres, en bien plus grand nombre, même des premières œuvres de Martens, sont décrites à la hâte, avec des erreurs grossières, surtout dans l'indication du nombre des feuillets et dans le texte des souscriptions. Enfin le nombre total des éditions décrites dans le manuscrit ne s'élevait qu'à 56 ; et nous apprenions qu'il en existait encore en Belgique, soit dans les bibliothèques publiques, soit dans les collections particulières, environ 150. Cependant non-seulement le temps nous manquait, mais nous n'avions pas à la main

bon nombre d'éditions dont nous aurions voulu faire nous-même le dépouillement. Il en est résulté que notre notice, quoique considérablement augmentée et présentant un total de 199 éditions, dont 141 connues de nous ou de nos correspondants, est restée incomplète et inexacte, principalement dans les endroits où nous avions cru pouvoir nous fier au texte de M. De Gand ou à des notes faites par des amateurs pour leur usage particulier. Nous avons même, sur la foi de ces notes, attribué à Martens une dizaine d'éditions qui ne sont pas de lui ou qui font double emploi, ce qui devait alors réduire notre liste au nombre total de 189.

Depuis la publication des *Recherches* de 1845, nous nous sommes livré à de nouvelles perquisitions pour corriger et augmenter notre notice. Tout en y travaillant, nous eûmes souvent lieu de remarquer, que les souscriptions et les épîtres dédicatoires de Martens présentaient sur sa vie privée et publique bien des détails intéressants, dont la première partie de l'ouvrage de M. De Gand ne faisait aucune mention; et qu'il s'y trouvait même de quoi remplacer sa maigre exquisse, qui dans l'espace de deux pages fait naître, mourir et enterrer son personnage, par une notice biographique détaillée, et propre à mettre dans tout son jour le mérite de notre illustre typographe.

C'est ce nouveau travail que nous offrons aujourd'hui à nos concitoyens : il forme la première partie de notre ouvrage La seconde renferme

la notice des éditions de Martens entièrement refondue, et augmentée de la description d'environ vingt nouveaux volumes découverts depuis l'an 1845, et de détails sur un grand nombre d'autres dont nous ne connaissions alors que les titres. Nous garantissons la parfaite exactitude de toutes nos citations, comme les ayant vérifiées la plupart nous-même, quelques-unes par l'entremise de correspondants sur le zèle et la fidélité desquels nous pouvons compter. Quant aux conjectures, nous les abandonnons au jugement du lecteur.

Heureux, si nous avons pu, par notre œuvre, rendre service à une ville que nous habitons depuis plus de vingt ans, et à laquelle nous avons voué toute notre affection !

Il nous reste à rendre un hommage bien mérité au vénérable vieillard qui pendant sa longue carrière a le plus contribué à faire connaître à la Belgique le nom trop oublié de Martens, à Monsieur l'avocat François Joseph De Smet, éditeur des *Recherches* qui ont paru en 1845 sous le nom de feu M. J. De Gand. Ce digne Alostois ne s'est pas contenté de faire à cet effet pendant plus de cinquante ans les plus actives démarches auprès des autorités, et de sacrifier une somme considérable à une édition de luxe qui ne lui a rien rapporté, la plupart des exemplaires ayant été offerts aux grands personnages qu'il espérait intéresser à son projet patriotique : c'est encore lui qui en 1849 a provoqué de la part de M. le Ministre de l'intérieur l'invitation par suite de la-

quelle notre Régence a institué une Commission pour l'érection de la statue de Martens. Enfin, sachant que nous nous occupions de recherches ultérieures, il a bien voulu nous céder le manuscrit original de M. De Gand, document précieux en ce qu'il contient des détails sur un petit nombre d'éditions dont nous n'avons pu découvrir les possesseurs actuels. Nous l'avons cité toutes les fois que nous nous sommes vu dans la nécessité d'y avoir recours. Quant aux *Recherches* de 1845, nous ne leur avons pas emprunté une seule ligne qui ne nous appartînt.

Nous devons aussi une mention spéciale à Monsieur HANICQ de Malines, qui consacre ses presses à notre édition. M. Hanicq qui ne cesse de bien mériter du Clergé catholique par l'étendue de ses sacrifices aussi bien que par la multitude et la parfaite exécution des ouvrages de liturgie qu'il publie, a voulu, en imprimant notre livre, ériger à ses frais un monument typographique à son noble devancier, à l'imprimeur des plus anciens Bréviaires belges Thierry Martens. Il s'est de plus engagé à nous en remettre GRATUITEMENT un grand nombre d'exemplaires que nous nous proposons d'offrir à la Commission instituée pour l'érection de la statue de Martens, en échange du restant de l'édition des *Recherches* de 1845 qu'elle a récemment acquis de M. De Smet, et que nous supprimerons. Ainsi, grâce à la générosité de M. Hanicq, au lieu d'un ouvrage inexact et incomplet, la Commission présentera à ses souscrip-

teurs un livre qui comprend tout ce que nous croyons pouvoir jamais être découvert au sujet de notre illustre prototypographe (1).

Enfin nous réitérons les remerciments adressés dans les *Recherches* de 1845 par M. De Smet aux bibliophiles belges qui nous avaient alors prêté leur assistance. Le lecteur trouvera leurs noms au bas de chacune des éditions qu'ils ont bien voulu nous communiquer. « A l'aide de leur concours, » dit M. De Smet en terminant sa préface, et nous ne croyons pouvoir mieux terminer la nôtre qu'en répétant ses paroles, « à l'aide de leur concours, » le nombre des éditions connues de Martens s'é- » lève aujourd'hui à deux cents. Aussi, tout en » regrettant la perte d'un nombre probablement » encore plus considérable d'éditions sorties des » presses de notre compatriote, félicitons-nous » d'un autre côté notre patrie d'avoir vu naître » dans son sein de généreux bibliophiles, avides » de soustraire à l'injure du temps les monuments » de la gloire de leurs ancêtres. »

---

(1) M. Hanicq s'est vainement opposé à l'insertion de ces lignes dans notre préface. Plutôt que de les retrancher, nous aurions renoncé à l'impression de notre manuscrit.

PREMIÈRE PARTIE.

BIOGRAPHIE

DE

THIERRY MARTENS.

CHAPITRE PREMIER.

Nom et naissance de Martens.

Les Alostois savent que Thierry Martens est enfant d'Alost, qu'il a introduit l'imprimerie en Belgique, et que la date de son décès est gravée sur sa pierre sépulcrale. Ce sont là les seuls documents qui leur restent sur le plus illustre de leurs concitoyens. En vain leur demanderions-nous quels furent l'époque de sa naissance, les noms et l'état de ses parents, son éducation, les événements de sa vie si longue et si agitée, l'alliance qu'il contracta, les différentes fonctions qu'il remplit, ses œuvres littéraires, les occupations de sa vieillesse : aucun de ces détails si intéressants pour la postérité n'a été conservé ni dans les archives de la ville, ni dans les Mémoires des contemporains.

Toutefois ce manque de renseignements n'a rien qui doive nous étonner. En possède-t-on davantage sur les inventeurs de l'art typographique, sur les premiers propagateurs de cet art en Italie, en France, en Espagne et ailleurs ? Leurs noms se lisent au bas du peu qui nous reste de leurs éditions ; mais tout ce que nous savons de leur laborieuse carrière, c'est qu'ils ont fabriqué des lettres mobiles et imprimé des livres.

Ce qui nous paraît plus étonnant au premier abord, c'est le silence des savants de l'époque à l'égard des habiles coopérateurs dont l'industrie a si merveilleusement propagé leurs élucubrations. A peine trouve-t-on dans les œuvres complètes d'Erasme quelques lignes consacrées aux typographes de Louvain et de Bâle, qui repandaient ses opuscules dans le monde entier. Tiron, copiste de Cicéron, n'était que son esclave ; cependant l'orateur romain a légué à la postérité toutes ces charmantes lettres *Tironi suo*, qui respirent une reconnaissance si vive pour les services qu'il lui a rendus, une sollicitude si paternelle pour sa santé; il lui recommande le repos, lui envoie des médecins, et met tout en œuvre pour lui faire recouvrer la santé et les forces. Mais la reconnaissance de Cicéron pouvait descendre jusqu'à l'esclave : consul de la république romaine, s'il avait des égaux, il n'avait point de maître. Les écrivains de la renaissance au contraire, sujets de puissants monarques, courtisans de prélats et de grands seigneurs, mettaient trop d'importance à leur commerce épistolaire soit avec ces hauts personnages, soit entre eux, ils affectaient trop de ne traiter dans leur correspondance que des sujets relevés et dignes des Muses qu'ils cultivaient, pour transmettre à la postérité des lignes

adressées à leurs imprimeurs, qu'ils regardaient comme des mercenaires et des bailleurs de fonds. Voilà pourquoi dans les nombreux volumes d'épîtres qui nous sont parvenues de ces érudits, à peine est-il fait mention des hommes laborieux qui imprimaient leurs œuvres.

Quoiqu'il en soit, nous sommes persuadé que Thierry Martens aurait échappé au sort commun, si les guerres civiles, qui au seizième siècle dévastèrent la Belgique, n'eussent pour toujours privé la ville d'Alost des archives déposées dans les bibliothèques des couvents, comme on le verra plus loin.

La plupart des détails que nous avons pu recueillir sur la vie de Martens sont le fruit de nos études sur ses éditions; encore serons-nous souvent obligé, dans l'impossibilité d'obtenir la certitude, de nous livrer à des discussions pour parvenir du moins au plus haut degré de vraisemblance.

C'est même par une de ces discussions que s'ouvre la biographie de Martens. Son prénom est incontestablement Thierry, en latin *Theodoricus* ou *Theodericus*, en flamand *Dirck*, *Dierick* ou *Diederick;* mais quel est son véritable nom de famille? Il signe la plupart de ses éditions latines et grecques de son nom latinisé *Martinus*, quelquefois il se sert du génitif *Martini*. Deux de ses éditions latines, l'une de 1473, l'autre de 1502, présentent le nom flamand *Mertens*. Cependant nous sommes convaincu que son nom doit s'écrire avec un *a* et non avec un *e*. Dans la seule édition flamande qui nous reste de lui, imprimée à Anvers vers la fin du quinzième siècle ou au commencement du seizième, nous lisons : *bij mi dirck martens van aelst*. La pierre sépulcrale sous laquelle les Pères Guillelmites dépo-

sèrent ses restes, et qui se conserve intacte dans l'église paroissiale d'Alost, porte distinctement : *Hier leit begraven dierick martens.* Ce dernier monument fait autorité ; tandis que la substitution de l'*e* à l'*a* trouve naturellement son explication dans la manière alostoise de prononcer le flamand. Si notre typographe dit jusqu'à deux fois qu'il est *surnommé Mertens*, les Alostois nomment encore aujourd'hui la fête de saint Martin, patron de leur ville, *sinte Mertekes dag*, au lieu de *S. Martens dag.* D'ailleurs Martens ne se souciait guère d'imprimer uniformément son nom même en latin : tantôt il signait *Theodoricus*, *Martinus*, *Alostensis*, tantôt *Theodericus*, *Theodricus*, *Martini*, *Alustensis*, imitant en cela la plupart des imprimeurs de l'époque, dans la signature desquels on rencontre plus d'anomalie encore.

Il est plus difficile de déterminer la date de la naissance de Martens. L'époque la plus probable est l'an 1450, l'année même où Guttenberg à Mayence s'associait avec Jean Fust pour l'établissement de la première imprimerie, et commençait l'impression de la fameuse bible latine en gros caractères qu'ils ne terminèrent ensemble que cinq ans plus tard. L'épitaphe qu'Erasme composa pour Martens, et que nous citerons en son lieu, dit expressément qu'il vécut *au-delà de huit décades d'années ;* d'autre part la pierre sépulcrale nous apprend qu'il mourut en 1534, il est donc certainement né avant l'an 1454. En supposant qu'il n'ait pas dépassé l'âge de 84 ans, comme ses premières éditions datent de 1473, il aura dû commencer à imprimer dès qu'il eut atteint sa vingt-troisième année, ce qui n'est pas invraisemblable. Cependant rien ne s'oppose à ce qu'on recule encore sa naissance de deux ou trois ans ;

il s'en suivra seulement qu'au lieu de 84 ans, il en aura vécu 86 ou 87.

Martens est-il né à Alost? Quelques écrivains modernes, induits en erreur par le Dictionnaire historique de Feller, le font natif d'Assche, grand bourg entre Alost et Bruxelles. Comme l'article *Martens* de ce célèbre biographe semble puisé à des sources tout à fait inexactes, nous nous permettons de le transcrire ici et d'en signaler les erreurs.

« Martin, Martens et Mertens, (Thierry) né à Asch, » grand village près d'Alost en Flandre, fut un des » premiers qui cultivèrent l'art de l'imprimerie dans les » Pays-Bas, et en particulier à Alost, à Anvers et à » Louvain, après l'avoir appris, selon quelques-uns, » de Jean de Westphalie d'Osnabruck : mais plusieurs » savants pensent qu'il est aussi ancien imprimeur que » Jean de Westphalie, et observent que ses caractères » sont trop différents de ceux de Jean, pour en être » une imitation. Quoiqu'il en soit, Martin exerça aussi » cette profession à Nimègue, et mourut à Alost en » 1533, où l'on voit sa sépulture dans l'église des » Guillelmins, avec une inscription qui commence : » *Theodorico Martino Alostano, Germaniæ et Belgii hujus* » *Proto-Chalcographo* etc.; ce qui ne doit pas se prendre à la lettre, et signifie précisément que Martens » a introduit l'imprimerie dans les Pays-Bas et dans » quelques contrées voisines. Cet imprimeur jouissait » de la réputation d'un savant honnête-homme. On a » de lui, outre les impressions de plusieurs livres, » quelques ouvrages de sa composition. Il eut des amis » illustres, entr'autres Barland, le célèbre Erasme, et » Martin Dorp. »

Outre quelques fautes grossières, comme d'appeler *Asch* le bourg d'Assche, de donner *Osnabruck* pour lieu de naissance à Jean de Westphalie qui signe toujours d'Aken ou du diocèse de Paderborn; de dater de l'an 1533 la mort de Martens arrivée l'année suivante, de placer en 1797 (1) dans l'église des Guillelmins l'inscription d'un mausolée transféré à l'église paroissiale dès l'an 1784, et de donner à entendre que cette inscription fut celle de sa sépulture, tandis qu'elle a été mise séparément au-dessus de la pierre sépulcrale par le magistrat d'Alost deux siècles et demi après sa mort; outre ces fautes nous avons à relever ici trois erreurs capitales.

a) Quant au lieu de la naissance de Martens, de qui peut-on mieux l'apprendre que de lui-même? Or, dans près de cent cinquante éditions signées de son nom, il se dit toujours *Alostensis*, d'Alost. Cette épithète lui était même devenue si familière, que ses amis, en parlant de lui, omettaient son nom de famille, et se contentaient de le désigner par celui de Thierry d'Alost (2). Enfin Erasme dans son épitaphe dit expressément qu'il naquit à Alost, *prognatus Alosto*. Feller l'aura probablement confondu avec Josse Bade d'Assche qui à la même époque imprimait à Paris, et se nommait en latin *Jodocus Badius Ascensius* ou *Jodocus Ascensius*, d'où son imprimerie reçut le nom de *prælum ascensianum*.

b) Nous verrons plus loin, que le premier caractère gothique de Martens est le même qu'employa depuis

---

(1) Date de la seconde édition du Dictionnaire de Feller.

(2) Voyez les épîtres d'Erasme *ad Thomam Lupsetum*, *ad Jodocum Gaverum*, etc. OEuvres complètes d'Erasme, édition Van der Aa, T. 3. *passim*.

Jean de Westphalie et à peu près le seul qu'ait produit cet imprimeur ; qu'ensuite les autres sortes de caractères gothiques que fabriqua Martens sont, sauf les proportions, et à l'exception de quelques majuscules, exactement formés sur le même modèle que son premier caractère. Il est donc faux de dire que ses caractères diffèrent considérablement de ceux de Jean de Westphalie.

c) C'est en traduisant à la hâte un passage de Foppens, que Feller a commis la bévue du prétendu séjour de Martens à Nimègue, d'où aucune de ses éditions connues n'a été signée. « Dans sa jeunesse, dit cet auteur » à l'article *Martens*, il s'associa à Jean de Westphalie » qui le premier introduisit l'imprimerie à Louvain vers » 1474, et qui imprimait en même temps à Alost et » à Nimègue (1). » Foppens se trompe ici même à l'égard de Jean de Westphalie qui, à l'exception de la seule édition qu'il publia à Alost en société avec Martens en Mai 1474, n'a jamais imprimé ailleurs qu'à Louvain.

Il résulte de ce que nous avons dit dans ce chapitre, que notre typographe s'appelait Thierry Martens, et qu'il est né à Alost vers l'an 1450.

---

(1) *Juvenis associavit se Joanni a Westphalia Osnabrugensi, qui primus artem typographicam invexit Lovanium, circa annum* 1474, *simulque Alosti et Noviomagi typos exercebat.* Foppens, Biblioth. Belg. fol. 1117.

CHAPITRE II.

Éducation de Martens.

Tout ce que les documents de l'époque nous permettent d'affirmer au sujet de l'éducation de Martens, c'est qu'il apprit le latin, et peut-être un peu de grec, au couvent des Pères Guillelmites, qui étaient alors chargés de donner l'instruction à la jeunesse de sa ville natale.

Comme l'histoire de ce couvent est intimement liée à celle de Martens, qui y passa les dernières années de sa vie, nous croyons devoir en donner ici une notice succincte, que nous tirons des Antiquités de Flandre de Gramaye (1) et d'un vieux manuscrit latin intitulé : *Description d'Alost* (2).

---

(1) *Antiquitates Flandriæ*, art. *Alostum*.

(2) *Descriptio Alostana*. C'est dans ce manuscrit, composé par Romain de Visscher, jurisconsulte Alostois du commencement du dix-septième siècle, que Gramaye a puisé presque tout ce qu'il dit d'Alost. Ce manuscrit a été préservé de l'oubli par les soins de M. le docteur Meert, qui l'ayant trouvé par hasard à Bruxelles dans la Chambre des comptes en fit lui-même une copie très-nette qu'il se proposait de publier. M. l'avocat De Smet a eu l'obligeance de nous communiquer cette copie qui fait partie de sa bibliothèque. — Si le lecteur désire une preuve de l'antériorité du manuscrit, nous lui indiquerons au *verso* du 122.e feuillet les mots *superiori biennio*, auxquels Gramaye dans le dernier alinéa de son article *Alostum* substitue *a paucis annis*. Il est toutefois à remarquer qu'après la mort de l'auteur certaines parties historiques du manuscrit furent continuées par ses descendants jusqu'à la fin du règne de Louis XIV.

La chronique de l'abbaye de Lobbes en Hainaut fait mention dès le neuvième siècle d'un de ses prieurés fondé, hors de l'enceinte des murs d'Alost, en un lieu où l'on croyait qu'avait séjourné dans ses courses apostoliques plus d'un siècle auparavant le saint évêque Ursmaire, abbé de Lobbes, et qu'on appelait pour cette raison la *Cellule de Saint-Ursmaire.*

Ce prieuré fut détruit, probablement vers l'an 1129, lorsque Guillaume de Normandie, prétendant au comté de Flandre après l'assassinat de Charles-le-Bon, assiégea dans Alost son compétiteur Thierry d'Alsace, et mourut frappé au front d'une flèche partie des murs de la place. La susdite chronique de Lobbes rapporte qu'Ivan, comte d'Alost, qui avait accueilli et secondé Thierry, acheta à vil prix le *pré de Saint-Ursmaire*, et rebâtit la chapelle en faveur des pélerins qui y affluaient, surtout le dimanche de Pâques-close.

Ce fut Marguerite de Flandre, fille de Baudouin de Constantinople, qui en 1268 établit en ce lieu les Frères de Saint-Guillaume d'Aquitaine. Voici l'acte de fondation, tel que nous le trouvons dans la *Descriptio Alostana:* « Marguerite Comtesse de Flandre et de Haynau » aux Bailliy et Echevins d'Alost salut. Nous vous fai- » sons à sçavoir que nous mettons nostre octroy à ce » que Les Frères de L'ordre de S.t Guillaume vienent » manoir à S.t Ursmar ès Le dit Alost pour servir à » nostre Seigneur. par le temonaige de ces Lettres qui » feurent données L'an de L'incarnation mil deux cent et » soixante huict Le vendredi après La magdelaine (1). »

---

1) *Descriptio Alostana*, fol. 119.

Les Guillelmites bâtirent donc leur couvent sur le terrain de Saint-Ursmaire attenant au rempart hors de la porte de la *rue des chats* (1), et y vécurent selon la règle de saint Benoît. Mais ils n'y demeurèrent pas longtemps tranquilles : leur monastère fut ravagé à plusieurs reprises par les Gantois, qui en 1348, après avoir dévasté tout le pays d'Alost, placèrent leur camp devant la ville, et en 1380 l'assiégèrent deux fois, la prirent d'assaut et y mirent le feu. Obligés de chercher un autre asile, les Guillelmites se réfugièrent dans l'enceinte du château du comte d'Alost, place alors très-forte au bord de la Dendre (2). Vers l'an 1428 ils obtinrent, avec l'autorisation du Souverain Pontife, la cession à perpétuité d'une propriété située à l'extrémité de la *rue du Pont*, et occupée jusqu'alors par une congrégation de frères du tiers-ordre de saint François dits *Lollards*, qui avaient pour mission d'accueillir et d'héberger les pauvres pélerins, et dont il ne reste plus de traces. Dès lors les Guillelmites furent appelés *Religieux de l'étoile*, en flamand *Ster-heeren*, du nom de la chapelle de leur nouvelle résidence, consacrée sous l'invocation de Notre-Dame aux Étoiles, en flamand *O. L. V. ter Sterren;* cependant leurs frères lais conservèrent encore longtemps le nom de Lollards. Devenus prêtres, ils se dévouèrent à l'instruction de la jeunesse, et en-

---

(1) Ils demeurèrent en possession de ce terrain jusqu'à la suppression de leur couvent. On y voit maintenant la nouvelle cour de la confrérie de Saint-George.

(2) On en aperçoit encore quelque léger vestige derrière la brasserie de M. Vandersmissen.

seignèrent les humanités jusqu'à la fondation du collége de la Compagnie de Jésus, en 1619. Ils subsistèrent jusqu'à la suppression de leur couvent sous Joseph II, le second dimanche après Pâques de l'an 1784. Il y eut parmi eux plusieurs savants très-distingués, surtout à l'époque où ils enseignèrent les belles-lettres; et les sujets qu'ils formèrent, tels que les Grapheus, les Martens, les Silvius, également versés dans les langues latine, grecque et hébraïque, prouvent le dévouement avec lequel ils instruisaient leurs disciples.

CHAPITRE III.

Apprentissage à Venise.

Après avoir achevé ses humanités à Alost, Martens, âgé de 18 à 20 ans, partit pour l'Italie, peut-être, comme beaucoup de jeunes gens de cette époque, dans le dessein de continuer ses études à la célèbre université de Bologne, pour laquelle les Belges obtenaient dès lors facilement des bourses ; ou, comme d'autres, pour s'instruire par le voyage et chercher une carrière dans laquelle il pût utiliser ses talents. Quoiqu'il en soit, qu'il ait d'abord fréquenté pendant un ou deux ans les cours de l'université, ou qu'il se soit immédiatement décidé pour l'industrie à laquelle il devait consacrer sa vie, il fit dans l'état vénitien la connaissance de l'un des imprimeurs qui à dater de l'an 1469 y avait introduit leur art, s'engagea à travailler sous sa direction, et fit de si rapides progrès dans son apprentissage, qu'au bout de deux ou trois ans il put retourner dans sa patrie parfaitement au courant de tout ce qu'il devait savoir pour y monter une imprimerie.

C'est lui-même qui en peu de mots nous apprend tous ces détails dans la souscription qu'il mit au bas du petit traité du Frère Baptiste de Mantoue sur la vie heureuse, imprimé à Alost en 1474.

Hoc opus impressi Martins Theodoricus Alosti.
Qui uenetum scita flandrensibus affero cuncta.

C'est-à-dire : « Cet ouvrage, je l'ai imprimé à Alost, » moi, Thierry Martens, qui apporte aux Flamands tout » le savoir des Vénitiens. »

Lambinet, tour à tour religieux en France, précepteur à Bruxelles, citoyen de la république française, abbé de l'empire, et toujours bibliographe, dans ses *Recherches historiques*, imprimées à Bruxelles en 1798, et de nouveau à Paris en 1810 sous le titre *Origine de l'imprimerie*, prétend trouver dans les mots *venetum scita* le sens de *livres à vendre*. La longue dissertation à laquelle M. De Gand se livre à ce sujet dans son manuscrit nous parait assez inutile : tout ce qu'a écrit sur Martens cet abbé français qu'il réfute n'est qu'un tissu de faussetés avancées avec autant de légèreté que d'impudence, et qui ne méritent que le mépris (1). Contentons-nous de transcrire ici le jugement que porte sur les soi-disantes *Recherches* de Lambinet le savant bibliographe De la Serna Santander : « Au lieu d'employer » les deux tiers de son ouvrage à nous dire des choses » qui ne regardent aucunement l'histoire typographique » des Pays-Bas, il eût beaucoup mieux fait de s'occuper » avec plus de soin de la recherche de toutes les im- » pressions du XVe siècle faites dans les villes de la

(1) En complétant la *Discussion du système de Lambinet* dans les *Recherches* de 1845, nous avons relevé un grand nombre de ces faussetés ; mais pour les relever toutes, il aurait fallu transcrire à peu près toutes ses assertions relatives à Martens, car presque toutes sont fausses.

» Belgique, conformément au plan qu'il s'était pro-
» posé..... Quand on voit le nombre de riches bibliothè-
» ques que l'auteur a examinées, et les lumières qu'il
» a puisées chez les meilleurs bibliographes des Pays-
» Bas, on est étonné d'y trouver la bibliographie belge
» tout à fait incomplète et inexacte (1) ».

Laissant donc Lambinet *vendre ses livres*, nous revenons à la souscription de Martens. Puisque par ses caractères, sa presse, ses livres, il apporte aux Flamands *le savoir des Vénitiens*, il faut nécessairement en conclure que c'est chez les Vénitiens qu'il a été apprendre l'art de graver et de fondre des caractères, de construire et de monter une presse, d'imprimer un livre, et que c'est de chez eux qu'il importe cet art en Belgique. En disant *c'est moi qui l'apporte*, il constate lui-même qu'il est l'introducteur de son art dans nos provinces; et en effet nous verrons aux chapitres suivants qu'aucun atelier d'imprimerie n'a été établi en Belgique avant celui d'Alost.

L'assertion de Martens qu'il apprit son art chez les Vénitiens se trouve confirmée par l'énorme différence qu'il y a entre ses premiers caractères et ceux qu'on employait à la même époque en Allemagne, et par leur parfaite ressemblance avec les lettres gothiques des premiers imprimeurs de l'état vénitien.

La statistique de l'imprimerie à l'époque de l'apprentissage de Martens peut aussi servir à confirmer son assertion. Voici, d'après le Dictionnaire bibliographique de De la Serna Santander, la liste complète de tous les

---

(1) Dictionnaire bibliographique, T. 1, p. 588.

imprimeurs connus jusqu'à la fin de l'an 1470, date au-delà de laquelle les premières éditions de Martens ne permettent pas de reculer son entrée dans un atelier.

1457.	Mayence.	Gutenberg, Fust, Schoiffer.
1461.	Bamberg.	Albert Pfister.
1465.	Subiaco.	Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz.
1467.	Rome.	Les mêmes, et Ulric Hahn.
1467.	Elfeld.	Les frères Bechtermuntze et Wigand Spyes.
1467.	Cologne.	Ulric Zell d'Hanau.
1468.	Augsbourg.	Gunther Zainer de Reutlingen.
1469.	Venise.	Jean de Spire.
1470.	Rome.	George Laver de Wurtzbourg.
1470.	Rome.	Jean Philippe de Ligamine de Messine.
1470.	Augsbourg.	Jean Schüssler d'Augsbourg.
1470.	Venise.	Vindelin de Spire.
1470.	Venise.	Nicolas Jenson de Tours.
1470.	Venise.	Christophe Waldarfer de Ratisbonne.
1470.	Nuremberg.	Jeau Sensenschmidt.
1470.	Paris.	Ulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger, associés.
1470.	Foligno.	Emilien de Orfinis de Foligno et J. Nummeister.
1470.	Trevi.	Jean Reynardi d'Enyngen.
1470.	Vérone.	Jean de Vérone.
1471.	Trévise.	Gérard de Lisa de Flandre.

La même année 1471 on voit des imprimeurs italiens s'établir à Bologne, Ferrare, Naples, Pavie, Florence, et l'année suivante à Crémone, Fivizano, Padoue, Mantoue, Montréal, Jési, Parme, etc.; tandis qu'en Allemagne aucune nouvelle ville ne se signale par l'apparition d'une imprimerie; car les deux ateliers de Spire et de Strasbourg existaient depuis plusieurs années, quoiqu'on ne connaisse pas exactement la date de leur fondation (1).

Il résulte de cette statistique, d'abord que Martens n'a pu apprendre son art qu'en Allemagne ou en Italie, puisqu'à l'époque de son apprentissage l'imprimerie ne s'étendait encore que dans ces deux pays; ensuite qu'il est bien plus probable qu'il l'ait appris en Italie, où à cette même époque tant d'imprimeurs se formaient en peu de temps, puis s'établissaient pour leur propre compte, qu'en Allemagne où, entre les années 1470 et 1473, à l'exception de Terhoernen et Koelhoff à Cologne, aucun apprenti ne parvint à former un nouvel établissement. Il est même constant que Martens n'était pas alors le seul Flamand qui apprît la typographie en Italie : nous trouvons établis à Trévise en 1471 Gérard de Flandre, à Montréal en 1472 Antoine Matthiæ d'Anvers, peut-être deux compagnons de voyage et d'apprentissage de Martens, qui seront restés en Italie lorsqu'il retourna dans son pays natal.

On cite encore à l'appui du séjour de Martens dans l'état vénitien la souscription de l'*Itinéraire de Mande-*

---

(1) De la Serna Santander, Dictionnaire bibliographique, T. 3. Tableau chronologique, etc.

ville, conçue en ces termes : « Les éléments eux-mêmes » de ce livre, c'est-à-dire la forme de chacune des » lettres prises à part, ces éléments avec lesquels vous » le voyez imprimé, ET QUI SONT VÉNITIENS, montrent » manifestement en quel endroit il a été commencé et » achevé (1). » Quoiqu'aucun nom d'imprimeur ne figure au bas de cette souscription, il n'est pas permis de douter qu'elle ne soit de Martens ; car outre qu'il est le seul imprimeur du quinzième siècle qui ait donné la qualification de lettres vénitiennes à ses caractères gothiques (2), la parfaite ressemblance, sauf la dimension, des lettres de l'Itinéraire avec les autres caractères gothiques de Martens, leur force de corps qui tient le milieu entre deux autres sortes de gothiques signées de son nom, enfin l'autorité de tous les bibliographes, à partir des plus anciens, sont des motifs suffisants pour ne les attribuer qu'à lui.

Une dernière preuve de l'apprentissage de Martens chez les Vénitiens, c'est la facilité avec laquelle il parlait l'italien, facilité qu'il n'a pu acquérir que par le séjour qu'il fit en Italie. Le fait nous est attesté par un passage d'une lettre de Martin Dorp que nous aurons occasion de citer plus loin (3).

---

(1) Voyez dans la seconde partie ou Bibliographie de Martens, n° 9.
(2) Par les mots *Venetum scita* cités plus haut.
(3) Voyez au chapitre XIV la notice sur Martin Dorp.

CHAPITRE IV.

Atelier de Martens à Alost.

Pour monter une imprimerie dans sa ville natale, il n'était pas loisible à Martens, comme aux imprimeurs de nos jours, de s'acheter le matériel dans des magasins. Rien de semblable n'existant encore en Belgique, il dût tout créer lui-même par sa propre industrie, à l'aide de ses souvenirs, des notes qu'il avait probablement recueillies en Italie, et des ressources pécuniaires qui se trouvaient pour lors à sa disposition.

Nous croyons devoir entrer ici dans quelques détails sur le matériel dont devait nécessairement se composer son imprimerie avant toute publication de livres.

Les caractères de Martens étant originaux, c'est-à-dire n'ayant jamais été employés que par lui ou par ceux à qui'il les céda, il s'en suit qu'il en est lui-même le créateur, et qu'en conséquence sa première opération a dû être la gravure des *poinçons*. On appelle de ce nom des tiges d'acier à l'extrémité desquelles le graveur forme en relief, en sens inverse et dans une proportion donnée et parfaitement uniforme, tous les caractères qui doivent servir à l'imprimeur. Martens dût donc graver ainsi toute la série des lettres de l'alphabet, minuscules et majuscules, les lettres doubles et les divers signes

d'abréviation si multipliés dans ses éditions, les ponctuations, etc. Tous ces poinçons, gravés et suffisamment durcis par la trempe, ne lui fournissaient encore que le *type* du caractère, ou le caractère en germe, et ne lui en donnaient qu'un seul, d'une *force de corps* c'est-à-dire d'une dimension déterminée : le type qu'il avait choisi s'appelle aujourd'hui *corps* 12 ou *cicéro* (1). Pour produire le caractère lui-même, il lui fallut d'abord *frapper* chaque poinçon séparément, c'est-à-dire enfoncer à coups de marteau l'extrémité gravée en relief dans un morceau de cuivre tendre. Ce cuivre ayant ainsi reçu l'empreinte en creux de la lettre dans sa forme naturelle, devenait ce qu'on appelle *matrice*. Alors il dût mettre chaque matrice au fond d'un moule, et verser dans les moules la *fonte* de plomb : celle-ci refroidie et nettoyée lui procura enfin les lettres typographiques telles qu'on les fond encore de nos jours. Mais on peut juger combien de fois il dût répéter cette dernière opération de couler les lettres, si l'on considère que, dans la première édition qu'il publia, il employa tout à la fois environ trente mille lettres, sans compter les *blancs* ou interstices entre les mots (2).

---

(1) *Cicéro*, parce que le caractère de cette force de corps servit dans les premiers temps de l'imprimerie à éditer les œuvres de Cicéron. C'est par un motif analogue qu'un autre caractère plus grand s'appelle *saint-augustin*, un troisième plus petit *philosophie*, etc.

(2) Le *Speculum peccatorum* a été composé par cahiers de 10 feuillets ou 20 pages; chaque page a 33 lignes; donc les 20 pages ont en tout 660 lignes, qui, à raison d'une moyenne de 42 lettres la ligne, donnent un total de 27,720 lettres.

Après ce travail de *graveur* et de *fondeur*, qui aujourd'hui exige deux ateliers différents et deux professions distinctes, Martens dût encore fabriquer des *cases* pour classer et distribuer ses lettres, des *garnitures* ou châssis pour encadrer les pages, une *presse* d'impression avec tous ses accessoires, et se procurer de l'*encre* à imprimer, des *balles* ou tampons pour encrer la *forme* ou l'assemblage de pages à imprimer d'un seul coup, enfin du *papier* propre à l'impression des livres.

Ajoutons à tous ces préparatifs la lecture et l'intelligence du manuscrit, la composition ou juxta-position des lettres, la mise en pages, la correction des épreuves, l'impression elle-même, le séchage et l'assemblage en cahiers des feuilles imprimées, et nous aurons une idée succincte des travaux immenses et des frais énormes que nécessitait l'imprimerie dans l'enfance de l'art. Cependant le jeune Martens exécuta tous ces travaux ; et, à l'aide de son patrimoine, qui probablement y passa tout entier, il fit face à tous ces frais, et parvint heureusement à exécuter son entreprise.

Il y a toutefois une question à poser relativement à la fondation de l'atelier de Martens. Fut-il seul à ériger son imprimerie? Ou fut-il aidé dans ce travail par l'industrie et les ressources de Jean de Westphalie, imprimeur allemand qui paraît avoir été un instant son collaborateur à Alost en 1474? La discussion de cette question exige un chapitre à part : nous y reviendrons après avoir fait connaître brièvement les premières éditions de la première imprimerie belge, *indubitablement*

érigée à Alost, puisqu'on ne connaît aucune édition faite en Belgique avant l'an 1473 (1).

---

(1) Quelques bibliographes pensent que le *Primum opus impressum per Colardum Mansion Brugis*, sans date, est antérieur à l'an 1473. Nous ne partageons pas leur avis. Si Colard Mansion s'est absenté de Bruges en 1469 et 1470 pour aller apprendre la typographie en Allemagne, et en est revenu en 1471, il ne s'en suit pas qu'en une année il ait pu se créer un atelier complet et imprimer un livre; d'autant plus que ses biographes assurent qu'il était sans ressources. D'ailleurs son premier ouvrage imprimé avec date est de l'an 1476, et quand il s'agit d'une question aussi importante que celle de l'introduction de l'art typographique dans notre pays, il faut qu'on puisse s'appuyer sur une date certaine. Quant aux conséquences qu'on tire en sa faveur de certains textes de Caxton, elles nous paraissent forcées. Cet anglais dit bien qu'il a commencé l'œuvre d'une traduction du français en anglais à Bruges en 1468, et qu'il l'a achevée à Cologne en 1471; mais c'est évidemment exagérer la portée de ses paroles, que d'en conclure qu'il n'a pas seulement *écrit*, mais qu'il a aussi *imprimé* cette traduction entre les deux dates susdites, et par parties dans deux différentes villes aussi distantes l'une de l'autre que Bruges et Cologne.

CHAPITRE V.

Premières éditions de Martens.

Philippe-le-Bon était descendu dans la tombe en 1467. Les premières années du règne de son fils Charles-le-Téméraire avaient été consacrées à apaiser des troubles qui éclatèrent coup sur coup à Gand, à Malines, à Anvers, et à combattre et dompter les Liégeois soulevés contre leur évêque par les intrigues de Louis XI. Après avoir pacifié la Belgique, Charles s'occupait efficacement d'acquérir les provinces qui la séparaient de la Bourgogne, et de former de ce vaste réseau, qui enveloppait au nord et à l'est presque toute la France, un royaume de Bourgogne aussi puissant que celui de son habile adversaire.

Ce fut en 1473, à l'époque la plus brillante du règne de ce prince, l'année même où il se rendait à Trèves avec une suite nombreuse pour s'y voir donner par l'empereur Frédéric III les titres de Roi de Bourgogne et de Vicaire de l'empire, que parut en Belgique le premier spécimen de l'art destiné à devenir une puissance plus formidable que celle des monarques.

Ce livre, composé en latin, a pour titre : *Miroir de la conversion du pécheur, par maître Denis de Leuwis, autrement dit Rickel, de l'Ordre des Chartreux ;* et pour souscription à la fin : *Imprimé à Alost en Flandre, l'an M. CCCC. LXXIII.* Le caractère est tout neuf, d'une

coupe qu'on pourrait appeler semi-gothique, imitée de la forme dès lors en usage dans l'état vénitien, et fort différente du gothique allemand connu jusqu'à cette époque. La force de corps du caractère répond à celle qu'on indique dans les fonderies de nos jours par les termes *corps* 12 ou *cicéro* (1).

La même année 1473 parurent à Alost plusieurs autres livres latins imprimés avec le même caractère : il ne nous en reste que deux, et le titre d'un troisième. Le contenu de ces livres et de ceux de l'année suivante nous fait présumer que Martens les imprimait spécialement pour l'usage des couvents, et que les moines du pays d'Alost lui en fournissaient les manuscrits ou les exemplaires modèles.

Le volume de 1473, dont nous ne connaissons que le titre, existait encore en 1767 à Malines dans la bibliothèque de C. Major : peut-être, à force de recherches, trouverait-on cet exemplaire, ou un autre du même livre, dans les collections des différents pays ; mais jusqu'à ce jour nos perquisitions à cet effet sont demeurées sans résultat. Le titre est : *Livret des deux amants, Euryale et Lucrèce, par Enée Silvius;* et la souscription : *Imprimé à Alost l'an du Seigneur mil quatre cent soixante treize.*

L'un des deux volumes conservés, et qui, à en juger par la netteté de l'impression, est peut-être antérieur au *Miroir* cité tantôt, est intitulé : *Du salut ou*

---

(1) La description détaillée de ce livre, ainsi que de tous ceux que nous citerons encore, appartient à la seconde partie de notre ouvrage, qui renferme la Bibliographie ou Notice raisonnée de toutes les éditions connues de Martens.

de l'aspiration de l'âme vers Dieu, par saint Augustin. Il ne porte d'autre indice du lieu et de la date de sa publication que le mot *Alosti* au bas de l'une des dernières pages, et la conformité parfaite du papier et du mode d'impression avec le *Miroir*.

L'autre est un petit traité sur l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel terminé par les mots : *Achevé à Alost en Flandre par Thierry Mertens imprimeur, le 28 octobre.* L'année n'est pas indiquée, mais il n'y a pas à douter que ce ne soit la même qui figure au bas du *Miroir*.

L'année suivante, 1474, à la date du 26 mai, l'atelier d'Alost produisit, toujours avec le même caractère, un volume de 216 pages, contenant un traité de philosophie par le Dominicain Pierre Alphonse d'Espagne. La souscription est conçue en ces termes : *Imprimé dans la ville d'Alost au comté de Flandre, par Jean de Westphalie de Paderborn avec son associé Thierry Martens, l'an du Seigneur M. CCCC. LXXIIII, le xxvj Mai.* Nous croyons que Jean de Westphalie ne figure ici qu'au titre d'acquéreur de l'édition, et qu'il ne prit aucune part à l'impression du livre. Nous dirons plus loin nos raisons.

Le 1er Octobre de la même année Martens signa d'une manière tout à fait remarquable un traité en 60 pages sur la vie heureuse. Voici ses expressions : *Le traité du Frère Baptiste de Mantoue sur la vie heureuse a été achevé à Alost, l'an du Seigneur mil quatre cent soixante-quatorze, le jour de Saint Remi. Cet ouvrage, je l'ai imprimé à Alost, moi Thierry Martens, qui apporte aux Flamands tout le savoir des Vénitiens. Il est heureusement terminé.*

Cet ouvrage fut le dernier que Martens imprima avec son caractère gothique *cicéro*. Il parait même certain que, sauf la réserve de l'imprimer et de le signer de la manière susdite, il s'était dès lors dessaisi de ce caractère en faveur de Jean de Westphalie; puisque celui-ci s'établit incontinent après à Louvain, et y fit paraître dès le 9 décembre de la même année un volume in-folio qui, vu son étendue de 98 feuilles d'impression ou de près de 400 pages, doit avoir été presque entièrement imprimé au temps où le caractère était encore à Alost et à la disposition des deux collègues (1). Ce volume est intitulé *Opus ruralium commodorum Petri de Crescentiis*. Dans sa souscription, Jean de Westphalie dit bien qu'il en est l'imprimeur, et qu'il réside à Louvain; mais loin d'affirmer qu'il l'a imprimé à Louvain, il semble plutôt par sa ponctuation insinuer le contraire (2).

---

(1) En 1476 Jean Veldener, à Louvain, mit neuf mois entiers, du 1 avril au 31 décembre, à imprimer *Viruli formulæ epistolares*, in-folio de 72 feuillets : *Libellum multiplicatum*, dit-il dans sa souscription, *inchoavit anni septuagesimi sexti aprilis primus, perfecitque dies ultimus*. — Lambinet (p. 273) entend par *dies ultimus* le 30 avril, ce qui suppose 36 feuilles ou 72 formes imprimées en 24 jours ouvrables, ou trois formes par jour. Dans ces premières années de l'introduction de l'imprimerie en Belgique, une telle supposition serait tout au plus admissible chez un imprimeur solidement établi et travaillant avec un grand nombre de presses. Mais Veldener en était alors seulement à ses premiers essais : récemment arrivé de Cologne, où il avait appris son art, il quitta Louvain bientôt après pour aller s'établir à Utrecht : il n'est donc pas à croire qu'il y ait monté plus d'une seule presse. Or, si de nos jours même, malgré tous nos perfectionnements, le tirage d'une forme avec une presse à bras demande un jour entier ou plus, selon le nombre d'exemplaires, qu'était-ce dans ces premiers temps où des tampons faisaient l'office du rouleau, où le maniement de la presse était bien plus fatiguant, etc. ?

(2) Voyez cette souscription au chapitre VII, lettre *g*.

Il importe de constater ici deux modifications très-remarquables que subit le *cicéro* de Martens en passant entre les mains de Jean de Westphalie.

D'abord Martens en composant son alphabet *cicéro* n'avait destiné que la seule lettre *u* minuscule à représenter les deux formes *u* et *v*. En effet dans ses premières éditions on ne rencontre pas un seul *v*, et ce qui prouve qu'il n'en avait pas, c'est que pour indiquer le chiffre romain *cinq* (v) il se servit d'un *y* après en avoir ôté la queue. Plusieurs imprimeurs employaient les deux formes, mais d'une manière différente de la nôtre : ils mettaient *v* voyelle ou consonne au commencement des mots, et *u* à toutes les autres places. Jean de Westphalie voulant suivre cet usage, Martens dût lui fabriquer le *v*, qui se montre en effet dès les premières pages de l'*Opus ruralium commodorum;* mais lui-même ne s'en servit pas pour le moment ; il n'adopta ce procédé que les années suivantes et avec d'autres caractères.

La seconde modification, que Martens semble avoir faite dans le dessein exprès de constater la priorité de sa propriété, c'est qu'immédiatement après avoir laissé achever pour son collègue l'*Opus ruralium commodorum*, il enleva du caractère tous les *A* majuscules, et les remplaça par d'autres d'une forme tout à fait différente, et très-irrégulière comparée aux autres lettres capitales. Il est à croire que l'impression de cet ouvrage était déjà commencée à Alost lorsqu'il put exécuter cette mesure, et qu'en conséquence il la laissa achever avec les mêmes lettres. En effet ses anciens *A* seuls s'y trouvent jusqu'à la fin ; mais dès la première édition que publia Jean de Westphalie à Louvain l'année suivante, et qui est datée du mois d'avril, on peut voir que tous les *A*

de Martens ont entièrement disparu, pour faire place aux nouveaux *A* informes qu'il leur avait substitués.

Il est encore à remarquer que Jean de Westphalie ne posséda jamais d'autre caractère gothique que le *cicéro* de Martens et un *gros-texte* corps 15 de même coupe qui parait dans ses éditions dès l'an 1475 pour les passages à mettre en évidence; que pendant les vingt-trois années qu'il fit rouler ses presses à Louvain avec la plus grande activité, de 1474 à 1496, il ne renouvela jamais ses lettres, tout usées qu'elles étaient, preuve qu'il n'en possédait pas les matrices; et enfin qu'à sa mort ces caractères disparurent sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus (1).

M. De Gand a prétendu dans son manuscrit que les caractères de Jean de Westphalie différaient de ceux de Martens. Il a été induit en erreur par l'article *Martens* du Dictionnaire de Feller, que nous avons réfuté ci-dessus (2). Il aurait dû considérer qu'un pareil Dictionnaire, quelqu'estimable qu'il soit d'ailleurs, ne fait pas autorité pour le bibliographe. Nous avons acquis la certitude de l'identité du caractère par la confrontation minutieuse que nous avons faite des premières éditions alostoises (que nous possédons en ce moment) avec les productions de Jean de Westphalie, et notamment avec l'*Opus ruralium commodorum* qu'il publia le 9 décembre 1474

---

(1) Jean de Westphalie imprima aussi dès l'an 1485 avec un caractère rond ou romain, semblable à ceux qu'on employait en Italie depuis l'an 1470, et très-différent de ceux qu'introduisit Martens quelques années plus tard. Il est à croire que ce caractère lui fut envoyé de l'un des nombreux ateliers de l'Italie, pays dont les relations avec Anvers étaient alors très-fréquentes.

(2) Chap. I. pag. 17.

et avec la *Philosophie de Boëce* datée de Louvain 1484. Le fait de cette identité est tellement constant, que dans les éditions de Jean de Westphalie de toute date nous avons rencontré çà et là, au lieu d'un *v*, l'un de ces *y* à la queue grattée par lesquels Martens représentait le chiffre 5, et qui sans doute étaient restés dans les cases (1).

Martens, après avoir aliéné son caractère *cicéro*, ne resta pas longtemps dans sa ville natale, probablement parce qu'il n'y trouvait pas les ressources nécessaires pour cultiver son art avec succès. En effet, soit qu'il l'ait quittée immédiatement, soit qu'il y ait encore demeuré tout le temps qu'il mit à fabriquer ses nouvelles lettres, il est constant qu'il se trouvait établi à Anvers au mois de mai 1476, date de la publication des *Opuscules de Rodolphe Agricola* dont nous ne connaissons que le titre, et du *Sommaire des expériences de Pierre d'Espagne*, qui existe encore à la bibliothèque d'Utrecht (2). La date de ces deux imprimés démontre que c'est Martens qui le premier introduisit l'imprimerie dans la ville d'Anvers, où elle devait un jour devenir si florissante par les célèbres éditions Plantiniennes.

Le *Sommaire de Pierre d'Espagne* (3), édition originale, volume de 80 pages in-folio imprimé sur deux

---

(1) Voyez entr'autres *Boecii de consolatione philosophiæ, Lovanii J. de W.* 1484, page 1, col. 1. lignes 5, 19 et 29.

(2) Un second exemplaire se trouvait à la bibliothèque de M. De la Serna Santander, qui en donne une description dans son Dictionnaire bibliographique, tome 3, page 18. Nous ignorons ce qu'est devenu cet exemplaire, vendu 60 francs à Paris en 1809, avec tous les autres livres du même, sous la direction du libraire Renouard.

(3) Pierre d'Espagne, docteur en médecine, fut élevé à la Papauté en 1276 sous le nom de Jean XXI.

colonnes, se termine par la souscription suivante : *Fin de la médecine pratique appelée Trésor des pauvres parce qu'elle est un véritable trésor..... soigneusement corrigée et imprimée par moi Thierry Martens, l'an du Seigneur* 1476, *le* 22 *mai.*

Ce volume est imprimé avec trois sortes de caractères neufs, de la même forme semi-gothique que le *cicéro*, mais de dimensions différentes. La lettre du texte est le *petit-romain* ou corps 10 moderne, celle des grands titres en est le double en force de corps, et se nomme aujourd'hui *gros-romain* ou corps 20, enfin dès le début on rencontre pour des passages saillants un troisième caractère intermédiaire, appelé de nos jours *saint-augustin* ou corps 14.

C'est à ces trois caractères gothiques que Martens s'est dès lors définitivement arrêté pour l'impression de ses éditions. On connaît encore maintenant un grand nombre de volumes déposés dans les bibliothèques publiques ou dans des collections particulières, et qui ont été imprimés par lui dans l'intervalle de quarante-trois années, de 1476 à 1518, avec son caractère gothique petit-romain, renouvelé quand il s'usait, mais constamment le même quant à la matrice qui le produisit pour la première fois. Au contraire, les éditions entièrement imprimées avec le *saint-augustin* sont en très-petit nombre; on n'en connait plus que trois, publiées vers l'an 1500.

La forme que Martens avait donnée à ses caractères gothiques fut si bien appréciée en Belgique, en Hollande, et même en Allemagne, qu'à dater de cette époque presque tous les imprimeurs qui ouvrirent successivement des ateliers dans ces pays, renoncèrent au go-

thique allemand, et adoptèrent une coupe de lettres semblable à la sienne. Bientôt elle se répandit aussi en France, et déjà avant la fin du quinzième siècle la coupe primitive allemande était entièrement abandonnée partout.

Nous verrons au chapitre VIII que Martens fabriqua pour l'usage de Gérard Leeu, imprimeur à Anvers, un caractère gothique corps 11 ou *philosophie*. Vers la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe il augmenta sa collection de gothiques d'un caractère corps 9 ou *gaillarde*, dont il se servit pour imprimer quelques éditions latines en petit format et des notes marginales; d'un corps 16 ou *gros-texte* pour des titres et pour des ouvrages de luxe en français ou en flamand, et d'un autre plus petit pour les mêmes langues.

Ces deux derniers caractères ont une coupe bien différente de ceux avec lesquels il imprimait en latin : ils ressemblent plutôt au gothique flamand moderne qu'on emploie encore de nos jours pour des titres et des almanachs.

En 1509 nous rencontrons dans ses éditions un nouveau *saint-augustin*, et en 1511 une nouvelle *gaillarde*, tous deux de même forme et dimension que les précédents, mais avec des majuscules plus ornées. Enfin un peu plus tard commence à figurer dans ses éditions un magnifique caractère gothique corps 28 ou *petit-canon*, dont il se servit fréquemment pour la première ligne des titres et pour l'annonce de son privilége.

On fut donc redevable à Martens de onze différentes sortes de lettres gothiques, et peut-être de treize, s'il est vrai, comme nous le présumons, qu'il fabriqua aussi le *gros-texte* de Jean de Westphalie au même

temps que le *cicéro*, et le *petit-texte* de Gérard Leeu avec sa *philosophie*. Outre le petit-canon qui ne servait que pour peu de mots, les sortes de caractères gothiques dont il nous reste des éditions de Martens sont les suivantes :

Corps 20 ou gros-romain.	Corps 11 ou philosophie.
Corps 16 ou gros-texte.	Corps 10 ou petit-romain.
Corps 14 ou saint-augustin (deux sortes).	Corps 9 ou gaillarde (deux sortes).
Corps 12 ou cicéro.	Corps 14 ou 12 flamand.

Ces chiffres ne sont pas tout à fait exacts. En prenant pour terme de comparaison les caractères de la fonderie M. J. Vanderborght à Bruxelles, épreuves publiées en 1846, on trouve que le gros-romain de Martens a 20 points, le gros-texte 15 3/5, les deux saint-augustin 14 2/3, le cicéro 12 4/5, la philosophie 11 1/2, le petit-romain 10 2/7, les deux gaillarde 9 juste, enfin le flamand, qui nous parait interligné, en a, l'interligne comprise, 14 2/3 à peu près.

De tous ces caractères, celui que Martens affectionnait le plus était le petit-romain. Voici ce qu'il en dit environ quarante ans après l'avoir formé, en 1515, à l'occasion des *Questions théologiques* du Pape Adrien VI qu'il imprimait sur copie manuscrite : « Ce volume a » été achevé en mars 1515 à Louvain dans l'atelier de » Thierry Martens d'Alost, avec plus de soin, et avec » des caractères mieux formés que ceux que les im- » primeurs de notre époque emploient d'ordinaire pour » imprimer les livres sacrés et théologiques. Ils ont » des yeux de lynx et se dévouent à un travail d'Her- » cule pour la publication d'un auteur payen, d'un poète

» frivole, d'un orateur diffus; et pour les auteurs sacrés
» ils se servent des caractères les plus usés et les plus
» illisibles (1). »

Nous n'énumérerons pas les nombreuses sortes de caractères romains ou ronds que produisit Martens au seizième siècle. Qu'il suffise de dire que nous en avons rencontré au moins de six différentes dimensions, sans compter les grandes capitales ni les lettres cursives ou italiques. Nous ferons connaître les uns et les autres dans la Bibliographie.

Nous ne pouvons nous empêcher de terminer ce chapitre par un échantillon de l'ignorance ou de la mauvaise foi de Lambinet dans ses appréciations au sujet du caractère gothique *petit-romain* de Martens. Voici ce qu'il écrit successivement, toujours de ce seul et même caractère, dans un espace de huit pages de son article consacré à Martens, *Recherches*, etc. édition de Bruxelles :

Page 289, édition de *Thesaurus pauperum* de Pierre d'Espagne, 1476 : « Les caractères sont d'un gothique
» épais, lourd, dans le genre du saint-augustin fla-
» mand. »

Page 290, édition de *S. Jean Chrysostôme*, 1487 :
« Ici les caractères sont gothiques, grêles et obscurs
» par leur abréviation, cependant moins carrés et moins
» gros que ceux du *Thesaurus pauperum* de Pierre d'Es-
» pagne. »

Page 291, édition de l'*Alphabet du divin amour*, même année 1487 : « Caractères semi-gothiques très-
» nets, ressemblans (*sic*) à ceux de Gérard Leeu. »

---

(1) Voyez la Bibliographie, n.° 85.

Page 294, éditions de 1487 et sans date de la même époque : « Les caractères sont menus, serrés, assez » ronds, et offrent un assez beau coup d'œil. Ils ne » ressemblent en rien à ceux des éditions de Martens » des années 1473, 1474, 1476. »

Page 296, édition de la théologie d'*Ange de Clavasio*, 1490 : « Caractères grêles avec beaucoup d'abréviations. »

Le lecteur aura remarqué les incessantes contradictions dans lesquelles tombe d'une page à l'autre ce soi-disant critique, appelant les mêmes lettres tantôt lourdes et épaisses, tantôt minces et grêles, ailleurs nettes et arrondies ; trouvant que des caractères QUI SONT LES MÊMES ne se ressemblent en rien, etc. Ces citations nous dispensent de toute autre réfutation.

CHAPITRE VI.

Martens graveur et fondeur de lettres.

Au chapitre IV ci-dessus nous avons admis, sans le prouver, que Martens lui-même, et lui seul, grava les poinçons de son premier caractère gothique *cicéro*. Dans ce chapitre-ci nous alléguerons les preuves qui établissent à l'évidence que Martens fut toute sa vie graveur de poinçons, et nous en tirerons la conséquence qu'il grava aussi lui seul les premiers dont il fit usage. Quand nous disons *lui seul*, ce n'est pas que nous le supposons sans ouvriers, mais que c'est à lui et à nul autre qu'on doit attribuer l'introduction de son art dans son pays natal (1).

a) D'abord il est hors de doute qu'il créa lui-même les trois sortes de lettres de l'an 1476. En effet, de qui les aurait-il acquises, puisqu'elles n'existaient ni dans son pays, ni à l'étranger? On n'a jamais pu produire une page, une ligne, imprimée soit avant Martens, soit pendant sa longue carrière, soit après sa mort, dont le caractère fût le même que l'un de ces trois.

---

(1) Nous ne prétendons pas non plus qu'il n'acheta jamais des caractères d'autrui; nous sommes fondés à croire, comme on verra dans la suite, qu'après la mort de Gérard Leeu et de Jean de Westphalie il racheta les caractères qu'il avait fabriqués pour eux. Depuis son établissement définitif à Louvain il est possible qu'il fit encore d'autres acquisitions de ce genre pour ses éditions latines en lettres rondes; toutefois nous n'en avons aucune preuve.

Ils ont donc été formés par lui, et sont toujours restés sa propriété exclusive. Nous en avons une autre preuve dans le fait de l'usage presque continuel qu'il fit de son *petit-romain* pendant quarante-trois années consécutives : ce fait suffit pour affirmer qu'il a dû le renouveler plus d'une fois dans un si long espace de temps, et par conséquent qu'il en possédait les matrices ; ce que montrent d'ailleurs ses éditions du seizième siècle, dans lesquelles nous le trouvons renouvelé. Dans ces mêmes éditions nous remarquons aussi que, tout en continuant à faire usage de ses anciennes lettres, il remplaçait les majuscules et en introduisait de plus élégantes, de plus ornées, sans toutefois rejeter absolument celles qui restaient encore dans les cases; ce qui prouve que non-seulement il conservait ses matrices, mais qu'il les perfectionnait.

b) Après la mort de Jean de Westphalie, vers la fin du quinzième siècle, Martens essaya de s'établir à Louvain, et commença dès lors à imprimer des opuscules avec deux sortes de lettres *rondes* ou *romaines*, savoir le *gros-texte* corps 15, et le *cicéro* corps 12, dimensions semblables à celles qu'il avait adoptées en 1475 au début de sa carrière pour ses lettres gothiques, mais cette fois exactement conformes à celles de la fonderie Van der Borght, Bruxelles 1846. De la comparaison de ces deux sortes de lettres avec celles de ses contemporains résulte de nouveau la certitude que la fabrication des siennes lui appartient, comme il l'affirme lui-même en disant dans une de ses épîtres : « Pour les impres- » sions latines je ne le cède à personne (1). »

(1) Voyez la Bibliographie, n. 125.

c) Vers la même époque, en 1501, Martens rencontre pour la première fois, dans un ouvrage latin qu'il imprimait en lettres rondes, quelques phrases grecques. En pareil cas, Jean de Westphalie s'était tiré d'affaire en laissant en blanc l'espace que pouvait occuper le grec, afin qu'on l'écrivît à la plume après l'impression. Martens ne voulut point d'un procédé si facile : il grava à la hâte les poinçons grecs qui lui étaient indispensables pour le moment, se réservant de compléter plus tard son alphabet à loisir (1). Il le compléta en effet dès l'année suivante (2), et fut ainsi dans le Nord de l'Europe l'introducteur de l'imprimerie grecque, qui n'existait encore qu'en Italie. « Si cette remarque, dit » M. De Gand dans son manuscrit, ne prouve pas évi- » demment que Martens fabriquait lui-même ses carac- » tères, et qu'il ne les achetait pas, je ne connais plus » rien en fait de Recherches. »

d) Les lettres grecques de Martens que nous venons de mentionner, étaient gravées sur un modèle manuscrit, et avant qu'il eût connaissance du bel alphabet imprimé d'Alde Manuce. Lorsqu'il se fut définitivement établi à Louvain en 1512, il se mit à graver un nouvel alphabet de lettres grecques, sur le modèle de celles d'Alde, aussi nettes que ces dernières, mais un peu plus serrées ; et quelques années après il en fit un second et un troisième, dont les caractères, plus larges et plus espacés, peuvent encore servir de modèles à nos fondeurs actuels. Ce fut avec ces lettres que pendant les

---

(1) Voyez la Bibliographie, n.° 41.
(2) Bibliographie, n. 44.

douze dernières années de sa laborieuse carrière il édita la plupart des auteurs classiques grecs avec une telle perfection, qu'il serait impossible de faire mieux de nos jours. Si ces lettres n'avaient pas été le fruit de son industrie, il les eût cédées sans peine au professeur de grec Rescius qui, après avoir été son correcteur d'épreuves, lui succéda l'an 1529 en qualité d'imprimeur classique de l'université ; ou du moins celui-ci sen fût aisément procuré de semblables ; tandis qu'au contraire on le voit faire venir du fond de l'Allemagne des caractères beaucoup moins nets que ceux de Martens, et se plaindre de ne pouvoir en trouver nulle part de meilleurs (1).

e) Tout ce que nous venons de dire des lettres grecques de Martens doit s'appliquer également au double alphabet en hébreu avec points-voyelles qu'il produisit vers l'an 1519. Nous reviendrons sur cette matière au chapitre XIII qui traite de l'imprimerie grecque et hébraïque de Martens.

f) Enfin les savants contemporains qui parlent de Martens dans leurs épîtres ne l'appellent pas seulement *typographus*, écrivain au moyen de lettres de plomb ou imprimeur, mais encore très-souvent *chalcographus*, graveur sur métal des poinçons et des matrices qui produisent les lettres de plomb ou les types. Cette dénomination, dans un siècle où les latinistes affectaient l'exactitude la plus scrupuleuse dans le choix des expressions, confirme les arguments que nous avons tirés des œuvres de notre concitoyen.

---

(1) Voyez son épître au chap. XIII.

Puisqu'il est donc constant que Martens fut toute sa vie graveur et fondeur de lettres, pourquoi douterait-on qu'il n'ait gravé son premier caractère ? De qui aurait-il pu le recevoir? On connait à la vérité un imprimeur de Cologne, Jean Koelhoff de Lubeck, qui commença à imprimer dans cette ville presqu'au même temps que Martens à Alost, et avec des lettres assez semblables aux siennes ; mais cela prouverait tout au plus que l'un et l'autre avaient fait leur apprentissage dans l'état vénitien à la même époque. Il ne reste donc que le collègue momentané de Martens, Jean de Westphalie, qui aurait pu l'avoir aidé dans son entreprise, voire même y avoir pris la principale part. Or Jean de Westphalie ne s'est jamais montré ni graveur ni fondeur : il a usé pendant vingt-trois ans les lettres gothiques qu'il avait d'abord employées avec Martens, sans jamais les renouveler ni en produire d'autres neuves (1) ; il a même implicitement avoué qu'il n'en était pas le créateur, comme nous le ferons voir au chapitre suivant. Il s'en suit donc que Martens n'en impose nullement à ses lecteurs, mais leur dit la pure vérité en

---

(1) Le *gros-texte* gothique de Jean de Westphalie ressemble si parfaitement au *cicéro*, que nous croyons être dans le vrai en l'attribuant aussi à Martens ; d'autant plus que les premières lettres rondes ou romaines que produisit celui-ci vers l'an 1500 furent pareillement le *gros-texte* et le *cicéro*. Si l'on veut se donner la peine de comparer entre eux les deux caractères gothiques de Jean de Westphalie, par exemple dans la *Philosophie de Boëce*, Louvain 1484, on verra que chaque lettre de l'un est formée absolument sur le même modèle que la lettre correspondante de l'autre ; excepté pourtant l'*A* majuscule, qui dans le *gros-texte* est demeuré exactement de la forme qu'avait l'*A* dans le *cicéro* avant que Martens l'eut remplacé par un autre, comme nous l'avons dit au chapitre V, pag. 58.

déclarant qu'il vient *apporter aux Flamands tout le savoir des Vénitiens* dans l'art typographique.

Nous appuierons tout à l'heure sur plusieurs autres raisons l'impossibilité de l'hypothèse que Jean de Westphalie ait été le coopérateur de Martens dans l'introduction de l'imprimerie dans nos provinces.

CHAPITRE VII.

Martens premier imprimeur de la Belgique.

D'après ce que nous avons vu au chapitre V, on ne connait plus de nos jours que six éditions imprimées à Alost pendant les deux années 1473 et 1474. Or celles qui sont datées de la première de ces deux années n'indiquent point de nom d'imprimeur ; tandis que la première en date de l'année suivante nomme deux imprimeurs *compagnons* ou *associés*, Jean de Westphalie et Thierry Martens. Il semblerait donc au premier abord que tous deux aussi auraient travaillé aux éditions de 1473, et en conséquence, qu'ayant commencé ensemble, ils doivent partager la gloire de l'introduction de l'art typographique dans notre pays.

Cependant après avoir mûrement examiné la question sous toutes ses faces, et pesé les différentes hypothèses mises en avant par les bibliographes, nous nous sommes convaincu que l'association momentanée des deux collègues a nécessairement été postérieure à l'ouverture de l'atelier de Martens, et que, supposé que ces deux faits eussent pu être simultanés, la gloire de Martens n'en souffrirait aucun préjudice.

La supposition de M. De la Serna Santander (1), que Jean de Westphalie ait été employé par Martens comme ouvrier, est inadmissible. Un jeune maître, tout adonné à son art, ne cède pas gratuitement à un ouvrier un établissement à peine commencé. D'ailleurs cet imprimeur allemand n'était pas un simple ouvrier, mais un homme versé dans la connaissance des langues qu'exigeait à cette époque sa profession.

L'hypothèse de Lambinet n'est pas mieux fondée. Ce prétendu érudit croit avoir trouvé le mot de l'énigme en supposant que Jean de Westphalie, récemment venu d'Allemagne pour introduire l'imprimerie en Belgique, aurait commencé sa carrière par imprimer un an seul à Alost; qu'ensuite il s'y serait associé pour quelques mois un jeune apprenti alostois, nommé Martens, que lui-même aurait formé; et que tout à coup il aurait abandonné cet associé pour aller s'établir à Louvain. Outre ce qu'il y a d'absurde à faire ainsi tomber comme des nues dans une petite localité des Flandres un Allemand qui ne pouvait raisonnablement s'établir que dans l'une des principales villes du pays; nous avons la signature de Martens du 1 octobre 1474 qui atteste qu'il a appris son art, non à Alost, mais dans l'état vénitien; et, ce qui vaut mieux encore, nous avons une preuve sans réplique, qu'en 1474 Martens n'était pas un apprenti à peine initié, mais un maître consommé dans son art. Cette preuve, c'est l'édition originale du *Sommaire de Pierre d'Espagne* qu'il imprima à Anvers sur copie manuscrite, un peu plus d'un an après

(1) Dictionnaire bibliographique, T. 1. p. 321.

s'être séparé de Jean de Westphalie, édition dont il corrigea lui-même les épreuves (1), et qu'à cette époque son ancien collègue lui-même n'eût peut-être pas osé entreprendre.

Il serait plus vraisemblable de supposer que Martens ayant travaillé en Italie comme apprenti dans un même atelier avec Jean de Westphalie, l'ait amené avec lui à son retour, et qu'ils aient commencé ensemble l'établissement d'Alost. Dans cette hypothèse, la gloire de l'introduction de l'imprimerie en Belgique n'en reviendrait pas moins tout entière à Martens seul, puisque seul, sans le secours de son collègue, il pouvait réussir dans sa ville natale, tandis que celui-ci sans Martens n'y aurait trouvé ni les relations, ni les ressources nécessaires pour une pareille entreprise. Toutefois cette supposition est aussi inadmissible que les précédentes, par la raison qu'elle est inconciliable avec un fait certain, celui de la séparation des deux associés. En effet quel autre motif aurait pu les déterminer à choisir Alost pour lieu de leur résidence, si ce n'est que Martens, y ayant sa famille et ses biens, y trouverait l'argent et le crédit nécessaires pour faire les frais énormes de premier établissement? Cela étant, peut-on raisonnablement supposer que Jean de Westphalie, en se retirant au bout d'un an ou deux, aurait emporté tout le matériel de l'imprimerie commune et le fonds de la plus volumineuse édition qu'ils eussent encore imprimée, tandis que Martens serait resté chez lui sans ressources, entière-

---

(1) *Studiose* CORRECTUS *exaratus Antwerpie per me Theodoricum Martini.* Bibliographie, n. 8.

ment ruiné par les dépenses qu'il aurait supportées seul, bien qu'il fût pour le moins aussi versé dans son art que son collègue ?

Nous croyons rencontrer plus juste en supposant que Jean de Westphalie vint d'Allemagne à Louvain pour y monter une imprimerie au service de l'université, au moment où Martens venait de s'établir dans sa ville natale ; et qu'ayant eu immédiatement connaissance des récentes publications alostoises, il se rendit auprès de lui à Alost, et lui acheta d'abord le fonds de ses éditions, et peu après ses premiers caractères.

Commençons par exposer nos raisons d'affirmer que les productions typographiques datées d'Alost 1473 ne sont pas l'œuvre de Jean de Westphalie, mais de Martens.

a) A son arrivée d'Allemagne, Jean de Westphalie, à en juger d'après son portrait qui figure dans plusieurs de ses éditions, et d'après l'époque de son décès, était un homme d'un âge assez avancé, ou du moins certainement plus âgé que Martens. Venant en Belgique dans le dessein de s'y fixer, il n'a évidemment pas pu songer à établir sa presse et son atelier dans une petite ville ignorée de la Flandre ; mais il a dû s'adresser tout d'abord à la célèbre université de Louvain, le seul établissement qui pût assurer un écoulement facile et lucratif à ses productions. Or c'est ce qu'il a fait, en signant de cette ville à la date du 9 décembre 1474 l'in-folio intitulé *Opus ruralium commodorum*, bien que ce volume eût été imprimé dans l'atelier d'Alost, comme il a été dit ci-dessus au chapitre V.

Martens au contraire, jeune homme de vingt à vingt-quatre ans, qui venait directement de l'Italie, qui à

Alost se trouvait au sein de sa famille, et hors de là ne connaissait personne, a dû préférer son lieu natal, comme lui offrant le plus de ressources pour subvenir aux frais de l'érection de son atelier. Or c'est aussi ce qu'il a fait, et ce qu'atteste sa signature du 1 octobre 1474, jour de saint Remy.

b) On vient de voir qu'aucune autre hypothèse ne saurait expliquer le fait certain de la séparation des deux imprimeurs vers la fin de l'an 1474.

c) Il a été établi au chapitre VI que Martens seul a fabriqué le caractère *cicéro* des premières éditions alostoises, sans la participation de Jean de Westphalie. Nous sommes en droit d'en conclure qu'il n'a travaillé avec ce confrère qu'après que les premiers produits de son caractère l'eussent fait connaître.

d) Martens, au moment d'aliéner son caractère, affirme qu'il apporte de l'état vénitien l'art qu'il introduit dans sa patrie. Si cette assertion n'avait pas été la pure vérité, son associé lui aurait-il permis de la publier, lui qui peu de mois auparavant, probablement comme acquéreur de l'édition, s'était fait nommer le premier dans la souscription du *Traité de Pierre Alphonse?*

e) Les modifications que subit le caractère *cicéro* en devenant la propriété de Jean de Westphalie prouvent également que ce caractère ne lui a pas appartenu dans l'origine. En effet, lequel des deux associés de 1474 imprima les éditions de 1473 où l'on ne rencontre pas un seul *v* minuscule? Est-ce Jean de Westphalie qui, dès qu'il prit possession du caractère, employa constamment le *v* initial, comme on le voit dès la première page de l'*Opus ruralium commodorum?* Ou n'est-ce pas plutôt Martens qui, dans son traité de la *vie heureuse*, bien

que le *v* existât déjà à la disposition de son collègue et à la sienne, ne se servit pourtant que de l'*u*, sans doute par suite de l'habitude contractée dès l'année précédente? Cette remarque nous conduit à conclure que c'est aussi Martens seul qui imprima le *Traité de Pierre Alphonse*, dans lequel le *v* ne se rencontre pas non plus. Quant à l'enlèvement de l'*A* majuscule au moment où le caractère fut transporté d'Alost à Louvain, il nous paraît constater évidemment que Martens a voulu se réserver cette première lettre de l'alphabet à titre de brevet d'inventeur.

f) Pendant les vingt-trois années que Jean de Westphalie a imprimé à Louvain, il a toujours signé ses productions avec un soin extrême, accompagnant sa signature des commentaires les plus propres à les recommander, et quelquefois de son portrait entre les deux mots *Vivat Westphalia*. Martens au contraire, jusqu'à l'an 1500, n'a guère signé que la moitié des éditions encore existantes qui lui appartiennent sans controverse, et jamais sa signature ne parait accompagnée du moindre mot en sa faveur : ce n'est qu'au seizième siècle qu'il a commencé de prendre à Louvain les allures du Westphalien défunt. Cette réserve habituelle de Martens, opposée à la jactance de son collègue, suffirait pour nous autoriser à lui attribuer les éditions de 1473 qui ne portent que le nom d'Alost.

g) Jean de Westphalie lui-même, dans la souscription de l'*Opus ruralium commodorum*, reconnait implicitement qu'il n'est pas le créateur de son caractère, mais qu'il en a fait l'acquisition. « Le présent ouvrage, dit-il, » édité au moyen d'une certaine façon industrieuse de » former les caractères, tout récemment inventée à

» l'aide du Dieu tout-puissant, est le produit de cette
» lettre que vous voyez, lettre véritable, de fabrique
» moderne, gravée et formée (coulée). Il a été IMPRIMÉ
» par Jean de Westphalie du diocèse de Paderborn.
» Résidant à la bienfaisante et florissante université de
» Louvain. L'an de l'Incarnation de N. S. 1474, le 9 dé-
» cembre (1). »

Voilà sans doute une souscription assez ampoulée pour nous autoriser à affirmer que cet imprimeur qui, les premières années surtout, ne manque jamais de faire remarquer au lecteur son *industrieuse manière d'imprimer*, s'il avait lui-même gravé, formé, coulé sa lettre, s'en serait certainement attribué le mérite, comme il s'attribue celui de l'impression (2). Or ce caractère n'a

---

(1) *Presens opus ruralium commodorum Petri de Crescentiis. Quodam industrioso caracterisandi stilo : nouissime omnipotentis dei suffragio adinuento. extitit hac littera vera modernata. abscisa et formata : impressum. per Joannem de Westfalia Paderbornensis dyocesis. In alma ac florentissima vniuersitate Louaniensi residentem. Anno incarnationis dominice. M.° CCCC.° lxxiiii.° mensis Decembris die nona.*

(2) Ce n'étaient du moins pas les expressions qui lui manquaient à cet effet. Voici comment s'énonce Veldener dans la longue souscription de son *Viruli formulæ epistolares*, Louvain 1476 : *Accipito huic artifici nomen esse magistro Johanni Veldener : cui quam certa manu insculpendi, celandi, intorculandi, caracterandi assit industria : adde et figurandi et effigiandi et si quid in arte secreti est quod tectius occulitur : quamque etiam fidorum comitum perspicax diligentia : vt omnium litterarum imagines splendeant ad gratiam : ac etiam cohesione congrua : grataque congerie : mendis castigatis compendeant.... sunt oculi iudices.* C'est-à-dire : « L'imprimeur de ce livre est maître Jean Veldener.
» Il suffit d'y jeter les yeux pour voir de quelle main sûre il possède l'art de
» tailler, de graver, de tourner et de fondre des caractères, de rendre des
» figures, des images, et tout ce qu'il y a de plus secret dans l'imprimerie ;
» et combien est perspicace le soin de ses fidèles compagnons pour que la
» forme de chaque lettre brille avec grâce, et pour que toutes se touchent
» par une cohésion convenable et un assemblage agréable après la correction

jamais été employé que par lui et par Martens ; si donc il n'en est pas le créateur, il faut que ce soit son collègue ; et la parole de Martens, qu'il dote la Flandre de caractères vénitiens, se vérifie encore ici.

Dans l'absence de documents historiques, nous n'avons pu procéder que par induction ; nous nous résumons en peu de mots.

Le berceau de l'imprimerie belge est incontestablement *Alost*. Thierry Martens d'Alost a imprimé dans sa ville natale en 1474 tantôt comme associé, tantôt seul, mais avec un caractère qu'il affirme avoir lui-même imité des Vénitiens, et dont son associé ne lui conteste point l'introduction dans le pays ; le mode d'impression des livres de 1473 et de ceux que Martens a signés l'année suivante est le même, et diffère de celui de Jean de Westphalie dans un point essentiel ; celui-ci signe toujours ses éditions, l'autre néglige souvent de signer les siennes ; le premier est fondeur de caractères, le second ne l'est pas. Donc les éditions anonymes d'Alost 1473 sont l'œuvre de l'imprimeur alostois, et non de l'étranger.

Cela prouvé, voici comment nous expliquons le fait de l'association entre Martens et Jean de Westphalie, suivie de la transmission des caractères du premier au second.

» des fautes, etc. » Si Jean de Westphalie eut été fondeur, il n'eût certes pas manqué de le dire en termes analogues, surtout au moment où il se voyait menacé de la concurrence de Veldener. Mais il se fiait à la supériorité de ses caractères, ou plutôt des caractères de Martens ; et en effet, après quelques essais infructueux, Veldener fut obligé de lui laisser le champ libre, et se retira à Utrecht en Hollande.

Lorsque Martens le premier introduisit l'imprimerie dans son pays natal, Mayence, Cologne, Strasbourg et d'autres villes d'Allemagne possédaient depuis quelques années des ateliers en pleine activité. Cependant le secret de l'art ne se divulguait encore qu'insensiblement, par le moyen d'apprentis qui, après l'avoir surpris à leurs maîtres, allaient s'établir à l'étranger pour leur propre compte. C'est ainsi que les premiers imprimeurs d'Italie, de France et d'Espagne furent tous des apprentis allemands (1). On peut donc supposer que l'université de Louvain avait fait des démarches pour attirer dans son sein l'un de ces apprentis allemands, et que Jean de Westphalie en arrivant dans cette ville vers l'an 1473, avant qu'on y connût l'existence de Thierry Martens, répondait à l'appel de la docte académie et venait discuter avec elle ses conditions. L'accueil qu'elle lui fit est suffisamment constaté par les brillants succès qu'il y obtint dès la fin de l'année suivante. Assuré de son concours, il allait sans doute mettre la main à l'œuvre pour ériger un atelier quelconque (2), lorsqu'on

---

(1) Sweynheim et Pannartz à Rome 1467; Jean de Spire à Venise 1469; Gering, Crantz et Friburger à Paris 1470; Spindeler à Barcelone 1475, etc. Voyez le tableau des premiers imprimeurs du xve siècle, au Dictionnaire bibliographique de De la Serna Santander, à la fin du tome 3.

(2) Conrad de Westphalie de Paderborn, qu'on présume être le père ou le frère de Jean, nous a laissé deux éditions, l'une sans date, mais probablement de 1474, l'autre commencée le 1 décembre 1476, imprimées toutes deux à Louvain avec un vieux caractère gothique allemand. Ne serait-ce pas là le caractère que les deux Westphaliens se proposaient d'employer ensemble à leur arrivée à Louvain, et que Jean aura abandonné dès qu'il eut acquis le *cicéro* de Martens, tandis que Conrad, pour prouver sa maîtrise, voulut encore le produire et le signer? Dans sa souscription du second ouvrage, *Viruli formulæ epistolares*, il se dit maître, graveur, fon-

vit paraître les premiers exemplaires du *Miroir du pécheur*. Quelle dût être sa surprise à la vue d'une impression si nette, et de caractères supérieurs à tout ce qu'il avait connu en Allemagne ! Il dût se hâter d'accourir à Alost, pour s'entendre avec l'auteur de cette merveille.

De son côté le jeune Martens, arrivé directement de Venise, inconnu hors de la petite ville qui lui avait donné naissance, et réduit aux minces ressources d'un fils de famille bourgeoise, devait en peu de temps, à moins d'un écoulement excessivement prompt et lucratif de ses productions, se trouver hors d'état de continuer son entreprise. En supposant que telle était sa position lorsqu'il reçut la visite de son collègue dans les premiers mois de l'an 1474, on comprendra avec quelle facilité celui-ci, fort de l'appui de l'université, put, après lui avoir acheté quelques livres, d'abord lui faire imprimer sous son nom et pour son compte le *Traité de philosophie de Pierre Alphonse*, et peu de temps après lui acheter ses caractères.

Cette explication s'accorde parfaitement, d'un côté avec ce que nous apprennent au sujet de Jean de Westphalie les premières éditions alostoises et avec les succès prodigieux que cet imprimeur obtint à Louvain, et de l'autre avec la nouvelle position que se créa Martens après avoir cédé ses lettres.

---

deur, etc.; mais il est à remarquer que son édition n'est qu'une réimpression textuelle de celle qu'achevait au même moment Veldener, et qu'il ne fait que copier mot à mot la longue souscription de ce dernier, qui était effectivement maître imprimeur, et avait appris à Cologne tout ce qui concerne l'art typographique. Voyez les deux souscriptions dans le Dictionnaire bibliographique de De la Serna Santander, T. 3, p. 456 et 458.

En effet, se trouvant en fonds, grâce à ce sacrifice, Martens avait pu, dans l'intervalle d'un peu plus d'un an, en fabriquer d'autres, et commencer un nouvel établissement. Les succès de son collègue à Louvain dûrent naturellement le déterminer à choisir une ville d'une importance à peu près égale. Il s'établit à Anvers, où aucun imprimeur ne l'avait précédé, et y publia bientôt les deux éditions que nous avons désignées au chapitre V, avec trois sortes de lettres que nul imprimeur n'avait employées avant lui, et qui restèrent exclusivement sa propriété jusqu'aux derniers jours de sa longue carrière.

CHAPITRE VIII.

Martens à Anvers.

Martens n'avait pas mal employé son temps depuis qu'il s'était séparé de Jean de Westphalie, puisqu'au bout de dix-huit mois non seulement il s'était fabriqué trois sortes de lettres neuves, mais il les avait fait servir à l'impression de deux volumes qui parurent à Anvers au mois de mai 1476. Ces essais devaient, ce semble, assurer son avenir industriel dans la ville commerçante d'Anvers, comme les premières œuvres de Jean de Westphalie avaient assuré le sien dans la docte cité de Louvain. Introducteur de l'imprimerie dans une ville qui aspirait au titre de métropole marchande (1), il ne pouvait manquer d'y trouver un prompt débit de ses éditions, et de réaliser d'importants bénéfices.

Cependant nous voyons arriver tout le contraire. En effet depuis l'an 1476 jusqu'à l'an 1487 s'est écoulé un espace de dix années pendant lesquelles nous ne trouvons plus nulle part la moindre trace certaine ni de ses opérations ni même de son existence. On peut sans

(1) Dans l'*Histoire du marquisat d'Anvers* par G. Huydens, qui fait partie de la collection publiée sous le titre de *Bibliothèque nationale*, nous lisons avec étonnement les lignes suivantes, page 167 : « L'imprimerie, intro- » duite chez nous en 1440, ne nous offre avant 1500 aucun produit digne » d'éloges ni même de remarque. » Est-il possible d'écrire ainsi l'histoire !

doute attribuer des pertes à l'action du temps : mais est-il probable qu'il ne nous serait absolument rien resté, si dans cet intervalle Martens avait fait travailler incessamment ses presses, signant ses éditions de son nom et de la date de leur publication ?

Nous dirons au chapitre suivant les raisons qui nous autorisent à croire que nous ne connaissons que la moindre partie des éditions de notre illustre imprimeur. Bornons-nous ici à rechercher quel a pu être l'emploi qu'il fit de ces dix années dont il ne nous reste aucun document certain.

Martens était graveur et fondeur de lettres, nous l'avons prouvé au chapitre VI. Il a imprimé sous le voile de l'anonyme l'*Itinéraire* de Mandeville d'Angleterre en Orient, nous en avons donné les preuves au chapitre III. Ajoutons que cinq autres volumes anonymes (1), exactement imprimés de la même manière, et dont deux renferment des descriptions de pays orientaux faisant suite à l'Itinéraire, sortent évidemment de la même presse. Le caractère de cette impression est celui qu'on appelle aujourd'hui corps 11 ou *philosophie*, tenant le milieu entre le *cicéro* et le *petit-romain*.

Or à dater d'environ l'an 1484 ce caractère *philosophie* a exclusivement appartenu à Gérard Leeu, riche imprimeur hollandais, établi d'abord à Gouda, puis à Anvers, et abondamment pourvu de larges gravures sur bois dont il remplissait ou ornait ses éditions, et qui les faisaient rechercher bien plus encore que le texte qui les accompagnait.

---

(1) Voyez la Bibliographie, n. 9. à 14.

Jusqu'à cette année 1484, Gérard Leeu n'avait imprimé qu'avec un gros caractère gothique tout à fait différent de ceux de Martens, et dans le genre du saint-augustin flamand tel qu'on l'employait naguère à Gand pour l'impression du catéchisme diocésain, et qu'on le voit encore maintenant dans des almanachs gantois. Plus tard le même imprimeur produisit plusieurs sortes de lettres gothiques, toutes différentes les unes des autres, mais parmi lesquelles nous remarquons un *petit-texte* ou corps 8, non moins semblable aux lettres de Martens que sa *philosophie*.

Par suite de ces données, nous pouvons présumer que Martens, qui avait déjà trouvé son profit à vendre son caractère *cicéro* à Jean de Westphalie, aura laissé reposer quelque temps ses lettres favorites pour des motifs que nous développerons ailleurs, et que dans l'entre-temps il aura fabriqué un caractère *philosophie* et un *petit-texte* pour l'usage de Gérard Leeu; mais qu'avant de lui faire la cession définitive du premier, il aura voulu l'essayer par l'impression d'un petit nombre de livres, et que par déférence pour son acquéreur il n'en aura signé qu'un seul, et seulement de la manière vague que nous avons indiquée au chapitre III, savoir : « la coupe » vénitienne de chaque lettre fait connaître l'imprimeur » du livre. »

Outre les éditions susdites, il en existe quelques-unes, partie anonymes, partie signées mais sans date, que Martens doit avoir publiées avec ses caractères favoris, c'est-à-dire avec son *petit-romain*, dans l'intervalle de 1484 à 1487. Telle est, au dire de M. De Gand, l'opinion d'Ermens et de plusieurs autres connaisseurs distingués à l'égard d'une seconde édition du livre de saint Augustin

que Martens avait imprimé pour la première fois à Alost en 1473, d'un traité sur la Passion de N. S., et d'un autre traité intitulé l'*Horloge de la sagesse éternelle* et signé d'Alost. Un discours de l'ambassadeur de Venise Hermolaüs, imprimé par Martens, porte des marques de l'an 1486.

Voilà donc absolument tout ce que nous pouvons avec quelque probabilité attribuer à cette longue lacune que présentent les éditions connues de notre imprimeur. A-t-il fabriqué encore d'autres sortes de lettres ? A-t-il édité d'autres livres ? S'est-il livré dans l'entre-temps à une étude plus approfondie des langues anciennes et des sciences ? Cette dernière conjecture est assez fondée, eu égard aux vastes connaissances dont il fit preuve pendant les trente dernières années de sa vie ; mais dans l'absence de documents il est impossible de rien affirmer à ce sujet.

CHAPITRE IX.

Des lacunes dans les éditions de Martens.

Outre la lacune de dix ans que nous venons de signaler dans les éditions de Martens, il s'en présente encore plusieurs autres, de deux, trois et quatre ans, entre les années 1487 et 1508. Pour rendre raison de ces différentes lacunes, et surtout de la première, on nous permettra d'extraire de la *Discussion du système de Lambinet*, que nous avons complétée naguère (1), quelques passages qui en grande partie nous appartiennent.

Après avoir dit que Lambinet (2), pour expliquer à l'avantage de son système comment Martens avait appris l'italien, le fait voyager pendant ces dix années en Hollande, en Allemagne, en France, en Italie, non seulement sans preuve, mais sans pouvoir assigner à ces voyages ni but ni utilité, nous continuons ainsi avec M. De Gand : « En effet, Martens, après avoir dès » l'année 1473 publié pendant quatre ans dans sa patrie » des éditions qui, au jugement de Lambinet lui-même, » n'étaient pas des coups d'essai mais des chefs-d'œuvre, » qu'avait-il besoin, lui, le premier maître du pays dans

(1) *Recherches* de 1845, troisième partie, page 196 et suiv.
(2) Edition de Bruxelles, p. 323.

» son art, d'aller ensuite visiter les ateliers de Gouda
» et d'Utrecht?... Qu'avait-il besoin de parcourir les pays
» étrangers, lui dont le seul émule dans sa patrie, Jean
» de Westphalie, n'a jamais produit de meilleurs carac-
» tères que ceux qu'ils avaient employés ensemble? Il n'a
» donc point dû voyager pour se perfectionner dans sa
» profession; et comme rien n'annonce qu'il ait jamais
» songé à la quitter, nous ne voyons point dans quel but
» il en aurait interrompu l'exercice pendant dix ans pour
» parcourir l'Europe en aventurier obscur et inconnu.

» Ensuite, s'il faut absolument que Lambinet fasse
» voyager Martens pour expliquer cette première lacune
» de ses éditions conservées, il faut aussi qu'il soit con-
» séquent avec lui-même, et qu'il mette notre impri-
» meur en route à toutes les autres lacunes qui s'y ren-
» contrent; savoir une seconde fois en 1490 pour trois
» ans, une troisième fois en 1494 pour deux ans, une
» quatrième fois en 1504 pour quatre ou cinq ans;
» tandis qu'il lui épargnerait tous ces voyages, en le
» croyant sur parole quand il nous dit qu'il a appris son
» art à Venise.

» Pour nous, qui n'avons point de système à bâtir
» comme Lambinet, nous nous expliquons cette grande
» lacune, et toutes les autres qui la suivent, de la ma-
» nière la plus simple. Trois siècles et demi se sont écou-
» lés depuis la glorieuse époque où notre Martens intro-
» duisit l'imprimerie dans son pays; et, dans ces pre-
» miers temps de la multiplication des livres, il est tout
» naturel qu'on songeât davantage à s'en servir qu'à les
» conserver. Qu'y a-t-il donc de si étonnant dans la perte
» du plus grand nombre des éditions de Martens? Nous
» disons *du plus grand nombre*, et nous en avons une

» preuve bien frappante, c'est que dans l'époque même, à
» laquelle Martens avait acquis une célébrité européenne,
» celle de son séjour définitif à Louvain, il y a des années
» dont il nous reste jusqu'à douze et quatorze éditions
» différentes, tandis qu'il en est d'autres, comme 1526,
» dont nous avons à peine conservé quelques pages d'im-
» pression. Dans une de ses lettres, écrite en 1518,
» Martens nous apprend lui-même qu'il était alors le seul
» imprimeur à Louvain ; la rapidité avec laquelle se suc-
» cédèrent ses éditions en 1520 et en 1523 nous démontre
» que ses ateliers occupaient un nombreux personnel ;
» et de ce que nous ne possédons que peu de chose de ce
» qu'il a produit pendant les deux années intermédiaires
» 1521 et 1522, nous conclurions qu'il a laissé chômer ses
» typographes pendant des mois entiers, apparemment
» pour voyager encore dans l'intervalle? Il n'y a que Lam-
» binet qui puisse admettre une pareille conséquence.
» La nôtre est que, quoique nous connaissions encore
» près de deux cents éditions de Martens, il en a proba-
» blement existé au moins deux ou trois fois autant que
» l'édacité du temps a fait disparaître pour toujours.

» Il n'y a donc rien d'étonnant dans les lacunes que
» laissent ces éditions, et qui certainement n'en étaient
» pas pour les contemporains de Martens : nous devons
» plutôt nous étonner d'en avoir pu conserver encore un
» si grand nombre, surtout des premières. En effet,
» quand on pense à l'insouciance de la plupart des hom-
» mes relativement à ces anciens monuments de la typo-
» graphie naissante ; quand on voit plusieurs des éditions
» qui nous sont parvenues, réduites à trois, à deux, et
» quelquefois à un seul exemplaire ; quand on réfléchit
» que de ces mêmes éditions de Martens, que les biblio-

» graphes belges et autres nous ont fait connaître, plu-
» sieurs se sont déjà éclipsées à jamais, et ne nous sont
» plus connues que par leur titre ; quand enfin l'on con-
» sidère que ce n'est que depuis environ un siècle que
» quelques hommes instruits ont commencé à recueillir
» ce que les ravages du temps avaient laissé subsister
» des productions du premier âge de l'imprimerie : ce
» qui étonne, ce n'est pas de trouver qu'un anneau de
» dix ans se soit détaché de la longue chaîne de cin-
» quante-sept années de productions typographiques;
» c'est plutôt de voir qu'il y ait encore moyen de réunir
» les débris de cette chaîne et de les conserver à la
» postérité. »

Lambinet ne se contente pas de ces explications de M. De Gand qu'il avait lues dans son manuscrit. Il demande d'où vient alors qu'il nous reste encore tant d'éditions de Jean de Westphalie, tandis qu'on ne possède plus qu'un bien petit nombre de volumes imprimés par Martens, pendant la vie de son collègue, c'est-à-dire au quinzième siècle. Voici comment nous avons résolu le problème posé par Lambinet.

D'abord nous lui faisons observer (1) qu'il exagère à plaisir le nombre des éditions conservées de Jean de Westphalie, et que, quand même nous ne pourrions donner aucune raison de l'infériorité de Martens en ce point, il n'en serait pas plus avancé vers son but de lui enlever la priorité de l'introduction de l'imprimerie en Belgique. Ensuite nous exposons trois circonstances qui expliquent fort bien comment il se fait que de nos

(1) *Recherches* de 1845, pag. 209.

jours une collection de Martens occupe dans une bibliothèque beaucoup moins de place qu'une collection de Jean de Westphalie.

1. Après la mort de Charles-le-Téméraire, arrivée le 6 janvier 1477, les troubles qui agitèrent incessamment les provinces belges, et surtout la Flandre, jusque vers la fin du quinzième siècle, n'étaient guère favorables au progrès de l'imprimerie. « Les Gantois, » dit un auteur, avaient repris toute leur audace; » Bruges, Mons, Anvers et Bruxelles étaient agitées » par des émeutes qui anéantissaient le pouvoir des » magistrats (1). » Il est donc possible qu'à cette époque, tandis que Jean de Westphalie faisait paisiblement rouler ses presses à Louvain, la seule ville peut-être que sa position, ses priviléges, ses études universitaires missent à l'abri des commotions politiques, celles de Martens, situées soit à Anvers, soit dans la partie la plus agitée de la Flandre, à Alost, se soient ressenties des malheureuses divisions qui déchiraient sa patrie.

2. Cependant quand même Martens, au milieu du

---

(1) Histoire de la Belgique par H. G. Moke, T. 2, p. 55.

Un autre écrivain dit : « A Anvers les troubles prirent un caractère plus » grave... On envahit la maison communale; les échevins, arrachés à leur » siége, furent traînés en prison... Les métiers se rassemblèrent en armes » sur les places publiques; les bannières des corporations ne cessèrent d'être » arborées aux fenêtres de l'hôtel de ville que lorsqu'une troupe de cavaliers » commandée par le seigneur de Perweis eut fait son entrée à Anvers. Ceci » se passait le 3 avril 1477, et la révolte avait commencé le 15 mars. Les » troupes ducales s'étaient à peine retirées, que le tumulte reprit avec une » nouvelle fureur. Les trésoriers concussionnaires furent livrés à la torture » et décapités bientôt sur l'ordre de quelques bourgeois constitués en con- » seil, etc. » Huydens, Histoire du marquisat d'Anvers, p. 157.

tumulte qui l'environnait, aurait continué l'exercice de sa profession aussi paisiblement que son collègue de Louvain, encore devrait-il lui être inférieur aujourd'hui sous le rapport des éditions conservées ; et en voici la raison. D'après ce qui nous reste de l'un et de l'autre, Jean de Westphalie imprimait à Louvain principalement des in-folio, destinés de leur nature à passer à la postérité : on les lisait, on les étudiait, mais on ne les transportait guère, et partant on ne les usait pas. Au bout de quelque temps, on les abandonnait pour d'autres plus modernes, et désormais ils ne servaient plus qu'à garnir les rayons des bibliothèques pour y être parfois consultés. Est-il étonnant dès lors qu'ils aient facilement résisté à l'injure du temps? Martens, au contraire, s'était proposé un tout autre but, celui de se rendre principalement utile à ses contemporains par l'impression de livres portatifs et d'un usage journalier, tels que les classiques et les livres de piété. En effet, la plupart de ses éditions, même au temps de sa plus grande prospérité, sont de petits in-4.° et in-8.° ressemblant aux in-8.° et aux in-18.° de nos jours; et il n'a que rarement dévié de cette règle qu'il s'était tracée lui-même, comme il nous l'apprend dans plusieurs de ses lettres : « Je sais, dit-il, que les gros volumes » coûtent cher, et qu'il n'est pas aisé de les porter avec » soi; je veux obvier à cet inconvénient. » Et ailleurs : « Je donne une édition compacte, afin que les étudiants » puissent la porter avec eux à la promenade, etc. » Et dans une troisième lettre il dit aux étudiants : « Vous » acheterez de préférence *mes* éditions, si, dans les » achats que vous faites, vous vous attachez plutôt au » mérite et à la correction des ouvrages, qu'à la gran-

» deur des volumes (1). » Or il est inutile de faire observer à nos lecteurs que les exemplaires d'un grand nombre d'éditions de pareils livres peuvent avoir été usés et détruits jusqu'au dernier, même du vivant de l'imprimeur, tandis que les in-folio de son collègue restaient encore intacts sur les pupîtres des étudiants ou dans les bibliothèques des érudits. L'ouvrage in-folio d'Adrien VI, publié deux fois par Martens, est aujourd'hui de toutes ses éditions la plus commune, celle dont on rencontre le plus d'exemplaires et au plus bas prix; au contraire, de toutes ses éditions en flamand, qui, surtout pendant son séjour à Anvers, doivent avoir été très-nombreuses, nous n'avons conservé qu'un exemplaire unique d'un seul opuscule de dix feuillets (2).

Ajoutons à ces réflexions qu'à l'époque où nous publiâmes les Recherches de De Gand, l'an 1845, on ignorait que Martens eût imprimé une seule ligne en langue française. Maintenant non seulement nous avons découvert que le fameux sermon français débité à Bruges par Olivier Maillard en 1500 et publié sans date et sans signature, est indubitablement sorti des presses de Martens, mais nous avons acquis la certitude que l'un des plus précieux incunables français de la bibliothèque de Sainte-Geneviève à Paris, volume in-4.° de 216 feuillets, est encore l'œuvre de notre typographe (3). A la même année 1845, les bibliographes ne connaissaient qu'un seul *Bréviaire* imprimé par Mar-

(1) Voyez les épîtres de Martens au chapitre XVI.

(2) Voyez la Bibliographie, n° 32.

(3) Voyez l'article *Maillard* au Dictionnaire de Feller, et la Bibliographie, n° 37 et 52.

tens, celui du diocèse de Salisbury en Angleterre, daté de Louvain 1499; encore ne le connaissaient-ils que de nom, et seulement parce que les Pères Bollandistes l'avaient possédé et employé depuis le commencement de leur vaste entreprise (1). Aujourd'hui, par un heureux hasard, nous savons que Martens a aussi imprimé le Bréviaire du diocèse de Liége en 1498, et celui de l'ordre des Prémontrés en 1488, et que ce dernier existe encore dans un couvent de cet ordre. Or n'est-il pas infiniment probable que ces trois Bréviaires sont loin d'être les seuls, ni même les premiers que Martens ait publiés, dans un temps où tant de couvents de différents ordres et tant de diocèses devaient désirer de posséder le leur? Et n'est-il pas également probable que beaucoup de Bréviaires édités par Martens avaient déjà disparu avant le XVIIe siècle et resteront à jamais inconnus, puisque, des trois que nous avons découverts, les Bollandistes, pour qui l'édition originale d'un Bréviaire était le plus précieux de tous les livres, n'en avaient possédé qu'un seul? L'auteur de la *Description d'Alost*, que nous avons citée au chapitre II, dit à propos de la pierre sépulcrale de Martens, qu'il se rappelle avoir vu différents Bréviaires ou livres d'Heures imprimés par lui à Alost : or celui des Prémontrés est le seul connu qui soit signé de cette ville (2).

---

(1) *Acta Sanctorum, tomo 1 Januarii, fol.* liv, *col.* 1. *et passim in vitis SS. Angliæ.*

(2) *In cœnobio Guillelmitarum monumentum et sepulchrum conspicitur Theodorici Martini... cujus... memini me aliquando vidisse tam Breviaria sive Horas Canonicas, quam alios libros Alosti impressos.* Descriptio Alostana, fol. 120 verso.

3. Une troisième circonstance, qui doit nous avoir privés d'un bien grand nombre d'éditions de notre imprimeur, c'est la prise d'Alost par les Réformés en 1582. Il est constant que dans ses vieux jours Martens se retira avec son atelier, ses presses, ses caractères, le dépôt de ses éditions, sa bibliothèque, enfin avec tout ce qu'il possédait, au couvent des Guillelmites de sa ville natale; et qu'à sa mort il leur légua tous ses biens. Ces religieux instruits auront conservé au moins un exemplaire de chacune des éditions de leur bienfaiteur; il est même à présumer que le matériel de son atelier subsistait encore au couvent, lorsque la quarante-huitième année après son décès le monastère fut saccagé, le quartier de Martens fut détruit de fond en comble, et les livres et manuscrits de la bibliothèque, amoncelés sur la place publique, devinrent la proie des flammes aux cris de joie des Réformés, comme nous le dirons ailleurs avec plus de détails.

« Ainsi, disions-nous en terminant cette discussion » en 1845, les troubles de la Flandre à la fin du quin- » zième siècle, le genre d'impressions auquel s'était atta- » ché Martens, la perte totale de sa belle bibliothèque, » tout concourt à expliquer les nombreuses lacunes » qu'offrent aujourd'hui ses éditions. »

Les nouvelles études et recherches auxquelles nous nous sommes livré depuis six ans nous ont conduit à n'admettre qu'avec restriction la conséquence que nous tirions alors de ces trois circonstances. Elles démontrent sans doute que beaucoup d'éditions de Martens demeureront à jamais inconnues; mais elles ne nous assurent pas au même point que Martens ait imprimé sans interruption pendant le dernier quart du quinzième siècle.

Nous avons déjà vu au chapitre VIII qu'il doit avoir employé une partie de la première lacune à la fabrication de nouvelles sortes de lettres ; nous examinerons dans les chapitres suivants quel est l'emploi le plus probable qu'on puisse assigner aux autres lacunes.

Cependant pour terminer nos remarques sur ces lacunes, voici encore quatre faits certains qui peuvent servir à les expliquer.

a) Un tableau d'évaluations de monnaies de dix feuillets, imprimé en flamand vers la fin du quinzième siècle et signé du nom de Martens, nous présente deux sortes de caractères gothiques, dont le plus petit ne se rencontre dans aucune autre édition connue, et le plus grand a servi vers l'an 1504 à l'impression en français du volume de 216 feuillets que nous avons récemment découvert, et ne parait ni avant ni après cette époque que dans quelques titres et passages saillants d'éditions latines imprimées avec des caractères différents. N'est-il pas à croire que Martens aura fait un bien plus fréquent usage de ces deux sortes de gothiques, mais dans des éditions qui ne nous ont pas été conservées?

b) Martens, comme tous ses contemporains, doit avoir fréquemment imprimé dans les langues vulgaires de son pays, dont l'une était celle de la Cour de Bourgogne et de la noblesse, l'autre la langue du peuple. Ceci doit être surtout vrai pour tout le temps qu'il résida à Anvers, jusqu'à l'époque où il mit son imprimerie au service de l'université de Louvain (1512). Or tout ce qui nous reste de lui en ce genre se borne à l'édition française et aux dix feuillets flamands que nous venons de citer. Il faut donc encore une fois qu'un

grand nombre d'éditions de Martens soient encore à découvrir ou soient perdues pour toujours.

c) Une gravure qui parait toute neuve en 1502, et que nous décrivons au numéro 46 de notre Bibliographie, reparait tout usée dans une seconde édition du même ouvrage datée de 1509, quoique nous ne connaissions dans l'intervalle qu'un seul volume où elle figure.

d) Une marque d'imprimeur, que Martens fit faire exprès avec son monogramme pour l'appliquer à ses éditions en petit format, et que nous décrivons au chapitre XII, ne se trouve que sur un seul volume, daté de l'an 1508, précisément au bout d'une lacune de quatre ans; et à l'examiner de près, on voit que ce n'est pas la première fois que l'imprimeur en fait usage. Dans ce même volume, nous rencontrons pour la première fois un caractère gothique *gaillarde* qui évidemment avait déjà été employé à l'impression de plus d'un livre. Ce dernier fait constate, comme les précédents, des pertes, probablement irréparables, qui, si elles n'expliquent pas positivement l'emploi des lacunes, démontrent du moins qu'elles n'ont pas été passées à ne rien produire.

CHAPITRE X.

Retour à Alost, mariage.

Le 6 février 1487 Martens habitait de nouveau sa ville natale, qu'il avait quittée plus de dix ans auparavant. Il nous apprend par ses souscriptions de cette année et des trois années suivantes qu'il y demeura au moins quatre ans.

Mais quelle année est-il revenu à Alost ? Pour quelles raisons a-t-il quitté Anvers ? Le lecteur nous permettra de lui communiquer à ce sujet nos conjectures, fondées, ici comme ailleurs, sur ses éditions et sur les événements contemporains.

Nous avons vu aux chapitres V et VII, qu'après que l'épuisement de ses finances eut forcé Martens d'aliéner son premier caractère *cicéro*, il fabriqua et produisit pour la première fois à Anvers en 1476 trois nouvelles sortes de lettres, avec lesquelles il comptait assurément rétablir ses affaires. Malheureusement à peine eut-il commencé à s'en servir, que la défaite et la mort prématurée de Charles-le-Téméraire vint répandre dans nos contrées la consternation d'abord, et bientôt après le tumulte des soulèvements populaires. N'est-il pas probable que dans ces temps d'agitation l'un des premiers soins de Martens aura été de mettre en lieu de sûreté

ces lettres favorites qu'il espérait bien employer toute sa vie ? La suite de ses éditions confirme notre conjecture : après un intervalle d'environ dix ans, ce sont ces mêmes caractères, presque aussi neufs que s'ils n'avaient encore jamais servi, que nous le voyons reproduire, soit dans les volumes sans date que les bibliographes rapportent aux dernières années de cet intervalle, soit dans ceux qu'il a datées d'Alost entre les années 1487 et 1490.

Nous présumons donc qu'à la vue des troubles qui agitaient Anvers en 1477, Martens que le souvenir de ses pertes récentes rendait prévoyant pour l'avenir, Martens qui ne voulait plus s'exposer à devoir aliéner les précieux fruits de son industrie, et qui peut-être n'avait encore transporté qu'une partie de ses caractères au nouvel atelier qu'il venait d'ouvrir, les aura immédiatement emballés, et sera revenu à Alost les mettre en dépôt dans la maison paternelle, en attendant que le retour de la paix lui permît de les utiliser avec un bénéfice certain. Dans l'entre-temps, jeune et actif comme il l'était, il eut bientôt trouvé à Anvers une occupation lucrative : il y fabriqua le caractère *philosophie* qu'il vendit ensuite à Gérard Leeu, et employa une partie de son temps à imprimer avec ce caractère plusieurs volumes, soit aux frais du même imprimeur, soit pour compte de quelque libraire d'Anvers ; car l'histoire de la bibliographie nous apprend que dès cette époque des magasins de librairie s'étaient ouverts dans nos grandes villes.

Le retour de Martens à Alost ne peut guère être reculé au delà de l'an 1485, époque à laquelle les Flamands reconnurent enfin Maximilien d'Autriche en

qualité de tuteur de leur jeune comte Philippe-le-Beau, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne. Cette reconnaissance rendit la paix à la Flandre, et Martens en profita tout aussitôt pour mettre en œuvre ses caractères qu'il n'avait laissé reposer que trop longtemps au gré de ses désirs. Il aurait pu les transporter une seconde fois à Anvers ; mais nous trouvons le motif qui l'en détourna dans les succès récents de son collègue Gérard Leeu. Cet imprimeur, arrivé depuis peu de Gouda avec le dépôt de ses éditions illustrées de larges gravures sur bois, trouva dans un prompt débit de ces marchandises le moyen d'éditer à Anvers dans l'espace des cinq années que Martens passa à Alost, de 1486 à 1492, plus de cinquante nouveaux volumes connus. Il ne restait donc à Martens d'autre parti à prendre que celui d'utiliser ses caractères dans sa ville natale où ils se trouvaient, et d'attendre, pour retourner à Anvers, que Gérard Leeu se retirât du commerce, ou que lui-même se fût créé des ressources suffisantes pour établir une concurrence.

Ce furent encore, comme en 1473, les couvents de la ville et du pays d'Alost, qui alimentèrent alors sa presse et encouragèrent ses efforts. En effet, les éditions sans date imprimées vers ce temps, aussi bien que les trois volumes qui nous restent de l'an 1487, ne renferment guère que des traités ascétiques ou théologiques à l'usage de religieux. Toutes ces publications réunies forment un total d'environ mille pages in-4.°

L'année suivante, 1488, Martens publia une édition qui, selon toutes les apparences, est originale ou imprimée sur copie manuscrite. C'est le Bréviaire à l'usage de l'Ordre des Prémontrés, volume in-8.° de 888 pages,

et l'un des plus anciens Bréviaires que l'on connaisse. L'existence de ce précieux volume a été ignorée de tous les bibliographes. Il y a peu d'années le Révérend D. Jooris, religieux du couvent des Prémontrés d'Averboden, près de Diest, le découvrit par hasard tout décousu parmi un tas de papiers de rebut qu'il allait jeter au feu. Parvenu heureusement à en réunir tous les feuillets, il eut l'obligeance de nous le communiquer, et notre Bibliographie en contient une description détaillée.

Enfin en 1490 Martens publia le dernier ouvrage conservé qui porte la signature d'Alost. C'est la théologie morale du bienheureux Ange de Clavasio, général des Frères Mineurs Observantins, magnifique volume in-folio de 668 pages, d'une netteté d'impression surprenante. Cette édition l'emporte de loin sur une autre du même ouvrage, imprimée deux ans après à Nuremberg chez Antoine Koberger, l'un des plus célèbres imprimeurs de l'Allemagne au XV.e siècle. Toutes deux se trouvent aujourd'hui à Alost, celle de Martens chez M. Josse de Troch, l'autre au collége.

L'intervalle entre les années 1490 et 1493 présente dans la vie de Martens une seconde lacune, au bout de laquelle nous le trouvons de nouveau établi à Anvers. Nous croyons que c'est dans cet intervalle qu'il faut placer son mariage, au sujet duquel nous n'avons pu découvrir que les faits suivants.

a) Une tradition constante, conservée parmi les Alostois, assure qu'il épousa une jeune sœur de son concitoyen Barthélemi Coecke, fondeur de cloches, qui avant l'an 1467 plaça dans le clocher de la maison de

ville d'Alost le plus ancien carillon qu'ait possédé la Belgique (1).

b) Dans une épître que Martens place à la fin d'un traité d'Erasme (2), il nous apprend qu'en 1518 il vivait encore en famille.

c) Son épitaphe, composée par Erasme, dit expressément qu'il survécut à sa femme, à ses enfants ou à son enfant, et à ses frères.

d) Deux éditions sorties de ses presses en 1524, l'une au mois d'août, l'autre sans indication de mois, sont signées, non de Thierry, mais de *Pierre Martens d'Alost*. Il nous semble que ce Pierre n'a pu être que son fils, à qui son âge avancé l'aura déterminé à céder son établissement d'imprimerie; et que la mort le lui aura enlevé la même année, puisque dès le mois de décembre suivant nous voyons reparaître le prénom Thierry. Si notre conjecture est vraie, elle confirme la tradition qui lui fait épouser une Alostoise, et le mariage a dû avoir lieu au moins un an avant son départ définitif pour Anvers, puisque ce fils se désigne comme Alostois ou natif d'Alost.

En 1493 Gérard Leeu avait tellement ralenti ses opérations à Anvers, qu'il s'y trouvait place pour un concurrent. Martens profita de la circonstance, et y transporta une seconde fois son atelier. A en juger par ce qui nous reste de ses travaux, il eut encore à essuyer bien des traverses avant de parvenir à l'état de prospé-

---

(1) Voyez la Description de la ville et du comté d'Alost par F. J. De Smet, Alost, Spitaels-Schuermans 1852, p. 38.

(2) Voyez les épîtres de Martens au chapitre XVI.

rité de ses anciens concurrents Jean de Westphalie et Gérard Leeu, si toutefois l'esprit de dévouement et de sacrifice qui l'animait lui permit d'y arriver jamais. En effet, l'an 1518, à l'époque la plus florissante de sa carrière, il dit dans une épître dédicatoire aux élèves de l'université de Louvain, qu'il a bien de la peine à gagner de quoi entretenir convenablement sa famille ; et la même année Erasme écrit de Louvain à un ami de Bâle, que Thierry d'Alost suffirait seul à lui assurer une existence honnête, si ses ressources égalaient son dévouement. Nous donnerons plus loin la traduction de ces deux épîtres.

CHAPITRE XI.

D'Anvers à Louvain.

Les premières années du second séjour de Martens à Anvers nous présentent fort peu de détails sur sa vie et ses actions. Il y débuta par la publication d'une grammaire latine et d'un vocabulaire latin-flamand à l'usage des écoliers; ce qui prouve que dès lors il commença à s'intéresser d'une manière toute particulière à l'instruction de la jeunesse, et que peut-être l'impression de plusieurs autres livres classiques qui ne nous sont point parvenus aura comblé les lacunes que présentent ses éditions de cette époque. La petite brochure flamande sur la valeur des monnaies, qu'il édita vers la fin du quinzième siècle, nous apprend que son imprimerie dans cette ville était située au Rempart des tailleurs de pierre (1).

Le vocabulaire latin-flamand que nous venons de mentionner avait été édité pour la première fois par Gérard Leeu en 1484, sous le titre de *Gemmula* ou petite perle. Mathias Goes en avait donné une seconde édition, revue et corrigée, Anvers 1487. Martens intitula la sienne *Gemma* ou perle, et mit en tête l'avis suivant qui prouve

---

(1) *'t hantwerpen op die Steenhouwers Veste bij mi dirck martens van aelst.* Bibliographie, n° 32.

qu'il l'avait revue et corrigée lui-même : « Examinant » naguère le vocabulaire qu'on appelle *Gemmula*, j'ai » trouvé vrai ce que j'avais souvent entendu dire, qu'il » était utile aux commençants, mais qu'il serait d'une » utilité bien plus grande, s'il était plus soigneusement » corrigé et augmenté. Il y manque beaucoup de mots » qu'on doit connaître, et la plupart de ceux qu'on y » trouve sont mal interpretés ou fautivement écrits : » tout homme lettré peut facilement s'en convaincre. » C'est pourquoi, à la demande d'un grand nombre de » personnes, et en vue du bien public, nous avons » entrepris cette laborieuse besogne, et, en relisant at- » tentivement et mot à mot tout l'ouvrage, nous avons » effacé ce qui ne valait rien, corrigé les fautes, et » ajouté beaucoup d'expressions tirées des meilleurs » auteurs.... A la fin nous avons encore ajouté un vo- » cabulaire des principaux noms propres d'hommes illus- » tres, de villes, de provinces, de montagnes, de » fleuves, qu'on rencontre chez les poètes et les histo- » riens.... Donc puisque ce livre est augmenté de plus » de deux mille mots choisis, il nous parait que son » titre doit également être augmenté, et qu'on ne doit » plus l'intituler *Gemmula*, mais *Gemma*. » Bien que Martens n'ait pas signé cet avis préliminaire, sa souscription ne laisse point douter qu'il n'en soit l'auteur. « Ici, dit-il, se termine le vocabulaire avec son sup- » plément, soigneusement corrigé, attentivement revu » tout entier de mot à mot, et imprimé à Anvers, par » moi Thierry Martens (1). » Il est à croire que Mar-

(1) C'est le sens des phrases latines séparées par des points. Voyez la Bibliographie, n.° 29.

tens donna dans la suite encore plusieurs éditions de ce vocabulaire, dont l'usage devait être très-commun ; mais nous n'avons conservé que celle de 1494, et une autre en caractère *gaillarde*, datée d'Anvers 1511, dans la souscription de laquelle on remarque ces mots : « de » nouveau corrigée, avec beaucoup de termes ajoutés. »

Dans plusieurs des éditions de Martens, imprimées à Anvers vers la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, on remarque une gravure qui représente la porte du château d'Anvers. Cette gravure est identiquement la même qui figure dans les éditions antérieures de Gérard Leeu, neuve dans les plus anciennes éditions de Leeu, déjà usée quand elle parait pour la première fois dans celles de Martens. Ne pourrait-on pas conclure de ce fait, que l'atelier de Gérard Leeu, après sa retraite ou sa mort, passa, au moins en partie, entre les mains de Martens, et que celui-ci employa le matériel des caractères, dont il ne voulut plus se servir, à la fonte des lettres rondes qu'on le voit produire à Louvain peu de temps après? Ce qui est certain, c'est que la gravure figurant dans une édition postérieure à l'an 1496 est la marque distinctive d'une édition de Martens ; car lui seul l'a employée de 1496 à 1512.

Nous avons vu au chapitre V, qu'en 1474, lorsque Martens céda son premier caractère *cicéro* à Jean de Westphalie, les deux collègues se séparèrent pour s'établir, l'un à Anvers, l'autre à Louvain. Il était assez naturel que, dans le contrat qu'ils passèrent alors, ils stipulassent que dans aucun cas ils ne viendraient faire concurrence l'un à l'autre. Le jeune Martens, ignorant les avantages supérieurs de la ville universitaire, dût

accepter cette clause sans difficulté, d'autant plus que son rusé confrère pouvait aisément lui faire envisager le séjour de la ville commerçante d'Anvers comme aussi favorable à son entreprise que celui de Louvain. Quoiqu'il en soit, Martens, bien que trompé dans son attente, fut constamment fidèle à ses engagements : il se tint éloigné de Louvain tant que vécut son collègue ; mais à peine eut-il appris son décès, qu'il s'y rendit, dans le dessein, non de quitter brusquement Anvers, mais de profiter à son tour des ressources qu'offrait l'université à l'imprimeur, et d'essayer s'il ne pourrait pas à la fois diriger les deux établissements.

Nous ignorons jusqu'à quel point il y réussit ; car après quelques rares éditions datées de Louvain entre les années 1497 et 1502, toutes celles qui suivent jusqu'en 1512 portent de nouveau la signature d'Anvers, et ces éditions sont le seul document conservé de cette période de sa carrière.

Lambinet (1) énumère environ quarante éditions anonymes et sans date, imprimées avec le caractère gothique *cicéro* de Jean de Westphalie, qui « auront été » faites, dit-il, du vivant de Jean de Westphalie par » ses associés, ou après sa mort par ses héritiers. » Ce maître imprimeur a eu à Louvain des compagnons typographes, *sodales* (2); mais nous n'avons trouvé nulle part l'ombre d'une preuve qu'il ait eu des associés quelconques, encore moins qu'il en ait eu qui l'empêchassent

(1) Edition de Bruxelles, p. 255 et suiv.

(2) *Impressum Louanii per me Johannem de Westfalia meosque sodales.* 1484. Lambinet, p. 238. C'est la seule souscription connue qui fasse mention de ces ouvriers compagnons.

de signer des éditions faites en société : bien au contraire nous l'avons vu faire mettre son propre nom au bas d'une édition imprimée par Martens à Alost en 1474. Il reste donc à supposer, selon Lambinet, que ces éditions « auront été faites après sa mort par ses héritiers. » Nous en avons rencontré plusieurs dans différentes bibliothèques : l'état usé des lettres rend très-vraisemblable la supposition qu'elles sont postérieures au décès de Jean de Westphalie ; mais nous en déduirons la conséquence qu'elles sont probablement l'œuvre de Martens à Louvain vers la fin du quinzième siècle.

En effet, l'arrivée de Martens à Louvain aussitôt après la mort de son collègue, et l'absence simultanée de tout autre maître imprimeur connu dans cette ville, donnent lieu de croire qu'il y aura fait l'acquisition de l'atelier de Jean de Westphalie, comme il avait acquis à Anvers une partie de celui de Gérard Leeu. Dans cette hypothèse, les éditions anonymes des prétendus héritiers de son prédécesseur sont les siennes ; et il est tout naturel qu'il n'en ait voulu signer aucune, travaillant avec un vieux caractère qu'il avait jadis créé neuf, et qu'il destinait peu à peu à la fonte des nouvelles lettres rondes, gothiques et grecques, qu'il se préparait à produire. Cependant comme nous n'avons à cet égard aucune espèce de certitude, nous ne les compterons pas dans notre Bibliographie parmi les éditions attribuées à Martens.

Les titres et les souscriptions des éditions de Martens, datées de Louvain 1512 et années suivantes, énoncent qu'il y demeurait *vis-à-vis de l'école de droit civil*, et que dans sa demeure se trouvait en même temps son atelier d'imprimerie et un magasin de librairie où il vendait en détail. Voici le texte de l'une de ces sous-

criptions : « Fin du Commentaire de Richard de Saint-
» Victor sur l'Apocalypse, que Thierry Martens d'Alost
» a imprimé à Louvain dans son atelier situé vis-à-vis
» de l'école de droit civil. » Et au bas du titre du même livre on lit : « Avec approbation et privilége. Exposé
» en vente à Louvain vis-à-vis de l'école de droit civil,
» dans la maison de Thierry Martens d'Alost (1). » Cette maison fut-elle sa demeure dès sa première arrivée à Louvain en 1497? Rien n'empêche de le supposer, mais aucun document connu ne l'affirme.

Un autre fait qui se rapporte à l'époque du premier séjour de Martens à Louvain, c'est qu'en 1501 nous l'y voyons prendre le titre de *Magister impressoriæ artis* ou de *maître imprimeur*, titre que Jean de Westphalie avait obtenu avant lui, et qu'il n'était pas permis de s'attribuer dans la ville universitaire sans autorisation. Gilles Van der Heerstraeten, qui imprimait à Louvain en 1486, s'étant approprié ce titre dans un commentaire de théologie du docteur Jean de Beets, religieux Carme, fut incontinent obligé de l'effacer à la plume dans les premiers exemplaires qu'il venait de tirer, et de le supprimer dans ceux dont il n'avait pas encore fait le tirage (2).

C'est peut-être pour obtenir le titre de maître imprimeur, que Martens, à peine arrivé à Louvain, adopta les lettres *rondes* ou *romaines*, spécialement pour l'impression des classiques latins. Il commença par en fabriquer

---

(1) Voyez la Bibliographie, n. 70.

(2) M. Fr. Vergauwen de Gand possède deux exemplaires de cette édition : dans l'un les mots *artis impressoriæ magistrum* sont effacés à la plume, dans l'autre ils sont supprimés.

des deux mêmes dimensions que celles du genre gothique qu'il avait abandonnées autrefois à Jean de Westphalie, savoir le *gros-texte* ou corps 15, et le *cicéro* ou corps 12 (1). La coupe qu'il donna à ces lettres est calquée sur celle de ses premiers essais gothiques, semblable à celle que Josse Badius d'Assche introduisait à Paris vers la même époque, mais tout à fait différente de la coupe maigre des premières lettres rondes de fabrique italienne, telle que nous la voyons dans le seul caractère rond qu'ait possédé Jean de Westphalie. Cette coupe prévalut dès lors partout, et fut généralement en usage dans toute l'Europe pendant près de trois siècles.

Enfin c'est aussi à dater du commencement du seizième siècle que nous voyons Martens nommer dans ses souscriptions les savants de l'université qui le secondent dans ses publications en corrigeant ses manuscrits et ses épreuves. Ainsi il cite comme ses correcteurs, en 1501 le canoniste Jean de Luxembourg, et bientôt après le célèbre Erasme; en 1510 le savant greffier d'Anvers Pierre Gilles; en 1512 les professeurs de Louvain Martin Dorp, Nicolas de Bois-le-Duc et Pierre Barbier d'Arras; en 1515 Gérard de Nimègue et Adrien Barland; l'année suivante le professeur de grec Rudger Rescius; et successivement plusieurs autres érudits que nous aurons occasion de mentionner ailleurs.

De ces différents faits nous croyons pouvoir conclure que Martens en se rendant à Louvain immédiatement

---

(1) Ces deux chiffres expriment exactement la force de corps des deux caractères, en prenant pour terme de comparaison ceux de la fonderie M. J. Vanderborght à Bruxelles.

après la mort de Jean de Westphalie, c'est-à-dire en 1497, a eu en vue, d'abord d'acquérir de l'atelier usé de son ancien collègue tout ce qu'il y trouverait à sa convenance, ensuite de s'y faire donner le titre de *maître imprimeur* auquel il avait au moins le même droit que son devancier, puis d'y monter un magasin de librairie où se débiteraient les éditions qu'il continuerait d'imprimer à Anvers ; enfin de s'y lier avec les savants et les professeurs de l'université de Louvain, et par le moyen de ces liaisons d'augmenter sa clientèle et de faire prospérer son établissement.

Toutefois il ne parvint que lentement à son but. Outre les éditions qu'il peut avoir imprimées à Louvain sans les signer, en se servant du vieux caractère gothique *cicéro* de Jean de Westphalie, il data de cette ville quelques opuscules imprimés avec son caractère gothique *saint-augustin*, et d'autres où paraissent pour la première fois ses deux nouvelles sortes de lettres rondes ou romaines. Il s'occupa en même temps de la formation de son premier alphabet grec, dont ces opuscules présentent des échantillons. Mais à peine eut-il donné aux docteurs de l'université ces preuves de son mérite, et obtenu la faculté de s'intituler *maître*, qu'il retourna à son atelier d'Anvers. C'est de là du moins que sont datées toutes ses éditions signées depuis l'an 1502 jusqu'au mois de janvier 1512.

Bien que dans cet espace de dix ans il se présente une nouvelle lacune, de 1504 à 1508, cependant les titres de ses productions conservées attestent que, s'il luttait encore contre la mauvaise fortune, du moins il ne succombait plus dans la lutte ; car nous y rencontrons plusieurs œuvres d'Erasme dont la réputation était euro-

péenne, des opuscules des célèbres latinistes Pic de la Mirandole, Ange Politiani, Rodolphe Agricola, et d'autres ouvrages semblables, qui attestent que son imprimerie était devenue classique, et qu'il ne lui fallait plus qu'un établissement définitif à Louvain pour assurer à jamais son avenir industriel. Il y parvint enfin, et nous trouvons la date certaine de cet établissement dans l'édition originale qu'il publia du Commentaire d'Hugues de Saint-Victor sur les épîtres de saint Paul, imprimé « à Louvain dans la maison de Thierry Martens d'Alost » le 19 décembre de l'an 1512, sous le règne de Ma- » ximilien empereur élu des Romains toujours Auguste. »

CHAPITRE XII.

Atelier de Louvain.

Il y avait tout juste quarante ans que Martens exerçait la profession d'imprimeur, lorsqu'en l'année 1512 il établit à Louvain son atelier et sa demeure permanente. A dater de ce moment, nous pouvons croire qu'il toucha enfin au terme de ses longues épreuves, et que, s'il dût encore se livrer à de rudes travaux, il trouva du moins dans ses succès toujours croissants une juste compensation de ses peines.

C'est donc ici le lieu de jeter un coup d'œil rétrospectif sur ces quarante années de sa laborieuse carrière. Introducteur de l'art typographique dans sa patrie, à peine a-t-il doté sa ville natale de la première presse belge, qu'un étranger, un allemand, vient lui enlever les fruits de son industrie, et les recueillir pour lui-même, presque sous les yeux de notre concitoyen, pendant un long espace de vingt-trois années consécutives. Ce premier désappointement ne décourage point Martens. Animé de cette vigueur que donne la jeunesse unie à un caractère tenace et persévérant, il tente immédiatement un second essai à Anvers; mais au bout de deux ou trois ans, il se voit de nouveau supplanté par un riche hollandais, et réduit à travailler pour celui

dont il aurait dû être le maître. Sa ville natale le rappelle ; mais il n'y trouve ni les richesses de la ville commerçante, ni les avides lecteurs de la cité universitaire ; il se traîne péniblement faute de débouchés qui le fassent rentrer dans ses avances. Enfin débarrassé de son rival d'Anvers, il y tente de nouveau la fortune ; mais dans l'intervalle les imprimeries et les librairies s'étaient multipliées, les livres n'étaient plus rares ; et si l'imprimeur fortuné pouvait maintenir sa position sociale, celui qui n'avait que des ressources restreintes ne pouvait guère lutter avec avantage. Voilà, ce nous semble, le passé de Martens jusqu'à la fin du quinzième siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où il put enfin s'aboucher avec les savants de Louvain ; encore n'est-ce qu'insensiblement, et après douze ans de nouveaux efforts, qu'il s'élève à la position que nous le voyons prendre vers la fin de l'an 1512.

Venons maintenant aux particularités, relatives à ce nouvel atelier, que nous rencontrons dans les éditions de notre imprimeur. Nous ne traiterons ici que de ses impressions en général, et en particulier de ses livres latins, réservant pour un autre chapitre ses éditions en grec et en hébreu.

D'abord c'est à dater de cette époque (1515) que Martens adopta une gravure destinée à marquer, soit au bas du titre, soit à la dernière page, tou.es les éditions qu'il imprimerait, afin qu'à la simple vue on pût les distinguer de celles des autres imprimeurs.

Déjà depuis environ vingt ans il possédait la gravure sur bois représentant la porte du château d'Anvers, qu'il avait acquise dans la succession de Gérard Leeu, et il s'en servait pour marquer la page blanche qui se ren-

Tractatus duodecim Petri Hispani.

Lith. de Vlandenbosche à Gand.

contrait parfois à la fin de ses éditions imprimées dans cette ville. Nous la trouvons pour la dernière fois au bas de l'*Eloge de la Folie* par Erasme, daté de janvier 1512; c'est la dernière édition que Martens publia à Anvers.

En 1508 nous rencontrons une autre marque, qu'il plaça à la fin d'un livre intitulé *Le jardin des fleurs de la bienheureuse Vierge Marie*, petit format in-8.° C'est une gravure composée de deux compartiments carrés : le premier, à la gauche du lecteur, contient un monceau de livres, les uns ouverts, les autres fermés; le second renferme un écusson incliné vers la droite, suspendu à un portail et reposant sur un plan en marquetterie. L'intérieur de l'écusson est rempli de haut en bas par un cercle, surmonté d'une triple croix dont le pied descend jusqu'au centre du cercle et repose sur un diamètre horizontal. Au haut du diamètre on voit les lettres T M, au bas une étoile. Il n'est pas probable que Martens n'ait employé qu'une seule fois cette belle gravure : cependant nous ne connaissons de lui qu'un seul livre qui la renferme. Cette remarque ne servirait-elle pas à constater la perte d'un bon nombre d'éditions publiées jusqu'à l'an 1515, et surtout pendant la lacune de 1504 à 1508 que nous avons signalée aux chapitres IX et XI ?

Au commencement de l'an 1515 parait pour la première fois dans les éditions conservées de Martens un écusson suspendu à un arbre, et soutenu aux deux côtés par deux lions, en haut par des bandelettes : il porte dans un rond, surmonté d'une triple croix, les lettres initiales T. M. avec une étoile au-dessus, et au bas la légende THEODRIꝝ MARTINI. Les bords de la gravure sont ornés des deux côtés d'une vigne en grappes.

Martens mit cette marque de son imprimerie dans la plupart de ses éditions pendant près de trois ans : nous en comptons dix-huit connues où elle figure.

Vers la fin de l'an 1517, Martens abandonna son écusson pour y substituer la double ancre, qu'il conserva pendant les douze dernières années de sa carrière ; en voici la description. La double ancre remplit de haut en bas tout un cadre en rectangle : elle est suspendue par un câble au bord supérieur, et descend jusqu'au bord inférieur ; vers le milieu du cadre on lit, en deux lignes de lettres majuscules entrecoupées par l'ancre, les mots : THEODO. || MARTIN., et EXCV || DEBAT., c'est-à-dire : *Thierry Martens imprima*. A l'extérieur quatre inscriptions entourent les bords du cadre : au haut sont les mots *l'ancre sacrée* en majuscules grecques, au bas les mêmes mots en latin ; aux deux côtés les deux vers latins hendécasyllabes suivants, le premier à la droite du lecteur, le second à la gauche, excepté dans quelques éditions où ils se trouvent en sens inverse :

Semper sit tibi nixa mens honesto.
Sacra hæc Ancora non fefellit unquam.

C'est-à-dire :

« Que ton âme toujours sur la vertu s'appuie :
» A cette ancre amarré jamais on ne dévie. »

Plus bas on lit encore un distique latin :

Ne tempestatum vis auferat, Ancora sacra
Quo mentem figas, est iacienda tibi.

C'est-à-dire :

Ἡ ΙΕΡΑ ΑΓΚΥΡΑ

Semper ſit tibi nixa mens honeſto.

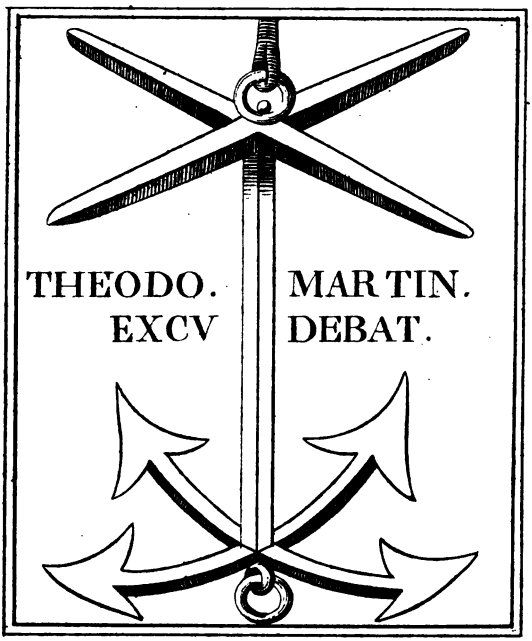

Sacra hæc Ancora non feſellit vnq̃

Sacra Ancora.

Ne tempeſtatum vis auferat, Ancora ſacra
Quo mentem figas, eſt iacienda tibi.

ἐν οἴνῳ ἀλήθεια

πολλάκισ ἐν οἴνῳ ναυαγεῖ τισ κύμασιν

« De peur que ne t'abîme un ouragan subit,
» Jette l'ancre sacrée, et fixe ton esprit. »

Et deux devises en grec, dont le sens est :

« Le vrai du vin est l'apanage. »
« Dans les flots de Bacchus souvent on fait naufrage. »

Martens ne mit d'abord que la première de ces deux devises, qui indiquait son faible; mais comme pour insinuer qu'il savait éviter l'excès, il y ajouta bientôt le correctif renfermé dans la seconde. Nous trouvons cette dernière marque d'imprimeur sur quarante-trois éditions connues de Martens entre les années 1518 et 1529.

Un second fait qui date de l'établissement définitif de Martens à Louvain, consiste dans le privilége qu'il se fait donner pour imprimer et débiter ses éditions originales à l'exclusion de tout autre imprimeur ou libraire, et qu'il a soin de mentionner à cet effet sur la page du titre de ces éditions. La première mention de privilége se rencontre en 1513 dans le Commentaire de Richard de Saint-Victor sur l'Apocalypse ; elle est conçue en ces termes : « Par privilége de l'Empereur tou-
» jours Auguste, et de son petit-fils le Sérénissime
» Charles archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne et
» de Brabant, prince de Castille, etc. il est défendu à
» quiconque d'imprimer le présent ouvrage dans leurs
» terres et principautés en deçà du Rhin avant l'expi-
» ration de quatre années, sous peine de confiscation
» des livres qu'on imprimerait et d'autres châtiments
» à décerner. »

Dans le volume in-folio contenant les Questions théologiques d'Adrien Florent d'Utrecht, précepteur de Charles-Quint, chancelier de l'université de Louvain, et depuis Pape sous le nom d'Adrien VI, il s'exprime ainsi à la page du titre : « Par ordre et décret de l'Em-
» pereur Maximilien Auguste, et de son petit-fils l'il-
» lustrissime Charles d'Autriche, élève du clarissime
» Chancelier, qui que tu sois, noble, plébéien, im-
» primeur, marchand, mercenaire, garde-toi d'impri-
» mer ce livre dans leurs domaines ou de l'y mettre en
» vente d'ici à quatre ans. Si quelqu'un contrevient à
» cet ordre, qu'il subisse les peines déterminées, qu'il
» n'espère point l'impunité, et, s'il l'a espérée, qu'il
» soit entièrement frustré dans son espoir. » A la dernière page du livre, sous une gravure qui représente les armoiries de Maximilien et de Charles, il rappelle de nouveau le privilége : « A l'Empereur Maximilien
» toujours Auguste, et à l'illustrissime Charles d'Au-
» triche, son petit-fils, dont le privilége libéralement
» concédé pour l'impression de ce livre est mentionné
» à la page du titre. Toi, libraire, ou toi, imprimeur,
» ne dis pas qu'on ne t'a point prévenu. »

Cependant d'ordinaire Martens se contente d'indiquer le privilége en deux mots : « Avec approbation et pri-
» vilége. » Nous comptons environ trente éditions qui présentent ces mots au bas du titre : presque toutes sont des éditions latines; car pour les livres grecs il n'avait point à redouter de concurrence indigène, elle n'existait pas ; et, eu égard à son désintéressement, la concurrence étrangère ne pouvait lui nuire.

Aucune souscription de Martens ne nous apprend à combien d'exemplaires il opérait le tirage de ses édi-

tions. Dans un opuscule ascétique du chartreux Pierre Dorland, imprimé en 1513, l'éditeur du manuscrit, autre chartreux, dit dans une épître dédicatoire au prieur de la Chartreuse de Delft, qu'il a confié le manuscrit à Thierry Martens, à condition qu'il en tirât mille exemplaires. La même année lui-même nous apprend, dans une épître dédicatoire aux étudiants en droit, qu'il tira également à mille exemplaires l'abrégé des Institutes de Justinien par Nicolas de Bruxelles. Ces deux documents sont les seuls de ce genre que nous ayons rencontrés; mais si Martens imprimait à ses frais à mille exemplaires un ouvrage ascétique de sa nature peu intéressant, on peut en conclure qu'il tirait en bien plus grand nombre les classiques que tout le monde voulait se procurer, et en particulier les œuvres d'Erasme qui se répandaient dans toute l'Europe.

L'activité qu'il imprima à son atelier de Louvain fut telle, qu'entre les années 1513 et 1520 on compte jusqu'à quatre-vingts éditions sorties de ses presses, outre celles que les siècles ont fait disparaître sans qu'il en soit resté de trace. Dans une lettre à Erard de la Marck, prince-évêque de Liége, datée de Louvain le 19 février 1519, Erasme nous donne une idée de cette étonnante activité. Il envoie à ce prélat un exemplaire de sa Paraphrase des épîtres de saint Paul aux Corinthiens, et ajoute que le volume a été imprimé avec une telle rapidité, qu'on aurait dit qu'il y avait lutte entre lui et Martens à qui ferait chaque jour le plus de besogne, lui en faisant copier son manuscrit, l'autre en faisant imprimer au fur et à mesure que lui parvenait la copie, et se plaignant qu'elle restât en retard (1).

(1) Voyez la Bibliographie, n. 140.

Martens avait commencé sa carrière par l'impression d'ouvrages ascétiques et théologiques. A Louvain il mit son imprimerie tout entière au service de l'université ; et dès lors toutes ses éditions latines eurent pour objet de publier les leçons des professeurs ou de faciliter leur enseignement. C'est ainsi que pour la faculté de théologie et d'Ecriture sainte il publia la Théologie d'Adrien d'Utrecht, les Commentaires d'Hugues de Saint-Victor sur les épîtres de saint Paul, ceux de Richard de Saint-Victor sur l'Apocalypse, etc.; pour la faculté de droit l'Abrégé des Institutes par le professeur Nicolas Heems de Bruxelles, les Topiques du président du conseil suprême de Hollande, Zélande et Frise Nicolas Everard de Middelbourg, l'ouvrage de Pierre Gilles greffier d'Anvers sur le code Théodosien, etc.; pour la philosophie, la Dialectique de Rodolphe Agricola, les douze traités de Pierre d'Espagne, les œuvres d'Aristote en latin, etc.

Mais c'est surtout à la faculté des lettres qu'il consacra ses presses. Aussi est-ce à l'activité avec laquelle Martens secondait les efforts d'Erasme, de Barland, de Martin Dorp, de Pierre Gilles, de Louis Vivès, et de plusieurs autres latinistes, que l'université de Louvain dût l'avantage de contribuer puissamment à la renaissance de la saine littérature au commencement du seizième siècle. Quatre-vingts éditions, dont la latinité toute cicéronienne bannit à jamais du sol belge le jargon barbare du moyen âge, attestent encore aujourd'hui la part que prit Martens à cette œuvre glorieuse.

Nous ne savons presque rien des mesures qu'il employait pour faire face aux frais énormes que nécessitaient ses incessantes publications. Il n'y a point de

doute qu'il n'eût à payer de gros honoraires aux auteurs dont il publiait les manuscrits : les lettres d'Erasme à ses collègues nous apprennent que cet érudit mettait fortement à contribution ses imprimeurs, et vivait en partie du produit de ses œuvres littéraires (1). Dans plusieurs de ses épîtres dédicatoires, Martens insinue que les ressources lui manquent, et que les étudiants doivent venir lui acheter ses volumes, s'ils veulent qu'il continue à en produire. Dans quelques souscriptions il assure que ses frais d'impression vont au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer ; dans d'autres il déclare nettement que la modicité de ses prix lui permet à peine de rentrer dans ses fonds. Une seule fois sa souscription énonce qu'il ne fait pas seul les frais d'impression : c'est dans l'in-folio de Nicolas Everard de Middelbourg : « Thierry Martens, dit-il, a seul soigné » l'impression de ce volume, qui sort de son atelier ; » mais les frais sont communs entre lui et Henri Eckert » d'Hombourg. » S'il faut conclure de cette souscription qu'il faisait d'ordinaire seul toutes les dépenses que nécessitaient ses impressions, on ne sera pas étonné d'apprendre qu'en 1518 il pût dire en toute vérité, « qu'il avait peine à subvenir à l'entretien de sa famille, » bien qu'il vécût avec la plus stricte économie. »

Nous avons vu plus haut que les hommes les plus célèbres de l'époque se mettaient à sa disposition pour s'assurer de la correction de ses manuscrits, et pour faire disparaître les fautes qui se glisseraient dans la

---

(1) Le 17 avril 1515, Rhenanus écrit de Bâle à Erasme : *Petit Frobenius Novum abs te Testamentum habere, pro quo tantum se daturum pollicetur, quantum alius quisquam.* OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 1537.

composition typographique. Erasme lui-même ne dédaignait pas de lui servir de correcteur, lorsqu'il se trouvait à Louvain. Cependant Martens, malgré son grand âge et ses nombreuses occupations, corrigeait lui-même au besoin le texte de ce qu'il allait publier, soit avant de le mettre aux mains des typographes, soit en le recevant de retour à l'état d'épreuve imprimée, soit enfin une dernière fois en recueillant dans un *errata* les fautes échappées dans les lectures antérieures. C'est ce qu'il nous apprend dans différents avis au lecteur qu'on lit au bas de ses éditions et que nous traduisons au chapitre XVI.

CHAPITRE XIII.

Imprimerie grecque et hébraïque.

M. De la Serna Santander dit dans son Dictionnaire bibliographique au sujet des impressions grecques de Martens : « Excepté Gilles Gourmond, dont nous avons » la première impression grecque faite en France, datée » de l'an 1507, je ne connais pas d'imprimeur alle- » mand, français ou flamand, qui puisse disputer l'hon- » neur de la priorité à Thierry Martens d'Alost (1). »

Ce savant bibliographe s'est presque exclusivement occupé des impressions du quinzième siècle. S'il avait attentivement examiné les éditions latines que Martens publia pendant les premières années du siècle suivant, il ne lui aurait pas enlevé la priorité absolue, pour la donner à une édition grecque imprimée en France en 1507.

En effet, dès l'an 1501, donc six ans avant tout autre imprimeur français ou allemand de l'aveu même de M. De la Serna, et seulement sept ans après Alde Manuce

(1) Dictionnaire bibliographique, T. 1, p. 301.

dont la première édition grecque date de l'an 1494, Martens, sans avoir vu les caractères de ce dernier, grava et coula, sur des modèles manuscrits, des lettres grecques en nombre suffisant pour imprimer tous les passages grecs qui se rencontreraient dans ses publications latines. Ce premier alphabet lui suffisait alors : aussi longtemps que, n'étant pas définitivement établi à Louvain, il ne devait pas pourvoir l'université de classiques imprimés dans cette langue, une collection plus ample de lettres greques lui aurait été inutile.

Mais dès qu'en 1512 il eut mis son atelier au service de l'université, il se mit à graver un alphabet grec entièrement conforme, sauf certaines proportions, à celui de l'illustre typographe italien; et, en imitant les caractères de son devancier, il reproduisit le tout, minuscules, majuscules, lettres doubles, accents, etc. avec une perfection qui laissait loin derrière lui tous les fondeurs français et allemands de son époque. Cependant lui-même perfectionna encore ces caractères les années suivantes : outre les grandes capitales et l'alphabet de son premier essai, nous en avons compté pour le moins de quatre sortes; et si l'on veut comparer ses éditions de 1516 et 1518, par exemple la grammaire de Lascaris, avec les œuvres complètes d'Homère éditées en 1523, on verra combien il s'est surpassé dans cette dernière publication, qu'aucune œuvre typographique postérieure n'a encore égalée.

Non content de procurer à l'université de belles éditions, il voulut encore qu'elles fussent correctes. Il se servit à cet effet du jeune Rescius, qui fournit depuis une longue carrière dans l'enseignement du grec au collége des Trois-Langues. En 1516, deux ans avant

d'ouvrir son cours de littérature grecque au couvent des Augustins, ce jeune savant corrigeait déjà les épreuves grecques de Martens. Nous lisons sa signature, « Revu » et corrigé à Louvain chez Thierry Martens d'Alost » par Rudger Rescius », au bas d'un charmant petit livre d'Heures grec de 224 pages, imprimé par Martens en rouge et noir au mois de mai 1516.

Jérôme Busleyden d'Arlon, prévôt du chapître de Saint-Pierre à Aire en Artois, et l'un des trois frères de ce nom qui occupèrent en Belgique les plus hauts emplois au commencement du seizième siècle, laissa par testament à sa mort, arrivée en 1517, un legs très-considérable pour la fondation d'un collége à Louvain où s'enseigneraient à la fois les trois langues, latine, grecque et hébraïque. Ce collége fut agréé par la faculté des arts : il s'ouvrit immédiatement sous le nom de Collége des Trois-Langues de Busleyden (1), et Rescius fut choisi pour y enseigner la langue grecque. A cette époque, Martens avait déjà imprimé en grec la grammaire de Théodore de Gaze, le livre d'Heures que nous venons de citer, des dialogues pour les commençants, les Fables d'Esope, le Plutus d'Aristophane, les deux premiers livres de l'Iliade, et peut-être plusieurs autres auteurs anciens et modernes. Mais aussitôt que l'ouverture du nouveau cours eut donné une plus forte impulsion à l'étude de la langue grecque, il se mit à en imprimer les auteurs classiques avec une si grande activité, que nous comptons plus de cinquante volumes grecs encore connus, qui sortirent de ses

(1) *Collegium Trilingue Buslidianum.* Voyez la Bibliographie, n. 146.

presses dans l'espace de dix ans, qui comprennent ensemble plus de six mille pages, et parmi lesquels, outre les grammaires de Lascaris et d'Adrien Amauri de Soissons, se trouvent les œuvres complètes d'Homère, de Théocrite, d'Aristote, de Lucien, les discours de Démosthène et d'Isocrate, les dialogues de Platon, les comédies d'Aristophane, les tragédies d'Euripide, enfin des œuvres historiques de Plutarque, d'Hérodien et de Xénophon. Tous ces volumes se recommandèrent tellement par la netteté et l'élégance des caractères et par la parfaite correction du texte, que dès lors l'Europe savante donna à Martens les glorieux surnoms de Père de l'imprimerie grecque dans le Nord, et d'Alde des Pays-Bas, titres que la postérité a confirmés.

Le professeur Rescius ne discontinuait pas de seconder Martens dans ces impressions, avec le même zèle que celui-ci mettait à lui procurer de nouveaux auteurs pour alimenter l'enseignement de son cours public. Aussi quand Martens, octogénaire et sans postérité, se retira de Louvain au commencement de l'an 1529, pour passer dans la retraite du couvent des Guillelmites de sa ville natale les derniers jours d'une carrière constamment agitée, Rescius se trouva pris au dépourvu, et ne vit d'autre moyen de continuer son cours à l'aide de nouveaux auteurs, que d'ériger lui-même pour son propre compte une imprimerie grecque en remplacement de celle qu'emportait son devancier. C'est lui-même qui nous apprend ce fait dans une épître à Gilles Busleyden (frère de Jérôme), datée du 31 juillet 1529, et mise en tête de la première édition grecque qu'il publia, celle des Mémoires sur Socrate

par Xénophon : elle est assez remarquable pour trouver place ici :

« Rudger Rescius au Clarissime Seigneur Gilles
» Busleyden, Trésorier impérial, salut.

» Voici déjà onze ans plus ou moins que j'enseigne de
» mon mieux la langue grecque dans le collége fondé à
» Louvain par votre frère le Seigneur Jérôme Busleyden.
» Dans cet enseignement, si je n'ai pas rendu à ceux qui
» étudiaient cette langue tous les services que j'aurais voulu
» leur rendre, du moins je leur ai été aussi utile que pos-
» sible, et je l'aurais peut-être été davantage, si les exem-
» plaires des auteurs grecs ne nous eussent manqué. Afin
» qu'ils ne nous manquent pas à l'avenir, j'ai entrepris une
» œuvre importante, dispendieuse et pleine de soucis, mais
» qui, de l'avis de bien des gens, ne sera pas inutile, non
» seulement à mon enseignement, mais aussi à celui des
» autres professeurs de nos différentes facultés. J'ai pris
» pour associé Jean Sturms, jeune homme instruit, et
» nous nous sommes procuré les caractères des trois langues,
» hébraïque, grecque et latine, les plus élégants que nous
» ayons pu trouver dans les fonderies d'Allemagne ; nous
» réservant de nous en procurer de meilleurs, aussitôt que
» nous pourrons en découvrir quelque part. A l'aide de
» ces caractères, nous nous proposons d'éditer en faveur
» des étudiants les meilleurs auteurs dans les trois langues,
» mais surtout les auteurs grecs, nécessaires à mon cours.
» Dans le vaste champ de ces auteurs, nous nous effor-
» cerons d'abord de choisir les meilleurs, ensuite de les
» imprimer aussi correctement que nous pourrons. Si quel-
» qu'un désire s'en assurer, qu'il confronte le *Commentaire*
» des paroles et actions de Socrate par Xénophon, que nous
» publions maintenant, avec les exemplaires des éditions

» précédentes du même ouvrage : je veux être taxé de
» mensonge, s'il ne trouve pas la nôtre plus correcte en
» certains endroits, pour ne pas dire davantage. La raison
» qui dans un si grand nombre d'auteurs nous a fait choisir
» pour premier produit de nos presses et pour la continua-
» tion de nos leçons les Mémoires de Xénophon, c'est
» d'abord parce que l'année passée, en expliquant l'*Economie*,
» la *Cyropédie* et l'*Hiéron* du même auteur, nous avons éprouvé
» qu'il plaisait à notre auditoire ; ensuite parce que non
» seulement les Grecs, mais encore les Latins parlent de
» cet auteur avec les plus grands éloges. »

Suivent des citations de Cicéron, de Quintilien, de Diogène Laërce, etc. en faveur de Xénophon.

Il est à regretter que Rescius, en mentionnant les trois ouvrages de Xénophon qu'il avait expliqués l'année précédente, et qui sortaient des presses de Martens, n'ait pas songé à dire un mot de l'imprimeur de ces trois éditions. Du reste ce silence, joint à la circonstance que Rescius s'est procuré pour les trois langues des caractères différents de ceux de Martens et bien moins nets, confirme la tradition, qui assure que notre compatriote, en se retirant dans ses vieux jours au couvent des Guillelmites de sa ville natale, y avait transporté son atelier, ses caractères, ses presses, et tout le magasin de ses éditions.

A peine Martens eut-il vu s'ouvrir le collége des Trois-Langues, qu'il s'occupa de la formation d'un double alphabet hébraïque à points-voyelles, aussi digne de sa haute renommée que son caractère grec. Dans une épître au lecteur, c'est-à-dire aux étudiants de l'université de Louvain, datée du 30 mars 1518, il annonce son dessein en ces termes : « Pour ce qui regarde les

» éditions latines je ne le cède à personne ; j'ai très-peu
» de rivaux pour le grec ; je veux mériter les mêmes
» éloges pour l'impression en langue hébraïque ; et le
» succès répondra à mon attente, si vous secondez mes
» efforts selon vos moyens. »

Il est plus que probable que cette annonce de Martens aura été immédiatement suivie de la publication d'un livre en hébreu. Nous ne possédons plus de ses impressions hébraïques que la grammaire de Jean Van Campen d'Overyssel, juin 1528, celle de Nicolas Cleynarts de Diest, janvier 1529, et le Dictionnaire hébraïque que Martens rédigea lui-même et publia sans date. Cependant si nous considérons que Jean Van Campen était en 1528 depuis plus de neuf ans à Louvain professeur d'hébreu au collége des Trois-Langues (1), nous aurons raison de croire, que la grammaire qu'il édita cette année ne fut pas le premier ouvrage sorti des presses de Martens à l'usage de son cours, mais qu'elle fut précédée de plusieurs autres publications, ne fût-ce que d'extraits de l'Ecriture sainte. A la fin de cette grammaire Martens mit au bas de la double ancre une phrase hébraïque dont le sens est : « Avec ou sans

---

(1) Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 475, dit que Jean Van Campen quitta Louvain en 1531, appelé à Rome par Léon X, et qu'il n'y revint plus. Foppens, p. 599, corrige le texte de son devancier en mettant 1521, année de la mort de Léon X, au lieu de 1531. Or dans l'épître dédicatoire de sa grammaire hébraïque, datée de Louvain 1528, Van Campen dit expressément qu'il y a neuf ans qu'il a commencé à enseigner l'hébreu. Il faut donc que l'erreur de Valère-André ne consiste point dans la date, mais dans le nom du Pontife, qui en 1531 était Clément VII. En 1524 Erasme (édit. Van der Aa, T. 3, p. 822) appelle Van Campen *Professorem linguæ hebraicæ Lovanii*, et (p. 1069) en 1528 il le fait saluer en même temps que Rescius et Goclenius qui demeuraient à Louvain.

» la bouteille, je suis un homme actif. » Il nous semble que c'est à cette phrase qu'il fait allusion lorsqu'en annonçant en 1518 ses impressions hébraïques dans la lettre citée plus haut, il dit : « Je continuerai mon œuvre » avec ou sans la bouteille, » et par conséquent qu'il devait déjà dès lors l'avoir employée au bas de son ancre dans une impression en hébreu perdue pour nous. Son épître dédicatoire aux étudiants, mise en tête de son Dictionnaire hébraïque sans date, renferme des données qui ne permettent guère de le reculer au delà de l'an 1520. D'abord ce n'est que jusqu'à cette époque que nous voyons Martens accompagner ses publications d'épîtres et d'avis au lecteur. Ensuite dans son épître il parle de Reuchlin, dont son Dictionnaire n'est qu'un abrégé, et représente cet auteur allemand comme un homme encore en vie et en état de produire de nouveaux ouvrages ; or Reuchlin mourut en 1522 à l'âge de 67 ans. Enfin si l'on ne suppose pas que Martens imprima en hébreu bien avant l'année 1528, il est impossible d'expliquer non seulement son épître de 1518 qui prouve que dès lors il possédait des caractères hébraïques, mais encore l'enseignement public de la langue sacrée au collége des Trois-Langues pendant cet intervalle de dix ans. Sans la prompte réalisation de la promesse de Martens, cet enseignement n'aurait pu s'y donner qu'au moyen de livres faits et imprimés à l'étranger ; et dans ce temps les professeurs de Louvain étaient trop jaloux de la réputation de leur université pour aller chercher hors du pays des manuels à l'usage de leurs leçons, quand ils pouvaient en éditer eux-mêmes.

Une épître de Cleynarts, datée du 1 août 1529, nous apprend quel éminent service Martens avait rendu à la

jeunesse studieuse en imprimant sa nouvelle grammaire : « Pour venir au secours de ceux qui s'adonnent à l'é- » tude des langues, dit-il, nous avons récemment publié » un Tableau de la grammaire hébraïque, et nous l'a- » vons enseigné, en particulier et en public, avec » un si grand succès, que, trois mois à peine écoulés, » plusieurs élèves, à l'aide de cette méthode, se sont » trouvés en état d'écrire en hébreu des lettres fami- » lières ; résultat que la plupart croyaient ne pouvoir » obtenir que par des années d'étude. » Cette épître se trouve en tête d'une édition des Dialogues de saint Jean Chrysostôme, que Cleynarts fit imprimer, dit-il, « dans » le nouvel atelier de Rescius... pour enseigner à ses » élèves le grec par une méthode analogue, après leur » avoir fait apprendre dans une grammaire choisie les » choses les plus essentielles. » L'édition est datée de Louvain, chez Rescius, le 18 novembre 1529 (1).

---

(1) Voyez la Bibliographie, n. 208.

CHAPITRE XIV.

Amis de Martens.

Martens vivait à Louvain dans l'intimité des savants que l'université réunissait dans cette ville. Toutes ses éditions témoignent de l'empressement avec lequel ils l'assistaient dans ses travaux typographiques : il en est peu qui ne présentent en tête quelque pièce de vers, quelque épître dédicatoire, composée par l'un de ces amis qui de concert avec lui surveillaient ses impressions. Nous croyons donc devoir faire connaître ici les principaux personnages qui honorèrent Martens de leur amitié, et en même temps exposer ce que nous avons trouvé de remarquable dans leurs relations avec notre imprimeur.

a) L'homme que Martens affectionnait le plus, à qui il portait un dévouement à toute épreuve, est le célèbre Erasme, le restaurateur des lettres dans l'Europe centrale, c'est-à-dire dans la France, l'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas. Trop loué par les uns, trop blâmé par les autres, ce grand homme nous parait avoir été justement apprécié par l'abbé de Feller dans son Dictionnaire : « Erasme, dit-il, fut le plus bel esprit et le » savant le plus universel de son siècle. C'est à lui » principalement qu'on doit la renaissance des belles-

» lettres, les premières éditions de plusieurs Pères de
» l'Eglise, la saine critique. Il ranima les illustres morts
» de l'antiquité, et inspira le goût de leurs écrits à
» son siècle. Il avait formé son style sur eux. Le sien
» est pur, élégant, aisé, et quoiqu'un peu bigarré, il
» ne le cède en rien à celui des meilleurs écrivains de
» son siècle. On a reproché, non sans raison, à Erasme,
» une trop grande liberté sur les matières qui con-
» cernent la Religion. Il exerce souvent une critique
» mal fondée contre les saints Pères. Il se plaît à grossir
» les vices de son temps; jamais sa plume n'est plus
» féconde en satires que quand il parle des religieux
» et des ecclésiastiques; il se rend justice à lui-même
» lorsqu'il dit : « Il faut avouer que je suis naturelle-
» ment trop porté à la plaisanterie et à la médisance (1).»
» Se fiant trop sur ses propres lumières dans les ma-
» tières de Religion, il s'est quelquefois écarté du vrai
» chemin. C'est pour cela que plusieurs de ses ouvrages
» ont été censurés par les facultés de théologie de Pa-
» ris et de Louvain, et mis à l'*Index* du Concile de
» Trente (2)... Il faut cependant avouer que quelques-
» uns ont poussé la critique trop loin contre Erasme.
» Il est certain qu'il a vécu et qu'il est mort dans le
» sein de l'Eglise Catholique.... Peu de jours avant sa
» mort, Erasme écrivit à Conrad Goclenius, son in-

---

(1) *Ut ingenue, quod verum est, fatear, sum natura propensior ad jocos quam fortasse deceat, et linguæ liberioris quam nonnunquam expediat.* Lettre à Pierre Barbier, datée de Bruges 1521. Œuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 654.

(2) *Damnatus in plerisque*, dit un auteur moderne, *suspectus in multis, caute legendus in omnibus.* Feller, l. c.

» time ami, qu'il voudrait finir sa vie ailleurs qu'à
» Bâle, à raison des divisions que les nouvelles sectes
» avaient produites dans cette ville.... Cet homme cé-
» lèbre essuya plusieurs orages qu'il ne supporta pas
» avec trop de patience. Naturellement sensible à l'éloge
» et à la critique, il traitait ses adversaires avec dédain
» et avec aigreur. Il eut toute sa vie une passion ex-
» trême pour l'étude; il préféra ses livres à tout, aux
» dignités et aux richesses. Il était ennemi du luxe,
» sobre, sincère, ennemi de la flatterie, bon ami et
» constant dans ses amitiés; en un mot, il n'était pas
» moins aimable homme, qu'homme savant. »

Tel fut l'ami que Martens eut l'avantage de se concilier dès les premières années du seizième siècle, avec lequel il entretint la liaison la plus étroite jusqu'à sa mort, et qui le regretta au point qu'il voulut faire son épitaphe. Outre un grand nombre d'épîtres d'Erasme mises en tête des éditions de Martens, nous comptons environ cinquante volumes connus, dans lesquels notre typographe a imprimé les différentes œuvres littéraires et théologiques de son savant ami.

Nous trouvons pour la première fois Erasme chez Martens à Anvers en 1504, à l'occasion de l'impression de son Panégyrique de Philippe-le-Beau, prononcé devant ce prince. C'est de la maison de Martens qu'il date l'épître à Jean Paludanus qui suit le panégyrique, et dans laquelle il raconte à cet ami qu'on en était venu enlever de chez l'imprimeur, pour les critiquer, les premières pages encore mouillées, mais qu'il avait eu l'oreille au guet et recueilli toutes les critiques (1).

---

(1) Voyez la Bibliographie, n.° 51.

Quoiqu'Erasme eût fixé sa résidence à Louvain, où en qualité de professeur de théologie il avait son appartement au collége du Lys (1), il faisait de fréquents voyages, tantôt en Angleterre où il avait des amis très-influents, tantôt à Bâle en Suisse, où Froben imprimait sous sa direction les œuvres de saint Jérôme et d'autres gros volumes. C'est surtout à l'occasion de ces voyages que nous voyons éclater le dévouement de Martens à sa personne. Au mois d'août 1515, Martin Dorp, écrivant de Louvain à Erasme qui venait de traverser la Belgique pour se rendre de Londres à Bâle, lui raconte au sujet de Martens un trait touchant de cette cordialité flamande qu'aucune fatigue n'arrête. « Voilà donc, dit-il en ter-
» minant, une lettre aussi longue qu'absurde ; mais elle
» ne saurait vous être désagréable, puisqu'elle est dictée
» par le sentiment de la plus vive affection. Thierry
» Martens d'Alost, notre chalcographe, qui a imprimé
» le *Manuel* et le *Panégyrique*, me prie de le recom-
» mander à votre bon souvenir. Il désirait ardemment
» de vous voir, de vous offrir l'hospitalité. Dans ce des-
» sein, il s'est rendu à Anvers ; mais apprenant à son
» arrivée que vous étiez déjà à Louvain, il est retourné
» sur le champ à pied, et marchant toute la nuit, il
» n'est malheureusement arrivé de retour chez nous le
» lendemain matin qu'environ une heure et demie après
» votre départ. Il promet de vous rendre tous les ser-
» vices qui dépendent de lui ; je ne sache pas qu'il y
» ait homme au monde qui vous soit plus attaché.

---

(1) *Versamur nunc in Collegio Liliensi cum hospite omnium humanissimo Nævio Hontiscotano.* Lettre à Pierre Barbier, novembre 1517. Œvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 270.

» Il vient d'imprimer correctement le *Caton* que vous » m'avez confié après l'avoir retouché ; j'en ai corrigé » les épreuves (1). » Erasme passa l'hiver à Bâle pour y achever sa publication des OEuvres de saint Jérôme et du Nouveau-Testament, et revint en Belgique au mois de mai de l'année suivante 1516.

Le savant Guillaume Budée, jurisconsulte à Paris, qui formait avec Louis Vivès de Bruges et Erasme ce qu'on appela depuis le triumvirat de la Renaissance, entretenait alors avec ce dernier un commerce épistolaire très-intime. Dans un premier recueil d'épîtres d'Erasme que Martens publia au mois d'octobre 1516 sous la direction de Pierre Gilles d'Anvers, il s'en trouvait une de Budée datée du jour de l'Ascension 31 mai 1516 (2), où l'imprimeur en mettant *quinque* pour *quique* avait fait un assez singulier contre-sens. Budée disait : « Moi qui suis père de six fils et d'une fille, » *et qui aime tendrement ces enfants*, je dois m'occuper » d'économie domestique ; » et le typographe lui faisait dire : « *j'aime tendrement mes cinq enfants.* » Budée s'en plaignit à Erasme dans une telle lettre datée du 27 octobre 1516 (3) : « Je vais intenter un procès à votre

(1) Voyez la Bibliographie, n. 91. Cette lettre ne se trouve pas dans les œuvres complètes d'Erasme, édit. Van der Aa.

(2) Il dit dans sa lettre : *Apologia tua et paraclesi ac præfatione legendis dimidiatum diem dominicum consumpseram, hujus mensis vigesimum septimum.* Donc l'Ascension était le jeudi après le 27, ou le 31 mai.

(3) Comme cette lettre du 27 octobre 1516 répond à une lettre d'Erasme datée du 28 octobre 1516 aussi bien dans l'édition de Martens (Bibliogr., n. 110) que dans celle de Van der Aa (tome 3, page 212), l'une ou l'autre de ces deux dates est nécessairement fautive. Nous présumons que l'erreur est dans la lettre de Budée, et qu'il faut lire *nonas* ou *idus Novembris* au lieu de *calendas*, puisque le livre de Martens qu'il critique ne parut à Louvain qu'en octobre 1516.

» imprimeur, dit-il, à moins qu'il ne répare au plus » tôt le dommage qu'il m'a causé en me réduisant à cinq » enfants ; et s'il ne m'indemnise pas, je m'en prendrai » à vous-même. » Dans sa réponse, écrite chez Pierre Gilles à Anvers le 15 février 1517, Erasme commence par excuser et louer Martens : « Nous n'avons ici, dit-il, » que ce seul imprimeur, et certes il est digne de nous, » il nous rend les plus grands services. » Puis il ajoute que Pierre Gilles, l'éditeur du recueil, et qui en a corrigé les épreuves, est un homme très-instruit et tout dévoué à Budée ; que, quant à la faute en question, elle ne doit être attribuée qu'à lui-même, et qu'il aura soin de la faire disparaître au premier jour. Pour exécuter sa promesse, Erasme chargea aussitôt Pierre Gilles de faire imprimer par Martens toute sa correspondance avec Budée, ainsi que plusieurs autres épîtres. Ce second recueil parut au mois d'avril de la même année 1517, et la première lettre de Budée s'y trouve à sa place avec la faute corrigée (1).

Une lettre de Rescius à Erasme à propos de ce dernier recueil (2) nous apprend combien Martens avait à

(1) On ne saurait s'imaginer la difficulté que nous avons eue à fixer ces dates. Les œuvres complètes d'Erasme sont sous ce rapport d'une défectuosité inconcevable. Ainsi, pour ne parler que des lettres que nous venons de citer, dans l'édition Van der Aa, tome 3, page 247, la lettre de Budée que Martens avait publiée en octobre 1516 avec la faute *quinque* pour *quique* se trouve datée du jour de l'Ascension 1517 ; à la page 204 celle où Budée se plaint de cette faute est datée du 27 octobre 1516 ; et à la page 172 celle où Erasme promet de faire corriger la faute dans une nouvelle édition sous presse porte la date du 15 février 1516. — Dans le Recueil imprimé par Martens en avril 1517 ces mêmes lettres se suivent toutes dans leur ordre naturel, quoiqu'il y ait quelques légères fautes dans leurs dates.

(2) Œuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, t. 3, p. 1554. Elle est datée du 8 mars 1516 ; mais lisez 1517, puisqu'elle a été écrite au moment où Martens achevait l'impression de son recueil.

cœur d'imprimer correctement les manuscrits de son ami. Comme ces épîtres étaient chargées de longs passages grecs, Rescius, son correcteur pour cette langue, en révisait les épreuves. Ayant rencontré dans une lettre d'Erasme à Fabricius le mot inintelligible *funcios*, il fut chargé par Martens de consulter successivement Jean Paludanus. Gérard de Nimègue et Martin Dorp. Ce dernier crut qu'il fallait lire *fumos*, les autres conseillèrent d'en référer à Erasme. « En conséquence, » continue Rescius, Thierry a arrêté le tirage de cette » épître; il vous en envoie le manuscrit, vous priant » instamment de lui faire savoir au plus tôt comment » il faut imprimer le mot. Ensuite, si vous avez quel- » que chose à mettre à la suite de la préface, il vous » prie de le joindre à votre réponse : ellé remplira à » peine une demi-page, et il lui avait réservé une page » blanche des deux côtés. » Erasme répondit que Dorp avait bien corrigé, et envoya encore une épître à insérer; mais elle se trouva si longue, que Martens fut obligé d'employer le *verso* du titre, de mettre dans son premier cahier six feuillets au lieu de quatre, et d'user de force abréviations pour y faire entrer son texte.

Cependant Martens fit dans l'impression de ce recueil d'avril 1517 une faute grossière, si toutefois elle doit lui être imputée, et non pas plutôt à son éditeur Pierre Gilles, dont il n'avait qu'à suivre le manuscrit. Cette faute consiste en ce qu'il data de l'an 1516 toutes les lettres écrites pendant les trois premiers mois de l'an 1517, parmi lesquelles nous remarquons surtout la correspondance d'Erasme avec Budée et avec le Pape Léon X. La première, comprenant neuf lettres, commence le jour de l'Ascension 31 mai 1516 et s'étend jusqu'au 21 fé-

vrier 1517 : dans le recueil, bien que les dernières lettres soient antidatées d'une année, néanmoins toutes se suivent exactement selon l'ordre dans lequel elles furent écrites, et pendant tout le temps que dura ce commerce épistolaire Erasme résida en Belgique ou aux environs : il suffit de lire les lettres pour s'en convaincre.

Nous croyons devoir entrer ici dans quelque détail au sujet de la seconde correspondance, celle d'Erasme avec Léon X, soit pour prémunir les écrivains qui voudraient s'appuyer sur les dates contenues dans les OEuvres complètes d'Erasme, édition Van der Aa 1703, soit pour montrer l'exactitude comparative de celles des Recueils publiés par Martens en 1516 et 1517. Remarquons avant tout que Léon X a été créé Pape le 11 mars 1513, qu'à la date de ses brefs il ajoute en toutes lettres l'année de son Pontificat, et que cette indication rectifie toute erreur qui pourrait s'être glissée dans l'année de la date.

a) Erasme écrit de Londres le 29 avril 1515 une longue épître à Léon X pour lui offrir la dédicace des OEuvres de saint Jérôme que Froben imprimait à Bâle.

b) Le Pape répond le 10 juillet 1515 (*Pontificatus nostri anno tertio*) par deux brefs, contresignés par Sadolet, adressés l'un à Erasme, l'autre à Henri VIII roi d'Angleterre, et expédiés sous le couvert de son Nonce en Angleterre André Ammonius.

c) Quelque temps après avoir annoncé à Erasme, qui était alors en Suisse, la réception de ces brefs, Ammonius lui écrit le 17 février 1516 qu'il n'a pas répondu à ses deux dernières lettres, parce qu'il ne savait où adresser sa réponse, puisqu'Erasme lui avait écrit qu'en-

nuyé de la fumée des poêles allemands il avait résolu de partir, sans toutefois savoir lui-même s'il retournerait en Angleterre ou s'il irait à Rome ou à Venise ; qu'au reçu d'une troisième lettre d'Erasme qui lui apprend qu'il se propose de différer encore son départ jusqu'au mois de mai, il croit devoir sans plus tarder lui envoyer le duplicata de l'un des deux brefs ci-dessus, qui lui étaient parvenus depuis le départ d'Erasme pour Bâle.

d) De retour en Belgique après avoir passé à Bâle l'hiver et une partie du printemps, Erasme remercie le Pape par une lettre datée de Londres le 9 août 1516 ; il allègue sa longue absence comme excuse de ne l'avoir pas remercié plus tôt, et lui demande en même temps une nouvelle grâce, dont l'ambassadeur d'Angleterre Silvestre, évêque de Worcester, lui fera connaître l'objet de vive voix.

e) Léon X accorde à Erasme sa nouvelle demande par bref du 26 janvier 1517 (*Anno pontificatus nostri quarto*), et l'ambassadeur d'Angleterre lui expédie le bref avec une lettre du 31 janvier 1517, s'excusant de n'avoir pu l'obtenir plus promptement.

f) Erasme remercie le Pape et l'ambassadeur par lettres datées de Bruxelles 1517.

L'expression *Anno pontificatus nostri quarto* démontre que ces quatre dernières épîtres, contenues dans le recueil de Martens d'avril 1517, et datées dans ce recueil de M. D. XVI, sont des premiers mois de l'an 1517. Toutes les autres appartiennent au recueil publié par Martens en 1516, et y sont toutes exactement datées, excepté que dans quelques-unes l'indication de l'année est omise.

Or voici les dates de toutes ces lettres dans les OEuvres complètes d'Erasme, édition Van der Aa : *a*) 28 avril 1515 ; *b*) 10 juillet 1515; *c*) 17 février 1517; *d*) 9 août 1515; *e*) 26 et 31 janvier 1516; *f*) Bruxelles 1516.

De ces échantillons, et de ceux que nous avons donnés plus haut (1), le lecteur peut conclure qu'on se trouve exposé à bien des bévues si, en écrivant des Mémoires sur la vie et les travaux d'Erasme, on s'appuie sur les dates de sa correspondance telles qu'elles se trouvent dans ses œuvres complètes; et d'un autre côté combien sont précieux les exemplaires conservés des Recueils de Martens qui servent à en rectifier les erreurs.

En 1516, lors de l'apparition du *Nouveau-Testament*, traduit du grec et annoté par Erasme, Edouard Lée, docteur anglais résidant alors à Louvain, et qui fut plus tard aumônier de Henri VIII, puis archevêque d'York en 1531, écrivit contre Erasme une violente et acerbe diatribe où il prétendait relever jusqu'à trois cents erreurs de son ouvrage. Après avoir en vain sol-

---

(1) En voici encore un. — Erasme écrit de Londres le 31 mars 1515 deux lettres sur le même sujet, l'une au Cardinal Grymanus, l'autre au Cardinal Raphaël de Saint-George, tous deux à Rome. Les deux lettres portent leur date exacte, aussi bien dans le Recueil de Martens de 1516 que dans l'édition Van der Aa, T. 3, p. 141 et 144. Dans la seconde de ces lettres, Erasme dit qu'il a passé à Bâle huit mois de l'an 1514 : *Anno superiore totos octo menses Basileæ sumus commorati... ac proximo rursus autumno certum est Italiam repetere*, etc. Or, d'après d'autres lettres de l'édition Van der Aa, il devrait avoir séjourné en Belgique ou en Angleterre pendant les mois d'avril, mai, juin, octobre et novembre de cette même année 1514, dont il aurait passé huit mois à Bâle.

licité Martens d'imprimer sa critique, Lée la laissait circuler en manuscrit chez ses affidés, lorsqu'Erasme, de retour de Suisse au mois de mai 1516, fut informé de cette sourde guerre qu'on lui faisait, mais sans pouvoir parvenir à prendre connaissance du volume qui contenait l'attaque. Il recommanda tout aussitôt à Martens d'accepter le manuscrit si Lée le lui présentait, s'engagea même à prendre sur lui les frais d'impression, et eut à ce sujet plusieurs conférences avec Lée et les siens. Cependant, soit que Martens ait persisté dans son refus d'imprimer un libelle contre Erasme, soit que Lée lui-même n'ait pas insisté davantage, nous trouvons que ce critique se présenta successivement avec son livre chez différents imprimeurs d'Anvers et de Cologne, et parvint enfin à le faire imprimer à Bâle en 1520. Ces détails sont tirés de la correspondance d'Erasme, spécialement d'une longue lettre à Thomas Lupsetus datée de Louvain 13 décembre 1519, où il dit entre autres : « J'ai toujours engagé Thierry à imprimer le manuscrit » de Lée, l'assurant que j'y consentais volontiers.... » Je puis produire les témoins devant lesquels je me » suis porté garant auprès de Lée que je déterminerais » Thierry à imprimer le livre, afin que Lée pût lui-» même en corriger les épreuves (1). » Tel était l'ascendant que ce grand homme croyait alors exercer sur l'esprit de Martens, qu'il ne doutait point de le voir

(1) *Theoderico Alustensi semper suasi, ut si Leus traderet exemplar, excuderet, me volente id facturum.... Jam producere possum quibus testibus receperim me effecturum, ut Theodericus librum excuderet, quo possit ipse Leus prœesse castigationi.* OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 525.

condescendre à ses désirs, quelque contraires qu'ils fussent aux déterminations prises par cet ami.

En septembre 1518, Erasme faisait de nouveau le voyage de Bâle à Louvain. Nous le laisserons raconter lui-même son histoire; elle fait voir que le dévouement de notre Martens ne reculait pas même devant le danger le plus imminent du mal le plus terrible, de la peste. Sa relation est adressée à Beatus Rhenanus, et datée de Louvain 1518 sans indication de mois (1). Après lui avoir rappelé qu'il était parti de Bâle languissant, et décrit tout au long son voyage par le Rhin de Bâle à Strasbourg, ensuite à cheval ou en voiture par Spire, Worms, à Mayence, puis de nouveau par le Rhin jusqu'à Cologne, il lui apprend qu'il a eu hâte de quitter cette dernière ville à cause de la peste qui y regnait. Un repos de cinq jours à la campagne lui avait rendu ses forces. « Déjà je me sentais tout à fait bien, » dit-il, je me réjouissais d'arriver tout dispos chez mes » amis Brabançons. Quels joyeux festins, quelles féli- » citations, quels agréables entretiens je me promet- » tais !.... Mais hélas ! que les espérances des mortels » sont trompeuses, et les vicissitudes des choses hu-

(1) Dans une lettre à Puccius, légat du Saint-Siége en Suisse, datée du 26 août 1518, Erasme annonce son départ de Bâle pour Louvain. *Hæc scripsimus in ipso procinctu, jam ingressuri navem.* Et le 15 octobre de la même année il écrit de Louvain à Guillaume Budée qu'il a été malade, et qu'il garde encore la chambre. *Basileæ perpetuo ægrotavi*, dit-il, *in itinere revalueram, sed præterita Colonia in summum exitium recidi. Adhuc domi desideo. Chirurgus, inspectis tribus ulceribus, pronunciavit esse pestem, verum falso, ut opinor.* Ainsi la lettre à Rhenanus doit être de la fin d'octobre ou du commencement de novembre. OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 348 et 351.

» maines inopinées! De ces rêves de bonheur je me suis
» vu précipité dans l'abîme des maux. » Il raconte ensuite avec les mêmes détails la suite de son voyage par Aix-la-Chapelle, Maestricht, Tongres, Saint-Trond, et comment il arriva en voiture à Louvain vers sept heures du soir, considérablement affaibli par les suites d'une indigestion et la fatigue du voyage, et souffrant de l'exulcération de trois blessures, dont l'une datait de Bâle, au point qu'en route il était tombé en défaillance.
« A mon arrivée, continue-t-il, je ne voulus point me
» rendre à mon appartement, soit parce que je n'y
» aurais rien trouvé de prêt, soit de peur que mon
» mal ne fît répandre le bruit que j'apportais la peste,
» ce qui aurait pu nuire extrêmement au collége du
» Lys. Je me fis descendre chez Thierry l'imprimeur,
» ami si dévoué, que seul il suffirait à mon bonheur,
» s'il était aussi riche que généreux (1)... Le lendemain
» je fis venir un chirurgien : il me mit des cataplas-
» mes,... et en partant il dit en secret à Thierry et au
» domestique, que c'était la peste ; qu'il enverrait des
» cataplasmes, mais qu'il ne reviendrait plus.... Un
» jour, deux jours se passèrent sans qu'il revînt. J'en
» demande la cause à Thierry, il élude ma question.
» Soupçonnant la vérité : « Quoi donc? lui dis-je,

---

(1) *Non erat sententia petere meum cubiculum, vel quod suspicarer illic frigere omnia, vel quod nollem committere, ne si pestis rumor ex me fuisset ortus, collegii commodis aliquo pacto officerem. Ad Theodoricum typographum diverto, amicum tam sincerum, ut vel hoc uno beatus sim futurus, si res animo responderet.* Œuvres d'Erasme, édition Van der Aa, T. 3, p. 374, et Bibliographie, n. 163. Il serait trop long de citer tous les passages que nous extrayons de cette lettre : nous nous sommes contenté de les traduire.

» croit-il que c'est la peste ? Oui, répond Thierry, il
» ne cesse d'affirmer que chacun des trois ulcères est
» un charbon. » Je ne fis qu'en rire... Peu de jours
» après je reçus la visite du père de mon chirurgien ;
» lui aussi m'assura que c'était la véritable peste, mais
» il ne put me convaincre.... Enfin je fis venir le mé-
» decin qu'on regardait comme le meilleur de toute la
» ville... Il m'écouta d'abord avec assez d'assurance ;
» mais aussitôt que j'eus fait mention de mes ulcères,
» je m'aperçus de son épouvante. Je lui fis donner une
» couronne d'or : il promit de revenir l'après-midi,
» mais il envoya son élève. Je le refusai, et irrité con-
» tre les médecins je me recommandai à Jésus-Christ
» le médecin suprême. Trois jours après, mon estomac
» se rétablit, et je pris un poulet avec un verre de
» vin de Beaune. Je me remis aussitôt à l'étude et ache-
» vai la révision du Nouveau-Testament. Au bout de
» dix-sept jours, mes ulcères étaient guéris.... Après
» avoir été soigné chez Thierry environ quatre semai-
» nes, je suis retourné à mon appartement (1). Je suis
» encore faible, et n'ai pu sortir qu'une seule fois pour
» entendre la Messe dans une église du voisinage. Si
» j'ai eu la peste, je l'ai chassée par le travail et la
» vigueur de l'esprit.... A mon arrivée chez moi j'avais
» recommandé qu'on n'introduisît personne,.... mais
» bientôt je vis forcer la consigne, d'abord par Martin
» Dorp, ensuite par les autres. » Dans cette relation
nous avons supprimé bien des longueurs ; mais vû le

---

(1) *Apud Theodoricum curatus fere quatuor hebdomadis in cubiculum meum remigravi.* Ibid.

peu de détails circonstanciés qui nous restent sur la vie privée de Martens, nous avons cru devoir rapporter tout au long ce que raconte Erasme des services que lui rendit cet excellent ami.

Erasme savait qu'en toute circonstance il pouvait compter sur les services de Martens. En 1517, Henri Affinius, célèbre médecin de Lierre, lui ayant offert par lettre de lui faire présent de gobelets d'argent d'un grand prix, Erasme répondit qu'il n'avait qu'à les remettre à Thierry l'imprimeur, et en même temps il écrivit à Pierre Gilles d'Anvers de prier Thierry Martens de les prendre en passant. Dans une troisième lettre à Affinius, datée de Louvain le 6 janvier 1518, il lui dit : « J'ai chargé Thierry Martens de venir prendre chez » vous ces gobelets et de me les apporter ; c'est un » homme qui possède toute ma confiance (1). »

En février 1520, Martens publia la condamnation des doctrines de Luther par la faculté de théologie de Louvain et par celle de Cologne, et la même année ou l'année suivante il imprima un édit impérial contre les fauteurs de cet hérésiarque (2). Cependant il parait que, ne pouvant souffrir les disputes théologiques, si animées à cette époque et si étrangères à ses études, il refusait constamment d'imprimer des ouvrages de controverse sur les questions de dogme, et ne s'écartait de cette règle qu'en faveur du seul Erasme. C'est ce que nous apprend celui-ci dans une lettre qu'il écrit

---

(1) *Theodoricum Martinum in hoc misi, ut mihi eos afferat, homo certissimus est.* Œuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 1611, 1652 et 1668.

(2) Bibliographie, n. 156.

de Louvain 30 novembre 1520 à son ami Adrien Barland, également à Louvain, voici à quelle occasion.

Dans le courant de la même année 1520, Martens avait demandé à Barland de lui composer une collection choisie d'épîtres d'Erasme à l'usage des écoles, et s'était mis tout de suite à l'imprimer. Il était sur le point d'en terminer l'impression, lorsqu'Erasme arriva de Cologne à Louvain vers la fin de novembre, et écrivit aussitôt à Barland la lettre suivante, apparemment afin qu'elle fût insérée dans le recueil, comme elle le fut en effet :

« Erasme à son ami Barland, salut.

» Je ne doute point, eu égard à votre prudence, que vous » n'ayez choisi les seules épîtres qui ne contiennent rien » d'acerbe ni de piquant. Vous voyez comment de nos jours » à toute occasion certaines gens s'irritent. J'aurais désiré » que vous eussiez songé à tout autre chose, car je crains » que le but même de cette publication, destinée aux » écoles, ne les formalise. J'ai eu bien de la peine à em- » pêcher les imprimeurs de reproduire mon gros recueil » d'épîtres. Je les ai retouchées, retranchant quelques pas- » sages, en adoucissant d'autres, de manière que la nou- » velle édition sera préférable à celle qui a été publiée » sans ma participation, toutefois avec une espèce de con- » sentement arraché par l'affection de mes amis. Je suis » peiné d'apprendre que Thierry a refusé d'imprimer le livre » de notre Maître de Turnhout. D'abord il ne devait pas » manifester ses dispositions. Ensuite pour beaucoup de » raisons je désire que cet ouvrage paraisse. C'est un » homme très-versé dans les sciences théologiques, et je » ne doute point qu'il n'ait écrit comme il a coutume de » discuter de vive voix, traitant la matière, non avec des

» injures, mais avec des arguments solides. Et de même
» que je n'approuve point qu'on combatte Luther par des
» cris et des cabales, de même je souhaite de tout mon
» cœur qu'on le réfute victorieusement par des textes de
» l'Ecriture sainte et par de bonnes raisons. Bien que la
» Bulle Pontificale soit une autorité sans réplique, cepen-
» dant une réfutation de ce genre ferait plus d'effet sur les
» savants ainsi que sur les gens de lettres. Vous persua-
» derez donc à Thierry de se désister de son refus; moi
» de mon côté je m'efforcerai d'en faire autant. Adieu.
» Louvain, le jour de saint André de l'an 1520 (1). »

Martens n'hésita pas un instant à imprimer cette lettre qui le condamnait, et le recueil qui la renferme et d'où nous l'avons traduite, fut publié peu de jours après celui de sa date. Le manuscrit dont il avait refusé l'impression était une réfutation des erreurs de Luther par Jean Driedo ou Dridoens de Turnhout, curé de Saint-Jacques et professeur de théologie à Louvain, homme d'une foi inébranlable et d'un zèle aussi éclairé qu'ardent pour les doctrines de l'Eglise. La déférence de Martens pour les volontés d'Erasme ne laisse point douter qu'il n'ait imprimé l'ouvrage de ce théologien l'année suivante, d'autant plus qu'il ne nous reste de cette année que fort peu d'éditions sorties de ses presses, en comparaison de celles des années antérieures et postérieures. Les œuvres complètes de Dridoens, pour qui Erasme professait la plus grande estime (2), furent im-

(1) Voyez le texte latin de cette lettre dans la Bibliographie, n. 163. Elle ne se trouve pas parmi les épîtres d'Erasme dans l'édition Van der Aa.

(2) Voici ce qu'Erasme écrit de lui à Godescalc Rosemundus, Louvain 1519: *Disputationibus vestris adversus Lutherum semper constantissime favi : sed multo magis scriptis, maxime Joannis Turenholtii, qui docte et sine affectibus disputavit, ut audio.* Œuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 556.

primées à Louvain en 1533 par Barthélemi Gravius, qui en donna plus tard une seconde édition en quatre volumes in-folio. Dridoens mourut en 1535, un an avant Erasme (1).

Quoique absent, Erasme n'oubliait pas son ami Martens. En 1524, écrivant de Bâle à Josse de Gavre (2), professeur de droit au collége du Lys, pour le consoler de la mort de leur commun collègue Jean Nævius, il termine sa lettre par ces mots : « Ayez bien soin de » saluer de ma part nos anciens camarades Jean Pa- » ludanus, Thierry d'Alost, Jean d'Armentières et Pierre » Curtius, qui ont succédé à Nævius dans ses fonctions. » Et avec eux tout le collége des Trois-Langues (3). » Pierre De Corte ou Curtius, l'un de ceux qu'Erasme désigne ici comme camarades de Martens, était alors professeur d'éloquence au collége du Lys, et fut plus tard le premier évêque de Bruges : il mourut en 1567 à l'âge de 76 ans.

b) Martin Dorp, ami intime de Martens et d'Erasme, était né à Naeldwyk en Hollande. Il enseigna d'abord pendant quelques années la rhétorique et la philosophie au collége du Lys. En 1515 il fut reçu docteur en théologie, et se consacra depuis exclusivement à l'enseignement des sciences sacrées, tout en conservant la diction pure et élegante à laquelle il s'était

---

(1) Voyez Foppens, *Biblioth. Belg.*, p. 630.

(2) Josse De Vroye ou Lætus, qu'Erasme appelle *Gaverus* du lieu de sa naissance.

(3) *Salutabis diligenter veteres congerrones nostros, Joannem Paludanum, Theodoricum Alustensem, Joannem Armentheriensem, et Petrum Curtium, qui in Nævii vices successerunt. Cumque his totum sodalitium trilingue.* OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 790.

habitué tant en grec qu'en latin. Il était depuis quelques années président du collége du Saint-Esprit, lorsqu'il mourut en 1525, à un âge peu avancé. Adrien Barland, dans sa chronique des ducs de Brabant, l'appelle un homme universel pour la vaste étendue de ses connaissances : poésie, éloquence, histoire, philosophie, physique, théologie, il avait tout approfondi (1).

Ce fut lui qui aida Martens à éditer le premier ouvrage qu'il imprima à son arrivée définitive à Louvain en 1512, savoir le commentaire d'Hugues de Saint-Victor sur les épîtres de saint Paul. Il continua ensuite à diriger ses impressions, principalement celles qui avaient pour objet la théologie, telles que les commentaires sur l'Apocalypse de Richard de Saint-Victor et la théologie d'Adrien d'Utrecht, et lui fit imprimer tous ses propres opuscules, consistant surtout en discours sur différents sujets.

Nous avons cité plus haut (2) un extrait d'une lettre de cet érudit à Erasme qui a rapport à Martens. Dans une autre lettre, adressée au même à Bâle, et datée de Louvain le 14 juillet 1518, Dorp lui apprend que *son Jacques*, nous ignorons quel Jacques, est heureusement arrivé de Bâle à Louvain chez Martens, et continue ainsi : « J'ai aussitôt enjoint à notre Thierry, » l'initié de Bacchus (3), de ne point le laisser sortir » de sa maison avant que nous eussions causé et dîné » ensemble : pendant qu'il se nourrirait, je voulais de

(1) *Barlandi Historia ducum Brabantiæ*, cap. 184.
(2) Page 115.
(3) *Theodorico nostro, Bacchi mystæ.* OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 331.

» mon côté me rassasier de sa conversation, et des
» bonnes et heureuses nouvelles qu'il nous apportait.
» Je lui ai donc demandé avec insistance comment vous
» vous portiez, quel avait été l'état de votre santé de-
» puis votre départ d'ici; jusqu'où vous aviez conduit
» votre grand ouvrage; si Froben avait sous presse
» quelque œuvre d'Erasme ou de tout autre; enfin je
» n'ai rien omis; et votre Jacques a parfaitement ré-
» pondu à toutes mes questions. Pendant que nous
» causions en tête-à-tête, Thierry aussi faisait brave-
» ment son métier, il buvait sec, tout en prenant part
» à notre conversation : il se sert de presque toutes
» les langues, (dirai-je pour parler à son tour ou pour
» interrompre ?) il nous parle allemand, français, ita-
» lien, latin; on croirait voir ressuscité un de ces
» hommes du temps des Apôtres qui avaient le don des
» langues; il pourrait provoquer un saint Jérôme,
» quelque polyglotte qu'il fût, si non pour l'élégance
» de la diction, du moins pour le nombre des langues
» qu'il connait (1). » En terminant sa lettre, Dorp prie Erasme de saluer de sa part l'imprimeur Froben de Bâle, qu'il appelle le prince des imprimeurs, ajoutant toutefois entre parenthèses : « Soit dit sans offenser notre
» Thierry (2). » Telle était l'opinion que Martin Dorp

---

(1) *Et ecce dum nos fabulamur maxime, Theodoricus potitat maxime, partesque agitat suas haudquaquam instrenue, ne ipse quidem interim ociosus a fabulis, omnibus pene linguis loquitur dixerim an obturbat? germana, gallica, italica, latia; ut in hoc apostolicum quempiam renatum credas; ut vel Hieronymum, quamvis multilinguem, si non elegantia, numero tamen linguarum ausit provocare.* Ibid.

(2) *Froberio, omnium principi chalcographorum (pace modo Theodorici nostri dixerim) plurimam ex me salutem.* Ibid.

et Erasme avaient de Martens, qu'ils n'osaient presque pas donner la primauté à son collègue de Bâle, même en écrivant ce qui ne devait être lu que de ce dernier. Et en effet, si Froben imprimait de plus gros volumes, les éditions de Martens l'emportent de beaucoup sur celles de l'Helvétien pour la coupe des caractères, la correction du texte, la netteté et l'élégance de l'impression, comme tout le monde peut s'en convaincre en les comparant.

c) Un troisième ami de Martens, avec qui il dût avoir de fréquents rapports épistolaires à cause de leur profession commune, est le célèbre imprimeur de Paris Josse Badius. Né à Assche près d'Alost en 1462, élevé à Gand chez les Frères de la vie commune; instruit dans les langues anciennes et les belles-lettres à Ferrare en Italie, dans l'art typographique à Lyon en France, il érigea à Paris vers l'an 1490 l'atelier si connu sous le nom de *Prelum Ascensianum;* et en qualité de libraire assermenté de l'université de Paris il s'adonna avec une activité étonnante, pendant plus de quarante ans, non seulement à l'impression d'une immense quantité de volumes, mais en même temps à la composition de plusieurs ouvrages littéraires, entre autres de nombreux commentaires sur les auteurs latins, dont on peut voir la liste dans les biographes belges (1). Il mourut à Paris en 1535. Il ne nous reste de ses relations avec Martens qu'un fragment de lettre à Erasme, daté du 6 juillet 1516 : « J'ai reçu, lui écrit-il, vos deux lettres, » et avec la première votre ouvrage des *Similitudes* (2).

(1) Voyez Foppens, Biblioth. Belg., p. 761.
(2) Bibliographie, n. 88.

» Quoique je l'accepte plutôt comme un témoignage
» d'affection que comme un gâteau jeté à la gueule
» de Cerbère, cependant, puisque notre Thierry d'Alost
» vient de l'imprimer, je n'oserais le confier à mes
» presses de peur de lui causer dommage : je respecte
» trop les droits de l'amitié (1) pour agir comme cer-
» taines gens. Dépréciant mes travaux, ils ont imprimé
» votre *Copia verborum* (2), ouvrage que vous m'aviez
» cédé avec une préface à un prix fort élevé ; et quant
» aux *Adages* qui m'avaient été si solennellement pro-
» mis, ils les ont vendus au prix exorbitant d'un Phi-
» lippe l'exemplaire, un an et demi avant que j'en eusse
» reçu un seul ; maintenant même je ne les ai pas en-
» core tous. J'avais résolu de venger cette injure en
» réimprimant votre Nouveau-Testament avec les mêmes
» caractères, quoiqu'ils n'y soient pas propres ; mais
» je pardonne tout en faveur de votre amitié. Que vos
» imprimeurs ne s'inquiètent pas au sujet de leur pre-
» mière édition, je ne leur nuirai point ; cependant,
» pour agir honorablement, ils devraient m'épargner
» de leur côté. »

Il s'agit ici du fameux contrefacteur Froben de Bâle, qui à mesure qu'Erasme publiait quelque chose ailleurs

---

(1) *Quia abs Theoderico nostro Alustensi his diebus impressum est, ne illi damno sim, non ausim prælo nostro committere : sanctius enim amicitiam colo*, etc. OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 1561.

(2) Le vrai coupable ici est Erasme lui-même. Voici ce qu'il écrit de Bâle à Matthias Schurer, imprimeur à Strasbourg, le 15 octobre 1514 : *Copiam nostram ad te misimus...., ut pridem apud Britannos concepta, apud Parisios utcunque edita, nunc rursus velut abjectis exuviis, nitida prorsus, et expolita ....exeat.* OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 1533.

que chez lui, se hâtait de le reproduire. Erasme tolérait ces contrefaçons, souvent même les secondait, au grand déplaisir de Badius et de Martens (1). Nous en trouvons une nouvelle preuve dans une seconde lettre de Badius sur le même sujet, datée de Paris 29 septembre 1516 : « J'ai » reçu, dit-il, votre bel ouvrage des *Similitudes*. Vous » désirez que je le réimprime : ce serait un honneur » pour mon atelier; mais je ne me soucie point de » causer à autrui le dommage que d'autres me causent. » Si vous ignorez en quoi consiste ce dommage, je » vous le dirai. Vous êtes placé si haut dans l'opinion » publique, que dès que vous annoncez une nouvelle » édition revue et corrigée par vous, la précédente » n'est plus voulue de personne, quand même vous » n'y auriez rien ajouté. C'est ainsi que j'ai dû mettre » au rebut bon nombre d'exemplaires de chacun de vos » livres intitulés *Copia*, *Panegyricus*, *Moria*, *Enchiri-* » *dion;* j'en avais acheté cinq cents de ce dernier, et » cent dix de vos *Adages*. Pour agir dans l'intérêt des » imprimeurs, vous devriez ne donner chaque ouvrage » qu'à un seul, et n'y rien changer jusqu'à ce que » l'édition soit épuisée. C'est ce que vous avez fait en » partie en ce qui concerne les *Similitudes*, si toutefois » vous avez prévenu votre premier imprimeur (2), et

(1) A peine Martens eut-il publié en juillet 1516 l'édition originale du premier livre de la grammaire grecque de Théodore de Gaze avec la traduction d'Erasme, que Froben la réimprima et chargea aussitôt Rhenanus de demander à Erasme les livres suivants à mesure qu'ils paraîtraient à Louvain. Voyez OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 1604, et la Bibliographie, n. 103 et 111.

(2) Le manuscrit fut d'abord confié en 1514 à Matthias Schurer, imprimeur à Strasbourg. OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 1533.

» si ce n'est pas à votre sollicitation que Thierry les
» a imprimées. D'après votre avis j'avais envoyé une
» bonne pacotille de vos *Panégyriques* en Allemagne ;
» mais comme ils y ont été reproduits, je n'en ai vendu
» aucun. Cependant puisque les *Similitudes* sont comme
» la suite du *Copia*, je les imprimerai dans le même
» format et avec les mêmes caractères, aussitôt que
» j'aurai une presse libre (1). »

La guerre entre Charles-Quint et François I ayant interrompu les relations entre Paris et Louvain, Badius réimprima aussi le *Caton*, etc. édition publiée par Martens en 1518 (2). Il dit dans sa préface qu'il n'en existait à Paris qu'une édition très-fautive, et qu'en conséquence il a cherché longtemps et enfin trouvé un exemplaire de la belle et correcte édition de Louvain qu'il reproduit textuellement (3).

d) Pierre Gilles (Petrus Ægidius), né à Anvers vers l'an 1486, fut nommé dès l'âge de 24 ou 25 ans aux importantes fonctions de greffier de la ville, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée en 1533. Le chancelier d'Angleterre Thomas Morus dans son Utopie, et Erasme dans ses lettres, font le plus grand éloge des qualités éminentes de l'esprit et du cœur qui distinguaient ce jeune magistrat : aussi fut-il constamment leur ami intime. Martens eut le bonheur de se l'attacher dès l'an 1510,

---

(1) OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 1571.

(2) Bibliographie, n. 130.

(3) *Disquisiui anxie meliora, inuenique ægre unum exemplum impressionis Louaniensis neutiquam quidem pœnitendæ, sed quia hoc maligno tempore plura transuehi nequeunt, curaui ea cum altis appositis in Enchiridion coimprimenda.* Préface de l'édition de Badius.

et depuis il coopéra souvent aux travaux de notre imprimeur, soit en corrigeant ses épreuves, soit en composant des épîtres dédicatoires ou des préfaces en prose et en vers qu'il lui envoyait pour mettre en tête de ses éditions et les recommander. Il le chargea aussi de l'impression d'un important ouvrage qu'il fit sur le code Théodosien. Enfin il avait pour l'atelier de Martens les mêmes préférences qu'Erasme pour celui de Froben. Vers la fin de l'an 1517, Badius ayant fait savoir à Erasme qu'il avait achevé la réimpression de ses *Similitudes* et qu'il lui en avait fait parvenir des exemplaires par l'entremise de Pierre Gilles, Erasme répondit de Louvain 16 janvier 1518 : « Il n'est pas nécessaire de » m'envoyer d'autres exemplaires des *Similitudes ;* puis- » que Pierre Gilles en a, cela suffit ; cependant je doute » qu'il en ait reçu, car il m'en aurait envoyé un, ne » fût-ce que pour me faire voir les éloges que vous » m'y adressez ; à moins qu'il ne les tienne cachés pour » les donner à Thierry (1). »

e) Adrien Barland, que nous avons déjà nommé plusieurs fois, reçut son nom du village de Zélande qui lui donna naissance. Il enseigna le latin aux colléges du Porc et des Trois-Langues, et succéda dans la chaire d'éloquence de l'université au Rhéteur Jean Paludanus. Il mourut en 1542. Ecrivain fécond et latiniste pur, il confia à Martens l'impression de ses écrits, et lui fut souvent d'un grand secours dans la publication des œuvres d'Erasme et d'autres auteurs. C'est dans sa description des villes des Pays-Bas que nous lisons le

(1) OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 1669.

bel éloge de Martens que Marchand a mal copié d'un bibliographe allemand : « L'imprimeur Thierry Martens » d'Alost a rendu sa ville natale à jamais célèbre par » la multitude et la supériorité de ses éditions en tout » genre (1). »

Déjà dès l'an 1515 Barland avait montré son estime pour Martens dans une préface à la jeunesse studieuse : « Pour vous aider dans vos études, dit-il, j'ai engagé » ces jours-ci Thierry Martens, notre bon et actif chal- » cographe de Louvain, à réimprimer pour l'utilité » commune les plus courts dialogues de Lucien élé- » gamment traduits du grec; ce qu'il a fait avec le plus » grand plaisir, à ma demande, et afin de vous mani- » fester davantage l'intérêt qu'il vous porte; quoiqu'il » ait déjà fait voir surabondamment par ses éditions » antérieures combien il a d'affection et de bienveillance » pour tous les étudiants. Vous donc, reconnaissants » de son zèle, continuez à vous appliquer aux belles- » lettres qui seront un jour votre plus bel ornement (2). »

La préface que Barland mit en tête des Epîtres choisies d'Erasme publiées par Martens en 1520 est trop flatteuse pour notre imprimeur pour ne pas la reproduire ici : « Barland au lecteur. Maintenant que l'étude » des belles-lettres recommence à briller du plus vif » éclat, Thierry d'Alost, le premier imprimeur de Lou- » vain, désirant se rendre utile à la jeunesse studieuse, » m'a prié d'extraire de l'épais volume des épîtres » d'Erasme une collection des plus courtes, et de la

(1) Voyez la Bibliographie, n.° 195.

(2) Bibliographie, n. 92 Les éditions antérieures dont parle ici Barland sont en grande partie perdues pour nous.

» lui donner à imprimer. Pour deux raisons je me suis
» prêté si volontiers à ses désirs, que jamais de ma
» vie je n'ai rien fait avec plus de satisfaction. D'abord
» je suis persuadé que les épîtres choisies de cet écri-
» vain aussi éloquent que docte seront de la plus grande
» utilité pour ceux qui se forment à l'éloquence ; en-
» suite j'espère que les maîtres d'école, les trouvant
» ainsi réunies dans un petit manuel, commenceront
» aussi à les lire et expliquer aux jeunes gens qu'on
» leur confie. S'ils le font, eux et leurs élèves en
» retireront les plus grands avantages; car dans ces
» épîtres le style latin est si pur et si coulant, qu'en
» supprimant les noms propres on les croirait écrites
» par Cicéron lui-même. Ainsi donc, cher lecteur,
» achetez ce recueil que j'ai fait pour vous, achetez
» ces lettres vraiment précieuses, imprimées par Thierry,
» qui veille nuit et jour pour le bien commun, et qui
» ne se lasse jamais de faire des frais : lisez-les, et
» recueillez-en les fruits. Adieu (1). »

f) Gérard de Nimègue (Gerardus Geldenhaurius Neomagus) était en 1514 religieux Porte-croix au collége de cet ordre à Louvain (2); les années suivantes il se donne les titres de chapelain de Charles-Quint et de confesseur du prince Philippe de Bourgogne, fils naturel de Philippe-le-Bon et évêque d'Utrecht. Plus tard il apostasia, se réfugia en Allemagne, et fut assassiné par des brigands sur la route de Marpurg à Wittenberg en

---

(1) Voyez le texte latin dans la Bibliographie, n. 163.

(2) *Lovanii in Collegio Cruciferorum* 1514, Bibliographie, n. 81. On les appelait aussi Religieux de Sainte-Croix ou Croisiers.

1542. Erasme écrivait de lui à Pirckheimer le 29 août 1530 : « Cet échappé de Brabant, de notre ami intime, » est devenu un ennemi capital (1). » En 1516, Pierre Gilles d'Anvers lui ayant confié le soin de surveiller chez Martens l'impression *de l'Utopie* du Chancelier d'Angleterre Thomas Morus, il écrivit à ce sujet à Erasme, le 12 novembre de la même année : « Notre Thierry » s'est chargé volontiers et avec joie de l'impression de » l'Utopie; un excellent peintre a fait le dessin de l'île; » notre Paludanus vous le fera voir; si vous désirez » y changer quelque chose, vous nous l'écrirez, ou » vous l'annoterez à la marge... Je mettrai tous mes soins » à faire paraître l'Utopie bien imprimée, afin qu'elle » soit utile au lecteur sans le choquer (2). » Martens publia des satires de Gérard approuvées par Martin Dorp, ainsi qu'une description de la Zélande, et plusieurs autres écrits et épîtres du même auteur.

g) Corneille de Schryver, appelé en latin Grapheus ou Scribonius, était non seulement ami, mais encore concitoyen de Martens. Né à Alost en 1482, il obtint à Anvers le droit de bourgeoisie, fut nommé secrétaire de la ville, et mourut dans l'exercice de ses fonctions le 19 décembre 1558. S'étant laissé entraîner dans les erreurs du luthéranisme, il en fit une rétractation pu-

---

(1) *E Brabantia profugus, et ex amicissimo subito factus capitalis hostis.* OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 1305.

(2) *Utopiæ imprimendæ provinciam Theodoricus noster lubens et gaudens suscepit, insulæ ipsius figuram a quodam egregio pictore effictam Paludanus noster tibi ostendet; si quid mutatum velis, scribes, aut figuræ annotabis... adhibebo omnem diligentiam, ut Utopia ornate in publicum prodeat, ut prosit lectori, non offendat.* OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 1577.

blique le 6 mai 1522. Poète, historien, orateur, musicien, il excellait aussi dans la connaissance des langues. On voit son épitaphe, et celle de sa femme Adrienne Philips, vis-à-vis de l'autel de saint Christophe dans la cathédrale d'Anvers. Martens édita un discours et deux collections d'odes sacrées de Grapheus, parmi lesquelles on en remarque plusieurs sur des Saints, patrons de leurs amis communs alostois ou de confréries alostoises.

k) Rudger Rescius était né à Maseyck dans le Limbourg. Au chapitre XIII nous avons fait mention de sa carrière professorale à Louvain, de ses relations avec Martens, et de l'atelier d'imprimerie qu'il ouvrit en 1529 lors du départ de notre typographe. Son jeune associé Jean Sturms l'ayant quitté peu de temps après, il le remplaça par Barthélemi Van Grave, qui devint son bailleur de fonds et son libraire. Erasme étant à Louvain écrivait en date du 1 décembre 1519 à Jean Robyns doyen de Malines : « J'ignore s'il existe un » homme plus instruit ; mais certes il n'en est pas de » plus actif ni de mœurs plus pures (1). » Il écrivit encore d'Anderlecht à Bernard Buchon, le 24 septembre 1521 : « Rudger Rescius, professeur de grec dans » le nouveau collége de Busleyden, embellit des con- » naissances distinguées par une rare modestie et une » pudeur vraiment virginale (2). » Rescius ne continua

(1) *Doctior an inveniri possit nescio ; certe diligentiorem ac moribus puriorem viæ invenias.* OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 523.

(2) *Est Rudgerus Rescius, græcæ linguæ professor in Collegio novo, quod instituit Hieronymus Buslidius, qui doctrinam non vulgarem incredibili quadam modestia, planeque pudore quodam virgineo condecorat.* Ibid. T. 3, p. 667.

pas toujours à mériter les éloges d'Erasme : devenu imprimeur, il se maria, négligea plus ou moins son cours de grec, et s'attira ainsi d'assez durs reproches de la part de son ancien protecteur. Dans une lettre à Conrad Goclenius, datée de Bâle le 28 juin 1536, Erasme se plaint vivement de la négligence avec laquelle le professeur Rescius donnait son cours : « Rudger » qu'avait-il besoin d'expliquer un ouvrage traduit du » latin en grec? Qu'il interprète Démosthène, Lucien, » les tragédies, en un mot les modèles de la langue. » Mais cet homme ne songe plus qu'au gain, et il fait » un tort considérable à votre collége (1). » Rescius mourut professeur et imprimeur à Louvain en 1545.

Nous pourrions augmenter cette liste d'amis de Martens des noms de tous les hommes de lettres dont il édita les œuvres, tels que le professeur d'éloquence Jean Paludanus de Cassel, Nicolas de Bois-le-Duc vice-chancelier de l'université, Conrad Goclenius professeur de latin au collége des Trois-Langues depuis l'an 1520, Jean Louis Vivès qui demeurait à Bruges, Alard d'Amsterdam, Pierre de Corte plus tard évêque de Bruges, Jean Briard d'Ath professeur de théologie, et même le Pape Adrien VI qui en 1515 lui fit imprimer ses œuvres, etc. Mais nous en avons dit assez pour prouver ce que nous affirmions au commencement de ce chapitre, que Martens vivait à Louvain dans l'intimité avec les savants que l'université réunissait dans cette ville.

---

(1) *Quid necesse fuit Rudgerum interpretari Græcas Institutiones e latino versas ? Conducibilius erat interpretari Demosthenem, Lucianum, si quid habet casti, tragœdias gravibus sententiis refertas, ac similes auctores, unde discitur græci sermonis elegantia. Sed ille totus ad quæstum spectat, graviterque perdit istud collegium.* Ibid. T. 3, p. 1522.

CHAPITRE XV.

Martens savant et professeur.

Martens se distinguait principalement par sa connaissance approfondie des langues. Nous avons vu Martin Dorp affirmer, non seulement qu'il parlait le français, l'allemand, l'italien, le latin, dans la conversation, mais encore qu'on pouvait le comparer au célèbre hébraïsant saint Jérôme, pour le grand nombre de langues qu'il avait apprises.

Son Dictionnaire hébraïque, qu'il rédigea lui-même comme il l'affirme dans la préface, prouve qu'il possédait parfaitement la langue sacrée, et qu'il était aussi bien en état de l'enseigner que les hébraïsants Van Campen et Cleynarts dont il imprima les grammaires.

Comme écrivain, nous ne pouvons juger Martens que sur ses épîtres dédicatoires, le seul monument littéraire qu'il nous ait laissé. Valère André et Foppens rapportent qu'outre un Dictionnaire hébraïque il a composé en latin des Hymnes en l'honneur des Saints, un Dialogue sur les vertus, et d'autres écrits (1); mais aucun n'est

---

(1) *Fecit hymnos in honorem Sanctorum, Dialogum de virtutibus, aliaque.* Valère André et Foppens, *Bibl. Belg.* art. Th. Martens.

parvenu jusqu'à nous; à moins qu'ils n'aient compté au nombre de ces écrits le Dictionnaire latin-flamand dont Martens donna plusieurs éditions corrigées et considérablement augmentées, comme il a été dit au chapitre XI, et la liste des OEuvres d'Erasme qu'il publia le jour de l'An 1519.

Nous avons recueilli toutes les épîtres de Martens que nous avons rencontrées éparpillées dans ses différentes publications (1) : le style en est aussi pur et aussi coulant que celui d'Erasme et des autres écrivains de la renaissance. A la mode du temps le latin est entrecoupé par de courtes phrases grecques, qui font voir que la langue de Démosthène était aussi familière à Martens que celle de Cicéron, ce que prouvent d'ailleurs les citations qu'on y rencontre d'Homère, de Platon, aussi bien que de Térence, de Quintilien. Mais ce qui les rend surtout remarquables, c'est le cachet d'originalité dont elles sont toutes également empreintes, ce sont certaines expressions et tournures libres, franches, hardies, saillantes, qui mettent à nu le caractère de Martens, absolument tel que nous le dépeignent ses relations avec ses amis dont nous avons parlé plus haut, et tel qu'on le conçoit dans un joyeux Flamand qui, après avoir passé la plus grande partie de sa vie à lutter contre l'adversité avec un courage infatigable, a fini par en triompher, sans toutefois quitter l'habitude du travail et du dévouement contractée depuis de longues années.

---

(1) Le lecteur les trouvera en latin dans la Bibliographie, en français un peu plus loin.

Ce qui précède suffit pour démontrer que Martens était aussi capable que tout autre de se livrer à l'enseignement public dans l'université de Louvain. La dispersion des archives de cette université et le manque de Mémoires sur les professeurs de ses différents colléges au commencement du seizième siècle nous met dans l'impossibilité de constater authentiquement le professorat de Martens. Cependant il en existe assez de preuves convaincantes pour nous autoriser à affirmer positivement que Martens fut, au moins pendant quelque temps, professeur de langues anciennes à l'un des colléges de l'université de Louvain, et probablement professeur de latin et d'hébreu au collége du Lys. Nous allons les énumérer.

a) Le célèbre historien de la Belgique Louis Guichardin, dans sa Description de notre pays, imprimée en italien à Anvers l'an 1567, trente-trois ans après la mort de Martens, dit expressément à l'article *Alost* : « Dans cette ville naquit Thierry Martens, homme très-» distingué par sa science, professeur public à l'uni-» versité de Louvain (1). » Le livre de Guichardin fut accueilli dans les Pays-Bas avec enthousiasme : on le traduisit en français, en flamand, en latin ; les éditions latines se multiplièrent et furent longtemps très-recherchées. Certes le témoignage formel d'un historien aussi universellement estimé est du plus grand poids ; d'autant plus qu'il s'agit ici d'un fait presque contempo-

(1) *Natus hic Theodorus Martini, vir doctrina clarissimus, publicus academiæ Lovaniensis professor.* Edition latine, intitulée : *Belgicæ sive inferioris Germaniæ descriptio*, Amsterdam 1635, première partie, page 393. Nous n'avons pas pu nous procurer l'édition originale italienne.

rain ; que Guichardin, ayant visité successivement tous les lieux dont il donne la description, était parfaitement informé de ce qu'il écrivait ; qu'en particulier il devait avoir reçu des renseignements sur Alost du célèbre Guillelmite Jean Grapheus (1) qui avait été d'abord imprimeur à Anvers ; et qu'enfin, si son assertion avait été contraire à la vérité, il n'aurait manqué ni d'officieux critiques qui l'eussent averti de son erreur, ni de temps ou d'occasion pour la rectifier, puisque depuis la publication de cet ouvrage il vécut encore vingt-deux ans à Anvers, où il mourut et fut enterré dans la cathédrale en 1589.

b) Le langage que tient habituellement Martens dans ses épîtres dédicatoires aux élèves de l'université, écrites entre les années 1513 et 1521, est bien plus celui d'un professeur que d'un maître typographe. Partout nous le voyons leur adresser des conseils, des avis, des exhortations, parfois même des leçons. Tantôt il s'y livre à une dissertation littéraire, tantôt il exhorte la jeunesse à la piété, à la concorde, à l'étude, à l'amour de l'université qu'ils fréquentent; il leur dit que le meilleur moyen d'apprendre une langue c'est de la parler ; il les engage à porter avec eux leurs manuels à la maison et au dehors, au lit et en voyage, aux heures du repos et de la promenade, etc. Mais c'est surtout dans la préface de son Dictionnaire hébraïque qu'on le voit prendre tout à fait le ton d'un professeur ; la voici :

---

(1) Voyez au chapitre XVII ce que dit de ce Guillelmite le Père Silvius ou Vandenbosch.

« Thierry Martens d'Alost à ses jeunes (1) lecteurs, salut.

» Nous avons abrégé et réduit à ce format portatif, » chers lecteurs, les racines ou les mots primitifs de la » langue hébraïque, que Reuchlin a recueillis avec soin et » expliqués fort au long; et nous nous sommes presque » toujours servi de sa traduction, pour ne point paraître » vouloir faire de l'esprit avec l'ouvrage d'autrui. C'est pour » votre utilité que nous avons fait cet extrait, pour vous » épargner les vains efforts que vous feriez en étudiant la » langue sacrée sans ce secours. Si dans l'entre-temps l'Alle- » magne publie ce qu'elle a promis il y a quelques années, » la perte que vous ferez ici ne sera pas grande; au con- » traire, à mon avis, vous aurez surmonté toutes les diffi- » cultés bien avant l'apparition de ce dictionnaire plus » étendu. Nous nous servons auprès de vous d'un abrégé, » afin que vous appreniez vite le nécessaire, et que vous » le reteniez fidèlement. Reconnaissez-vous donc redevables » des connaissances, que vous y puiserez, à l'auteur dont » nous avons extrait ces pages. Adieu. Faites ce léger » essai, qui vous dirigera dans vos études postérieures. »

Ce langage n'est pas seulement celui d'un auteur à ses lecteurs : c'est bien plutôt le *maître* qui dit à ses disciples : « Nous avons fait cet extrait pour votre utilité... nous » nous servons auprès de vous d'un abrégé, afin que » vous appreniez vite et reteniez fidèlement, » etc.

c) Dans une de ses épîtres sans date, mais qui se rapporte vraisemblablement à l'an 1521, Martens insinue qu'il ne consacre plus à son imprimerie que ses loisirs, le temps que lui laissent des occupations plus

(1) Par les mots *candidis lectoribus* Martens désigne évidemment les élèves de l'université. Le mot *jeunes* nous parait ici le plus propre à rendre l'idée du *candidus*, candide, ingénu, sincère, sans malice, etc.

importantes. Quelles pouvaient être ces occupations, si non celles du professorat que lui attribue Guichardin?

d) En 1524 Erasme charge Josse de Gavre, professeur de droit au collége du Lys, de saluer de sa part leurs anciens camarades communs Jean Paludanus, Thierry Martens d'Alost, Jean d'Armentières, et Pierre De Corte, *qui*, ajoute-t-il, *ont succédé à Nævius dans ses fonctions* (1). Or Jean Nævius d'Hondschoote, qui venait de mourir au collége du Lys, était depuis l'an 1515 président de ce collége (2) et y avait auparavant enseigné le latin et l'éloquence; Jean Paludanus a longtemps exercé des fonctions analogues au même collége; Pierre De Corte y enseignait la rhétorique à l'époque même où Erasme écrivait sa lettre : n'avons-nous pas le droit d'en conclure que Jean d'Armentières (dont nous n'avons trouvé que le nom) et Thierry Martens ont aussi été, comme le dit Erasme, les *successeurs* immédiats ou médiats de Nævius dans l'une ou l'autre des différentes fonctions de sa carrière professorale? Ce n'est évidemment pas après sa mort qu'ils lui ont succédé, puisque c'est précisément à l'occasion de cette mort récente, et pour les en consoler, qu'écrit Erasme; c'est donc pendant sa vie qu'ils ont rempli des fonctions que Nævius avait remplies avant eux; et comme ces fonctions n'étaient autres que celles de professeur au collége du Lys, il s'en suit rigoureusement que Martens aussi a été professeur à ce collége. D'ailleurs Erasme et Josse de Gavre appartenaient à ce même collége, aussi

(1) Ci-dessus, page 129.

(2) *M. Joanni Nævio Hondiscotano, Lilianorum apud inclytum Lovanium gymnasiarchæ.* Voyez la Bibliographie, n. 90, 91 et 130.

bien que Nævius et leurs camarades Paludanus et De Corte ; donc les deux autres, qu'Erasme fait saluer par leur ami commun Josse de Gavre au même titre de camarades à lui et entre eux, y appartenaient aussi.

e) Nous possédons encore aujourd'hui un monument authentique qui, s'il ne proclame pas tout haut que Martens fut docteur à Louvain, du moins nous le représente vêtu des insignes du doctorat. C'est sa pierre sépulcrale, où les Pères Guillelmites, peu après sa mort, ont fait tailler en relief son portrait en pied, de grandeur naturelle : il y parait portant la robe à manches longues et pendantes et le rabat ; costume qui n'est ni du moine ni de l'imprimeur, mais seulement du docteur.

De toutes ces preuves réunies nous concluons que Martens, qui avait plus qu'assez de science pour enseigner une branche quelconque dans la faculté des arts de l'université de Louvain, y a réellement enseigné l'une ou l'autre des langues anciennes, et probablement le latin et l'hébreu dans le collége du Lys.

CHAPITRE XVI.

Caractère et écrits de Martens.

Martens, d'après ce que nous savons de son histoire, a dû être un véritable type du caractère flamand : probe, juste, religieux ; travailleur robuste et infatigable, mais, la journée faite, gai compagnon, joyeux buveur ; franc jusqu'à la rudesse, mais ami dévoué, généreux et serviable ; tenace dans ses entreprises au point de lutter toute sa vie contre les obstacles ; loyal et désintéressé dans les affaires, mais exigeant le juste prix de son travail ; aimant à voir apprécier ses productions, sans toutefois s'affliger des succès de ses concurrents ; ferme dans sa foi religieuse, mais entièrement étranger à la controverse ; en un mot un bon flamand sans gêne, qui sert Dieu, aide son prochain, fait sa journée, et ne s'inquiète guère du reste.

Comme le caractère de l'homme droit se reflète tout entier dans ses écrits, nous faisons suivre ici la traduction de toutes les épîtres de Martens que nous avons pu découvrir, à l'exception de celles qui sont relatées plus haut ; le lecteur en trouvera le texte latin dans la

Bibliographie (1). Afin de faciliter ses recherches, nous les plaçons, comme dans la bibliographie, par ordre de date : elles embrassent un espace d'environ neuf ans, de 1513 à 1521.

La plus ancienne de toutes se trouve en tête d'un ouvrage de Nicolas Heems de Bruxelles sur le code Justinien, daté du 13 octobre 1513.

« Thierry Martens d'Alost aux étudiants en droit,
» salut.

» C'est une maxime d'Aristote, le prince des philosophes,
» dans ses Topiques, honorables jeunes gens, que plus le
» bien se propage et se communique, plus on y reconnait
» la bonté divine dont il émane. C'est ce qui a lieu ici, je
» n'hésite point à l'affirmer. Le meilleur des pères, le plus
» savant et le plus parfait des professeurs, votre digne
» Maître Nicolas de Bruxelles, docteur en belles-lettres et
» en droit infiniment au-dessus de tout éloge, instruisant
» chez lui en particulier un petit nombre de jeunes gens
» nobles et distingués, vos camarades, leur avait exposé
» de vive voix une introduction aux Institutes de Justinien,
» afin que par cet excellent moyen il leur facilitât l'étude
» tant de cette partie que de la jurisprudence tout entière.
» Plusieurs de ces jeunes gens recueillirent les leçons
» orales de leur maître avec autant de sagacité et d'exacti-
» tude que d'ardeur et de zèle, et lui présentèrent ensuite

(1) Le manuscrit de M. De Gand n'en contient que quatre, parmi lesquelles deux des plus courtes. Nous produisons les autres, telles que nous les avons recueillies pour les *Recherches* de 1845, ainsi que deux épîtres récemment découvertes, et la traduction de toutes nous appartient.

» leurs cahiers. Celui-ci ayant revu et approuvé leur ré-
» daction, et trouvant qu'ils avaient profité de cet ouvrage
» plus qu'on ne saurait le dire, jugea à propos de le di-
» vulguer pour votre utilité commune par le tirage de
» mille exemplaires au moyen de notre art typographique.
» Moi donc, animé des mêmes sentiments, et ayant égard
» à votre bien commun et à vos progrès dans les études,
» j'ai reçu des mains de votre professeur l'exemplaire écrit,
» j'en ai tiré de nombreuses copies dans mon imprimerie,
» et je viens vous offrir ce premier fruit de mon travail
» pour la faculté à laquelle vous appartenez. Si cet opus-
» cule vous fait agréer mes services, vous recevrez d'ici à
» quelques mois plusieurs autres œuvres de mérite plus
» étendues sur le même sujet, avec l'aide de Dieu et sous sa
» direction ; car c'est lui seul qu'on doit louer comme l'au-
» teur de tout bien ; c'est sous sa conduite que toute bonne
» œuvre s'entreprend, se poursuit et s'achève. Vivez heu-
» reux sous sa protection. Louvain, de notre atelier, le 3
» octobre 1513. »

Deux ans après, à la fin d'une correspondance entre Erasme et Martin Dorp, imprimée en octobre 1515, nous rencontrons l'épître suivante :

« Thierry Martens d'Alost aux étudiants.

» Tout en m'occupant de vos études, chers étudiants,
» je veux ménager vos bourses. Trouvez-moi l'imprimeur
» qui en fasse autant ! Donc à cet effet j'ai imprimé sépa-
» rément ces trois opuscules, afin que vous puissiez les
» acheter au prix d'une petite pièce de monnaie. Car je
» sais que pour la plupart vous avez déjà acheté les traités
» avec lesquels on vient d'imprimer ceux-ci en Allemagne ;
» et, pour autant que je vous connais, je sais aussi qu'il

» vous serait onéreux de devoir les acheter de nouveau
» pour pouvoir vous procurer ces légères additions. Tous,
» vous voulez posséder les meilleurs livres, vous voulez en
» posséder beaucoup, mais vous voulez aussi que cela
» coûte peu ; tandis que nous, nous n'achetons rien à bon
» compte, pas même les choses qui, en comparaison des
» livres, paraissent les plus abjectes. Aidez donc notre in-
» dustrie, puisque nous faisons tout le contraire de ce que
» dit la sentence du poète comique, nous achetons cher et
» nous vendons bon marché. Adieu. »

La troisième en date est placée à la fin d'une Apologie d'Erasme datée du 5 août 1517 : elle se compose des deux avis suivants, dont l'un nous apprend que Martens de son propre chef ajoutait des éclaircissements et des notes à ce qu'il publiait pour son compte ; l'autre, qu'il corrigeait lui-même ses épreuves.

« Thierry Martens au lecteur ami, salut.

» Les gros volumes ont deux inconvénients : tout le
» monde n'est pas assez riche pour les acheter, et ceux qui
» les achètent ne peuvent guère les lire que chez eux. Ces
» considérations m'ont fait mettre à la suite de la présente
» apologie les passages des livres des deux auteurs dont il
» y est fait mention, savoir les notes d'Erasme sur le
» chapitre II de l'épître aux Hébreux, et la critique de
» Faber sur ces notes ; dans l'intérêt de la jeunesse stu-
» dieuse, à qui l'amour de l'étude ou la défiance pourrait
» inspirer le désir d'examiner plus à fond cette controverse.
» Adieu, cher lecteur. »

« Thierry Martens d'Alost au lecteur, salut.

» Malgré tous les soins que nous avons mis à faire cor-
» riger les fautes d'impression, l'insouciance de nos ou-

» vriers en a encore laissé subsister quelques-unes, quoi-
» que légères. Nous les indiquons ici, afin de satisfaire
» jusqu'au lecteur le plus difficile. »

Au mois de novembre suivant, Martens publie une paraphrase d'Erasme sur l'épître de saint Paul aux Romains, et la fait suivre d'un avis, dans lequel il signale les efforts qu'il fait pour marcher sur les traces d'Alde-Manuce par le bon choix des ouvrages et la correction du texte. Nous y remarquons aussi (ce qu'il a déjà insinué dans l'un des avis qui précèdent) qu'il imprime de préférence des volumes portatifs et d'un usage journalier.

« Thierry Martens d'Alost, imprimeur, à ses bien-
» veillants lecteurs, salut.

» Pour faire voir combien l'art typographique contribue
» à propager l'étude des belles-lettres, il suffit de citer le
» nom d'Alde-Manuce. Nous aussi, nous nous efforçons,
» selon nos faibles moyens, de venir en aide, par notre
» modeste imprimerie, à cette Académie de Louvain, si
» florissante par l'universalité des études qu'elle embrasse;
» et nous tâchons avec le plus grand soin de ne vous pré-
» senter que des livres qui aient le double avantage, d'a-
» bord d'être moraux et instructifs, ensuite d'être impri-
» més aussi correctement que possible. Ceux qui, entraî-
» nés par l'appât du gain, publient des livres pleins de
» fautes, sont doublement coupables, envers les auteurs
» dont ils gâtent et diffament les œuvres, et envers les
» lecteurs qui au lieu d'un livre ne trouvent chez eux qu'une
» croix et un supplice. Cependant mes efforts pour éviter
» ce blâme ne peuvent être couronnés de succès sans votre
» coopération. Les services doivent être réciproques : notre
» activité à publier des éditions doit être stimulée et

» entretenue par votre empressement à les acheter. C'est ce
» qui arrivera, si, dans les achats que vous faites, vous
» vous attachez plutôt au mérite et à la correction des ou-
» vrages, qu'aux dimensions des volumes. Adieu. De notre
» atelier de Louvain, l'an 1517.

Au commencement de l'année 1518, il met en tête du Plutus d'Aristophane, texte grec, une épître dédicatoire à la jeunesse universitaire, qui contient l'éloge de la comédie grecque.

« Thierry Martens d'Alost aux étudiants de l'académie
» de Louvain, salut.

» La plupart des imprimeurs dédient leurs publications
» ou aux grands du siècle, ou à leurs intimes amis. Pour
» moi, qui n'ai qu'un désir, celui d'activer, selon mes
» moyens, les études de cette florissante université, c'est
» à vous, excellents jeunes gens, que j'ai résolu de dédier
» toutes les productions de notre art. Pour le moment,
» voici un opuscule bien petit, mais d'un bien grand prix.
» Vous savez combien Quintilien estimait l'ancienne comé-
» die, vous qui avez présent à la mémoire l'éloge qu'il en
» fait en ces termes : « L'ancienne comédie conserve pres-
» que seule ces grâces naïves du langage attique, et d'une
» certaine liberté pleine d'éloquence. Quoiqu'elle excelle
» particulièrement à attaquer les travers des hommes, elle
» possède néanmoins à un haut degré les autres qualités
» des productions littéraires, la noblesse, l'élégance, l'a-
» grément; et je ne crois pas, en exceptant Homère,
» comme il excepte lui-même Achille, qu'il y ait rien qui
» ressemble plus à l'orateur, ou qui soit plus propre à le
» former. » Or parmi les auteurs qui se sont distingués
» dans ce beau genre, Quintilien met au premier rang

» Aristophane ; et de toutes les comédies de ce poète, la
» principale, sous le rapport de l'élégance et de la fécon-
» dité du sujet, est le Plutus que nous avons le bonheur
» de vous offrir aujourd'hui. Puisse-t-il m'apporter un profit
» matériel en proportion avec les avantages littéraires que
» vous allez en retirer ! Et que souhaiterons-nous donc à
» ceux qui ont laissé périr tous ces beaux chefs-d'œuvre de
» la nouvelle comédie grecque, aux grâces de laquelle
» jamais les Romains n'ont osé aspirer ? Sans leur insou-
» ciance, nous posséderions du moins ce Ménandre, dont
» Quintilien dit que telle est sa fécondité dans l'invention,
» son éloquence dans l'élocution, son adresse à peindre
» les personnes et les choses, que lui seul en vaut un
» grand nombre d'autres. Mais puisqu'il n'existe plus,
» emparons-nous avec d'autant plus d'avidité de ceux que
» nous avons eu le bonheur de conserver. Adieu. Et, par
» Plutus, ayez la bourse bien garnie. De l'université de
» Louvain, 1518.

Le 30 mars de la même année, à la fin d'un opuscule d'Erasme, il montre son dévouement et sa constance, et annonce au lecteur qu'il s'occupe d'imprimer en hébreu.

« Thierry Martens d'Alost à ses jeunes lecteurs,
» salut.

» Je n'ignore pas, très-chers lecteurs, qu'une belle en-
» treprise fait crier les jaloux : il en a toujours été ainsi,
» et c'est dans la nature des choses. Toutefois, puisqu'il
» s'agit de l'utilité publique, tant que le vin dégourdira
» mes membres, aucun obstacle ne m'arrêtera ; je conti-
» nuerai mon œuvre, avec ou sans la bouteille ; et s'il ne
» m'est pas donné de jouir du fruit de mes travaux, j'aurai
» du moins la satisfaction d'avoir songé à la postérité. En

» ce qui regarde les éditions latines, je ne le cède à per-
» sonne ; j'ai très-peu de rivaux pour le grec ; je veux
» mériter les mêmes éloges pour l'impression en langue
» hébraïque ; et le succès répondra à mon attente, si vous
» secondez mes efforts selon vos moyens. Vous les secon-
» derez sans doute, si vous avez à cœur vos propres avan-
» tages et la gloire de cette florissante école. Louvain 30
» mars 1518. »

Les poésies chrétiennes de Prudence, datées du mois de novembre 1518, sont précédées d'une épître touchante, qui nous montre les beaux sentiments de Martens, alors presque septuagénaire.

« Thierry Martens d'Alost aux étudiants de la faculté
» des lettres, salut.

» Mon imprimerie ne doit pas se borner à éditer des au-
» teurs qui vous instruisent ; elle doit encore vous en pré-
» senter qui vous rendent meilleurs. Dans cette vue j'ai
» fait imprimer ces jours passés plusieurs pièces de vers
» du poète chrétien Prudence : lisez-les avec goût, chers
» jeunes gens, et vous ferez de grands progrès dans la
» piété. C'est cette piété que moi, vieillard aux cheveux
» blancs, à la peau ridée après tant de travaux d'une longue
» carrière, c'est elle que je recherche avant tout ; car je
» sais que nulle étude n'est agréable à Dieu, si elle n'est
» accompagnée de la piété, qui ignore les dissensions, qui
» nous fait aimer de tout notre cœur Jésus-Christ, le Sau-
» veur du genre humain, et tous les hommes comme nos
» frères. Aux poésies de Prudence j'ai ajouté quelques qua-
» trains de l'illustre poète Ausone sur les Césars, dont la
» briéveté pleine d'élégance ne manquera pas de vous plaire.
» Adieu, chers jeunes gens, aimez bien votre Thierry.

Au même mois de novembre 1518, Martens publie une collection d'opuscules latins, précédée d'une épître qui exprime le respect qu'il professe pour son art, son affection pour l'université, et la reconnaissance que celle-ci doit à Jérôme Busleyden pour la fondation du collége des Trois-Langues.

« Thierry Martens d'Alost, imprimeur, au lecteur
» bienveillant, salut.

» L'émulation parmi les hommes, dit Hésiode, est une
» excellente chose. Si cette maxime est digne d'éloges lors-
» qu'il s'agit d'artisans ou de voisins qui s'enrichissent à
» la vue de leurs pareils; combien ne sont pas plus loua-
» bles encore les efforts des typographes, qui s'empressent
» à l'envi les uns des autres, par la publication d'ouvrages
» irréprochables et correctement imprimés, non seulement
» de surpasser leurs collègues, mais encore de se vaincre
» eux-mêmes, résultat que Platon regarde comme la plus belle
» de toutes les victoires. Ce n'est pas que je recule devant
» la concurrence, pourvu que les conditions du concours
» soient équitables, c'est-à-dire qu'on accorde la palme à
» celui qui aura édité les ouvrages les meilleurs et les plus
» corrects. Je suis satisfait de mes types; et si l'académie
» à laquelle j'ai consacré mon imprimerie a quelque part
» une rivale, il n'en existe point qui lui soit supérieure,
» quelque branche des sciences ou des lettres qu'on veuille
» mettre en comparaison; tandis que certes elle surpasse
» toutes les autres en ce que seule elle possède trois hom-
» mes spéciaux pour l'enseignement respectif des trois lan-
» gues anciennes, le grec, l'hébreu et le latin, et que cet
» enseignement, gratuit pour les élèves, est magnifique-
» ment rétribué par le legs qu'a destiné à cette fin un
» homme dont le souvenir doit se perpétuer dans tous les

» siècles, le digne Jérôme Busleyden, de son vivant Pré-
» vôt de Saint-Pierre à Aire. D'autres peuvent sans doute
» ailleurs imiter un si bel exemple, mais la gloire de l'a-
» voir donné n'en est pas moins acquise pour toujours à
» l'illustre académie de Louvain. Quant à moi, je m'effor-
» cerai toujours de satisfaire à ce qu'exigent de moi la
» faveur des gens de bien, la gloire de cette école, et mon
» devoir. Le rôle de mes concurrents est désormais d'am-
» bitionner les éloges par leur mérite, et non de les flé-
» trir par l'injure. J'avoue que plusieurs des opusculés
» contenus dans le présent volume ont déjà été publiés,
» soit par moi-même, soit par d'autres; mais la révision que
» j'en ai faite en les reproduisant est telle, qu'ils peuvent
» paraître nouveaux. Adieu, cher lecteur, soyez-moi favo-
» rable et vous vous en trouverez bien vous-même. Lou-
» vain, 1518. »

Enfin la même année, sans indication de mois, dans la souscription d'un ouvrage de théologie d'Erasme, il se plaint vivement d'un préjugé qui dès lors régnait en Belgique et subsiste encore de nos jours. C'est à propos de ses justes griefs qu'il nous apprend qu'il était à cette époque le seul imprimeur de Louvain, et qu'il y vivait en famille. La première de ces deux assertions se trouve confirmée par un passage d'Erasme que nous avons cité au chapitre XIV, page 117.

« Thierry Martens d'Alost au lecteur bienveillant, salut.

» J'ai souvent remarqué que les hommes en général ne
» font cas que de ce qu'on leur présente comme venant
» de l'étranger et importé de fort loin. C'est ainsi que
» nous admirons le morceau de tuf ou la branche d'arbre
» que nous croyons avoir été apportés de Jérusalem, et

» qu'on a ramassés au bord de la mer dans notre propre
» pays. Nous estimons les médicaments qui nous arrivent
» de l'extrémité des Indes ; et des remèdes plus efficaces
» naissent parmi les plantes de nos jardins. De même
» Parménon, dans Térence, rehausse le prix de son esclave,
» en disant : « Elle vient du fond de l'Ethiopie. » Les sa-
» vants du moins devraient être exempts de ce préjugé ;
» et cependant parmi eux encore il s'en trouve qui ne
» louent un auteur et ne paient bien son livre que lors-
» qu'il est imprimé dans un pays lointain. Quoi de plus
» injuste? que dis-je? Quoi de plus insensé? La prospé-
» rité de notre industrie nous porte-t-elle ombrage à ce
» point? Il y a des peuples qui n'estiment que ce qui se
» fait chez eux : nous, au contraire, nous n'attachons de
» prix qu'à ce qu'on fabrique à l'étranger. L'université de
» Bâle, si peu fréquentée, si morte, en comparaison de
» celle de Louvain, nourrit une foule d'imprimeurs ; et la
» nôtre, qui n'a de rivale que celle de Paris (1), fait
» difficulté d'en nourrir un seul ! Tous les pays du monde
» entretiennent leurs industriels ; le nôtre seul fait excep-
» tion. En vérité, cela ne peut continuer ainsi ; il faut
» qu'on s'entr'aide. Un auteur ne cherche dans ceux qui
» le lisent que des admirateurs ; moi j'y cherche des ache-
» teurs. C'est être ingrat, que de se contenter de louer
» un livre ; c'est l'être bien davantage, que d'en empêcher
» la vente par d'injustes critiques. D'autres s'enrichissent
» en imprimant de mauvais ouvrages, et moi, qui n'en

---

(1) Dans une lettre datée d'Anderlecht 5 juillet 1521, Erasme dit que l'université de Louvain est la plus fréquentée de toutes à l'exception de celle de Paris ; qu'elle compte environ trois mille élèves, et qu'il en arrive encore tous les jours de nouveaux ; qu'au collége des Trois-Langues l'auditoire en réunit jusqu'à trois cents, etc. Œuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 653.

» imprime que de bons, j'ai bien de la peine à nourrir ma
» famille, tout en vivant avec la plus stricte économie.
» Cependant rien ne sort de mes presses, qui ne procure
» un plus grand gain à l'acheteur qu'au vendeur. Achetez
» donc, et vous agirez pour l'avantage de l'un et de l'autre.
» Adieu. »

Le premier janvier 1519 il annonce en ce peu de mots le catalogue des œuvres d'Erasme.

« Thierry Martens d'Alost aux lecteurs bienveillants,
» salut.

» On me demande tous les jours de publier le catalogue
» des œuvres d'Erasme de Rotterdam. Pour vous satisfaire
» encore en ce point, cher lecteur, je viens de faire im-
» primer tous les titres que j'ai pu recueillir en m'adres-
» sant à lui-même et à ses amis. La plupart de ces ouvrages
» sont déjà imprimés, quelques-uns ne sont pas encore
» achevés, d'autres sont épuisés. Adieu. Louvain 1 jan-
» vier 1519. »

La même année, sans date précise, il fait en ces termes l'éloge d'une apologie d'Erasme :

« Thierry Martens d'Alost au lecteur bienveillant,
» salut.

» Voici, cher lecteur, que je vous présente une nouvelle
» édition de l'apologie d'Erasme, imprimée avec le plus
» grand soin. Tous les savants admirent dans cette œuvre,
» d'abord une singulière force de raisonnement, qui fait
» voir que l'auteur excellerait aussi dans la controverse,
» si ce genre d'écrits entrait dans ses goûts; ensuite la

» rare modestie et la politesse dont il use, en traitant,
» comme un ancien ami, un adversaire qui l'attaque sans
» ménagement. Cependant elle vous plaira encore bien da-
» vantage, quand vous saurez, ce qui est certain pour nous,
» qu'Erasme l'a entreprise et achevée dans l'espace de douze
» jours, et qu'il l'a écrite avec une profonde douleur de
» devoir descendre jusque là. L'apologie est suivie d'un
» résumé très-court, mais complet, des arguments de Fa-
» ber, en faveur de ceux qui n'auraient pas le temps ou
» l'envie de lire son ouvrage ; et d'une épître tout à la fois
» spirituelle et éloquente, à l'adresse de ceux qui prétendent
» ou qu'Erasme n'aurait pas dû répondre à Faber, ou qu'il
» aurait dû le faire avec plus de modération. Adieu.

Au bas d'une autre apologie d'Erasme, il met en tête d'un errata un avis assez comique, qui avertit le lecteur qu'il a lui-même corrigé ses épreuves.

« Thierry Martens d'Alost aux étudiants, salut,
» et bénédiction typographique.

» Quoique nous ayons soigneusement surveillé la correc-
» tion, de manière à nous servir des deux yeux, et à né-
» gliger souvent dans l'intervalle notre ami Bacchus,
» cependant il a été impossible de ne pas laisser échapper
» quelques fautes. Les voici. »

Au mois de juin 1520, il insère son épître dans un encadrement surmonté de sa double ancre, et la fait servir de titre à une nouvelle édition des Paraboles d'Erasme qu'il avait déjà imprimées cinq ans auparavant. Elle fait de nouveau mention des motifs qui lui font préférer les éditions en petit format.

« Thierry Martens d'Alost aux lecteurs, salut.

» Vous trouverez ici les Paraboles ou les Similitudes » d'Erasme de Rotterdam, opuscule d'une utilité sans pa- » reille. Nous l'avons imprimé exprès dans ce petit format, » afin qu'il soit tout à fait portatif, et que les étudiants » se l'attachent comme un compagnon inséparable, à la » maison et au dehors, au lit et en voyage, aux heures » du repos et de la promenade. Cette nouvelle édition a » été revue par l'auteur, et augmentée à la fin de l'expli- » cation des mots qui ne sont pas d'un usage journalier. » Adieu. De Louvain. »

Nous rapportons aussi à l'année 1520 l'épître de Martens qui commence son Dictionnaire hébraïque, et que nous avons produite au chapitre précédent.

Une autre épître, aussi de 1520, précède une dernière édition du *Manuel du soldat chrétien* par Erasme, publiée cette année par Martens, mais que nous n'avons pas encore rencontrée dans les bibliothèques.

A la même année, ou à l'année suivante, se rapporte une réimpression des *Colloques* édités par Martens en 1518; elle est précédée d'une épître d'Erasme, et de l'épître suivante de Martens :

« Thierry Martens d'Alost à ses jeunes lecteurs, salut.

» J'ai l'habitude de consacrer mes loisirs, non à des fri- » volités, mais à l'avantage de ceux qui cultivent les belles- » lettres. Considérant qu'il y a des professeurs qui occupent » uniquement leurs élèves d'une foule de règles de gram- » maire également obscures et insipides, j'ai réimprimé le » petit livre des Colloques qui, quel qu'en soit l'auteur et » à quelque source qu'il ait puisé, peut du moins servir à

» faciliter leurs entretiens journaliers. Je le donne corrigé
» et augmenté en beaucoup d'endroits, afin qu'on ne dise
» point qu'il n'y a rien de nouveau dans cette édition. La
» sécheresse des règles éloigne beaucoup de jeunes gens de
» l'étude des langues, sans laquelle il est impossible de
» voir clair ni d'avancer dans aucune autre étude; or le
» meilleur moyen d'apprendre une langue, c'est de la parler.
» Voici donc pour le moment ce petit livre; s'il est favo-
» rablement accueilli, nous tâcherons de donner encore
» quelque chose de mieux dans la suite. C'est dans l'en-
» seignement surtout que chacun doit contribuer selon ses
» moyens à procurer le bien général; c'est ici que, comme
» autrefois dans les repas des confréries, personne n'est
» admis sans son écot, mais aussi tout ce qu'on apporte
» est accepté. Ceux qui, tout en ne produisant rien eux-
» mêmes, méprisent les productions des autres, et poussent
» quelquefois ce mépris jusqu'à se permettre les procédés
» les plus malhonnêtes, j'estime qu'on doit les bannir du
» commerce des muses, et les réléguer parmi les animaux
» immondes. Adieu; si vous aimez les belles-lettres, con-
» tribuez au soutien de mon industrie. Or, pour la favo-
» riser, il faut, non seulement les paroles, mais encore
» la bourse. »

CHAPITRE XVII.

Retraite et mort de Martens, honneurs rendus à sa mémoire.

Martens avait imprimé presque sans interruption, en y comprenant son apprentissage, depuis l'an 1470 jusqu'à l'an 1529. Après soixante années de rudes travaux de tout genre, il lui était bien permis d'aspirer enfin au repos. Par une suite d'épreuves, peut-être plus pénibles que toutes les adversités de sa jeunesse, la Providence semble avoir voulu lui ménager pour ses derniers jours une retraite également paisible et salutaire. En effet, depuis l'époque de son séjour définitif à Louvain, il avait successivement vu mourir sous ses yeux sa femme et ses enfants; il n'avait plus ni frères, ni neveux; tous ses meilleurs amis l'avaient précédé dans la tombe; Erasme séjournait à Bâle en Suisse et ne paraissait plus devoir revenir en Belgique; enfin, vieillard d'environ quatre-vingts ans, il restait absolument seul et isolé dans sa vaste demeure, chargé des soins multipliés de son atelier et de ses magasins. Vigoureux encore et robuste, malgré son âge avancé, mais n'ignorant pas qu'il lui fallait enfin subir le sort commun à tous les mortels, il voulut se préparer à une fin chrétienne, en se retirant dans sa ville natale chez

les mêmes religieux qui avaient guidé ses premiers pas dans la carrière des lettres et dans le sentier de la vertu.

Aussitôt qu'ils connurent son dessein, ces bons Pères, flattés de recevoir chez eux un concitoyen d'un si grand mérite, mirent à sa disposition le quartier de leur couvent qui servait à loger les étrangers; il l'accepta, et ce fut à cause du séjour qu'il y fit que ce quartier conserva toujours depuis le nom de *quartier de Martens*, en flamand *Martens-bouw* ou *Martens-pand*. Notre vieillard donc réalisa ses immeubles de Louvain; mais il fit transporter à Alost tout ce qu'il possédait en mobilier, ses livres, ses manuscrits, ses presses, ses caractères, mû sans doute par cet attachement profond qu'il portait à tout ce qui tenait à sa profession, et peut-être afin que toutes ces choses servissent même dans ses derniers jours à charmer ses loisirs. Il vécut encore au delà de cinq ans dans cet asile de la paix, et s'éteignit doucement dans les bras des Pères, à l'âge d'environ quatre-vingt-cinq ans, le 28 mai 1534. Par son testament il fonda à perpétuité dans l'église des Guillelmites la première messe des dimanches, et fit don au couvent de tous ses biens, parmi lesquels, d'après un ancien acte de vente que M. De Gand affirme avoir vu aux archives de la maison de ville d'Alost, devaient se trouver deux maisons sises dans la rue de Sel.

C'est par la tradition orale, conservée parmi les Pères Guillelmites, que M. De Gand et notre honorable ami M. F. J. De Smet ont appris et raconté les détails que nous venons d'écrire sur les dernières années de notre typographe. Le témoignage de ces deux dignes Alostois est pour nous une certitude complète; ils avaient par-

faitement connu les derniers Pères, soit avant, soit après la suppression de leur couvent; ce qu'ils disent, c'est de la bouche même de ces Pères qu'ils l'ont appris; et l'on sait combien il était facile que la tradition se perpétuât inaltérée dans ces maisons religieuses, où la vie elle-même se perpétuait en quelque sorte par la stabilité de résidence des membres qui s'y agrégeaient. D'ailleurs les documents historiques confirment la tradition. L'épitre de Rescius que nous avons citée au chapitre XIII constate qu'à son départ de Louvain Martens n'y laissa rien de ce qui appartenait à son imprimerie, puisque son successeur dût se pourvoir d'un matériel complet à l'étranger ; et les honneurs que les Pères Guillelmites rendirent à sa mémoire certifient qu'il fut leur bienfaiteur.

La pierre sépulcrale, sous laquelle ces Pères ensevelirent Martens à l'entrée de leur église, reste encore intacte. Entièrement sculptée en relief, elle représente le défunt de grandeur naturelle, les mains jointes en attitude de prière : les pieds chaussés touchent à un plan en marquetterie; le corps est entièrement enveloppé d'une robe à longues manches pendantes et doublée en hermine, sauf la poitrine sur laquelle on distingue le rabat et une petite partie de la tunique qu'on remarque aussi aux avant-bras; la tête nue repose sur un coussin au-dessus duquel un écusson, scindé verticalement en deux parties égales, n'offre à la gauche du spectateur rien de saillant qu'un carré formé vers le haut; mais à la droite un cercle renferme les lettres T. M. surmontées d'une étoile, et sur le cercle s'élève une triple croix papale. Les bords de la pierre présentent aux quatre coins les quatre évangélistes : dans les

A. Vandenbroeck Lith.

espaces intermédiaires on lit, en commençant par le haut, l'inscription suivante en flamand, taillée, comme tout le reste, en relief, en grosses lettres gothiques parfaitement conservées :

« HIER LEIT BEGRAVEN DIERICK MARTENS D'EERSTE LET-
» TERDRUCKERE VAN DUITSCHLANT VRANKERYKE EN DESEN
» NEDERLANDEN, HY STERF A.° XV° XXXIIII DE XXVIII DACH
» IN MAIE. »

C'est-à-dire dans la version la plus littérale :

Ci git enseveli Thierry Martens, le premier imprimeur de lettres de l'Allemagne, de la France et de ces Pays-Bas; il mourut l'année 1534 *le* 28e *jour de Mai.*

A peine Erasme eut-il appris à Bâle la mort de son excellent ami, qu'il se hâta de composer en son honneur une épitaphe latine, et la fit parvenir aux Pères du couvent qui possédait ses restes. La voici telle qu'elle se trouve dans les bibliographes belges et dans le Dictionnaire de Prosper Marchand à l'article *Martens :*

Hic Theodoricus jaceo, prognatus Alosto;
Ars erat impressis scripta referre typis.
Fratribus, uxori, soboli notisque superstes,
Octavam vegetus præterii decadem.
Anchora sacra manet, gratæ notissima pubi:
Christe, precor, nunc sis anchora sacra mihi.

Nous en essayons une traduction quelconque :

Fils d'Alost, je repose aux lieux qui m'ont vu naître,
On me nommait Thierry, des imprimeurs le maître ;
J'ai vu mourir épouse, amis, frères, enfants ;
Toujours fort, j'ai compté plus de quatre-vingts ans.
Mon ancre me survit, des jeunes cœurs chérie,
O Christ, sois à ton tour pour moi l'ancre de vie !

Le Père Van den Bosch, alostois, plus connu sous le nom de Pierre Silvius, rapporte cette épigraphe avec deux légères variantes. Ce religieux, né en 1561, entra au couvent des Guillelmites d'Alost après avoir été reçu bachelier en théologie à Louvain, en fut élu prieur vers l'an 1626, et y mourut le 12 octobre 1640. Outre une vie de saint Guillaume d'Aquitaine, fondateur des Guillelmites, imprimée à Bruxelles (1), il laissa un ouvrage inédit sur l'origine et les couvents de son ordre, intitulé *De origine Ordinis Guillelmitarum et de monasteriis ejusdem Ordinis.* Après la suppression de son couvent en 1784, ce précieux manuscrit devint la propriété de M. De Gand : malheureusement il avait disparu de sa bibliothèque après sa mort en 1802 lors de la confection du catalogue, et l'on ignore ce qu'il est devenu depuis. C'est dans ce manuscrit que Silvius, à propos du couvent d'Alost, s'exprime en ces termes, relatés par M. De Gand : « On voit dans ce monastère le tombeau du » seigneur Thierry Martens, premier imprimeur de la

(1) *Vita S. Guilielmi Eremitæ et Confessoris nec non Primicerii Ordinis Guilielmitarum : collectore F. Petro Silvio Priore Alostano, S. Th. Bacc. formato. Bruxellæ apud Joannem Meerbecium*, 1626, *in*-8.

» haute Germanie, de la France et de la Belgique,
» décédé le 28 mai 1534, ainsi que l'épitaphe sui-
» vante, gravée sur une plaque de cuivre (1) : »

« *Hic Theodoricus jaceo, prognatus Alosto :*
Ars erat impressis scripta referre typis.
Uxori, soboli, vixi *notisque superstes,*
Octavam vegetus præterii decadem.
Anchora sacra manet, gratæ notissima pubi,
Sis precor, o Christe, *anchora sacra mihi.* »

Nous croyons que l'épitaphe a été composée par Erasme telle que nous la reproduisons plus haut d'après les bibliographes, et que le P. Silvius se sera trompé en l'écrivant de mémoire ; car dans la césure du dernier vers de son texte il y a tout à la fois hiatus et faute de quantité, et jamais Erasme ne se serait permis de pareilles licences.

M. De Gand nous a conservé un autre fragment du manuscrit de Silvius qui explique comment un grand nombre de documents relatifs à Martens ont dû se perdre pour la postérité. Quarante-sept ans après la mort de notre imprimeur, le 23 avril 1582, la ville d'Alost fut prise à l'improviste et saccagée par les Réformés. Or voici ce que rapporte Silvius à propos d'un savant religieux, décédé peu de temps avant cette catastrophe : « Dans notre couvent d'Alost s'est distingué notre vé-

(1) *Cernitur in hoc monasterio sepultura Dñi Theodorici Martini, primi impressoris Germaniæ superioris, Franciæ et Belgii, qui obiit 28 Maii 1534 ; cum epitaphio laminæ æneæ insculpto.* Manuscrit de M. De Gand.

» nérable frère Jean Grapheus, contemporain d'Erasme,
» religieux très-versé dans les langues grecque et hé-
» braïque, et très-renommé de son temps : mais hélas !
» pendant la guerre tous ses écrits ont été livrés aux
» flammes sur la place publique avec toute notre bi-
» bliothèque, et notre couvent lui-même a été dévasté
» et ruiné de fond en comble, partie par les hérétiques
» qui prirent la ville d'assaut, partie par les Alostois
» eux-mêmes qui y construisirent des fortifications (1). »

Jean Grapheus, dont il est ici fait mention, était Alostois, et frère du secrétaire d'Anvers Corneille Grapheus que nous avons fait connaître au chapitre XIV. Il suivit son frère à Anvers, s'y fit imprimeur, et édita la plupart des œuvres de Corneille. En 1543 il retourna dans sa ville natale et y embrassa la vie religieuse dans le couvent des Guillelmites, peut-être stimulé par l'exemple de Martens, qui était aussi venu chercher une retraite dans ce pieux asile.

Silvius dans son récit ne précise pas la date de l'événement qu'il déplore, et qui était arrivé de son temps, peut-être en sa présence, puisqu'il avait alors vingt et un ans. Mais les Réformés eux-mêmes prirent soin d'en instruire la postérité. Une relation de leur victoire, qu'ils publièrent la même année 1582, est parvenue

---

(1) *In hoc monasterio olim floruit venerabilis vir frater Joannes Grapheus, tempore videlicet Erasmi Roterodami, qui in lingua græca et hebraïca fuit expertissimus, et illo tempore famosissimus; sed tempore belli omnia ejus scripta (proh dolor!) sunt Alosti in foro cum tota Bibliotheca Vulcano tradita ad comburendum, et monasterium ipsum partim ab hæreticis urbem invadentibus, partim ab ipsis incolis castrum ibi construentibus penitus destructum et spoliatum fuit.* Manuscrit de M. De Gand.

jusqu'à nous : elle dit en substance qu'ils étaient partis de Bruxelles vers le soir du 22 avril, au nombre de deux mille hommes à pied et à cheval, tous bien armés et pourvus de munitions ; qu'arrivés sous les murs d'Alost du côté de la porte de Bruxelles, en même temps qu'une autre bande venue de Liedekerke y parvenait d'un autre côté, ils laissèrent d'abord cette dernière attirer à elle les assiégés, pendant qu'eux passaient l'eau avec leurs échelles ; qu'alors ils escaladèrent le mur précisément à l'endroit où se trouvait le couvent des Guillelmites et pénétrèrent dans leur jardin ; qu'il y eut en cet endroit un combat des plus acharnés, mais qu'enfin ils repoussèrent les Alostois et coururent forcer la porte de Bruxelles pour livrer passage à leur cavalerie ; enfin qu'après un second combat près de la maison de ville, ils se trouvèrent maîtres de la place, la livrèrent au pillage, et massacrèrent impitoyablement tous ceux qu'ils rencontrèrent dans les rues. Parmi les autres détails qu'ils donnent de leurs succès, nous remarquons qu'ils se glorifient d'avoir compté dix-sept cadavres de prêtres assassinés à l'entrée de l'église paroissiale (1).

---

(1) Cette relation est intitulée : *Waerachtic verhael van die geluckige victorie die God de heere belieft heeft onsen volcke te verleenen over die geweldighe ende stercke stadt van Aelst den XXIII aprilis laetsleden anno* 1582. Un exemplaire, imprimé à Alost en 1582, se trouve mentionné au n. 589 dans le catalogue de la bibliothèque du poète Hoffmans, imprimé à Alost en 1822 ; nous ignorons ce qu'il est devenu. M. Jacques de Ruddere, archiviste communal, en possédait une copie manuscrite qu'il a fait insérer dans le premier numéro du journal hebdomadaire : *Algemeen Nieuws-en Aenkondigingsblad van Aelst*, 4 *october* 1840. M. l'avocat F. J. De Smet vient d'en publier une traduction française dans un ouvrage intitulé *Description de la ville et du comté d'Alost*, 1852, chez Spitaels-Schuermans.

Pendant la mêlée, les Réformés avaient mis le feu à l'aile du couvent en face du mur qu'ils venaient d'escalader ; c'était précisément le quartier de Martens ; il renfermait, outre ce que notre imprimeur y avait laissé, le dépôt des archives et le comptoir du procureur : tout devint la proie des flammes. On maîtrisa l'incendie avant qu'il s'étendît plus loin, et le reste des bâtiments fut sauvé ; mais le pillage de la bibliothèque, brûlée publiquement par les Réformés sur la grande place aux cris de *haine au papisme*, enleva aux Alostois les derniers documents qui leur restaient de leur Thierry. Son quartier fut rebâti, mais on demeura à jamais privé de ses manuscrits, de ses livres, de son atelier, de tout ce qui rappelait le long séjour qu'il y avait fait.

Un seul monument demeura intact, la pierre sépulcrale de Martens, placée, comme nous l'avons dit, à l'entrée de l'église des Guillelmites, avec la plaque de cuivre qui pendait à côté et contenait son épitaphe. « Au commencement du dix-huitième siècle, dit M. » De Gand dans son manuscrit, le prieur Wynants, con- » sidérant qu'étant continuellement foulée par tous ceux » qui entraient et sortaient, l'effigie de Martens et » son inscription se seraient enfin effacées, la fit trans- » porter plus avant, à droite, à quatre pieds de la » séparation du chœur. » De Gand nous apprend encore que le prieur De Vaddere, successeur de Wynants, lui a affirmé qu'il avait vu souvent dans sa jeunesse la plaque de cuivre suspendue à la muraille de l'église ; mais que plus tard elle avait disparu, volée probablement à cause de la valeur du métal.

En 1774 les magistrats d'Alost prirent la résolution de faire ériger dans la même église un mausolée en

l'honneur de leur illustre compatriote. Le procès-verbal de la séance du collége échevinal, dans laquelle fut relatée la nouvelle translation de la pierre sépulcrale au centre du mausolée, est rédigé en flamand et se trouve dans les registres de la maison de ville. Voici la traduction d'une copie de cette pièce.

« Extrait du registre des arrêtés tenu par ordre des » nobles seigneurs bourgmestre et échevins de la ville » d'Alost, folio 523, où se trouve ce qui suit. Rapport » au collége le 9 octobre 1774. Le dit jour, le Rap- » porteur chevalier Nicolas Carpentier, et Monsieur et » Maître Jacques Chrétien Vincent Van Langenhove » échevin à ce commis, auxquels adjoint Monsieur et » Maître Jean-Baptiste Meersman, pensionnaire de cette » ville, déclarent s'être transportés au couvent des » Révérends Guillelmites, dits Religieux de l'Etoile, en » cette ville, et là, dans l'église, avoir fait soulever » la pierre sépulcrale de Thierry Martens, premier » imprimeur d'Allemagne, de France et de ces Pays- » Bas, laquelle était placée dans le pavé du côté du » midi devant l'autel de sainte Barbe, et avait été au- » paravant à l'entrée de l'église selon la tradition; avoir » fait placer la dite pierre dans le mur, au nord de la » même église, devant l'autel de la Sainte Vierge, sans » y avoir causé la moindre altération quelconque; » ce en présence du Révérend De Vaddere, prieur du » dit couvent, des autres religieux, et d'un grand » nombre d'assistants; déclarent en outre avoir trouvé » la dite pierre intacte, les lettres parfaitement lisibles, » et la figure tout à fait distincte; en outre que sur la » même pierre est écrit... » Suit l'inscription flamande

telle que nous l'avons donnée ci-dessus, et la figure du contour de la pierre sur lequel elle se trouve.

Puis : « Arrêté du collége de la même date. Il est » statué qu'on mettra au-dessus du nouveau mausolée » l'inscription suivante :

D. O. M.

THEODORICO MARTINO ALOSTANO
GERMANIÆ GALLIÆ ET BELGI HVIVS
PROTO-CHALCOGRAPHO
CVIVS GENVINVM NE OBLITERETVR
PROTERVNDO EPITAPHIVM
EMINVS COMINVS ADVLTERATE PROMVLGATVM
VT VINDICET DEFENDAT SOLIDET
VETVS HOCCE MONIMENTVM
E PAVIMENTO SVBLATVM
CIVI SVO
SVB ASCIA DEDICANDVM CVRAVIT
S. P. Q. A.
CIↃ. IↃ. CC. LXXIV.

C'est-à-dire : « Le sénat et le peuple d'Alost a fait » dédier l'an 1774 à son concitoyen Thierry Martens

P. 8.

L. de Vandenbossche, à Alost.

Mausolée de Martens

» Alostois, premier imprimeur d'Allemagne, de France
» et de Belgique, un mausolée artistement travaillé,
» pour préserver, garantir, consolider ce vieux monu-
» ment soulevé du pavé ; afin que son épitaphe, inex-
» actement publiée dans le pays et à l'étranger, ne
» s'efface point par le frottement des pieds des pas-
» sants. »

Le mausolée, construit conformément aux ordres des magistrats d'Alost, occupa une partie de la muraille de l'église des Guillelmites, à gauche, en face de l'endroit où était auparavant la pierre sépulcrale. Lors de la suppression du couvent des Guillelmites, qui arriva le second dimanche après Pâques de l'an 1784, le mausolée tout entier fut transféré à l'église collégiale, maintenant paroissiale, de Saint-Martin, et placé dans le mur de la chapelle de Saint-Sébastien, où il existe encore actuellement. Le couvent fut entièrement démoli ; aujourd'hui il n'en reste plus de vestige.

La Belgique a récemment érigé des statues, des monuments publics de sa reconnaissance, non seulement à ses héros, à Godefroy de Bouillon, à Marguerite d'Autriche, à Rubens, mais au médecin Vésale, au mathématicien Stévin, au musicien Grétry, au poète Hosschius, et à bien d'autres personnages plus ou moins célèbres. Martens attend encore sa statue. Le gouvernement belge a pris l'initiative ; le projet de l'un de nos premiers sculpteurs vient d'être adopté ; notre vœu serait de voir l'universalité des écrivains, des typographes (maîtres et ouvriers) et des libraires belges se réunir aux habitants d'Alost pour le réaliser. Alors on éleverait à Martens un monument vraiment digne de celui que Barland exaltait jadis par ces mémorables

paroles : « *L'imprimeur Thierry Martens d'Alost a rendu* » *sa ville natale à jamais célèbre par la multitude et la* » *supériorité de ses éditions en tout genre.* »

ALOSTUM AD POSTEROS NOBILE REDDIDIT
TOT EXCUSIS IN OMNI PROPE DISCIPLINARUM GENERE
PULCHERRIMIS LIBRIS
THEODORICUS ALOSTENSIS TYPOGRAPHUS.

DEUXIÈME PARTIE.

BIBLIOGRAPHIE

DE

THIERRY MARTENS.

Comme parmi les éditions anonymes et non datées de Martens il n'y en a que fort peu auxquelles on ne puisse avec assez de certitude assigner une date approximative, nous nous sommes proposé de suivre uniquement l'ordre chronologique. A chaque édition sans date nous indiquerons les motifs qui nous déterminent à lui assigner la place qu'elle occupe.

Le mot *Vu* désigne les éditions dont nous avons fait nous-même le dépouillement.

Pour la facilité du lecteur aussi bien que de l'imprimeur, nous croyons devoir mettre partout en entier les mots latins que Martens abrégeait par différents signes. Nous n'entrons dans aucun détail particulier au sujet de ces abréviations, par la raison qu'elles sont à peu près les mêmes dans toutes les éditions de Martens.

An 1473, n.° 1 à 4.

(Alost)

1. *Speculum conuersionis peccatorum magistri dyonisii de leuuuis alias rikel ordinis Cartusiensis.* :

Ce livre et le suivant sont les plus anciennes productions typographiques belges dont on ait connaissance. Le volume, format in-4.°, ressemblant à nos in-8.° modernes, comprend deux cahiers de dix feuillets et un de huit, en tout 28 feuillets, mais seulement 53 pages imprimées, le premier feuillet étant arraché et la dernière page en blanc. Les pages pleines renferment 33 lignes, sans entêtes, chiffres, signatures ni réclames; les grandes initiales sont formées à la main; la longueur et la distance des lignes sont exactement celles de la première partie de notre présent volume. Le caractère est tout neuf, d'une coupe tenant le milieu entre le gothique allemand et le romain : quant à la dimension c'est à peu près le corps 12 ou *cicéro* moderne. Les signes de ponctuation sont le point et les deux points, de forme carrée, et le point d'interrogation. Le point sur l'*i* a la forme de l'accent aigu; le *v* minuscule est partout représenté par *u*, excepté dans la table des articles, où le chiffre 5 l'est par un *y* dont on a gratté la queue. Dans les citations, les chiffres 2 et 3 sont quelquefois arabes, les autres sont romains. Le papier est très-solide, l'impression d'une netteté admirable; l'exemplaire que nous avons sous les yeux est si bien conservé qu'on le dirait imprimé d'hier.

Au milieu du *recto* du dernier feuillet on lit la souscription suivante :

:? :? :? :? :? :?
Impressum. Alosti. In Flandria.
Anno . M° . CCCC° . LXXiii.
·¿·?¿: ? · ¿·¿:? ? :.?¿?

Vu chez les RR. PP. Jésuites au Collége Notre-Dame à Anvers. — Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

2. *Beati Augustini de salute siue aspiratione anime ad deum Incipit feliciter.*

Ce volume contient un cahier de huit feuillets, un second de six, et un troisième de huit, en tout 22 feuillets ou 44 pages remplies. L'exemplaire que nous examinons est relié avec le précédent ouvrage ; le papier et le mode d'impression sont exactement les mêmes, et démontrent à l'évidence que cette édition est de la même année, et peut-être antérieure, eu égard à la netteté des lettres.

Le titre est placé au haut de la première page, et immédiatement suivi de la table des vingt-cinq chapitres, qui se termine vers le milieu de la seconde page. Dans cette table, ainsi que dans l'entête des chapitres, le chiffre 5 a toujours la forme d'un *y* à la queue grattée, tandis que le *v* minuscule est partout représenté par *u*.

Le livre de saint Augustin commence au haut de la troisième page par les mots : *Prohemium. Quoniam in medio laqueorum positi sumus : facile a celesti desiderio refrigescimus*, et finit au bas de la page 33 par le mot *AMEN*.

Les pages qui suivent renferment des prières de saint Augustin. Au bas de la page 40, après les mots : *Explcit* (sic) *psalterium sancti Augustini*, qui en forment la 33e ligne, on trouve dans cette seule page une trente-quatrième ligne, qui ne contient que le mot *Alosti* entre deux points.

Les quatre dernières pages, 41 à 44, sont un psautier de la Vierge : *Sequuntur septem psalmi ad laudem gloriose uirginis marie.* Dans les entêtes de ces psaumes, les chiffres 2 et 3 sont arabes. Le mot *Amen.* qui les termine, est entouré de deux lignes d'interstices blancs, et suivi de ces quatre vers qui finissent la page :

O maria. O regina casta. simplex columbina.
Que es mundi medicina. Ad medendum me festina.

Vu chez les RR. PP. Jésuites à Anvers, et dans la collection de M. François Vergauwen à Gand.

3. *Libellus de duobus amantibus Enee Siluii de eurialo et Lucretia.*

In-4° de quelques feuillets d'impression, exécuté comme le précédent, et avec le même caractère.

Souscription : *Explicit opusculum Enee Siluii de duobus amantibus impressum Alosti anno Domini M° quadringentesimo septuagesimo 3°.*

Cité par Marchand, Hist. de l'impr., p. 63, et Dict. hist., T. 2. art. *Martens;* et au catalogue de C. Major, Malines 1767, au n° 3765.

4. *In fratrum ordinis deifere uirginis Marie de Carmelo subsequens tabulare. exordialis prefaciuncula feliciter incipit.*

Opuscule in-4.° de 6 feuillets réunis en un seul cahier. Dans l'exemplaire d'Anvers, relié avec les numéros 1 et 2, le premier feuillet est blanc; le second et le cinquième sont imprimés ensemble, sur un papier notablement plus fin que celui des quatre autres.

Les pages entières n'ont que 30 lignes, et celles-ci sont plus courtes de cinq à six lettres que celles des éditions supérieures. Pour tout le reste, le mode d'impression est le même. On y rencontre quelques *y* minuscules sans queue, tenant lieu, tantôt du chiffre 5, tantôt de la voyelle *u* initiale.

Vers le milieu du dernier feuillet on lit le mot ¿?¿AMEN¿?¿ entre deux lignes d'interstices blancs.

Suit une prière en quatre vers : *Oratio Contra Pestem*. Et la souscription : *Explicit tabulare fratrum ordinis deifere uirginis Marie de Carmelo.*

*Ex Alosto Flandrie octobris xxviii*a.
Theodorico Mertens impressore peractum.

On voit par ce qui précède, que la description que M. De Gand nous avait laissée de cet opuscule, et que nous avons publiée dans les *Recherches* de 1845, est tout à fait inexacte. Cependant nous le rapportons, comme lui et comme tous les bibliographes, à l'année 1473, d'abord parce que ses *A* majuscules n'ont existé que jusqu'à l'année suivante et que nous n'avons aucune raison de le reculer d'une année ; ensuite parce qu'il est à croire que Martens ne s'est plus servi de son premier caractère après sa souscription datée du 1 octobre 1474, jour de saint Remi ; enfin parce que l'impression présente des *y* sans queue au lieu de *v*, et qu'en octobre 1474 ces *y* étaient déjà jetés pêle-mêle parmi les nouveaux *v* fabriqués à l'usage de Jean de Westphalie. Voyez la *Biographie*, page 38 à 40.

Vu deux exemplaires chez les RR. PP. Jésuites à Anvers, un dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et un dans celle de M. P.C. Van der Meersch, archiviste de la province à Gand. — Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. biblioth. Hulthem. 15913.

An 1474, n.os 5, 6.

(Alost)

5. *Textus summularum editarum a fratre Petro alfonci Hispano.*

On ne connait qu'un seul exemplaire de ce livre désigné par Maittaire sous le faux titre de *Liber prædicabilium* : il se trouve maintenant à la bibliothèque royale de La Haye.

Il est relié à la suite d'un recueil d'opuscules, imprimé par C. Braem en 1475, et qui porte en tête les mots *liber prædicabilium* écrits à la main. Maittaire, ignorant que le volume contînt deux éditions distinctes, s'est contenté, apparemment sans l'ouvrir, de copier le faux titre de celle de Braem, et la signature de la souscription qui termine l'autre. Le véritable titre de l'ouvrage ne se lit que dans la souscription : *Textus summularum* etc.

C'est un in-4.° de 106 feuillets, à 26 lignes dans les pages remplies, sans chiffres, réclames ni signatures; même caractère, même papier, même mode d'impression, même emploi de l'*u* etc. que dans les éditions de 1473. Les lignes sont exactement de la même longueur que celles du n.° 4. Vers les trois quarts du volume on rencontre un feuillet entièrement blanc.

L'ouvrage commence ainsi : *Dyalectica est ars artium sciencia scienciarum ad omnium methaphorum principia uiam habens. Sola enim dyalectica probabiliter disputat de principiis omnium aliarum scienciarum.*

Au verso du 106.° feuillet on lit la souscription suivante, qui occupe les lignes 8 à 17 : *Multo elegantium uirorum scrutinio collationatus Explicit feliciter Textus summularum. editarum a fratre Petro alfonci Hispano : ordinis predicatorum Impressus In Alosto oppido comitatus flandrie. Per. Johannem de Vuestfalia Paderbornensem cum socio suo. Theodorico martino. Anno domini M.° CCCC.° LXXiiii.°*

. ? . *May die xxvi* . . ? .

Vnde multipharias altissimo refundimus laudes. Qui est benedictus in secula seculorum amen.

. ? . . ? . . ? .

. ? . . ? .

¿

. ? . . ? .

Cette souscription nous apprend qu'à la date du 26 mai 1474 Martens était à Alost l'associé d'un Allemand qui se nommait Jean de Westphalie, et qu'ils imprimaient ensemble. Nous avons expliqué le fait de cette association au chapitre VII de la *Biographie*.

Vu un instant en 1846 chez M. Fr. Vergauwen à Gand. — Décrit sur deux notices, l'une de M. Vergauwen, l'autre envoyée de La Haye par le R. P. Simon Vermeulen S. J.

6. *Fratris baptiste mantuani ordinis carmeli professoris de uita beata libellus incipit feliciter.*

Volume in-4° divisé en trois cahiers, chacun de dix feuillets, en tout 30 feuillets dont le premier est blanc ou arraché, ainsi 58 pages d'impression. Les quatre premiers feuillets imprimés ont 29 lignes dans la page, tous les autres en ont 30. La longueur des lignes et tout le reste est comme au n.° 4. Le livre ne contient aucun *y* sans queue, et le *v* minuscule est partout représenté par *u*.

Souscription à la dernière page : *Consumatus Alosti tractatulus fratris Baptiste mantuani de uita beata. Anno domini Millesimo Quadringintesimo Septuagesimo quarto die sancti Remigii.*

Hoc opus impressi Martins Theodoricus Alosti.
Qui uenetum scita flandrensibus affero cuncta.
Explicit Feliciter.

La souscription est donc datée du 1 octobre 1474. A cette époque, Jean de Westphalie était déjà occupé à imprimer dans l'atelier d'Alost son *Opus ruralium commodorum*, dont le caractère est absolument le même, sauf l'adjonction du *v* minuscule initial et chiffre. Le 9 décembre suivant il publia cet ouvrage à Louvain, et s'établit dans cette ville avec tout le caractère alostois, à l'exception de l'*A* majuscule, qui resta chez Martens et fut remplacé par un autre d'une

forme assez irrégulière. Voyez la *Biographie*, chapitre V, page 38.

Vu deux exemplaires chez les RR. PP. Jésuites à Anvers. — Bibliothèque de l'université de Gand.

An 1476, n.° 7, 8.

(Anvers)

7. *Rodulphi agricole opuscula.*

Cette édition in-4.°, dont nous ne connaissons que le titre et la souscription, doit avoir été imprimée avec les mêmes caractères que celle qui va suivre.

Souscription : *Antverpie* 2 *mai* 1476 *per theod. martini.*

Cité par David Clément, Biblioth. curieuse, T. 1, p. 78.

8. *Summa Experimentorum Siue thesaurus pauperum. magistri Petri yspani.*

Cette édition et la précédente, toutes deux signées de Martens, sont les plus anciens imprimés connus qui portent le nom de la ville d'Anvers.

C'est un in-folio de 40 feuillets, imprimé sur deux colonnes, à 56 lignes dans la colonne pleine, sans chiffres ni réclames, mais avec les signatures *a iij* — *f iiij*.

Le premier feuillet ne contient que le titre *Summa Experimentorum* etc., en caractère gothique corps 20, appelé aussi de nos jours *gros-romain*.

La première colonne du second feuillet commence par le mot *Prohemium*. même caractère. Suit l'intitulé de la préface : *Incipit summa experimentorum siue thesaurus paperum* (sic) *Magistri Petri Yspani*, en caractère gothique plus petit que le précédent, et appelé aujourd'hui corps 16 ou *saint-*

augustin. Vient ensuite la préface même, qui remplit la colonne : la première ligne *In nomine scē* (*sanctæ*) est en gothique corps 20, sauf l'initiale *I* qui est tracée à la main ; les lignes suivantes offrent un troisième caractère gothique plus petit que les deux autres, et qu'on appelle maintenant *petit-romain* ou corps 10.

Au haut de la seconde colonne on lit d'abord *Capitulum I.* en corps 20, puis l'intitulé du chapitre en corps 16, ensuite le texte en corps 10, à l'exception du premier mot qui est en corps 20, ainsi que le mot *Additio* qui vers la fin de chaque chapitre indique les additions faites à l'ouvrage.

C'est ainsi qu'est imprimé tout le livre avec les trois sortes de lettres que nous venons de désigner. et que Martens a constamment employées depuis cette année 1476 jusqu'à la fin de sa carrière.

Dans ces caractères l'*i* est surmonté d'un point ; le *v* et l'*u* minuscules au commencement des mots sont représentés par *v*, au milieu et à la fin par *u ;* deux *ii* le sont par *ij*, la virgule l'est par une barre oblique, le trait-d'union par un double trait oblique ; les chiffres minuscules sont arabes, les chiffres majuscules aux entêtes des chapitres sont romains comme nos chiffres romains modernes.

La seconde colonne du *verso* du dernier feuillet se termine par la souscription suivante : *Practica medicine que. Thesaurus pauperum nuncupatur eo quod operam sibi dantibus thesaurisat Sic finem ducit que simplicium medicinarum practica dicitur, a capitis vertice ad plantam vsque pedis corpori conueniens, insimul cum tractatu de febribus, variolis, morbillisque expertissimo viro magistro. Petro hispano expertus. compilatusque ex diuersis medicine doctoribus, Auicenna, videlicet, Galieno, Diasdoride, pluribusque alijs medicine expertis auctoribus, cum additionibus Petri de tusciano ac Bernardi de gordonio, studiose correctus exaratus Anwerpie per me Theodoricum Martini. Anno domini.* 1476. *die.* 22. *Mai.*

Décrit à la Bibliothèque de l'université d'Utrecht par M. P. Van Ryckevorsel-Van Kysenbeeck, qui nous a transmis avec sa description le fac-simile de tous les mots latins que nous venons de citer. — De la Serna Santander, Dictionnaire bibliographique, T. 3, p. 18, n° 714.

Hain, rep. bibl., T. 2, n.° 8711, cite après Panzer une édition de cet ouvrage datée du 23 mai 1486. En confrontant ces deux bibliographes, nous avons trouvé qu'ils citent l'édition de 1476, avec deux fautes d'impression successivement introduites dans la date.

An 1477 à 1484, n.° 9 à 14.

(Anvers)

9. *Itinerarius a terra Anglie in partes Ierosolimitanas.*

Volume in-4.° de huit cahiers, chacun de huit feuillets excepté le septième qui n'en a que six; en tout 62 feuillets, de 33 lignes dans les pages entières, sans chiffres ni réclames, mais avec les signatures *A* 3 — *H* 3; les grandes initiales en blanc.

Le caractère gothique de cette édition et des cinq suivantes a la même coupe que les caractères précédents de Martens; mais quant à la force de corps il tient le milieu entre le *cicéro* et le *petit-romain;* on l'appelle de nos jours *philosophie* ou corps 11. On y trouve le point sur l'*i*, le *v* initial, l'*u* au milieu et à la fin des mots, les deux *ij*, la virgule représentée par une barre oblique dans le sommaire de l'ouvrage, et toutes les abréviations qu'on rencontre dans les autres sortes de lettres de notre imprimeur.

Après un feuillet blanc, la table des chapitres commence ainsi au *recto* du second feuillet : *Tabula presentis libri singula per ordinem capitula et in eorum quolibet quid agitur notificat euidenter.* Elle finit à la dernière ligne du *recto* du quatrième feuillet. Le *verso* est blanc, sauf les six dernières lignes qui présentent le sommaire du livre, savoir :

Liber presens cuius auctor fertur iohannes de mandeuille militaris ordinis, agit de diuersis patrijs, regionibus, prouincijs et insulis Turchia, armenia maiore et minore, egipto, libia bassa et alta, suria, arabia, persia, caldea, tartaria, india. et de infinitis insulis, ciuitatibus villis castris et locis que gentes legum morum et rituum inhabitant diuersorum.

Dans le cinquantième et dernier chapitre, l'auteur rapporte à quelle occasion ce livre fut composé à Liége; après quoi on lit la souscription suivante :

Explicit jtinerarius a terra anglie in partes ierosolimitanas et in vlteriores transmarinas editus primo in lingua gallicana a domino iohanne de mandeuille milite suo auctore. Anno incarnacionis domini Mcccly. in ciuitate leodiensi et paulo post in eadem ciuitate translatus in dictam formam latinam Quod opus vbi inceptum simul et completum sit ipsa elementa seu singularum seorsum caracteres litterarum. quibus impressum vides venetica, monstrant manifeste.

Nous avons dit au chapitre III de la Biographie, page 29, les raisons qui nous font attribuer à Martens cette édition anonyme et les cinq suivantes, et qui nous les font placer à une date antérieure à l'an 1484.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch à Gand. — Bibliothèque royale de Bruxelles (exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville).

10. *Liber domini marci pauli de venecijs de consuetudinibus* etc.

Cet ouvrage et le suivant sont exactement imprimés de la même manière et sur le même papier que celui que nous venons de décrire, et en sont évidemment la suite, puisque les signatures des trois volumes sont successivement *A*, *a*, et *aa*, et qu'anciennement ils étaient reliés ensemble.

Il contient dix cahiers, dont les huit premiers ont chacun huit feuillets, le neuvième quatre, et le dixième six,

en tout 74 feuillets à 33 lignes, même mode d'impression que le précédent, signatures *a i* — *k* 3.

Il commence par ces mots : *In nomine domini nostri Iesu Christi filij dei viui et veri amen.*

Incipit prologus in libro domini marci pauli de venecijs de consuetudinibus et conditionibus orientalium regionum.

Ce prologue finit à la 25.e ligne du *verso* du premier feuillet par les mots : *Explicit prologus.* Suit une table de chapitres, puis l'ouvrage, et à la fin : *Explicit liber domini marci de venecijs. Deo gracias.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch à Gand.

11. *Libellus de itinere ad terram sanctam.*

Volume de sept cahiers, dont les six premiers ont chacun huit feuillets, le dernier six, en tout 54 feuillets à 33 lignes, avec les signatures *aa* 1 — *hh* 3.

L'ouvrage commence par la table des chapitres : *Registrum in librum ludolphi de itinere ad terram sanctam.* Elle remplit les deux premiers feuillets.

Au haut du troisième feuillet on lit le titre : *Prologus in librum domini ludolphi de suchen. de terra sancta et itinere iherosolimitano et de statu eius et precipue alijs mirabilibus que in mari conspiciuntur videlicet mediterraneo Incipit feliciter.*

Souscription au *verso* du dernier feuillet : *Domini ludolphi ecclesie parochialis in Suchen pastoris libellus de itinere ad terram sanctam Finit feliciter.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch à Gand. — Bibliothèque royale de Bruxelles (ancienne bibliothèque de la ville).

12. *Quodlibetum de veritate fraternitatis rosarii.*

Volume in-4.° de 68 feuillets, même caractère, même

nombre de 33 lignes dans les pages, même mode d'impression que les trois précédents ; signatures *a* 2 — *e* 3 pour les 40 premiers feuillets, et *a* 1 — *d* 3 pour les 28 derniers.

Au *recto* du premier feuillet une petite gravure représente le Cœur de Jésus entouré d'une couronne d'épines ; un second cercle est formé par un rosaire sur lequel figurent les cinq plaies du Sauveur ; aux deux coins supérieurs deux mains sortant des nuages montrent le rosaire ; les deux coins inférieurs sont remplis de nuages à rayons de gloire.

Cette gravure est suivie du titre : *Quotlibetum de veritate fraternitatis rosarii seu psalterii beate marie virginis conuentus coloniensis ordinis predicatorum pronunciatum colonie In scola arcium tempore quotlibetorum Anno M. CCCC. LXXVI. per fratrem michaelem de insulis sacre theologie professorem eiusdem ordinis renouatumque postea per eundem anno LXXIX. sequenti propter certas causas in prologo contentas, Incipit feliciter.*

Au *recto* du 25.e feuillet commence un autre ouvrage : *In compendium psalterij beatissime Trinitatis magistri alani de rupe ordinis predicatorum incipit feliciter prologus.*

Un troisième commence au *recto* du 41.e feuillet : *De psalterio beate virginis marie Exempla valde motiua ad amorem illius que insuper sunt fide digna De qualitate confessionis et modo meditandi in quinque lapidibus grossis patriloquij et in decem paruis Exemplum.*

La souscription sans date est : *Quotlibet. Colonie determinatum cum compendio Alani de Rupe doctoris precipui ac exemplis veraciter diligenterque collectis de rosario gloriosissime dei genitricis marie impressoria arte elaboratum finit feliciter.*

Ce livre parait avoir été publié avant l'an 1484, puisque la dernière revision faite par l'auteur date de 1479, et que Gérard Leeu en donna à Anvers une nouvelle édition datée de 1484.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

13. *In soliloquium seu anime et hominis interioris dyalogum bonauenture Incipit feliciter Prologus.*

Volume in-4.° de 46 feuillets, même caractère, même nombre de 33 lignes dans les pages, même impression que les éditions précédentes, signatures *a* 2 — *f* 3.

Souscription suivie d'un feuillet blanc ou arraché : *Tractatus Sancti Bonauenture doctoris seraphici cardinalis et episcopi albanensis de quatuor exercicijs per modum dyalogi de corpore et anima traditus in quo anima interrogat et homo interior respondet Finit feliciter.* Sans indication de date, de lieu ni de nom d'imprimeur.

Vu à la bibliothèque de l'université de Gand.

14. *Tractatus beati Bernardi abbatis clareuallensis de laudibus beate marie virginis super euangelium Missus est angelus gabriel et cetera.*

Volume in-4.° de 30 feuillets à 35 lignes, même caractère et même mode d'impression que les précédents, si ce n'est que le caractère du titre et du texte de l'évangile *Missus* est un peu plus grand.

Le titre est suivi d'une gravure qui représente l'Annonciation. Les 21 premiers feuillets contiennent le traité de saint Bernard; le reste renferme une application de quelques figures de la Bible à la sainte Vierge. Souscription : *Explicit feliciter.*

Cette description est tirée du manuscrit de M. De Gand qui possédait l'exemplaire désigné dans le catalogue de sa bibliothèque (Alost 1802) sous le numero 202. Nous le retrouvons dans le catalogue de Le Candèle (Gand 1838) au n.° 1629. — A la page 24 d'un autre catalogue in-8.° incomplet et sans titre, il est annoncé sous le n.° 252, rubrique *Théologie*, avec la souscription : *Alosti Theodoric Martini* 1487, vendu 6 florins. Est-ce la même édition? Et M. De Gand s'est-il trompé en écrivant dans son manuscrit qu'elle est imprimée avec le caractère de l'Itinéraire de Mandeville et sans date? Nous l'ignorons.

An 1484 à 1487, n.° 15 à 20.

(Alost?)

15. *Incipit pectorale dominice passionis siue diuini amoris.*

Volume in-4.° de 78 feuillets à 40 lignes; signatures *a* — *k* 2, caractère gothique *gros-romain* pour le titre et la première ligne de chaque alinéa, *petit-romain* pour le texte, les mêmes que dans les éditions de 1476.

On n'y voit ni chiffres au haut des pages, ni réclames au bas; les grandes initiales sont en blanc ou tracées à la plume. Dans la suite nous ne ferons mention de ces différentes modifications de l'impression qu'à mesure qu'elles se présenteront.

Souscription : *Explicit pectorale dominice passionis siue diuini amoris.* Sans autre indication.

Le mode d'impression et l'état du caractère nous font adopter l'opinion d'Ermens et d'autres connaisseurs, qui placent cette édition et les suivantes à une date antérieure à l'an 1487, époque certaine de l'emploi des mêmes caractères après la première lacune qu'offrent les éditions de Martens.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen. — Bibliothèque royale de Bruxelles (ancienne bibliothèque de la ville).

16. *Manuale beati Augustini de aspiratione anime ad deum ex dictis sanctorum patrum elegantioribus recollectum feliciter incipit.*

Seconde édition du traité que Martens publia à Alost en 1473. C'est un in-4° de 22 feuillets à 40 lignes, signatures *a i - c ij*, caractères gothiques *gros* et *petit-romain* comme le numéro précédent.

L'édition de 1473 est renfermée tout entière dans les 15 premiers feuillets de celle-ci, excepté qu'à la fin, au lieu des vers : *O maria. O regina* etc. on lit seulement *expliciunt septem, psalmi marie.*

Un autre petit traité, intitulé *Augustinus de virtute psalmorum*, remplit les sept derniers feuillets.

Le contenu de chacune des deux pages du dernier feuillet est le même, si ce n'est que d'un côté manque la première ligne et la première syllabe de la seconde ligne de ce qui est à l'autre côté, et que par suite les abréviations diffèrent, les pages étant toutes deux exactement remplies. Martens ne se sera aperçu de l'omission d'un peu plus d'une ligne qu'après le tirage de la première forme, et, pour la réparer, il aura reproduit le texte complet sur la page qui restait blanche.

Souscription à la dernière ligne : *Explicit Augustinus de virtute psalmorum.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen. — Bibliothèque de l'université de Gand.

17. ***Incipit formula viuendi canonicorum siue vicariorum secularium aut etiam deuotorum presbyterorum.***

Quatorze feuillets in-4.°, à 40 lignes, signatures *a* 2 – *cj*, caractère gothique *petit-romain* de Martens.

Le premier feuillet ne contient que le titre en *gros-romain.* Au second feuillet on lit : *Incipit tabula formule viuendi canonicorum*, puis la table des matières, dans laquelle tous les chiffres sont arabes.

A l'avant-dernier feuillet se trouve la souscription : *Explicit formula viuendi canonicorum.* Elle est suivie au *recto* du dernier feuillet d'une note de 17 lignes sur l'auteur du traité et sur l'usage qu'on doit faire de ses maximes.

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch à Gand, et chez M. Fr. Vergauwen un exemplaire appartenant à M. J. de Meyer à Gand.

18. *Incipiunt prenosticata Iuliani pomerii vrbis toletane episcopi de futuro seculo.*

Volume in-4.° de 30 feuillets à 40 lignes, signatures *a* 2 - *e j*, relié jadis avec le précédent. Le titre, en caractère gothique *gros-romain*, occupe seul le premier feuillet ; le reste est en gothique *petit-romain ;* dans les énumérations on rencontre tous les chiffres arabes.

Souscription : *Expliciunt prenosticata Iuliani pomerii.*

Vu chez M. Fr. Vergauwen un exemplaire appartenant à M. J. De Meyer à Gand. — Bibliothèque royale de Bruxelles (ancienne bibliothèque de la ville).

19. *Oratio Hermolai Barbari Zac. f. legati Veneti ad Federicvm imperatorem : et Maximilianvm regem Romanorvm principes invictissimos* (1).

Ce titre est entièrement imprimé en majuscules du caractère du texte, qui est le gothique *petit-romain* de Martens.

L'opuscule commence immédiatement après ; il a sept feuillets imprimés in-4.° à 40 lignes. La première page porte la signature 2, preuve qu'elle doit avoir été précédée d'un feuillet à titre ou blanc, ce qui fait en tout 8 feuillets.

Le discours se termine, au *verso* du cinquième feuillet imprimé, par ces mots : *Acta iij. Nonas augusti ad brugas siue Gesoriacum M. CCCC. LXXXVI.* Il est suivi d'un avis d'Hermolaüs daté : *Ex brugis : pridie nonas augusti M. CCCC. LXXXVI.*

Après quelques autres pièces, on lit au bas du *recto* du dernier feuillet : *Idibus augusti. Hermolaus barbarus A rege romanorum Maximiliano federici Cesaris patris sui jussu eques auratus brugis creatus est : et aurea veste donatus . vna cum prestanti collega suo Dominico Triuisano.*

---

(1) Dans notre Bibliographie, la lettre *v* au milieu d'un mot indique que le mot a été imprimé par Martens en lettres majuscules.

Les dates que nous venons de citer et le mode d'impression nous font rapporter l'opuscule aux derniers mois de l'an 1486.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

Marchand, Dict. hist. T. 2, p. 24, d'après Maittaire et Beughem, attribue à tort l'*Oratio Hermolai* à Colard Mansion de Bruges, décédé (réellement ou civilement, peu importe) en 1484, deux ans avant qu'elle fût prononcée. — Lambinet, édition de Paris, T. 2, p. 229, la traite de chimérique, et ajoute que M. Van Praet la croit exécutée à Rome. — Voilà encore un échantillon de la légèreté avec laquelle se prononcent certains bibliographes.

20. *Incipit vtilissimus tractatus qui intitulatur horologium eterne sapientie.*

Volume in-4.° de 90 feuillets à 40 lignes, signatures *a i* — *p iii*, mêmes caractères gothiques *gros* et *petit-romain* de Martens et même exécution que les précédents.

Les 80 premiers feuillets, en y comprenant le titre imprimé sur un feuillet à part, renferment une espèce de dialogue entre la Sagesse et son Disciple. Les six feuillets suivants contiennent cent méditations très-abrégées sur la Passion de Notre Seigneur. Enfin les quatre derniers feuillets sont des Heures : *Hore de eterna sapientia.*

La souscription dit que l'ouvrage a été imprimé à Alost : *Expliciunt hore de eterna sapientia : ad quas quia auctor horologij de quo supra in capitulo penultimo secundi libri se remisit : eas eidem post centum meditationes passionis dominice sibi diuinitus reuelatas annectere decreui. Complete nec non finite Allosti per theodoricum martini* (1).

---

(1) Dans les *Recherches* de 1845 nous citons à la suite de cette édition, au n. 19, *Regula canonicorum regularium per hugonem de sancto victore*, sans date. Nous venons de nous assurer par l'inspection de ce volume à la bibliothèque royale de Bruxelles, Hulthem. 15820, que l'impression n'est pas de Martens. — Il en est de même du *Pauli de Middelborgo pronosticum*, qui se trouve décrit dans le même ouvrage au n. 22, et de l'*Insigne opus de epidemia*, n. 28.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch à Gand. — Bibliothèque royale de Bruxelles (ancienne biblioth. de la ville).

An 1487, n.° 21 à 24.

(Alost)

21. *Incipit alphabetum diuini amoris de eleuatione mentis in deum venerabilis magistri Ioannis Gerson cancellarij parisiensis.*

Volume in-8.° de 48 feuillets, à 22 lignes, signatures *b - f*, caractère gothique *petit-romain.*

Souscription : *Explicit Alphabetum diuini amoris : de eleuatione mentis in deum venerabilis magistri Ioannis Gerson Cancellarii parisiensis. Impressum per me Theodoricum mertini. In oppido Alosten. Comitatus flandrie. Anni. M. CCCC. LXXXVII. Sexta die Februarij.*

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch à Gand. — Collection de M. Borluut de Noortdonck à Gand.

22. *Beati Ioannis Crisostomi de prouidentia dei.*

Volume in-4.° comprenant sept cahiers de six feuillets, en tout 42 feuillets à 40 lignes, signatures *b i - g* 3, caractère gothique *petit-romain ;* le titre et la première ligne de chaque livre en *gros-romain ;* les grandes initiales en blanc.

Le titre, au *recto* du premier feuillet, est énoncé en ces termes : *Incipit liber primus beati Ioannis crisostomi ad stagirium monachum de prouidentia dei vtilis admodum. vt nullis iam vite huius casibus aduersis deici quis poterit Hic liber*

nouiter translatutus (sic) *est de greco in latinum. Et totus rutilat tulliano eloquio.* Suivent les trois livres du traité de S. Jean Chrysostôme.

Les trois dernières pages imprimées contiennent un autre opuscule du même auteur, intitulé : *Beati Ioannis Crisostomi sermo de dignitate humane originis.*

Souscription, suivie d'un feuillet blanc : *Explicit sermo beati Ioannis crisostomi de diguitate* (sic) *humane originis. Editum a fratre ambrosio abbate generalis ordinis Camaldulen. qui transtulit e greco in latinum vitam sancti Ioannis crisostomi quam dicauit Sigismundo imperatori. Impressum per me Theodoricum martini. In oppido Alosten. Comitatus flandrie. die xxii. marcii. Anni. M. CCCC. LXXVII.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen. — Collection de M. Borluut de Noortdonck. — Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. biblioth. Hulthem. 891.

23. *Beati Joannis Chrysostomi adversus vitæ monasticæ vituperatores.*

On ne connaît de cette édition que le titre, cité par D. Clément, avec les mots suivants : *ad Stagirium monachum arreptitium libri tres, ex interpretatione Ambrosii Camaldulensis, Alostenii* 1487. Les autorités sur lesquelles se fonde D. Clément, et la circonstance que Martens a publié la même année un opuscule semblable du même auteur et du même traducteur, rendent assez probable l'existence en Hollande de l'édition au temps d'Oudin.

D. Clément, Bibliothèque curieuse, T. 1, p. 256, cite Casimir Oudin *de Scriptoribus Ecclesiæ antiquis*, T. 3, p. 2094, et Hennings, T. 2.

24. *Incipiunt sermones compositi super particulis antiphone salue regina* etc.

Volume in-4.° de 76 feuillets à 40 lignes, signatures *a i - n iij*, caractères gothiques *gros* et *petit-romain* comme les numéros précédents.

Souscription : *Expliciunt sermones compositi super particulis antiphone salue regina magno et ingenio et diligentia ad honorem virginis matris marie ac vtilitatem omnium christi fidelium eos legentium ac audientium ordinati a docto sacrarum litterarum nec non virgini matri deuoto viro cuius nomen olim inuenietur in libro vite. Impressum per me Theodoricum martini in oppipo* (sic) *Alosten. comitatus flandrie die ix Iulij. Anni. M. CCCC. LXXVII.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch à Gand. — Collection de M. J. De Meyer à Gand.— Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. biblioth. Hulthem. 1463.

An 1488, n.° 25.

(Alost)

25. *Breviarium secundum consuetudinem Prœmonstratensem.*

Volume in-8.° sans titre, de 444 feuillets à 31 lignes réunis en 53 cahiers, imprimé sur deux colonnes avec le caractère gothique *petit-romain*. Les grandes initiales sont faites à la main.

Ce Bréviaire, qu'aucun bibliographe n'a connu, est divisé en plusieurs parties.

D'abord un cahier de 8 feuillets, dont le premier et le *recto* du dernier sont blancs, renferme dans les feuillets intermédiaires le calendrier qui commence ainsi :

Aureus numerus.	*Ianuarius habet dies xxxj. Luna xxx. Nox habet horas xvj. Dies vero viij.*

Au *verso* du huitième feuillet commence l'office : *Dñicis diebus ad matut. Inuit. Venite exultemus* etc.

Ensuite sept cahiers de 8 feuillets et un de 12, en tout 68 feuillets, signatures *a j, b, c, dd, ee, ff, gg, hh,* contiennent le Psautier, qui se termine au bas de la première colonne du dixième feuillet du dernier cahier; la seconde colonne et les deux derniers feuillets sont blancs.

Suit un cahier de 8 feuillets sans signature, contenant différentes prières.

Les 22 cahiers suivants, signatures *A* — *X*, renferment le Propre du Temps depuis l'Avent jusqu'à la Pentecôte, et celui des Saints du 29 novembre au 25 mai. Le cahier signé *P* a 12 feuillets, tous les autres en ont 8.

Enfin les 23 derniers cahiers, signés *a* — *z*, tous de 8 feuillets excepté le cahier *i* qui en a 12, contiennent le Propre du Temps depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent, et celui des Saints du 25 mai au 26 novembre.

Au bas du *recto* du dernier feuillet on lit la souscription : *Explicit pars estiualis secundum consuetudinem premonstratensem. Impressum per me Theodoricum martini in oppido Alostensi Comitatus flandrie. Die vero decima Iulij. Anni. M. CCCC. LXXXVIII.* Le *verso* est blanc.

Vu l'exemplaire appartenant au couvent d'Averboden de l'ordre des Prémontrés.

Bollandus, *Acta Sanctorum Januarii*, T. 1, p. liv., col. 1, cite parmi les anciens Bréviaires qu'il s'était procurés et qui se trouvaient dans sa bibliothèque : *Breviarium Canonicorum regularium*, 1488. Les Prémontrés étaient chanoines réguliers, et lors de la suppression de la Compagnie de Jésus la bibliothèque des Bollandistes fut transférée à l'abbaye de Tongerloo de leur Ordre. Ces circonstances nous font présumer que l'exemplaire que nous venons de décrire est celui des anciens Bollandistes, que les nouveaux Prémontrés auront recouvré avec d'autres livres de leurs devanciers de Tongerloo. Voyez ce que nous disons de ce volume au chapitre X de la Biographie, p. 80.

An 1489, n.° 26.

(Alost)

26. *Joannis Anglici commentarius super quæstionem de universalibus Joannis Scoti.*

Volume in-4.° cité par Maittaire avec la souscription *Alosti per Theodoricum Martinum* 1489, et par Hain avec le titre : *Joannes Bacho Anglicus. Commentum super quæstionibus Scoti de universalibus*, sans date.

Marchand cite Coniers Middleton apud Maittaire, ann. typogr. 2.e édit., p. 515. — Hain, repert. bibl., T. 1, n.° 1105.

An 1490, n.° 27.

(Alost)

27. *Incipit summa Angelica de casibus conscientie per fratrem Angelum de clauasio ordinis minorum vicarium generalem cismontanorum fratrum obseruantie compilata.*

Ce magnifique volume in-folio est imprimé sur deux colonnes avec les caractères gothiques *gros* et *petit-romain*; les grandes initiales sont faites à la main. Il comprend 334 feuillets à 56 lignes, avec des chiffres arabes, dont les uns au *recto* de chaque feuillet indiquent la pagination, les autres aux marges distinguent les paragraphes.

Un cahier préliminaire de 6 feuillets, signatures 2 — 3, présente au premier feuillet le titre en grosses lettres, aux suivants une épître, une préface, deux tables alphabétiques, l'une des chapitres, l'autre des auteurs cités, enfin une liste des principales abréviations.

Suit l'ouvrage même, comprenant 318 feuillets en 40 cahiers, signatures *a* — *O*.

Au bas de la seconde colonne du 317.e feuillet, qui par erreur typographique est marqué du chiffre 319, on lit la souscription : *Explicit summa Angelica de casibus conscientie per fratrem Angelum de clauasio compilata. maxima cum diligentia reuisa. et fideli studio emendata sicut ipsum opus per se satis attestabitur. impressa Alosti Comitatus Flandrie per Theodoricum martini. Anno domini. M. CCCC. XC. die vero quarta Iulij.*

Les cinq dernières lignes de cette colonne indiquent les signatures des cahiers : *Registrum huius operis.* a. b. c. d. e. f. g. h. i. k. l. m. n. o. p. q. r. s. t. v. x. y. z. et. ɔ. ꝯ. A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O. *omnes iste littere sunt quaterni. excepta littera.* O. *quod est triternus.* Le feuillet suivant est blanc.

Suit encore un cahier de 10 feuillets, signatures 1 — 5, dont le titre est *Rubrice Iuris ciuilis et canonici*, et dont le contenu présente les tables alphabétiques des rubriques du droit civil et canonique tirées des différents codes.

Vu à Alost chez M. Josse de Troch, et à Gand dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch. — Catalogue des accroissements de la Bibliothèque royale de Bruxelles, n. 174. — Bibliothèque de l'université de Gand.

Marchand, dans son article sur Martens, Dict. hist., T. 2, p. 27, cite en ces termes une seconde édition du même ouvrage : *Angeli de Clavasio Summa Angelica de Casibus Conscientiæ : Impressa Aelst* (Alosti), *anno* 1496. Il s'appuie uniquement sur l'autorité de *Petri Scriverii Lauwercrans* p. 94, puis il ajoute : « Peut-être n'est-ce » que la même de 1490, l'une ou l'autre avec le dernier chiffre » altéré. » — Cette altération ne peut avoir eu lieu dans l'édition datée en chiffres romains de M. CCCC XC ; mais celle-ci peut avoir été indiquée par Scriverius dans son manuscrit en chiffres arabes, et l'imprimeur de cet écrivain peut avoir fait la faute de mettre 1496 au lieu de 1490 ; ce qui nous parait d'autant plus probable, que nous ne trouvons nulle part une édition de Martens datée d'Alost après l'an 1490.

An 1493, n.° 28.

(Anvers)

28. *Textus Alexandri cum sententiis et constructionibus.*

Volume in-4.° que cite Hain avec la souscription suivante : *Sic finitur expositio doctrinalis Alexandri impressa per me Theodoricum Martini Antwerpie mensis Decembris die decima octava anni incarnationis Domini nostri M. CCCC. XC. III.*

Maittaire cite ainsi le même ouvrage : *Alexandri de Villa-Dei grammatica latina, seu doctrinale puerorum. Antverpie per Theodoricum Martin.* 1493. *decembris* 18. *in-4.°*

Hain, repert. bibl., T. 1, n.° 766. — Marchand d'après Maittaire ann. typogr., T. 1, p. 363 (1).

An 1494, n.° 29 à 31.

(Anvers)

29. *Gemma vocabulorum.*

Dictionnaire latin-flamand, in-4.° de 256 feuillets à 40 lignes sans l'entête, signatures *a iij* — *et iij* suivies de *A j* — *T iij*, imprimé avec trois différents caractères gothiques.

Au *recto* du premier feuillet, le titre, en *gros-romain*, est immédiatement suivi d'un avis de l'imprimeur en 25 lignes, dont la première est du même caractère, les autres sont en gothique *saint-augustin*. Le voici :

---

(1) Dans les *Recherches* de 1845, la description de cette édition est suivie au n.° 33 de celle d'un volume intitulé : *Expositio beati Gregorii pape super Ezechielem in omelias*, qui n'est pas de Martens.

Inspiciens nuper vocabulorum gemmulam animaduerti id esse verum quod de isto libro a multis audieram. vtilem scilicet illum quidem rudioribus esse : sed multo tamen vtiliorem fore : si diligentius esset correctus et magis adauctus. Nam et multa scitu digna vocabula defuerunt. et pleraque in eo vel falso interpretata vel mendosissime scripta fuere. id quod cuiuis litterato facile liquere poterat. vt igitur publice consuleremus vtilitati : plurimorum rogatu prouinciam hanc laboriosam suscepimus : et opus ipsum de verbo ad verbum perlegentes. et inepta deleuimus et deprauata pro viribus correximus. et multa preterea ex optimis auctoribus addidimus : hoc est ex festo pompeio. nonio marcello. aulo gellio iuniano. nestore et perotto reliquisque permultis. Apposuimus postremo singulare alphabetum de proprijs nominibus vel hominum illustrium vel vrbium ac prouinciarum vel montium ac fluuiorum in poesi ac historijs maxime conducentium. At vero quanto prestet hoc opus illi priori periti lectoris iudicio committimus. et id vtriusque diligens lectio declarabit facile. Cum ergo hic liber optimis vocabulis non minus duobus millibus sit adauctus : eius quoque titulus merito videtur augendus vt iam non gemmula sed rectius Gemma vocabulorum possit inscribi.

Au *verso* on lit le prologue des éditions précédentes. Au second feuillet commence le texte du vocabulaire par l'entête, *De littera A ante B*, et par une grande initiale carrée *A* qui occupe l'espace de 14 lignes en hauteur : elle représente une tête en profil, la bouche ouverte pour parler. A chaque page il y a un entête semblable au premier, en caractère *saint-augustin*. Le texte est en *petit-romain*, ainsi que les notes marginales qui indiquent le genre, la déclinaison ou la conjugaison des mots : on y rencontre deux sortes d'*I* gothiques, beaucoup de *V* et quelques *I* et *C* lettres rondes ou romaines.

Au milieu du *verso* de l'avant-dernier feuillet on lit la souscription en *petit-romain*, suivie d'un feuillet blanc ou arraché : *Finem accipit vocabulorum Gemma cum superaddito*

diligenter emendata. atque de verbo ad verbum per totum attente reuisa. In mercuriali oppido Antwerpiensi loco famatissimo impressa. per me Theodricum martini Anno incarnationis domini M. cccc. xciiij. xx. die Septembris. Ad laudem dei omnipotentis qui sit per infinita secula seculorum benedictus.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

30. *Epistola Cristophori Colom : cui etas nostra multum debet :*

Quatre feuillets in-4.° à 38 lignes, sans signature, caractère gothique *petit-romain*. On y trouve, comme dans le volume précédent, deux sortes d'*I* gothiques, et quelques *C*, *I* et *V* lettres rondes ou romaines.

Le titre continue ainsi : *de Insulis Indie supra Gangem nuper inuentis. Ad quas perquirendas octauo antea mense auspicijs et ere inuictissimi Fernandi hispaniarum Regis missus fuerat : ad Magnificum dominum Raphaelem Sanxis : eiusdem serenissimi Regis Tesaurarium missa : quam nobilis ac litteratus vir Aliander de Cosco ab Hispano idiomate in latinum conuertit : tertio kalendas Maij. M. cccc. xciij. Pontificatus Alexandri Sexti Anno primo.*

Au *recto* du quatrième feuillet on lit la signature : *Vlisbone pridie idus Martij Christoforus Colom Oceane classis Prefectus.* Au *verso* se trouvent quatre distiques : *Epigramma. R. L. de Corbaria Episcopi Montispalusti Ad Inuictissimum Regem Hispaniarum.* Sans autre souscription,

L'empressement général de connaître les premiers détails de la découverte de l'Amérique porte à croire que la date du 29 avril 1493 n'est pas antérieure de plus d'un an à celle de l'impression.

Vu à la bibliothèque royale de Bruxelles, seconde section, n.° 738.

31. *Quodlibetica decisio perpulchra et deuota de septem doloribus christifere virginis marie ac communi et saluberrima confraternitate desuper instituta* (1).

Titre en gothique *saint-augustin* d'un volume in-4.° de 52 feuillets à 42 lignes (excepté le *verso* du 27.e feuillet et le *recto* du 28.e qui en ont 43), signatures *II - III*, puis *A i - F iij;* caractère gothique *petit-romain.*

Sous le titre on voit l'image de la Vierge percée de sept glaives ; le fond de l'estampe est parsemé d'étoiles ; le *verso* est blanc. Suit la table de cinq feuillets , puis *Prologus* et l'ouvrage. Au milieu du *recto* du 42.e feuillet on lit le mot *Prouisor* en *gros-romain.* Le traité se termine au *recto* du 46.e feuillet; le *verso* est rempli par l'ancienne gravure de Gérard Leeu qui représente la porte du château d'Anvers (2).

Les cinq feuillets suivants contiennent l'office des sept Douleurs imprimé à deux colonnes : *Sequitur officium de doloribus seu compassione beatissime virginis marie. cuius festum celebrabitur sabbato ante dominicam palmarum. nisi festum annuntiationis dominice illo die vel feria sexta precedente occurrerit. quia tunc anticipabitur vel post dominicam quasi modo tenebitur.*

Souscription au bas, suivie d'un feuillet blanc : *Impressum antwerpie per me Theodricum martini.* sans date.

Vers le bas de la page qui précède celle où se trouve le mot *Prouisor*, l'auteur dit que Philippe-le-Beau, archiduc d'Autriche et duc de Bourgogne, déjà inscrit dans la Con-

---

(1) Dans les *Recherches* de 1845, nous avons donné, d'après le manuscrit de De Gand, deux éditions de ce traité, l'une sans date au n. 15, l'autre datée de 1494 au n. 32. Le lecteur verra ici qu'il s'agit aux deux endroits de la même édition.

(2) Voyez la Biographie , chapitre XI , page 86.

frérie des sept Douleurs avant d'être entré dans sa quinzième année, vient de déclarer, à l'âge de seize ans accomplis, qu'il accepte son inscription et qu'il y persévère. Cette donnée indique l'an 1494. Quétif et Echard assignent la même année comme celle de l'impression et ajoutent : *Extat hæc editio apud nostros Insulis in membranis vitulinis.* M. Borluut de Noortdonck à Gand possède un exemplaire de cette édition entièrement imprimé sur parchemin et magnifiquement relié, probablement celui que l'auteur ou l'imprimeur aura offert au Prince pour son usage.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. Borluut de Noortdonck. — Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville. — Quétif et Echard *Script. Ord. Præd. recensiti*, T. 2, p. 8.

An 1496, n.° 32.

32. *De Valuatien eñ ordonnantien van den ghelde.*

Cette édition contient des tableaux d'évaluation des monnaies et des cens de l'époque; aucun bibliographe ne l'a connue. Le titre continue ainsi : *gheordineert eñ ghemaecht bii den heeren eñ Staten van den landen. eñ van alle Chiis penninghen hoe men die sal betalen eñ de renten sal moghen quiten eñ lossen van den jare lxxiiij tot den jare XV^c eñ twee.*

Et au-dessous : *Valuatien van den jaren lxxiiij. lxxviij. lxxxij. lxxxiij. lxxxv. lxxxvij. lxxxix. xci. xciii. eñ xcix.*

Tout ce titre est imprimé avec un caractère gothique corps 16 ou *gros-texte*, qui parait ici pour la première fois, et que Martens employa assez souvent dans les premières années du seizième siècle. L'ouvrage comprend 10 feuillets in-4.° à 30 lignes dans les pages remplies, caractère gothique plus petit que celui du titre, d'une espèce toute particulière, et qui ne se rencontre dans aucune autre édition connue de Martens.

Souscription au *verso* du dernier feuillet : *dese Valuacie es geprent t'hantwerpen op die Steenhouwers Veste bij mi dirck martens van aelst.* sans date.

Immédiatement après la souscription on voit deux carrés : d'un côté le buste de Philippe-le-Beau, de l'autre ses armoiries. Ce prince, inauguré en 1494, est mort en 1506; d'autre part le dernier décret d'évaluation contenu dans le livre est daté de 1496, ce qui nous en fait rapporter l'impression à cette dernière date.

Vu dans la collection de M. Borluut de Noortdonck à Gand.

Bollandus, *Acta Sanctorum Januarii*, T. 1, p. liv, cite parmi les vieux bréviaires de sa bibliothèque un *Breviarium Antverpiense anni* 1496 sans désignation de nom d'imprimeur. Comme il ne donne nulle part d'autre indication de ses bréviaires que l'année de l'impression, nous ne pouvons déduire rien de certain d'une donnée si vague. Cependant si nous considérons que Martens a imprimé vers le même temps plusieurs autres Bréviaires à l'usage du pays, et que nous ne connaissons aucun autre imprimeur belge de l'époque qui en ait fait autant, nous aurons du moins une forte présomption qu'il fut l'éditeur du Bréviaire de l'endroit où il avait son domicile.

An 1497, n.° 33.

(Anvers)

33. *Summa Experimentorum siue thesaurus pauperum. magistri Petri yspani.*

Seconde édition de l'*in-folio* décrit ci-dessus au n.° 8, en tout conforme à la première, sauf les légères différences suivantes, que signale la description qui nous en a été envoyée de Liége.

La première édition a 40 feuillets ou 80 pages, en y comprenant le feuillet du titre, signatures *a iij - f iiij;* voilà ce que dit expressément notre fidèle correspondant d'Utrecht. Or celui de Liége trouve 41 feuillets imprimés, signatures *a ij - f iiij;* savoir un cahier de 8 feuillets, puis deux de 6, un de 8, un de 6, et un dernier de 7, qui doit encore avoir été suivi d'un feuillet arraché, pour justifier les signatures *f i* à *f iiij.*

Les lignes et les pages finissent-elles de la même manière ? les abréviations sont-elles partout les mêmes ? Nous l'ignorons ; et à moins de transporter l'exemplaire de Liége à Utrecht ou celui-ci à Liége, il est à croire qu'on l'ignorera toujours.

Souscription comme à la première édition, sauf la date : *anno domini.* 1497. *die* 22 *Mai.*

Décrit par le R. P. Auguste de Backer S. J. à la bibliothèque de l'université de Liége où se trouve l'exemplaire : il figure au catalogue des livres de médecine (Liége 1842) sous le numéro 384.

An 1498, n.° 34.

(Louvain)

34. *Breviarium secundum usum ecclesiæ Leodiensis.*

Nous ne connaissons de ce Bréviaire que le titre, et la souscription : *Lov. Theod. Martini,* 1498. C'est en ces termes que nous lisons l'un et l'autre dans le Catalogue de la bibliothèque d'Ermens, qui ajoute : « Edition fort rare, et » inconnue à tous les bibliographes. »

Catal. bibl. Ermens, T. 1, n. 686.

An 1499, n.° 35.

(Louvain)

35. *Breviarium secundum usum ecclesiæ sarum.*

Encore un Bréviaire dont il ne nous reste plus que le titre et la souscription. Bollandus l'indique en deux mots : *Breviarium Sarisburiense*, 1499. Ses successeurs l'ont possédé pendant toute la durée de leur société, et le citent dans la plupart des vies de Saints anglais. Comme c'est le plus intéressant de tous les anciens livres liturgiques d'Angleterre, il est bien probable qu'il en existe encore l'un ou l'autre exemplaire dans les bibliothèques anglaises. Celui des Bollandistes s'est trouvé après la suppression de la Compagnie de Jésus entre les mains du P. Ghesquière, qui l'a fait connaître à M. De Gand en ces termes : « Volume in-8.° avec la souscription suivante ; *In laudem* » *et gloriam celorum regis : et beatissime virginis marie totius-* » *que militie celestis : ad honorem quoque et decorem sancte ec-* » *clesie sarum anglicane : eiusque cleri deuotissimi hoc breuia-* » *rium diuinorum officiorum : vigilanti studio : et diligentia* » *reuisum : emendatumque iussu et impensis Theodorici martini* » *Alostensis : hac characterum cum formula tum arte lauda-* » *tissima in alma Louaniensium academia feliciter absolutum* » *est: anno Saluatoris nostri M. CCCC. XCIX. ad quartum calend.* » *Iunii.* »

Bollandus, *T.* 1. *Januarii*, *p. liv*, *col.* 1., *et passim.* — Manuscrit de De Gand. C'est dans ce manuscrit que Lambinet a puisé tout ce qu'il dit du présent Bréviaire, mais il omet de citer la source.

Nous ne doutons pas que Martens, qui en 1488 a imprimé le Bréviaire de l'ordre des Prémontrés (n.° 25), et en 1508 le Diurnal de la Congrégation de Windesem du

même ordre (n.° 53), n'ait aussi imprimé le Bréviaire indiqué au n.° 1677 du catalogue de la bibliothèque de Le Candèle (Gand 1838) : « *Breviarium canonicorum regularium* » *Ded. ordinar. capituli de Windesem. M. CCCC. XCIX.* gros in- » quarto. » Nous n'avons pas pu découvrir ce qui est devenu ce Bréviaire.

An 1500, n.° 36 à 39.

(Louvain)

36. *Incipiunt statuta Synodalia Leodiensia.*

Volume in-4.° de 110 feuillets à 30 lignes (en y comprenant l'entête qui figure au haut des pages jusqu'au 46.° feuillet), signatures *A iij - R iij*, caractère gothique *saint-augustin*. C'est la plus ancienne édition connue de Martens qui soit imprimée tout entière avec ce caractère, bien qu'il le possédât déjà depuis l'an 1476, et qu'il l'eût souvent employé pour certains passages, comme on a pu le remarquer aux numéros 8, 29, 31, etc.

Au haut du feuillet 47 on lit : *Modificationes statutorum synodalium quo ad certas clausulas.* Suivent les modifications jusqu'à la fin du volume.

Souscription au bas de l'avant-dernier feuillet : *Statuta synodalia Leodiensia cum Modificationibus eorumdem : per Teodericum martini Alostensem post exactam reuisionem diligenter exarata : feliciter desinunt. Anno salutis millesimo quingentesimo mensis vero Iulij die vltima.* sans indication de lieu. Suit un feuillet blanc.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch à Gand.

Valère André, Bibl. Belg., p. 514, donne ainsi le titre de cet ouvrage : *Joannis Heinsbergii, antistitis Leodiensis, Synodus anni 1445, in qua prædecessorum decreta confirmavit, et in unum*

colligi et publicari mandavit. Lovanii, typis Theoderici Martini Alostensis, 1500. On voit que cet écrivain indique plutôt le contenu de l'ouvrage que son véritable titre.

37. *Sensieult vng sermon que fist frere oliuier maillard Lan mil cincq cens Le cincquiesme dimence de quaresme en la ville de Bruges.*

Petit volume de 12 feuillets in-4.° à 25 lignes, signatures *a - b ii*, entièrement imprimé avec le caractère gothique *gros-texte* que nous avons rencontré pour la première fois au numéro 32.

Le sermon de Frère Maillard, fameux par son originalité et entre autres par les *hem ! hem !* qu'on y rencontre, fait partie d'un gros recueil que nous décrivons au numéro 52, et se présente ici imprimé à part, très-probablement l'année même qu'il fut prononcé, et bien certainement avec des signatures différentes de celles qu'il a dans le recueil. Il se termine au *recto* du dernier feuillet par les mots : *Pater noster Aue maria.*

Au *verso* se trouve la porte du château d'Anvers que nous avons déjà rencontrée au numéro 31, et qui est le signe distinctif des impressions de Martens au commencement du seizième siècle.

Vu chez M. Fr. Vergauwen un exemplaire appartenant à S. A. le duc d'Aremberg.

38. *Tractatulus contra fastidiosos sacerdotes qui missas nimis longas dicere solent.*

Opuscule de 12 feuillets in-8.° à 22 lignes, signature *B i*, caractère gothique *saint-augustin*. Il doit se rapporter aux premières années de l'arrivée de Martens à Louvain, vu son contenu qui est tout à fait en harmonie avec les

opinions des docteurs du temps, et le caractère dont nous remarquons que notre imprimeur se servait à cette époque pour l'impression de petits volumes.

Souscription : *Impressum Louanii per Theodericum Alostensem.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

39. *Dialogus Senis et Iuuenis de amore disputantium incipit.*

Volume in-4.° de 14 feuillets à 30 lignes, signatures *A iii — B iii*, caractère gothique *saint-augustin* comme le précédent. Le premier feuillet ne contient que le titre en deux lignes, le *verso* est blanc. Le texte commence au second feuillet; il finit ainsi : *Vale ex vrbe parisiana. Anno. M. CCCC. XCII. prima decembris.*

Souscription sans date : *Dialogus Senis et Iuuenis de amore disputantium finis. Louanij impressus per Theodericum Allosteñ.* Nous présumons que ce livret très-rare aura été imprimé vers le même temps que les précédents auxquels il ressemble sous plusieurs rapports.

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch à Gand.

Marchand, d'après *Biblioth. Menckiana secunda*, p. 112, n.° 98, donne par erreur à cette édition la date de 1492, qui est celle de la composition de l'ouvrage, et non de l'impression.

An 1501, n.° 40 à 43.

(Louvain)

40. *Confirmatio et approbatio statutorum synodalium et curiæ Leodiensis et illorum modificationum auctoritate apostolica facta.*

Opuscule in-4.° de 4 feuillets à 30 lignes sans signature, première impression avec date en lettres rondes ou

romaines. La force de corps de ces lettres, par rapport à la fonderie M. Van der Borght citée dans la Biographie, est exactement corps 15. La virgule est représentée par une barre oblique ; *u* et *v* au commencement des mots sont *v*, au milieu *u*; *i* et *j* sont partout *i*.

Souscription : *Confirmatio et approbatio Statutorum Synodalium et curiæ Leodiensis et illorum modificationum auctoritate apostolica facta expliciunt per Theodoricum martini Alosteñ. post exactam reuisionem diligenter exarata : fœliciter desinunt. Anno salutis Millesimo quingentesimo primo mensis vero Ianuarii die decimaquinta.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

41. *Philippi Beroaldi Opusculum eruditum Quo continetur Declamatio Philosophi. Medici. et Oratoris De excellentia disputantium.*

Volume in-4.° de 10 feuillets à 39 lignes, signatures *a ii* — *b*, premier ouvrage imprimé avec un second caractère romain, corps 12 juste ou *cicéro*, la virgule en barre oblique et le reste comme le caractère du numéro précédent.

Le premier feuillet ne contient que le titre en romain corps 15 ; le second est rempli des deux côtés par une épître. L'ouvrage commence au troisième, et finit au neuvième par les mots *paternam hereditatem*.

On rencontre dans le discours de l'orateur une dixaine de petits passages grecs imprimés avec le caractère propre de cette langue, du moins en partie. Le λ et le τ sont d'un calibre plus grand que les autres lettres ; le ι ne se rencontre que deux fois et le γ qu'une fois, ailleurs ces lettres sont remplacées par le *i* et le *y* de l'alphabet romain ; l'omicron grec est partout représenté par *o* romain ; enfin au *verso* du sixième feuillet on rencontre *a* et *m* romains dans un mot grec. Voici la phrase avec ses lettres et ses fautes d'im-

pression : σπκετίκοι καὶ αμαπορρίτήκοι. *i. consideratores et anbigentes.* Au *verso* du huitième feuillet on lit : γερων' γεγονασ *i. senex factus es.* διοτι ειπεν' ουκ εχρήσαμήν' σοι ιατρω. *Quoniam inquit non usus sum medico.* Ces échantillons suffisent pour faire voir que Martens venait de fabriquer à la hâte quelques poinçons indispensables ; il compléta son alphabet grec à loisir pour l'année suivante.

Les deux derniers feuillets renferment un poëme intitulé : *Eiusdem Beroaldi Precouia* (sic) *diue virginis Marie. Ex Francisci Petrarche Poemate vernaculo in latinum conuersa.* Il est suivi d'un avis du correcteur : *Ioannes luccenborchensis iuris pontificii scholasticus ad diligentem lectorem :*

Quod minus est supple : quod plus abrade : quod hirtum
Come : quod obscurum declara : quod vitiosum
Emenda : a curis istis sunt omnia sana.

Au bas la souscription : *Trium Fratrum Declamationem Beroaldinam Beateque virginis laudes Theodericus martini Alostensis Accuratissime impressit in preclarissimo Louaniensium gymnasio. Anno a natali christiano millesimo quingentesimo primo Ad duodecimum calendas septembris.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

42. *Bonagarsi Pistoriensis. Legum doctoris consultissimi Oratorisque percelebris Declamatio. Inter Publium Cornelium Scipionem et Cayum Flamineum de Nobilitate disceptantes.*

Titre en romain corps 15 d'un imprimé de 12 feuillets in-4.° à 38 lignes, caractère romain *cicéro*, signatures *a ii* — *b ii*. Au bas de quelques pages on trouve des demi-lignes, que Lambinet a prises pour des réclames !

Souscription suivie d'un feuillet blanc : *Impositus est declamationi periocundæ finis. In celebri Vniuersitate Louaniensi.*

Joanne Lucenborchensi mendarum vindicatore. Et Magistro Theodorico alostensi Impressore sollertissimo Anno natalis Christiani millesimo quingentesimo primo ad calendas decembris.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

43. *Reuerendi Patris. F. Ieronymi Sauonorale* (sic) *de Ferr. ordinis predicatorum expositio in psalmum miserere mei deus.*

In-4.° de 12 feuillets, signatures *a ii* — *b ii*, caractère romain *cicéro*, excepté les titres et le texte du psaume *Miserere*, qui sont en romain corps 15.

Au *recto* du 12.e feuillet, on lit la prière italienne que fit Savonarole avant de recevoir le saint Viatique ; elle finit ainsi : *E che 'l nemico non habi possansa sopra di me. Amen.* Suit la souscription : *Impressum per magistrum theodoricum martini.* Le *verso* est blanc.

Le Long et Visser rapportent cette édition à l'an 1500. Les caractères qui y paraissent, le titre de *magister* que Martens s'y donne, et la date du supplice de Savonarole, 23 mai 1498, ne permettent guère de la reculer au delà de 1501.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch à Gand.

An 1502, n.° 44 à 49.

(Anvers)

44. *De præcellentia potestatis imperatoriæ.*

Volume in-4.° de 70 feuillets à 36 lignes, caractère romain *cicéro*, signatures *a ii* — *m ii*, sommaires à la marge, édition originale.

Le haut du premier feuillet présente le titre suivant imprimé en rouge, caractère romain corps 15 : *Elegans libellus ac nunc primum impressus, de præcellentia potestatis imperatoriæ. in quo plurima lectu vehementer tum vtilia tum amœna ex variis authoribus : de ortu, gradibus, et discrimine dignitatum ciuilium et ecclesiasticarum conscriptus a viro vndecunque doctissimo Iacobo middelburgensi. iuris pontificii professore. Henrici de Bergis episcopi Cameracensis vicario generali.*

Ce titre est suivi d'une gravure, qui occupe les deux tiers de la page et représente l'Empereur à genoux recevant le glaive et la couronne des mains du Pape : au bas on lit en petites lettres rouges :

Christianum orbem tuenti, qui fauetis Cæsari :
Huic fauebitis libello : qui tuetur Cæsarem.

Au *verso* se trouve, en romain corps 15, une élégie d'Erasme à Antoine de Berghes, abbé de Saint-Bertin, sur la mort de son frère Henri, évêque de Cambrai.

Au second feuillet, une épître d'Erasme à l'auteur, datée de Louvain 13 février 1502, contient quelques phrases grecques : elles démontrent que Martens avait achevé son alphabet grec, entrepris l'année précédente. L'ouvrage de Jacques de Middelbourg commence au *verso* du troisième feuillet par une préface à son évêque.

Souscription au *recto* du dernier feuillet : *Finis Apologie de præcellentia ditionis imperatorie contra cuiusdam Aretini et aliorum quorumdam calumnias. Summa cura et nitide (vt apparet) impresse Hantvuerpie in officina optimi chalcographi Theoderici cognomine mertens Anno domini millesimo quingentesimo secundo Calendis Aprilibus.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch à Gand. — Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

Lambinet, édition de Paris, T. 2, p. 130, dit qu'à la fin de l'exemplaire du docteur Meert d'Alost (Catalogue de Meert, imprimé à Alost en 1803, n° 1240) on trouve encore l'opuscule suivant : *Epistola magnifici equitis aurati Hermolai Barbari artium et utriusque juris doctoris : ac poete laureati legati veneti : ad Fredericum imperatorem et Maximilianum regem romanorum principes invictissimos*, in-4.°, 15 feuillets. Nous n'avons pas encore découvert cet exemplaire.

45. *Opus Iohannis mercurii corigiensis.*

Volume in-4.° de 50 feuillets à 35 lignes, caractère romain *cicéro*, signatures *A ii - H iii*. Les cahiers signés *A, B, D, F*, ont chacun 8 feuillets, les cahiers *C, E, G* en ont chacun 4, enfin le cahier *H* en a 6

Le premier feuillet est blanc ou arraché. Au second, l'ouvrage commence ainsi sans titre : *Super celeste diuum sacramentaleque, et vehemens, atque stupendum omnipotentis, ac sempiterni christianorum dei, Preconium.* La première ligne seule est en grosses lettres gothiques.

Le texte se termine au *verso* du 48.° feuillet. On rencontre ensuite un feuillet blanc, puis au milieu du *recto* du dernier feuillet la souscription suivante : *Hoc diuum et preclarissimum opus Iohannis mercurii corigiensis. Impressum est in mercuriali opido Antuuerpiensi per Theodoricum martini. Anno quingentesimo seuncdo* (sic) *die vero. xx. mensis Iulii.*

Vu à la Bibliothèque de l'université de Gand.

46. *Auree epistole Iohannis Pici Mirandule viri omnium mortalium doctissimi eloquentissimique.*

Volume in-4.° de 34 feuillets à 36 lignes du caractère romain *cicéro*, sans l'entête qui est en romain corps 15, signatures *a ii - f ii*, et sommaires à la marge ; impression d'une netteté surprenante.

Le titre est imprimé en rouge, les quatre premiers mots en grosses lettres gothiques, le reste en romain corps 15. Sous le titre une gravure, qui remplit les trois quarts de la page, représente deux hommes à la campagne au pied d'un arbre : l'un, couché et appuyé contre l'arbre, semble méditer ; l'autre, assis, écrit sur un rouleau qu'il tient sur ses genoux ; à distance on voit différents animaux. Au bas de la page, on lit en quatre lignes imprimées en rouge corps 15 : *Peritissimi viri Iohannis Mirandule opus epistolarum nuper recognitum sedulaque opera impressum a quo omnia menda que in prima impressione comperiebantur omnino abstersa sunt.* Le *verso* est blanc.

Au bas du *recto* du 31.e feuillet on lit : *Iohannis Pici Mirandule. Deprecatoria ad Deum.* Puis une élégie de l'auteur, suivie de deux lettres de condoléance du frère Baptiste de Mantoue, Carme, au comte Jean François Pic de la Mirandole, neveu de l'auteur, sur la mort de son oncle : la dernière est datée du 3 janvier 1495.

Souscription au bas du *verso* du 33.e feuillet : *Impressum Anno domini. M. quingentesimo. Secundo. Octavo kalendas Octobris.* sans nom de lieu ni d'imprimeur ; mais les trois sortes de caractères qui y figurent sont de Martens et les mêmes que ceux des numéros précédents. Le dernier feuillet est blanc ou arraché : les signatures le prouvent.

Vu dans la collection de M. P.-C. Van der Meersch, et chez M. Fr. Vergauwen un exemplaire appartenant à M. Prudent Van Duyse de Gand.

47. *Reuerendi Patris F. Ieronymi Sauonarole de Ferrariis ordinis predicatorum expositio in psalmum Miserere mei Deus.*

Titre en grosses lettres gothiques d'une autre édition de l'opuscule décrit au numéro 43, imprimée avec les mêmes

caractères, mais en 14 feuillets in-4.°, et avec les signatures *A ii - B iiii*, différentes de celles de l'autre édition.

Au *recto* du 14.e feuillet l'opuscule finit par la prière italienne de Savonarole, dont la dernière ligne est *bi possansa sopra di me. Amen.* Sans souscription, et sans aucune indication de date, de lieu ni d'imprimeur; mais vu l'intérêt qui s'attachait à Savonarole, il est à croire que les éditions se seront succédées à très-court intervalle.

Vu à la Bibliothèque de l'université de Gand.

48. *Savonarole expositio ac meditatio in psalmum In te Domine speravi.*

Opuscule in-4.° de 10 feuillets à 39 lignes, caractère romain *cicéro*, signature *a iii*.

Titre au haut du premier feuillet, en romain corps 15 : *Incipit expositio ac meditatio Reuernedi* (sic) *Patris Fratris Ieronymi Sauonarole de Ferrariis ordinis predicatorum quam in vltimis diebus vite sue edidit dum esset in carcere super tribus versibus ps. xxx scilicet. In te domine speraui : quam propter persequentium rabiem vt eum morti traderent perficere non potuit.* Au-dessous est la gravure du n.° 46 qui représente deux hommes au pied d'un arbre.

Au bas du neuvième feuillet on lit : *Finis expositionis quam non perfecit Instante mortis tempore. Hec fuerunt verba nouissima fratris Hieronymi ad dominum deum antequam sumeret sanctam eucharistiam pro viatico vltimo, et in eo finem fecir* (sic), *mortique traditus est.*

Le dixième feuillet contient la prière de Savonarole en latin, puis des conclusions : *Conclusiones fratris dominici pro Hieronymo per eum prædicante.*

Au *verso* se trouve la porte du château d'Anvers, sans autre indication; mais cette gravure, celle du titre, les

caractères du livre, et la date du supplice de Savonarole, nous font rapporter cette impression à l'an 1502.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

49. *Compendiosa variis ex libris, exhortatio ad omnes christi fidelium status.*

Volume in-4.° de 14 feuillets à 36 lignes, signatures *a iii-b iii*, caractère romain *cicéro*.

Le titre est suivi de : *Collectio Excellentis patris, domini Iohannis Fabri de Caruinio : diui predicatorum ordinis. Sacre pagine professoris, Maximiliani Cæsaris : Domestici Capellani.* Au-dessous on voit la gravure du n.° 44 qui représente l'Empereur recevant le glaive et la couronne des mains du Pape.

Il n'y a aucune indication de lieu, de date, ni d'imprimeur; mais les caractères et la gravure du titre attestent que l'édition est de Martens, et probablement, comme les précédentes, d'Anvers 1502.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch à Gand.

An 1503, n.° 50.

(Anvers)

50. *Lvcvbrativncvlæ aliqvot Erasmi Canonici ordinis diui Augustini perquam vtiles adolescentibus.*

Volume in-4.° de 110 feuillets à 36 lignes, signatures *A iii - R iiii*, caractère romain *cicéro*, sommaires à la marge, et beaucoup de passages grecs imprimés avec le caractère fabriqué les deux années précédentes.

Le titre est suivi de l'intitulé des sept opuscules d'Erasme que contient le volume, le tout imprimé en caractère romain corps 15, savoir.

Epistola exhortatoria ad capessendam virtutem ad generosissimum puerum Adolphum principem Veriensem.

Precatio qum (sic) *erudita : tum pietatis plena : ad Iesum dei virginisque filium.*

Pæan in genere demonstratiuo : virgini matri dicendus.

Obsecratio ad eandem semper gloriosam.

Oda de casa natalicia pueri Iesu.

Enchiridion militis Christiani : saluberrimis præceptis refertum contra omnia viciorum irrimenta (sic) *efficacissimis : et ratio quædam veri Christianismi.*

Disputatiuncula de pauore : tedio : mæsticia Iesu : quam habuit instante passionis hora. cum nonnullis aliis.

Au *verso* du titre on lit trois distiques : *Libellus loquitur ;* même caractère ; avec un entête grec Αρχην απαντων και τελος ποιου θεον.

Souscription au *recto* du dernier feuillet : *Impressum Hantuerpiæ opera Theoderici Martini Anno salutis supra millesimum quingentesimo tercio Mensis Februarii. xv.* Au *verso* est la gravure qui représente la porte du château d'Anvers.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 1475 et 10414.

Martens doit avoir publié la même année bien autre chose que ce volume. Voyez plus loin au numéro 143.

An 1504 à 1507, n.° 51 et 52.

(Anvers)

51. *Erasmi gratulatorius panægyricus ad Philippum archiducem Austriæ.*

Edition originale in-4.° de 44 feuillets à 36 lignes, signatures *A iii* – *G*, caractère romain *cicéro* avec sommaires à la marge.

Voici le titre entier, imprimé en romain corps 15 : *Ad illustrissimum principem Philippum : archiducem Austriæ : ducem Burgundiæ et cetera. de triumphali profectione Hispaniensi : deque fœlici eiusdem in patriam reditu gratulatorius panægyricus : in qno* (sic) *obiter non pauca de laudibus ipsius ac maiorum eius. Conscriptus ac eidem principi exhibitus a Desyderio Erasmo Roterdamo canonico ordinis diui Aurelii Augustini ¿*

Suit en majuscules : *il. princ. philippo redvci homerocenton.* Puis six vers grecs :

Χαιρε φιλιππε πατρασ γλυκερον φαοσ ορχαμε λαῶν·
ὦ φιλ επει νοςησασ εελδομενοισι μαλ ημειν
Cῶοσ τ ηυσ τε μεγασ τε θεοι δε σε ηγαγον αυτοι
Ουλε τε και μαλα χαιρε θεοι δε τοι ολβια δοιεν
Και παισιν παιδων και τοι μετοπισθε γενωνται
Αλκιμοσ εσσαιει, και σου κλεοσ ουκ απολειται
τελοσ.

Au *verso* une épître d'Erasme à l'évêque d'Arras Nicolas Ruterius.

Souscription au *verso* du 39.e feuillet : *Finitur panegyricus, exhibitus illustrissimo principi Philippo, in arce ducali Bruxellensi, presentibus, magnificentissimo domino de Maigny, etc.*

magno Cancellario Burgundiæ. R. patre episcopo Atrebatensi : Audientiario etcet. Anno a Christo nato supra millesimum quingentesimo quarto in die epiphanie.

Au *recto* suivant commence une épître d'Erasme qui occupe trois feuillets : *Erasmus. M. Iohanni Paludano doctissimo atque humanissimo hospiti suo. S. D.* Il y réfute les critiques qui accueillirent les premières pages, enlevées de chez l'imprimeur, dit-il, même avant qu'elles fussent sèches. Cette épître est datée : *Antvverpiæ ex officina chalcographica.*

Après un poëme où la patrie célèbre le retour de l'archiduc, le volume se termine au *recto* du dernier feuillet par un errata. Le *verso* est blanc.

Comme Erasme prononça ce panégyrique à Bruxelles devant Philippe-le-Beau le 6 janvier 1504, cette édition originale aura sans doute été imprimée dans le courant de la même année ; d'autant plus que l'impression est en tout semblable à celle du numéro précédent.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, dans celle de M. P. C. Van der Meersch, et à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 1475.

52. *Sensieult vne œuure nouelle contenant plusieurs materes.*

Volume de 216 feuillets in-4.° à 25 lignes, sans date et sans nom d'imprimeur, mais vraisemblablement de l'an 1504 et certainement pas antérieur. Deux raisons nous convainquent que cette édition est une œuvre de Martens à Anvers : la première qu'elle est entièrement imprimée avec son caractère gothique *gros-texte*, tel que nous le rencontrons souvent dans ses éditions signées de 1496 à 1515 ; la seconde qu'elle se termine par la gravure qui représente

la porte du château d'Anvers, et qu'entre les années 1496 et 1512 cette gravure est la marque distinctive d'une édition de Martens.

Voici la description détaillée qu'en donne Brunet dans son Manuel du libraire : « Titre : *Sensieult vne œuure nouelle* » *contenant plusieurs materes, et premiers. Lan des sept dames.* » *Rondeaulx et balades damours. La derniere eglogue de vir-* » *gile. Vne louenge dytalie de virgile. Vne oraison de ñre dame* » *ou est compris le fondement de la foy christienne. Vne balade* » *reprenant les erreurs des rethoriciens rimeurs et baladeurs.* » *La premiere farse de plaute nommee amphitrion laquele com-* » *prent la naissance du fort hercules, faite en rime. Et vng* » *sermon que fist frere oliuier maillart a bruges lan mile et* » *cincq cens. Et tout en la fin seront mises aulcunes corrections* » *des faultes des impresseurs par ordre, car lacteur ne veult* » *souffrir que lon die quil aye fait le liure ainsy quil ait im-* » *presse, chescun eux dont pora corrigier son liure sil luy* » *plaist* In-4.° gothique.

» Tel est le titre exact de ce recueil que nous regardons » comme un des livres les plus curieux et les plus rares » qu'il y ait dans la classe de l'ancienne poésie française. » De Bure a parlé très-sommairement de ce volume singu- » lier dans sa Bibliogr. instr. n.° 2969, d'après l'exem- » plaire qui était alors dans la bibliothèque du duc de » La Vallière et qui après la mort de ce dernier a été res- » titué à la bibliothèque de Sainte-Geneviève d'où il avait » été tiré. Ce même exemplaire a depuis passé, on ne sait » comment, à Bruxelles, dans le cabinet de Mademoiselle » d'Yve, et il a été porté à 350 francs (non compris les » droits) à la vente de cette demoiselle faite en octobre » 1819. M. de Soleinne en est devenu le possesseur, et » nous devons à son obligeance de pouvoir donner une » description exacte de ce livre peu connu.

» Il est divisé en trois parties : la première de 96 feuil- » lets, signatures *A* — *P*, contient le titre ci-dessus et

» *l'An des sept dames*, ouvrage singulier, divisé en 52 se-
» maines, et dans lequel l'auteur adresse chaque jour de
» la semaine à l'une des sept dames un huitain particu-
» lier. A la fin de cette espèce de poëme (feuillet *P* 5)
» se lit la souscription suivante :

Trois et c. v. x. escriton
Crois le bien sy aras nombre bon
Tous motz retournez promptement
Vous sarez lan incontinent.

» Ce qui nous donne la date 1503... Mais est-ce la date
» de la composition, ou celle de l'impression?

» La seconde partie a 108 feuillets, signatures *aa - tt*,
» et renferme les autres ouvrages mentionnés sur le titre
» général du livre, à l'exception du *Sermon*.

» Ce dernier est un opuscule de 12 feuillets seulement,
» en deux cahiers, signés *aaa - bbb*. Au *verso* du dernier
» feuillet se voit un château-fort avec les différentes pièces
» qui composent les armoiries de la ville d'Anvers. Cette
» figure est absolument la même que celle dont Gérard
» Leeu a fait usage.

» L'errata raisonné, qui occupe 21 feuillets à la fin de
» la seconde partie, n'est certainement pas ce qu'il y a de
» moins remarquable dans ce recueil ; il nous fait connaître
» la manière dont, à cette époque, se prononçait et s'écri-
» vait le français à la cour des ducs de Bourgogne. »

A ces détails, tirés de Brunet, nous ajoutons, qu'après la mort de M. de Soleinne l'exemplaire en question, bien que figurant au catalogue de sa bibliothèque, n'a pas été mis en vente, mais qu'il a été de nouveau réintégré à la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Un correspondant fidèle nous écrit de Paris à la date du 4 juillet 1851, qu'il vient de l'y voir, et qu'il est imprimé tout entier avec le carac-

tère *gros-texte* de Martens, dont nous lui avions adressé un spécimen, tiré du sermon de Maillard mentionné ci-dessus au numéro 37.

La date du sermon, 1500, celle de la souscription de l'An des sept dames, 1503, le caractère, et la gravure de la porte du château d'Anvers, nous font placer cette édition dans la lacune de 1504 à 1508 qu'offrent les éditions de Martens.

Voyez *Brunet*, Manuel du libraire, édit. de Bruxelles 1821, T. 2, p. 578, et édit. de Paris 1843, T. 3, seconde partie, au mot *Œuvre*. — Voyez aussi : Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, Paris 1843, T. 1, n. 105.

An 1508, n.° 53 et 54.

(Anvers)

53. *Opus Diurnalis secundum consuetudinem Capituli Windechinemensis.*

Tout ce que nous savons de cette édition de Martens se réduit aux lignes suivantes, tirées de l'œuvre des Bollandistes qui la possédaient.

« *Non erit abs re verbo notasse, exstare apud nos Diurnale antiquum ad cujus calcem legitur : « Consummatum est hoc opus » Diurnalis, secundum ordinem Canonicorum regularium Capituli Windechinemensis per honestum virum Theodoricum Martini,* ARTIS IMPRESSORIÆ MAGISTRUM *in urbe Antwerpiensi » anno salutis millesimo quingentesimo, anno viii* »

Voyez *Acta Sanctorum*, *T.* 1. *Julii*, *fol.* 195.

54. *Ortulus florum beate marie virginis.*

Opuscule de 12 feuillets in-8.° à 31 ou 32 lignes, sans signature, imprimé avec un petit caractère gothique *gail-*

larde ou corps 9, que nous rencontrons ici pour la première fois, bien qu'il ne soit plus neuf, ce qui porte à croire qu'il aura été employé les années précédentes à des impressions perdues pour nous. Les cinq dernières pages sont à deux colonnes.

Sous le titre, une gravure représente la Vierge dans un jardin de roses, de lys et d'autres fleurs, offrant une rose à l'enfant Jésus.

Souscription suivie d'un feuillet blanc ou arraché : *Impressum antvverpie Per me Theodoricum Martini. anno domini M. CCCCC. viij. xxvij. die. Januarij.* Au-dessous on voit le monogramme de Martens dans une gravure composée de deux compartiments carrés, et décrite au chapitre XII de la Biographie, page 95.

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch à Gand. — Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne biblioth. de la ville.

An 1509, n.° 55 à 58.

(Anvers)

55. ***Beatissimi Gregorii pape totius ecclesie luminis preclarissimi : in septem psalmos penitentiales explanatio admodum vtilis : cum tabula materiarum.***

Volume in-8.° de 90 feuillets, avec la table qui en contient trois et un blanc ; signatures *A ii - M i*, chiffres au *recto* des feuillets, sommaires et citations à la marge.

Sur la page du titre on lit encore un avis au lecteur ; les deux pages suivantes sont en blanc ; au *verso* du second feuillet une gravure représente le Pape saint Grégoire entouré de Cardinaux. Le texte des psaumes est imprimé en caractère romain corps 15 ; l'explication en lettres gothiques *gaillarde*, à 33 lignes dans la page remplie.

Souscription : *Impressum Antwerpie per me Theodoricum Martini Alosten. Anno domini M. CCCCC. IX. xx. die Mensis Martii.*

Vu à la bibliothèque royale de Bruxelles, catalogue des accroissements, n. 216.

56. *Homelie quadraginta beati Gregorii pape de diuersis lectionibus euangelii : nunc primum diligenter castigate : et in marginibus annotate. cum duabus tabulis predicantibus admodum vtilibus.*

Volume in-4° de 100 feuillets, signatures *a ij* - *n ij*, avec entêtes, chiffres au *recto* et notes marginales, imprimé à deux colonnes avec deux sortes de caractères gothiques : l'un, *saint-augustin* neuf, et dont les majuscules surtout diffèrent de celui de 1476 à 1500, sert à imprimer le texte des évangiles et les entêtes; l'autre, *gaillarde*, est pour les commentaires. Le premier a 31 lignes dans la colonne remplie, le second 50.

Le titre, en rouge, caractère gothique *gros-texte*, est suivi d'une gravure représentant une cavalcade : le premier cavalier porte un drapeau contenant un soleil radieux. Au-dessous de la gravure on lit, en sept lignes du *saint-augustin* neuf, l'étymologie du mot *homelia*. Toute cette page est entourée d'un bel encadrement. Au *verso* se trouve la gravure du n.° 55 qui représente saint Grégoire avec ses Cardinaux ; elle est suivie d'un abrégé de sa vie.

Le second feuillet contient, en guise de prologue, un bref de saint Grégoire à l'évêque Secundinus, en caractère romain *cicéro*. L'ouvrage commence au *verso*.

Souscription au *verso* du 95.e feuillet : *Beati Gregorij pape vrbis Rome homelie quadraginta. De diuersis euangelij lectionibus finiunt feliciter. Impresse Antwerpie per Theodoricum Martini Alestonsem* (sic). *Anno domini Millesimo quingentesimo nono* .

die vero. xviij. Iunij. La table commence au feuillet suivant, elle doit occuper les quatre derniers feuillets imprimés, suivis d'un feuillet blanc ou arraché.

Vu à la bibliothèque royale de Bruxelles un exemplaire incomplet qui s'arrête au 96.e feuillet, catal. biblioth. Hulthem. 940. — La même bibliothèque en possède un autre complet provenant de l'ancienne bibliothèque de la ville.

57. *Desiderii Erasmi lucubratiuncule aliquot, Enchiridion militis christiani, cum odis sacris nonnullis.*

Volume in-4.° que nous n'avons pu nous procurer. Le catalogue de la bibliothèque d'Oxford, sous l'article *Erasmus*, donne le titre des opuscules contenus dans cette édition de 1509 : ce sont exactement les mêmes que renferme le recueil décrit ci-dessus au n.° 50. C'est donc une réimpression de ce recueil, peut-être avec quelques additions que la première édition parait elle-même annoncer ; car à la fin du dernier opuscule en prose qu'elle renferme on lit au bas du *recto* du feuillet 106 : *Bis respondit Coletus : toties Erasmus : verum ea non quibant haberi : quum hæc imprimerentur.* La seconde édition aura donc probablement été augmentée de ces quatre pièces.

Souscription, citée par Maittaire : *Hantwerpie opera Theodorici martini anno M. D. IX. vj. mensis nouembris.*

Marchand cite Maittaire, ann. typogr., T. 2, p. 202. — *Catalogus librorum impressorum Bibliothecæ Bodleianæ in Academia Oxoniensi, Oxon.* 1843, 3 vol. in-fol. art. *Erasmus.*

58. *Auree epistole Iohannis Pici Mirandule viri omnium mortalium doctissimi eloquentissimique.*

Seconde édition du volume décrit au n.° 46, en tout conforme à la première, même titre, même nombre de feuil-

lets, mêmes caractères. Cependant il y a des différences qui constatent que c'est une nouvelle édition : d'abord la gravure, neuve en 1502, parait ici tout usée ; ensuite, quoique les pages finissent de la même manière, la plupart des lignes se terminent autrement, et par suite les abréviations sont autres.

Souscription : *Impressum Anno domini M. quingentisimo.* (sic) *Nono. xxviii. Nouembris.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

An 1510, n.° 59.

(Anvers)

59. ***Disertissimi viri Angeli Politiani Linguæ latinæ Vindicatoris Epistolæ Lepidissimæ.***

Volume in-4.° de 108 feuillets à 36 lignes, signatures *a ii - s*, caractère romain *cicéro*, entremêlé de beaucoup de passages grecs nettement imprimés avec le caractère de 1502.

Le titre, imprimé en rouge, est suivi d'une épigramme, *Petri Egidii Antwerpiani ad pædotribas*, en caractère romain corps 15. Suit une épître dédicatoire du même au Principal du gymnase d'Anvers, puis l'ouvrage.

Souscription : *Impressum Antvverpie Per me Theodericum Martini. Anno domini. M. ccccc. x. iiii. die May.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch. — Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

Panzer, ann. typogr. T. 6, p. 5, cite par erreur une édition d'Anvers 1514, *Bibl. Monasterii Ettenheim.* La manière dont la date est imprimée aura donné lieu à cette erreur.

An 1511, n.° 60 à 62.

(Anvers)

60. *Rodolphi Agricole Phrysij. Viri vtriusque Literaturæ peritissimi, nonnulla opuscula hac sequuntur serie.*

Volume in-4.° de 78 feuillets, à 30 lignes, signatures *a ii - n iii*, caractère romain corps 15.

Le titre, dont les trois premiers mots sont en grosses lettres gothiques rouges, est suivi de l'énumération des titres des opuscules contenus dans le volume, savoir : *Axiochus Platonis de Contemnenda morte. Versus e Græco in Latinum. Epistola, De Congressu Imperatoris Friderici et Caroli Burgundionum ducis. Epistolæ.... de re scholastica Anuerpiensi. Item de Formando studio... Parænesis Isocratis ad Demonicum e græco in latinum traducta. Oratio In laudem Philosophiæ, Oratio ad Innocentium Octavum Pont. Max. Carmina de Vita D. Iodoci. Anna mater. Epicedion in mortem comitis Spegelbergi. Hymnus de omnibus sanctis. Carmina* (ad varios). *Epitaphia In Philippum Nothum ducis Brabantiæ cum nonnullis Epigrammatis.* Le *verso* est blanc.

Le second feuillet contient une épître : *Petrus Egidius Anuerpianus, Martino Dorpio Theologo.* Au bas du *verso* du 27.e feuillet on trouve le mot grec ἔθνικωτερωσ ; quelques autres mots grecs dans des épîtres sont laissés en blanc.

Souscription : *Disertissimi viri Rodolphi Agricolæ, aliqua opuscula finiunt, Anuerpiæ. Pridie Calendas Februarias, ann. M. D. XI. regnante imp. caes. maximiliano avg. Theodericus Martinus Alostensis imprimebat.* Le dernier feuillet est blanc ou arraché.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch. — Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 13479.

61. *Dictionnarium. Quod Gemma Gemmarum vocant. nuper castigatum. Cui preteria addita sunt hec que subiiciuntur.*

Nouvelle édition, augmentée, du dictionnaire latin-flamand décrit au n.° 29; volume in-4.° de 180 feuillets à 48 lignes sans l'entête, signatures *a ij - dd iiij*, puis *A j - D ij;* imprimé à deux colonnes avec un caractère gothique *gaillarde* neuf, qui dans plusieurs majuscules diffère de celui des années précédentes (n.° 54 à 56). Les entêtes et quelques titres et remarques sont en gothique *gros-texte.*

Le titre renferme encore d'autres indications en 27 lignes ; il est imprimé en rouge et noir, les deux premières lignes en gothique *gros-romain*, les autres en gothique *gros-texte.* Au bas on lit ce distique : *Ad lectorem literatum.*

Non est e conchis hec gemma petita marinis.
Verum barbarico Vandalicoque lacu.

Souscription à la fin du volume : *Finit Gemma Gemmarum de nouo emendata cum multis additionibus terminorum. Impressa Antwerpie Per me Theodericum Martini Alostensem. Anno domini M. CCCCC. xj. Vigesimonono die Mensis Aprilis.* Au-dessous, deux petites gravures représentent les saints apôtres Pierre et Paul.

Vu à la bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 23320, et catalogue des accroissements 921.

62. *Rodolphi Agricolæ varia.*

C'est la traduction faite par Agricola de trois opuscules grecs, savoir : *Isocrates de Regno; Luciani libellus de non credendis delationibus; Luciani micyllus sive gallus.*

Antverpiæ apud Theodoricum Martinum Alostensem. 1511.

Cité par Sweert, Ath. Belg. p. 664.

An 1512, n.° 63 à 66.

(Anvers, Louvain)

63. *Moriae encomivm Erasmi Roterodami Declamatio.*

Volume in-4.° de 48 feuillets à 30 lignes sans l'entête, signatures *A ii* — *H iiii*, caractère romain corps 15, entremêlé de beaucoup de phrases grecques nettement imprimées avec le caractère grec de 1502; et notes marginales en gothique *gaillarde*.

Le titre, entièrement en majuscules, est suivi d'un avis de Martens : *Ad Lectorem Habes hic lector laudem stulticiæ. Libellum oppido quam facetum ab Erasmo Roterodamo Germanorum decore concinnatum, in quo varii hominum status mire taxantur. Hunc tu si emeris, et legeris, dispeream si non impendio gaudebis. Vale.*

Sous cet avis, encore sur la même page, une gravure représente un fou en chaire avec de grandes ailes, une toge à larges manches, une couronne royale sur la tête, tenant à la main droite un sceptre, et gesticulant de la gauche; devant lui, deux hommes, une femme et un enfant assis composent l'auditoire; au fond un portique. Du haut sort une main qui semble lui ordonner de parler.

Les feuillets 46 et 47 contiennent une épître de Jacques Wimpheling de Selestad et quelques épigrammes d'Erasme.

Souscription au bas du 47.e feuillet : *Theodericus Martinus Alosteñ, Imprimebat In præclaro Oppido Anuerpieñ. M. D. XII. Mense Ianuario. Rengnante* (sic) *Magareta illustriss. archidvce avstrie. et allobregvm.*

Au *verso* du dernier feuillet, dont le *recto* est blanc, se trouve la gravure qui représente la porte du château d'Anvers. C'est la dernière fois que nous la rencontrons dans une édition de Martens; et cette édition est aussi la dernière datée d'Anvers : toutes les suivantes sont de Louvain.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

64. *Venerabilis patris Hugonis de sancto victore qvestiones concinnæ et argutæ, quicquid erat in Diui Pauli epistolis obscurum, mira breuitate elucidantes nusquam ante hac impressæ.*

Volume in-4.° de 128 feuillets, à 35 ou 36 lignes, signatures *A ii* — *y ii*, caractère romain *cicéro* avec grandes initiales gravées; entêtes en majuscules; chiffres romains au haut du *recto* des feuillets; sommaires et chiffres arabes en *gaillarde* gothique à la marge.

Sous le titre, dont les trois premiers mots sont en grosses lettres gothiques, on lit une recommandation de l'ouvrage écrite en vers par Martin Dorp. et au bas : *Venumdantur e regione scholæ Iuris Ciuilis in Aedibus Theodorici Martini Alostensis qui et typis tornatiss. excudebat.*

Le second feuillet contient une épître dédicatoire de Nicolas de Bois-le-Duc, professeur au collége du Lys, à Jean Briard, vice-chancelier de l'université de Louvain, dans laquelle il dit qu'il a soigné la correction du texte, *vt* (*liber*) *pulcherrimis formis excùssus quam emendatissimus cura nostra in publicum prodiret.* L'ouvrage commence au troisième feuillet.

Souscription au 121.e feuillet : *Doctissimarum quæstionum venerabilis patris Hugonis de San. Victore In epistolas Diui Pauli Apostoli finis. Louanii In Aedibus Theodorici Martini Alostensis decimaquarta Calendas decembres Anno a natali Christiano. xii. supra. M. ccccc. Regnante Diuo Maximiliano electo Romanorum Imperatore semper Augusto.*

Les cinq feuillets suivants contiennent la table, imprimée à deux colonnes en *gaillarde* gothique. A l'avant-dernier feuillet on lit un errata en caractère romain, et au *recto* du dernier quelques vers à la louange des Epîtres de saint Paul par Gilles de Delft professeur de théologie.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch.

65. *Complures Luciani Dialogi e versione Erasmi Roterodami.*

Volume in-4.° cité par Panzer avec l'indication : *Lovanii in ædibus Theodorici Martini. M. D. xii.* — Barland fait allusion à cette édition dans la préface de celle que Martens publia en 1515, et que nous décrivons au numéro 92.

Panzer, ann. typogr. T. 7, p. 259, cite Thott. VIII, p. 189.

66. *Des. Erasmi Rot. de ratione studii et instituenda pueritia commentarii duo, una cum aliquot Guil. Goudani carminibus.*

Volume in-4.°, dit Panzer, signé : *Lovanii in ædibus Theodorici Alostensis. M. D. xii.*

Panzer, ann. typogr. T. 7, p. 259, cite Thott. VII. p. 197.

An 1513, n.° 67 à 77.

67. *Seneca de quattuor virtutibus Cardinalibus.*

Volume in-4.° de 18 feuillets, signatures *A ii* — *C iiii.* Le titre est en grosses lettres gothiques, le texte attribué à Sénèque en romain *cicéro* interligné, le commentaire en *gaillarde* gothique. Au *verso* du titre on lit un éloge abrégé de Sénèque.

Souscription en *gaillarde* gothique au bas du *verso* du 17.° feuillet : *Impressum in vniuersitate Louanien. per me Theodericum Martini Alostensem. Anno domini Millesimo Quingentesimo Decimo tertio, Decima sexta die mensis Maij.. Laus deo.* Suit un feuillet blanc ou arraché.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et dans celle de M. Borluut de Noortdonck à Gand.

68. *Publij Fausti Hecatodistichon.*

Opuscule de 8 feuillets in-4.° à 24 lignes, signature *A iii*, caractère romain *cicéro* interligné, excepté les 7 premières lignes du second feuillet qui sont en romain corps 15.

Après le titre, imprimé en grosses gothiques, on lit encore :

Hadriani Barlandi Iambicum trimetrum ad Sebastianum Martinum amicum iucundissimum.

Sunt tersa, sunt venusta, et eruditula,
Iucunda sunt, facetaque hæc Fausti noua
Sunt carmina : at Sebastiane sunt tamen
Legenda qui negent, Matho et Resorbolus.
Quid si negent iidem aut legendum Persium ?
Aut si quid est magis legendum Persio?
O rustitos (sic) *Viros et indoctissimos.*

Au *verso* se trouvent quatre distiques sur différents sujets.

Au bas du *recto* du dernier feuillet on lit le mot τελος, puis la souscription : *Theodericus Martinus Alostensis Louanii imprimebat Duodecimo Kalendas Iunias. M. D. XIII.* Le *verso* est blanc.

Vu à la bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 11581.

Panzer, ann. typogr. T. 7, p. 259, cite, après Thott. l. 7. p. 205, une édition intitulée : *Publii Fausti Andrelini Hecatodistichon. Lovanii per Theodericum Martinum Alostensem. M. D. XI.* in-4.° Il se peut qu'il y ait ici erreur de date ou de nom de lieu chez ces bibliographes, puisque Martens n'a quitté Anvers qu'en 1512. Il se peut aussi que l'édition soit véritable, et datée de Louvain au moment où Martens s'occupait à démenager. En effet, dans les vers cités ci-dessus, Barland insinue assez clairement que l'édition de 1513 n'est pas la première.

69. *Deuotissimi Patris Petri Dorlandi ordinis Carthusiensis de Natiuitate Conuersione et vita inuictissimæ martiris beatissimæque virginis katherinæ oratione soluta non inelegans Libellus.*

Opuscule de 16 feuillets in-8.° à 25 ou 26 lignes, signature *B. i*, caractère romain *cicéro*.

Sous le titre, dont les deux premiers mots sont en grosses gothiques, les autres en romain corps 15, une gravure représente sainte Catherine, la tête couronnée et rayonnante, un glaive à la main. Le *verso* est blanc.

Souscription, suivie d'un feuillet blanc ou arraché : *Imprimebat Louanii Theodericus Martinus Alostensis. Anno Domini. Millesimo Quingentesimo Decimo tertio secunda mensis Iunii.*

Vu à la bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 1122.

70. *Venerabilis Patris et clari theologi Ricardi de sancto Victore in beati Ioannis Apocalypsim libri septem : quicquid in ea erat obscurum mira breuitate elucidantes nusquam antehac impræssi.*

Volume in-4.° de 150 feuillets à 36 lignes, signatures *A ii — et iiii*, caractère romain *cicéro*, avec entêtes, chiffres, et notes marginales en *gaillarde* gothique.

Les quatre premiers mots du titre sont en grosses gothiques, le reste en romain corps 15. Suit avec le même caractère une pièce de seize vers latins, *Martini Dorpii Theologi Iambicum Trimetrum ;* et au bas, d'abord en grosses gothiques *Cum gratia et priuilegio.* puis en gothique gros-texte *Venumdantnr* (sic) *Louanii e regione schole*, enfin en romain corps 15 *Iuris Ciuilis in ædibus Theodorici Martini Alostensis qui et typis tornatissimis excudebat.*

Le haut du *verso* contient le privilége, même caractère romain : *Cæsaris semper Augusti ac serenissimi Caroli Archiducis Austriæ ducis Burgundiæ et Brabantiæ principis Castellæ etc. eius nepotis priuilegio cautum est : ne cui hoc opus ante quadriennium imprimere in terris et principatibus eorum citra rhenum liceat sub pœna amissionis librorum imprimendorum et aliarum pœnarum arbitrariarum.* Le reste de la page est blanc

Le second feuillet contient une épître de Nicolas de Bois-le-Duc à Jean Briard, dans laquelle, après avoir exposé les peines qu'il s'est données pour mettre l'ouvrage en état d'être imprimé, il ajoute : *hunc itaque pene diuinum libellum Theodorico Martino Alostensi chalcographorum diligentissimo... in lucem emittendum commisimus.* L'ouvrage commence au troisième feuillet.

Les deux dernières lignes du *verso* du pénultième feuillet indiquent un errata de la souscription : *Sequenti pagina li. ii.* compendiosum ægregiumque. *lege* compendiosi ægregiique.

Suit la souscription au haut du dernier feuillet : *Venerabilis Patris deuotique Scenobitæ Magistri Richardi de sancto Victore compendiosum Egregiumque super Apocalipsim operis septem libros continentis Finis Quod Louanii excudit Theodoricus Martinus Alostensis In officina sua, e regione scolæ iuris ciuilis Nicolao de Busco et Petro Tonsore recognitoribus. Auno salutis humanæ decimotercio supra Millesimum Quingentesimum setembris* (sic) *die septima.* L'errata du livre remplit le *verso*.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch. — Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

71. *Doctissimi patris domini Petri Dorlandi de enormi proprietatis monachorum vicio dialogus cultissimus.*

Volume in-4.° de 22 feuillets, signatures *A ii* — *D iii*, caractère romain *cicéro*.

Après le titre, dont les trois premiers mots sont en grosses gothiques, les autres en romain corps 15, suivent avec le même caractère six vers d'Adrien Ghiselme d'Ardenbourg, et au bas : *Prostant venales louanij e Regione scholæ iuris ciuilis in ædibus Theodorici Martini Alostensis qui typis tornatissimis excussit.*

Au *verso*, l'éditeur, le frère André d'Amsterdam, dit dans une épître dédicatoire à son ami le père Adrien, prieur des Chartreux près de Delft : *Hunc ego libellum vt in publicum per mille exemplaria transfusus veniret, Theodrico martino calcographo diligentissimo imprimendum commisi.*

Le dialogue contre la propriété des moines est suivi d'une lettre d'un prélat ami de Dorlandus sur le même sujet, puis d'une liste générale et complète de tous les ouvrages de ce chartreux, mort en 1507.

Souscription suivie d'un feuillet blanc : *Absolutus est hic libellus deuoti patris Petri Dorlandi cænobitæ sacri ordinis carthusii in inclito Louaniensi studio ab Theodorico Martino impræssore diligentissimo in ædibus suis e regione scholæ iuris ciuilis. Anno domini M. quingentesimo Decimotercio die vero Septembris Decimatercia. Cum gratia et priuilegio.* Ces quatre derniers mots sont en grosses gothiques.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, dans celle de M. P. C. Van der Meersch, et à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 2246.

72. *Compendium quatuor librorum institutionum secundum ordinem rubricarum.*

Volume in-4.° de 50 feuillets à 42 lignes, signatures *A ij* — *F iij* pour les deux premiers livres, *a j* — *e ij* pour les deux derniers, caractère gothique *petit-romain* (le même qu'au siècle précédent mais renouvelé), avec titres en gothique *gros-texte,* et grandes initiales gravées.

Le titre, en gothique *gros-texte*, continue ainsi : *Cum inibi contentorum summaria declaratione et terminorum expositione iuris candidatis iuuenibus imprimis conducibile Per egregium virum Magistrum Nicolaum de Bruxella artium liberalium legumque doctorem voce sola dictatum ad vtilitatem nobilium primum : deinde ceterorum Iuris studiosorum Louanieñ editum.*

Suivent en gothique *petit-romain* quinze vers de Nicolas Charles de Gand aux étudiants en droit, et au bas : *Cum gratia et priuilegio Prostant venales louanij e regione scole iuris ciuilis in edibus Theodorici Martini Alostensis qui typis tornatissimis excussit.*

Au *verso* on lit en caractère romain corps 15 : *Ioannis Munterii Ciuis Gandauensis in præsentis opusculi nunquam satis laudati commendationem Dodecastichon.* Puis six distiques et quelques sentences.

Au *recto* du second feuillet se trouve une épître de Martens en gothique *petit romain*.

Theodoricus Martinus Alostensis iuris studiosis adolescentibus. Salutem D. P.

Aristotelis summi philosophi in topicis sententia est adolescentes honestissimi : bonum eo diuinius meliusque esse : quo communius atque diffusius. Hic certe factum esse non ambigo : vt optimus pater vester ac preceptor doctissimus et absolutissimus Magister Nicolaus de Bruexella liberalium artium sanctissimarumque legum doctor omni profecto laude nostra maior atque excellentior : cum isagogicum libellum in institutiones Iustinianas quo ad eas primum et deinde ad totius iuris prudentiam optimo ductus consilio faciliorem pararet aditum : paucis sed eis quidem nobilibus honestisque adolescentulis consocijs vestris : voce tenus : domi docendo dictasset : ardentiusque ex eis nonnulli tam diligenter quam prudenter ab ore legentis recollegissent : oblatumque postmodum ipse preceptor recognouisset probassetque quinetiam eorum quos-

dam ex eo supra quam dici queat profecisse conspiceret : non indignum duxit : vt nostro artificio ad omnium vestrum communem vtilitatem : in mille transfundereretur (sic) *exempla. Ego itaque eodem animo ductus non fine* (sic) *vestri communis boni studiorumque vestrorum ratione acceptum ab eodem preceptore vestro exemplar artificio impressorio multiplicaui : multiplicatum quoque primum nostri laboris munusculum in vestro studio atque facultate vobis offero. quod si non ingratam vobis nostram diligentiam ex hoc opusculo probauerimus : plura maioraque eiusdem in ipsas institutiones non penitenda opera a nobis non post multos menses percipietis : authore duceque deo. Qui omni operi bono vt inchoetur procedat finiaturque laudabiliter author duxque existit. in quo et vos valete felices. Louanij ex nostra officina formularia : quinto nonas octobres Anno a salute Christiana decimotercio supra millesimum quingentesimum.*

Au *verso* de ce feuillet on lit cinq distiques de Nicolas Charles de Gand en gothique *gros-texte.*

Souscription au 48.e feuillet : *Absolutum est hoc vtilissimum in legales institutiones compendium compositum a prestantissimo artium ac legum doctore Magistro Nicolao Bruxellensi : Et a Theoderico Martino Alostensi castigate formis excusum Louanij Anno a Natali Christiano decimo tercio supra sesquimillesimum tercia Idus Octobres Deo gratias.*

Suivent encore deux feuillets, avec titre en *gros texte* gothique : *Sequuntur rubrice seu tituli institutionum Cum huius compendii erratis et defectibus vicio impressoris omissis.*

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch à Gand.

73. *Oratio Martini Dorpij theologi de laudibus sigillatim cuiusque disciplinarum ac amenissimi Louanii academiæque louaniensis.*

Volume in-4.° de 32 feuillets à 29 lignes, signatures *A ii* — *F ii*, caractère romain corps 15, avec notes marginales en *gaillarde* gothique.

Ce discours a été prononcé à l'ouverture des cours de l'université, comme l'indique la suite du titre : *dicta Kalendis octobribus, anno M. ccccc. xiii. in frequentissimo totius academiæ conuentu quum post æstiuas studiorum ferias docendi, audiendique officia publice renouanda indicerentur.* Les trois premiers mots du titre sont en grosses gothiques, ainsi que la première et la dernière ligne de ce qu'on lit au bas de la page : *Prostant venales louanij in ædibus Theoderici Martini Alostensis et in taberna libraria Henrici a diegheem prope templum diui Petri. Cum gratia et priuilegio.*

Souscription au *recto* du 31.e feuillet : *Absoluta est hæc oratio Martini Dorpii : in edibus Theoderici Martini Alostensis Louanii anno millesimo quingentesimo decimotercio pridie idus octobres.*

Suivent quelques pièces de vers, et le volume se termine au *recto* suivant par les mots : *Optima est ars sine arte : et odiosa semper affectatio.*

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch à Gand, et à la bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 22939. Cette dernière en possède un second exemplaire provenant de l'ancienne bibliothèque de la ville.

Ici se placerait naturellement l'édition grecque *Aristotelis ethicorum libri decem* qui porte la date d'octobre 1513. Mais nous démontrerons en son lieu que cette date est le résultat de l'omission d'un X, et que l'édition est de 1523.

74. *Epistolæ Pauli, Jacobi, Petri, Joannis et Judæ.*

Edition inconnue de nos jours. Le titre porte encore : *Addita est Pauli epistola ad Laodicenses, item eiusdem ad Senecam sex et Senecæ ad ipsum octo epistolæ. Louanii Theodoricus Martini Alostensis*, 1513, in-8.°

Cette édition est mentionnée ainsi avec plusieurs autres sous le titre : *Editions de Thierry Martens d'Alost*, dans un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne qui provient de

la mortuaire de M. De Gand d'Alost, et qui est en partie de son écriture et de celle de son collaborateur le docteur Ph. Meert.

Bibliothèque royale de Bruxelles, bibl. de Bourgogne, n.° 13971.

75. *Aesopi Fabulæ.*

Volume in-4.° avec les indications suivantes fournies par Panzer.

Le titre est suivi de : *Petri Egidii Antwerpiani endecasyllabon ad lectores :*

Quisquis noscere fabulas iocosas
Aesopi cupis, hunc nouum libellum
Limatum : nitidum : eruditulumque
Exili tibi compara moneta. etc.

Au bas : *Prostant venales Louanii in edibus Theodorici Martini Alostensis. M. D. XIII.*

Le contenu de ce volume doit être le même que celui du Recueil de fables que nous décrivons au n.° 153, et que Martens imprima en 1520. En effet le titre de ce dernier recueil est immédiatement suivi des mêmes hendécasyllabes de Pierre Gilles que nous venons de citer, puis d'une épître dédicatoire de Martin Dorp, évidemment écrite et publiée avant qu'il fût reçu docteur en théologie, c'est-à-dire avant l'an 15.5. Il y dit qu'il a recueilli ces fables d'Esope, traduites en prose latine par des hommes capables, tels que Guillaume Herman de Gouda et Erasme ; qu'il en a ajouté quelques-unes d'auteurs latins, et qu'il a confié la correction des épreuves à Nicolas de Bois-le-Duc. Il signe : *Louanii ex nominatissimo Lilianorum gymnasio, ad decimum Calendas Decembres.* sans indication d'année, mais sans aucun doute de l'an 1513. Enfin une épître dédicatoire de Barland, qui se trouve au milieu du même recueil, est signée du

Collége du Porc, ce qui indique encore une année antérieure à 1520, époque à laquelle Barland était au collége des Trois-Langues.

Panzer, ann. typogr., T. 7, p. 259, cite Gesner, p. 48.

Le même Panzer, ibid. p. 258, cite : *Aesopi Fabulæ et Vita, cum Aldi Manutii interpretatione, græce. Lovanii M. D. III*, et donne pour garant Fabric. Bibl. Gr. Harlesii, T. 1. p. 644. La date 1503 est évidemment fautive, puisque la traduction de Manuce n'a paru à Venise qu'en 1505, et que d'ailleurs en 1503 Martens n'avait encore qu'un bien faible caractère grec d'essai. Cependant Fabricius n'a pu avoir en vue l'édition de Martens 1517, que nous décrirons au numéro 111, puisque la date y est imprimée en toutes lettres. Il est possible que Martens ait publié une autre édition de cet ouvrage, antérieure ou postérieure à l'an 1517, et que la date de Fabricius M. D. III. ne soit fautive que par l'omission d'une ou de deux lettres.

76. *Plutarchi Chæronensis de tuenda bona valetudine præcepta, Erasmo interprete.*

Volume in-4.° avec la souscription : *Theodoricus Martinus impressit Lovanii M. D. XIII.* Nous ignorons ce qu'est devenu ce volume : il faisait partie de la bibliothèque de M. Baudewyns à Bruxelles, dont le catalogue a été imprimé dans cette ville chez De Mat en 1818. Borsalus écrit à Erasme le 20 avril 1514 qu'il a reçu un exemplaire de cet ouvrage, récemment imprimé à Louvain.

Catalogue de la bibliothèque de Baudewyns, n.° 3464. — OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 1525.

77. *Jo. Antonii Campani Epistolæ familiares.*

Volume in-4.° dit Panzer, avec l'indication : *Lovanii*

M. D. XIII. Il est aussi mentionné dans le catalogue de la bibliothèque d'Heber.

Panzer, ann. typogr., T. 7, p. 259, cite Hennings, p. 528. — *Bibliotheca Heberiana, part. I, n.°* 1233.

AN 1514, n.° 78 à 82.

78. *Cornelii Graphei Alostensis Androtheogonia. i. e. hominis dei natiuitas.*

Collection d'odes sacrées, de 12 feuillets in-8.°, caractère romain, composées par Corneille de Schryver ou Grapheus d'Alost, secrétaire de la ville d'Anvers et ami de Martens. Elle comprend deux odes sur la naissance de J.-C., une à la louange de sainte Catherine patronne des Catharinistes d'Alost, une en l'honneur de saint André faite pour André Rægius, autre Alostois ami de Grapheus; enfin une ode sur sainte Cécile. Ces odes sont suivies d'une prière à Dieu tirée des poésies de Prudence, de quelques quatrains sur des événements de l'ancien et du nouveau Testament, tirés du même poète, enfin d'une lettre d'Adrien Barland à Jacques Lathoenus par laquelle il lui dédie l'opuscule de Grapheus.

Souscription : *Imprimebat Louanii Theodoricus Martini Alostensis. Anno a partu virgineo millesimo quingentesimo decimo quarto postridie nonas februarias.*

Notre Bibliographie fait mention de trois volumes de Grapheus imprimés par Martens; aucun des trois ne nous est connu. La description de celui-ci est tirée du Manuscrit de M. De Gand, qui l'avait faite sur un exemplaire appartenant à son collaborateur le docteur Ph. Meert.

Une note de Van Hulthem dit qu'un exemplaire de l'*Androtheogonia* s'est trouvé à la vente de M. Rombaut à Bruxelles, et a été acheté à haut prix pour la bibliothèque de M. Richard Heber en Angleterre.

Catalogue de la biblothèque de Meert (Alost 1803), n.° 54 du supplément. — Catal. bibl. Hulthem. 23431.

79. *Tractatus venerabilis patris Petri Dorlandi ordinis carthusiensis. De mysterio seu spirituali habitus carthusiensis significantia. Cum remedio circa carnalem delectationem.*

Opuscule in-8.° de 8 feuillets à 33 lignes, sans signature. Le titre, imprimé en *gros-texte* gothique, est suivi de six vers : *Hexastichon ad lectorem*, en gothique *gaillarde* comme tout le reste de l'ouvrage.

Au *verso* du titre est une épître dédicatoire : *Frater Andreas Amstelredammis Carthusianus monasterij Louaniensis monachus : domino Lamberto domus portus salutis sancti Andree priori* etc. ; elle se termine ainsi : *Hunc igitur libellum prior colende tuo nomini nuncupatum Louaniensi calcographo excudendum commisimus. tu fac eum ab oblatratoribus defendas mordacissimis. quod si feceris : nos ad maiora fortassis amabis* (sic). *Vale.*

Souscription à la fin : *Imprimebat Louanij Theodoricus Martinus Alostensis anno a partu virgineo. M. CCCCC. Decimo quarto die virginis Apollonie.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et à la bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 1122.

80. *Martini Dorpii Naldiceni sacræ Theologiæ Licenciati Concio de diue virginis deiparæ in cœlum Assumptione.*

Volume in-4.° de 14 feuillets à 36 lignes, signatures *A ii — C iii*, caractère romain *cicéro*.

Les trois premiers mots du titre sont en grosses lettres gothiques, le reste en romain corps 15, ainsi que : *Dicta Louanii Anno Millesimo Quingentesimo Decimo;* et au bas : *Prostant venales in edibus Theodrici Martini Alostensis Louanii e regione scholæ iuris ciuilis qui et impressit.*

Au *verso* est une épître : *Briardo præceptori suo Martinus Dorpius*, signée : *Ex Lilio*.

Le discours sur l'Assomption finit au *verso* du 10.e feuillet par le mot *Amen*. Un peu plus bas on lit Το τέλοσ avec le caractère grec de 1502.

Au feuillet suivant, signature *C iii*, commence un autre discours de Dorp : *Oratio in laudem Aristotelis dicta a M. Martino Dorpio. Louanii. tercio Nonas Decembres Anno Decimo.* Il se termine au *recto* du 14.e feuillet par le mot *Dixi*.

Immédiatement après on lit la souscription. *Louanii in ædibus Theoderici Martini Alostensis Anno Millesimo Quingentesimo Decimo quarto duodecima Kalendas Martias. Reg. Maxi. Aug. et Car. Austrio P. S. D.* Le *verso* est blanc.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. P. C. Van der Meersch. — Collection de M. Borluut de Noortdonck.

81. *Martini Dorpii sacre theologie Licenciati opuscula.*

Volume in-4.° de 36 feuillets à 29 lignes, signatures *A ii-C iii*, caractère romain corps 15.

Le titre, dont les premiers mots sont en grosses gothiques, énumère deux opuscules de Dorp et deux d'autres auteurs, savoir :

Martini Dorpii sacre theologie Licenciati Dialogus : in quo Venus et Cupido omnes adhibent versutias : vt Herculem animi ancipitem in suam Militiam inuita Virtute perpellant.

Eiusdem Thomus Aulularіæ Plautinæ adiectus cum prologis aliquot in Comediarum actiones : et pauculis carminibus.

Chrysostomi Neapolitani epistola de situ Hollandiæ viuendique Hollandorum institutis.

Gerardi Nouiomagi de Zelandia epistola consimilis.:.

Au bas : *Cum gratia et priuilegio. Prostant venales in edibus Theoderici Martini Alostensis Louanii e regione Scholæ Iuris ciuilis qui et impressit.:.*

La lettre de Gérard de Nimègue sur la Zélande, qui termine le volume, est imprimée avec le caractère romain *cicéro*, et datée : *Louanii in Collegio Cruciferorum. secundo kalendas Martias. Anno M. CCCC.* (sic) *xiiii.* Elle est suivie d'un errata de 13 lignes intitulé : *Errata duntaxat insignia, minutis locum negat papyrus.*

La date de cette lettre, 1514, est aussi celle de l'impression du livre, puisque Martin Dorp y est appelé *licencié* en théologie, et qu'en 1515 il fut reçu *docteur.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen. — Bibliothèque royale de Bruxelles. catal. bibl. Hulthem. 30547. (1) — Collection de M. Borluut de Noortdonck.

82. *Cornelii Graphei Alustensis carmina ad Diuam Virginem Deiparam, Præcationes et alia plæraque elegantiæ et affectuum plæna.*

Volume in-4.° de 12 feuillets sans signature, caractère romain corps 15. Il n'y a ni souscription ni date. L'ouvrage se termine par les mots τὸ τέλοσ et Κορνήλιοσ ὁ γραφευσ, qui se trouvent aussi à la fin de plusieurs pièces de vers du recueil. Le caractère grec de 1502 et la date du n.° 78 ci-dessus nous font rapporter cette édition à l'an 1514.

Ces détails sont tirés du Manuscrit de M. De Gand qui a vu l'exemplaire appartenant à M. Baudewyns.

Catalogue de la bibliothèque de Baudewyns (Bruxelles, De Mat 1818), n.° 1785.

---

(1) Le lecteur aura déjà remarqué, et remarquera encore, que nous citons la Bibliothèque royale de Bruxelles d'une manière fort irrégulière. Cela provient de ce que les volumes de l'ancienne bibliothèque de la ville ne sont point encore tous classés. Ceux de ces volumes, dont nous affirmons l'existence sans les avoir vus, ont été inspectés jadis à l'ancien local de la bibliothèque de la ville par M. Fr. Vergauwen, qui a eu l'obligeance de nous communiquer ses notes.

An 1515, n.° 83 à 95.

83. *Cornelii Graphei seu Scribonii Alostani exprobratio in Diocletianum Cæsarem pro diuo Pancratio.*

Opuscule in-4.° dont le titre seul nous a été conservé par Valère André et Panzer. Le premier lui donne la date de 1515 ; l'autre le fait précéder d'un autre opuscule qu'il intitule *Cornelii Graphei Alustensis Carmen pastorale : in quo Hiesu Christi pastoris Opt. max. describitur nativitas ;* et met encore à la suite les Satires de Gérard de Nimègue que nous décrivons au n.° 87, le tout avec la souscription indiquée à ce dernier numéro. Valère André cite aussi le *Carmen pastorale*, mais séparément, et sans nom d'imprimeur.

Valère André, Bibl. Belg., p. 150 — Panzer, ann. typog., T. 7, p. 260, cite Gesner, p. 62.

84. *Rodolphi Agricole Phrisii Dialectica.*

Volume in-folio de 62 feuillets à 47 lignes, signatures *A ii - G iiii* pour les deux premiers livres, et *a i - d ii* pour le troisième, imprimé en caractère romain *cicéro*, avec entêtes en grosses lettres gothiques.

Le titre, imprimé en rouge en grosses gothiques, est suivi d'un avis de neuf lignes, intitulé : *Dorpius studiosis.*

Au-dessous parait ici pour la première fois l'écusson de Martens soutenu par deux lions, que nous avons décrit au chapitre XII de la Biographie. Cet écusson figure sur la plupart de ses éditions jusque vers la fin de l'an 1517, qu'il y substitua la double ancre.

Au bas on lit encore en rouge et noir : *Venalia sunt Louanii in ædibus Theodorici Martini Alustensis e regione scholæ*

Iuris ciuilis vbi ab eo sunt impressa. Cum priuilegio a Max. Aug. et Car. Aust. Cette dernière phrase en grosses gothiques.

Souscription en caractère romain corps 15 : *Hæc exquisitissima Rodolphi Agricolæ Dialectica imprimebat Louanii Theodoricus Martinus Alustensis characteribus (vt est videre) faberrimis. Anno a partu Virgineo Millesimo Quingentesimo Decimo quinto : pridie Idus Ianuarias. Regnan. Cæ. Maximil. Aug. et Car. Aust.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

85. *Questiones quotlibetice Hadriani Florentii de Traiecto.*

Volume in-folio de 134 feuillets à 54 lignes, signatures *a ii - z iiii*, imprimé à deux colonnes en caractère gothique *petit-romain* comme le n.° 72, avec entêtes en grosses lettres gothiques, chiffres en majuscules romaines au haut des pages, et lettres de renvoi aux marges pour l'index.

L'auteur de cet ouvrage, d'abord précepteur de Charles-Quint, fut élevé à la Papauté en 1522 sous le nom d'Adrien VI. En voici le titre entier : les trois premiers mots sont en grosses gothiques, les deux derniers en majuscules romaines ; tout le reste est imprimé avec le gothique *gros-texte* que nous avons rencontré pour la première fois au n.° 32 : *Questiones quotlibetice Excellentissimi viri : artium : et sacre theologie professoris longe celeberrimi M. Hadriani Florentii de Traiecto : Prepositi insignis ecclesie sancti Saluatoris Traiectensis : atque preclariss. academie Lovaniensis cancellarii.*

Suit, en caractère romain corps 15, la mention du privilége accordé à cette édition originale : *Iussu mandatoque D. Max. Aug. eiusque nepotis Illust. Caroli Aust. Clariss. D. Cancel. alumni : quisquis es, nobilis, plebeie, Impressor, mercator, mercenarie, hunc librum intra eorum ditiones quadriennium ne imprimito, neue impressum vendito. si quis huiusce*

iussionis ergo aduersus ierit, feceritve, pœnas statutas pendito, impunitatem ne sperato, sin speraueris, prorsus frustrator.

Ces lignes sont suivies de l'écusson de Martens entouré de magnifiques vignettes d'encadrement ; et au bas, même caractère : *Venundantur Louanii e regione Scholæ Iuris Ciuilis in ædibus Theodorici Martini Alustensis : qui exactissima diligentia, maioribusque, quam credatur, impensis, primus ad archetypos impressit.:.*

Au *verso* du titre on lit, en caractère romain *cicéro*, une épître dédicatoire de Martin Dorp à son patron le trente-sixième abbé d'Egmond près d'Alcmar en Hollande, *Menardo abbati Monasterii Hæcmundensis.*

La table qui termine le volume est immédiatement suivie de la souscription : *Absolute sunt hee questiones anno a partu virgineo. M. D. XV. Mense Martio. Louanij in edibus Theodorici Martini Alustensis : maiori vigilantia : tornatioribusque characteribus quam quibus chalcographi nostre tempestatis consueuerunt sacra et theologica excudere, qui lynceis vtuntur oculis, et herculeo labore, siquando ethnicorum aliquis : aut nugax poeta aut verbosus orator est imprimendus, sacris 'quosuis typos, quamuis tritos et confusaneos adhibent, vti (rem miseratione dignam) est videre in clarissimis aliquot, recens editis, vt Bonauentura, Palude, Armacano, alijsque complusculis, qui tam reiecticijs ac (pene dixerim) proculcatis characteribus prodierunt, et tam vbique scatent mendis, vt male de re theologica meriti sint qui eos oppresserunt dicam, an impresserunt?*

Le *recto* du dernier feuillet est blanc ; au *verso* se trouvent les armoiries de Maximilien et de Charles, suivies d'une nouvelle mention du privilége en caractère romain corps 15 : *D. Maximil. S. Aug. et illust. Car. Aust. eius nepo. quorum priuilegium huiusce libri excussioni liberaliter concessum in liminari pagina supra est expressum.*

Ne tu librarie, neu tu impressor dicas tibi non prædictum.

C A V E T O
Dicta Dorpii.
Comœdia est vita mundi : Totus mundus est homini.
Pio quidem theologia
Impio vero heresis.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen. — Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 1124.

86. *Opuscula Plutarchi nuper traducta Erasmo Roterodamo interprete.*

Volume in-4.° de 28 feuillets, signatures *A ii - E iii,* imprimé en caractère romain avec initiales gravées.

Le titre est suivi de l'intitulé des deux opuscules : *Quo pacto quis dignoscere possit adulatorem ab amico ;* et : *Quo pacto quis efficere possit vt capiat vtilitatem ab inimico ;* puis vient l'écusson de Martens.

Souscription suivie d'un feuillet blanc : *Theodoricus Martinus Alustensis imprimebat Louanii Anno M. D. XV. Kal. Maias.*

M. Fr. Vergauwen a vu jadis à la bibliothèque de la ville de Bruxelles deux différentes éditions de Martens de cet ouvrage, l'une avec la souscription ci-dessus, l'autre sans souscription et sans date. Nous n'avons découvert jusqu'à présent que la seconde, que nous plaçons à l'an 1516 au numéro 106. Ce que nous disons ici de la première est tiré des notes de M. Vergauwen.

Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

87. *Gerardi Geldenhaurii Nouiomagi satyræ viij a Martino Dorpio approbatæ.*

Volume in-4.° cité séparément par Valère André. Panzer le met à la suite de deux opuscules de Grapheus, in-

diqués dans notre Bibliographie sous le numéro 83; il lui donne pour titre : *Gerardi Noviomagi Satiræ octo ad veræ religionis cultores ;* et pour souscription : *Theodoricus Martinus Alostensis Louanii impressit M. D. XV. idibus Iuniis Maxi. Aug. et Carolo Aust. Fœli. Opt. Q. Remp. curantib.*

Valère André , Bibl. Belg., p. 274. — Panzer, ann. typog., T. 7, p, 260, cite Gesner, p. 62.

88. *Erasmi Parabolarum , siue Similium Liber.*

Volume in-4. de 80 feuillets à 29 lignes sans l'entête , signatures *A iii – N iiii*, imprimé en caractère romain corps 15. A la marge on rencontre en beaucoup d'endroits le mot *Dissimile* en gothique *gaillarde.*

Le titre est imprimé en rouge et noir, les trois premiers mots en grosses gothiques ; le voici en entier : *Erasmi Roterodami. viri omnivm bonarvm tam latinarum, quam Græcarum literarum callentissimi, Parabolarum, siue Similium Liber, nuper ab eodem recognitus, et a mendis Chalcographorum perpurgatus ac denuo formulis nitidissimis , tersiss. excusus, Ex quo , non modo vœrarum ac venustiorum literarum studiosi et professores omnes, Sed etiam Theologi et vulgi concionatores non vulgariter sacris literis imbuti, plurimum, tum voluptatis , tum emolumenti , tum frugis, tum doctrinæ sint percepturi.:. Cvm privilegio a Maxi. Avg. et Car. Avst.* Au bas, les quatre premiers mots en grosses gothiques : *Venundatur Louanii e regione Scholæ Iuris Ciuilis. In ædibus Theodorici Martini, Alustensis qui exactissima diligentia impressit.*

Les trois pages suivantes renferment une épître d'Erasme, *Petro Aegidio Celebratissimæ ciuitatis Antuerpiensis a libellis* , en caractère romain *cicéro* avec quelques mots grecs en caractère de 1502.

Souscription au bas du 79.e feuillet : *Gerardus Nouiomagus emendabat. Finis. Louanii, ex Aedibus Alustinis, Mense Iunii , Anno. M. D. XV.* Le dernier feuillet est arraché ou blanc.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 13245.

Marchand, après avoir fait mention de cette édition, en suppose une seconde, *Lovanii anno* 1516, s'appuyant sur les termes de la première des deux lettres de Josse Badius que nous avons reproduites dans la Biographie, page 133. Ces lettres, datées de juillet et septembre 1516, disent que Martens vient de publier les Similitudes d'Erasme *his diebus*, termes qui paraissent en effet indiquer une édition postérieure d'environ un an à celle de juin 1515; mais nous n'en trouvons aucun autre vestige.

89. *Hoc in libello continentur :*

Volume in-4.° de 34 feuillets, signatures *A ii* - *F iii*, mais par une assez singulière faute d'impression il y a *A iii* au lieu de *F iii*, bien que le feuillet précédent soit signé *F ii*. Le texte est en caractère romain corps 15; les commentaires très-courts de Barland sont en gothique *petit-romain*.

Le titre, en grosses lettres gothiques, est suivi de l'intitulé des opuscules, le tout en rouge et noir; le voici :

Hadriani Barlandi de literatis vrbis Romæ Principibus Opusculum.

Elisii Calentii (sic) *oppido quam elegantes Epistolæ a Barlando et recognitæ et argumentis auctæ.*

Menandri dicta eximia ab eodem Barlando adnotationibus illustrata, ad comunem studiosorum vtilitatem atque emolumentum.

Suivent deux petites pièces de vers qui recommandent ces opuscules; et au bas : *Prostant paruo Louanii In bibliotheca Theodorici Martini Alustensis, Chalcographi.*

Les épîtres de Calcutius ont eu quatre éditions; la première a paru à Paris sans date, celle de Martens est la seconde.

Souscription : *Imprimebat Louanii Theodoricus Martinus Alustensis Anno Dominicæ Natiuitatis. M. Quingentesimo, Quintodecimo Pridie Assumptionis virginis Matris.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

90. *Opuscula aliquot Erasmo Roterodamo castigatore et Interpræte : quibus primæ ætati nihil prælegi potest : neque vtilius neque elegantius.*

Volume in-4.° de 52 feuillets, signatures *A iii — K iiii*, caractère romain, partie corps 15 fortement interligné à 20 lignes dans la page, partie *cicéro* non interligné à 35 lignes, partie avec les deux caractères se succédant à chaque alinéa.

Le titre, en rouge et noir, les trois premiers mots en grosses gothiques, est suivi de l'intitulé des opuscules en corps 15, savoir :

Libellus elegantissimus, qui vulgo CATO *inscribitur, complectens sanctiss. vitæ communis præcepta.*

Mimi Publiani.

Septem Sapientum celebria Dicta.

Institutum Christiani hominis Carmine pro pueris. ab ERASMO *compositum.*

Parenesis Isocratis Rodolpho Agricola interpræte, castigatore Martino Dorpio.

Au bas en grosses gothiques et romain : *Cum gratia et priuilegio. a maxi. avg. et car. aust. Prostant louanij in edibus Theodorici Martini Alustensis e Regione schole Iuris Ciuilis.*

Au *verso* est une épître dédicatoire d'environ trois pages : *Præfatio in Catonem : Erasmus Roterodamus. M. Ioanni Neuio Hondiscotano Lilianorum Louanii Gymnasiarchæ. Salutem. D. P.* Elle commence par une très-grande et belle initiale, renferme des mots grecs, caractère de 1502, et finit par : *Louanij, Anno. D. M. XIIII. Kalen. Aug.* Elle est suivie d'une épigramme de Gérard de Nimègue en l'honneur d'Erasme.

Souscription au bas du recto du dernier feuillet, suivie d'un *verso* blanc : *Louanii. in Aedibus Theodorici Martini Alustensis Mense Septembri Anno a partu Virgineo Millesimo Quingentesimo Decimo quinto Reg. Maximi : Avg : et Car : Avst :* Cette date, postérieure de plus d'une année à celle de la dédicace, semble indiquer une seconde édition. Dans ce cas, point de doute que la première n'ait été aussi imprimée à Louvain par Martens, puisqu'Erasme dédie l'ouvrage à Neviu pour l'usage de sa classe latine : *vt habeas*, dit-il, *quod tuis prælegi cures alumnis* (1).

Vu un exemplaire incomplet dans la collection de M. P. C. Van der Meersch à Gand. — Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

91. *Contenta in hoc libro.*

Volume in-4.° de 44 feuillets à 36 lignes, signatures *A ii* — *I ii*, caractère romain *cicéro* avec grandes initiales. On y rencontre plusieurs passages grecs imprimés avec le caractère de 1502.

Le titre, en grosses gothiques, est suivi, en romain corps 15, de l'intitulé des trois pièces contenues dans le volume, le tout en rouge et noir ; savoir :

D. Erasmi Roterodami sacræ Theologiæ Professoris vndecunque doctissimi Enarratio in primum Psalmum Dauidicum, potissimum iuxta Tropologiam.

Martini Dorpii itidem sacræ Theologiæ Professoris ad eundem Epistola, de Moriæ Encomio, deque noui testamenti ad Græcos codices emendatione.

Erasmi ad Dorpium suos labores defendentis copiosa et plæna eloquentiæ Apologia.

Suit sur la même page une épître de Martens aux étudiants en romain *cicéro*.

---

(1) La lettre de M. Dorp à Erasme que nous citons au n. 91, et qui est datée du mois d'août 1515, semble constater qu'à cette date Martens avait déjà publié le *Caton* d'Erasme.

Theo. Mar. Alustensis ad Studiosos.

Quo vestris non iam studiis modo, verum et crumenis consulam studiosi, (quod quotus est typographus qui faciat?) idcirco hæc vobis separatim impressimus, vt nummulo emi possint, Nam quæ in Germania sunt hiis coimpressa, plurimos scio vestrum olim comparasse, Eadem denuo ob tantillam appendicis accessionem emere, vobis (si vos noui) graue foret. Omnes siquidem optimos libros vultis, vultis et multos, sed qui paruo constent, Atqui nos nihil emimus paruo, non vilissimarum rerum vllam, librorum comparatione, Proinde vos nostram industriam adiuuate, qui contra Mimi illius sententiam, Magno emimus, et vendimus paruo Valete,

Au bas, une ligne en grosses gothiques et une en romaines : *Louanij Theodoricus Martinus Alustensis suis typis excudebat.* Le *verso* est blanc.

Vers la fin de l'épître de Martin Dorp, au *verso* de la signature *F i*, ou du 29.e feuillet, nous lisons le passage suivant : *Habes epistolam prolixam ac ineptam : sed quæ tibi ingrata esse non potest, vtpote ab amantissimo tui profecta. Theodoricus Martinus Alustensis Calchographus noster : qui Enchiridion et Panægyricum impressit : orauit me, vti se commendem tuæ humanitati. Cupiuit plurimum videre te · cupiuit hospitio liberaliter excipere : et ea de causa Anuerpiam profectus : vt resciuit te non illic, sed Louanii esse, ilico recurrit, ac totam noctem ambulans, venit postridie Louanium, sesquihora ferme post quam abiuisses. Si qua in re potest tibi gratificari, omnia pollicetur : et haud scio, an omnium hominum viuat homo tui amantior Catonem abs te castigatum, mihique creditum, castigate impressit me erratorum vindice. Eam operam M. Ioanni Neuio Lilianorum Gymnasiarchæ (vti iussisti) dicaui*, etc.

Souscription au bas du *recto* du dernier feuillet : *Louanii Theodoricus Martinus typis suis excudebat Mense Octobri. M. D. XV.* Au *verso* l'écusson de Martens.

Vu à la bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 308.

92. *Complures luciani dialogi ab Erasmo Roterodamo viro vtriusque linguæ doctissimo in latinum conuersi.*

Volume in-4.° de 12 feuillets à 36 lignes, signatures *A ii* — *C ii*, caractère romain *cicéro* avec initiales gravées.

C'est une seconde édition de l'opuscule mentionné au n.° 65. Sous l'intitulé, imprimé en rouge, les trois premiers mots en grosses gothiques, on voit l'écusson de l'imprimeur, et au bas, aussi en rouge : *Venundantur Louanii apud Theodoricum Alustensem.*

Au *verso* du titre on lit : *Hadrianus Barlandus iuuentuti studiose S. D.* Après un préambule sur les dialogues de Lucien, Barland ajoute : *Itaque vt vestra nonnihil adiuuarem studia monui his diebus Theodoricum Martinum Alustensem bonum ac diligentem Louaniensium Calchographum vt breuiores Luciani Dialogos bene atque eleganter traductos, ad communem vtilitatem formulis iterum excuderet, fœcit is quidem hoc et meo rogatu nimis quam libenter, et vt suum etiam studium in vos clarius faceret, quanquam antehac editis libris abunde ostendit quanto studiosos omnes amore beneuolentiaque prosequeretur. Vos igitur hanc eius diligentiam boni consulentes pergite incumbere in bonas literas, quæ vobis olim ornamento sunt futuræ* etc.

Cette épître est suivie d'une préface d'Erasme à Jérôme Busleyden prévôt d'Aire ; puis viennent les dialogues.

Souscription : *Theodoricus Martinus Alustensis Louanii imprimebat Anno Dominicæ incarnationis M. CCCCC. XV.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

93. *Joannis Murmelii Caroleia.*

Volume in-4.° de 12 feuillets, caractère romain, dont voici le titre extrait de Panzer : *Ad illustrissimum Principem Charolum Archiducem Austriæ, ducem Burgundiæ..... varia Joannis Murmelii Ruremundis Carmina quibus titulus Charoleia. Theodoricus Alustensis Louanii imprimebat* 1515.

Sweert indique la souscription suivante : *Typis Theodorici Alostensis Antverpie* 1515. Comme ce bibliographe ne cite rien textuellement, il faut croire qu'il aura écrit par inadvertance *Antverpie* au lieu de *Louanii*.

Panzer, ann. typogr., T. 7, p. 261. — Catalogue de Bolong. Crevenn. III. a., p. 180. — Sweert. Ath. Belg., p. 455.

94. *Leonis papæ I. Epistolæ decretales et familiares.*

Cette édition, qu'aucun bibliographe ne fait connaître, est mentionnée dans le manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles que nous avons cité au n.° 74, comme étant sortie des presses de Martens, format in-8.°, et datée de Louvain 1515.

95. *Roberti de lacu, juris utriusque doctoris, illustrationes institutionum juris.*

Volume mentionné dans le même manuscrit que le précédent, avec l'indication : *Lovanii* 15..

Robert Van de Poele, mort à Louvain professeur de droit canon en 1483, a effectivement laissé cet ouvrage manuscrit ; et Sweert, dans son *Athenæ Belgicæ* (Anvers 1628), le dit imprimé à Louvain, mais sans indiquer ni la date, ni le nom de l'imprimeur.

An 1516, n.° 96 à 107.

96. *Nicolai Euerardi de Middelburgo topicorum liber.*

Volume in-folio de 128 feuillets à 54 lignes, signatures *A ii - A iii*, puis *a i - y iii*, imprimé à deux colonnes en caractère gothique *petit-romain*, avec entêtes en grosses lettres gothiques, et chiffres.

Le titre de cet ouvrage est fort long : la première ligne est en grosses gothiques, toutes les autres en gothique

gros texte ; le voici en entier : *Clarissimi viri domini Nicolai Euerardi de Middelburgo insignis Louaniensis Academie iuris vtriusque Doctoris Ac illustrissimi et serenissimi Hispaniarum Principis Caroli Archiducis Austrie ducis Burgundie Brabantie etc. Consularis Presidis Hollandie Selandie et Phrisie ad magnificum et celeberrimum virum dominum Ioannem le Sauuaige dominum de Scaubeke equitem auratum eiusdem serenissimi Principis Cancellarium topicorum seu de locis legalibus Liber.* Au-dessous, l'écusson de Martens, et au bas en caractère romain *cicéro : Venundantur Louanii in ædibus Theodorici Martini Alustensis e regione scholæ iuris ciuilis, qui exacte, et exquisitis characteribus excudit.*

La préface, de 4 feuillets, présente ceci de particulier, que le premier et le quatrième sont en caractère romain *cicéro*, le second et le troisième en romain corps 15.

Au haut du *recto* du dernier feuillet l'imprimeur fait mention du privilége dans les mêmes termes qu'au numéro 85. Au milieu on voit les armoiries de Maximilien et de Charles, et au bas la souscription : *Cum gratia et priuilegio. Theodoricus Martinus Alustensis Louanii imprimebat sua cura, suaque vnius opera. sed impensis, cum Henrico Eckert ab Humburch, communibus. Anno Millesimo Quingentesimo decimo sexto a Natali Christiano Mense Februario.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen. — Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

97. *Tractatus duodecim Petri Hispani.*

Volume in-4.° de 48 feuillets à 41 lignes, signatures *a ij – i ij*, caractère gothique *petit-romain* avec grandes initiales gravées, et avec quatre planches, dont l'une représente l'arbre de Porphyre, les trois autres servent à expliquer les propositions contraires, contradictoires et subalternes.

Le titre est imprimé en rouge au-dessus de l'écusson de Martens qui remplit le reste du feuillet.

Souscription : *Finem habent summule Petri Hispani. Incredibili quadam vigilantia impresse vel emendatissime Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem Anno a partu virgineo Millesimo Quingentesimo Decimosexto. Mense Martio.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

98. *Theodori introductivæ grammatices libri quatuor.*

C'est sous ce titre que M. De Gand désigne le premier livre de la grammaire grecque de Théodore de Gaze, « volume in-4.°, dit-il, de 12 feuillets, texte grec. »

Le titre, imprimé en majuscules romaines rouges, est suivi de l'écusson de Martens ; et au bas : *Venales reperiuntur Louanii e regione scholæ iuris ciuilis apud Theodoricum Martinum Alustensem diligentissimum et fidelissimum typographum.* La souscription porte la date de mars 1516.

Ce volume est, à notre connaissance, le premier que Martens ait imprimé avec son beau caractère grec neuf, dont la force de corps est de 12 1/2 points, comparé à ceux de la fonderie M. Van der Borght de Bruxelles. Vers le même temps Martens se procura un nouveau caractère romain *cicéro* de la même dimension, pour les éditions à imprimer dans les deux langues, grecque et latine. Avec ces caractères, il édita successivement le second livre de la même grammaire, puis le premier et le second avec la traduction d'Erasme en regard, comme il sera dit aux numéros suivants.

En 1838 le libraire Rodd de Londres acheta les deux volumes grecs à la vente de la bibliothèque de M. le baron Le Candèle de Gyseghem ; nous ignorons ce qu'ils sont devenus depuis.

Manuscrit de De Gand. — Catalogue de la bibliothèque de Ph. Meert (Alost 1803), n. 1230.— Catalogue de Le Candèle (Gand, 1838), n. 1647, exemplaire relié en veau fauve avec nos numéros 102, 103, 112, 119, et avec des Dialogues de Lucien imprimés à Paris.

99. *Pompa exequiarum Catholici Hispaniarum Regis Ferdonandi Aui Materni Illustrissimi Hispaniarum Regis Caroli Archiducis Austriæ, ducis Burgundiæ* etc.

Cahier de 6 feuillets in-4.° à 35 lignes, signature *iii*, caractère romain.

Au *verso* du titre on lit la dédicace, intitulée : *Illustrissimo potentissimoq. Hispaniarum Regi Carolo, archiduci Austriæ* etc. *Gerardus Nouiomagus, eiusdem Regis sacerdos sacellanus S. D. P.*

Souscription : *Louanii in ædibus Theodorici Martini Alustensis. Anno supra millesimum quingentesimum decimo sexto, tercio nonas Aprileis.* Au *verso* du sixième feuillet se trouve l'écusson de Martens.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 26098.

100. *C. Plinii secundi epistole familiares cum Barlandi scholiis.*

Volume in-4.° de 82 feuillets, signatures *a ii* – *q ii*, caractère romain *cicéro* neuf mêlé de grec.

Le titre, imprimé en rouge et noir, la première ligne en grosses gothiques, est suivi d'une épître : *Hadrianus Barlandus apud Louanienses cultioris literaturæ Professorum infimus S. D. omnibus in Braban. Flan. et Hollan. Ludimagistris.* Et au bas, en trois lignes dont la première gothique : *Vendit Theodricus Alustensis qui et impressit. cvm gratia et privilegio.*

Martens voulant distinguer le texte de Pline des commentaires de Barland, sans y employer un caractère différent, se servit à cet effet de grosses interlignes. La page interlignée a 22 lignes, l'autre en a 35.

Au bas du *recto* du dernier feuillet on lit : *An. M. CCCCC. XVI. mense Aprili.* Au *verso* est l'écusson de Martens.

Vu à la bibliothèque royale de Bruxelles, catalogue des accroissements, n. 1082.

101. ***Horae in lavdem beatiss. Virginis secundum consuetudinem Romanæ curiæ.***

Réimpression d'un livre d'Heures grec, publié d'abord par Alde Manuce. C'est un petit volume in-16, ressemblant à nos in-32, si bien exécuté, qu'on ne parviendrait que difficilement à l'imiter de nos jours, malgré tous nos perfectionnements. Il comprend 112 feuillets à 14 lignes, signatures *a ii - o ii*, avec entêtes et chiffres au *recto* de *ii* à *cxi*, caractère grec neuf, impression en rouge et noir sur toutes les pages.

Le titre, en romain corps 15, annonce encore : *Septem psalmi pœnitentiales cum litaniis et orationibus. Sacrificivm in laudem sanctiss. Virginis.* Le *verso* contient une préface en grec : *Ἄλδος τοῖς σπουδαίοις εὖπράττειν.*

Dans la souscription, Rescius est désigné comme correcteur des épreuves : *Recognoscebat Rutgerus Re. Louanii apud Teodoricum Martinum Alustensem. Mense Maio Anno. M. D. XVI.* Suit un feuillet blanc ou arraché.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

102. *Theodori Gazæ grammatices introductionis liber secundus.*

C'est le second livre de la grammaire grecque dont le premier est indiqué au numéro 98.

Le manuscrit de M. De Gand lui donne 34 feuillets in-4.° et pour date le mois de juin 1516. Le catalogue de Le Candèle indique la souscription suivante : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem, anno M. D. XVI. mense Iunio.*

Manuscrit de De Gand. — Catalogues de Meert et de Le Candèle cités ci-dessus au n. 98. — Biblioth. Heber., part. 1, n. 3056. — Brunet, Manuel du libraire (Paris 1843), T. 2, p. 373.

103. *Primvs liber grammaticæ institutionis Theodori Gazæ, sic translatus per Erasmum Roterodamum ac titulis et annotatiunculis explanatus, vt citra negotium et percipi queat et teneri.*

Volume in-4.° de 34 feuillets en caractères romains et grecs, avec sommaires à la marge ; édition originale de la traduction latine d'Erasme avec texte grec en regard.

Le titre est imprimé en rouge et noir, et au bas : *Cum gratia et priuilegio. Venundantur Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem e regione scholæ iuris ciuilis.*

Souscription : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem Anno M. D. XVI. mense Iulio.*

Cette description est tirée du manuscrit de M. De Gand qui possédait le livre. Un exemplaire se trouve actuellement à la bibliothèque d'Oxford.

En tête du volume intitulé *Colloquiorum* etc., que nous décrivons au n.° 111, se trouve une épître de B. Rhenanus, datée de Bâle le 5 novembre 1516. Il y dit, qu'ayant traduit quelques mois auparavant le premier livre de la Grammaire grecque de Théodore de Gaze, il supprima sa traduction à la vue d'un exemplaire de celle qu'Erasme venait de faire imprimer à Louvain, et que Froben de Bâle se mit incontinent à faire une réimpression de cette dernière.

Manuscrit de De Gand. — Catalogue de la bibliothèque de De Gand (Alost 1802) n. 528. — Catalogue de Le Candèle, n. 1647. — *Catalogus librorum impressorum Bibliothecæ Bodleianæ in Academia Oxoniensi, Oxon.* 1843, article *Gaza, Theodorus.*

104. *Institutio Principis Christiani*, etc.

Volume in-4.° de 110 feuillets à 34 lignes, signatures *A ii - d iii*, caractère romain *cicéro* neuf, avec grandes initiales gravées.

Le titre entier est : *Institutio Principis Christiani Saluberrimis referta præceptis, per Erasmum roterodamum, cum aliis nonnullis eodem pertinentibus, quorum catalogum in proxima reperies pagella.* Au bas : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem.*

La liste des opuscules contenus dans le volume est présentée par Martens au *verso* sous forme d'avis au lecteur :

Theodoricus Martinus typographus lectori S. D.

En optime lector Officina nostra semper vtilitati publicæ sudans, tradit hæc :

Præfationem non minus salutarem quam eruditam Erasmi Roterodami.

Præcepta Isocratis de regno administrando ad Nicoclem regem, eodem interprete.

Institutionem boni et Christiani Principis, sanctissimis refertam præceptis, ad illustrissimum Principem Carolum, Cæsaris Maximiliani nepotem, nunc primum excusam, ex optimis scriptoribus compositam : Erasmo auctore.

Panegyricum gratulatorium de fœlici ex Hispania reditu ad illustrissimum Principem Philippum Maximiliani filium : eodem auctore.

Libellum Plutarchi de discrimine adulatoris et amici : ad serenissimum Henricum eius nominis octauum Angliæ regem, cum aliis nonnullis. Bene Vale lector ac fruere.

Cette liste n'est pas tout à fait conforme au contenu du livre ; car immédiatement après le Panégyrique, au lieu de l'opuscule de Plutarque, on rencontre d'abord une épître d'Erasme à Paludanus, puis *Carmen gratulatorium ad eundem Philippum; Epistola ad Nicolaum Ruterium Episcopum Atrebatensem;* enfin : *Plutarchi de doctrina Principum et de philosophorum disputationibus, Erasmo interprete.*

Souscription au bas du *recto* du dernier feuillet : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem. Mense Augusti. M.D.XVI.*

Décrit par le R. P. A. Tinnebroeck chez M. R. Chalon, receveur des contributions à Bruxelles, possesseur d'un exemplaire. — Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

105. *Epistole aliquot illustrium virorum ad Erasmum Roterodamum et huius ad illos.*

Volume in-4.° de 38 feuillets à 35 lignes sans l'entête, signatures *a ii — i ii*, caractère romain *cicéro* entremêlé de beaucoup de passages grecs.

Le titre, dont les trois premiers mots sont en grosses gothiques, est suivi de la liste des épîtres, au nombre de vingt, avec les noms de ceux qui les ont écrites et de ceux à qui elles sont adressées ; et au bas : *Venundantur a Theodorico Martino Alustensi Chalcographo fidelissimo.* Au *verso* se trouve une épître dédicatoire à un Anversois, *Gasparo Halmalo... Petrus Aegidius eiusdem oppidi scriba. S. D.*

Les principaux personnages à qui Erasme écrit ici, ou dont il reçoit les lettres, sont le pape Léon X, plusieurs cardinaux, Henri VIII roi d'Angleterre, Thomas Morus, le savant Budée, etc.

Souscription, suivie d'un feuillet blanc ou arraché : *Imprimebat Lovanii Theodoricus Martinus Alustensis Anno domini Millesimo Quingentesimo Decimosexto Mense Octobri. Cum gratia et priuilegio.* Ces derniers mots en grosses gothiques.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

106. ***Opuscula Plutarchi nuper traducta Erasmo Roterodamo interprete.***

Edition sans date de l'ouvrage mentionné au n.° 86, volume in-4.° de 28 feuillets à 37 lignes, signatures *A iii —E iii*, caractère romain *cicéro* avec initiales gravées, et avec des notes marginales en petites lettres gothiques.

Le titre, en rouge et noir, est suivi de l'intitulé des deux opuscules et de l'écusson de Martens, comme au n.° 86. Au *verso* se trouve une épître dédicatoire ; *Inuictissimo Anglorum Regi Henrico octauo Erasmus Rotrodamus* (sic) *S. D. P.* Puis le premier opuscule, précédé de son titre en majuscules : *Qvo pacto possis advlatorem ab amico dignoscere : Plvtarchi. Erasmo interprete.* Cet opuscule finit au bas du *recto* du 21.e feuillet, dont le *verso* est blanc.

Suit une nouvelle épître : *Reuerendissimo in Christo patri D. Thomæ episcopo Lyncolniensi sereniss. Anglorum regis magno elemosynario Erasmus Roterodamus S. D. P.* Puis le second opuscule : *Quo pacto quis efficiat vt ex inimicis capiat vtilitatem Plutarchi Chæronensis Erasmo Interprete.* Il se termine au milieu du *verso* du 27.e feuillet par le mot *Finis.*

La date (1515) du n.° 86 et l'écusson de Martens nous font placer ici la présente édition.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, seconde section, n.° 750.

107. ***Constantini Lascaris Byzantini de octo partibus orationis.***

Volume in-4.° de 200 feuillets à 36 lignes, signatures *a ii — et ii, A i — Z ii, aa i — cc ii.* Le texte grec occupe le *recto* des feuillets ; au *verso* se lit en regard la version latine en caractère romain *cicéro.*

La première ligne du titre est en grosses gothiques, les autres sont en romain corps 15 ; le voici en entier : *Constantini*

Lascaris Byzantini de octo partibus orationis liber primus. Eiusdem de constructione Liber secundus. Eiusdem de nomine et verbo Liber tertius. Eiusdem de pronomine secundum omnem linguam, et poeticum usum Opusculum. Hæc omnia habent e regione latinam interpretationem ad verbum fere propter rudes.:. Le *verso* est blanc. Le *recto* du second feuillet contient en guise de préface une épître d'Alde Manuce, qui publia la première édition de cette grammaire.

Souscription dans les deux langues : *Louanii apud Theodoricum Martinum.* Λωβανιόϑι παρὰ Θεοδωρίκῳ τῷ Μαρτίνῳ. Elle est suivie de deux pages contenant *Laudatio Dei genitricis.* Au *verso* du dernier feuillet l'écusson de Martens.

Cet écusson, et la netteté de l'impression qui montre des caractères tout neufs, nous font placer en 1516 cette édition sans date.

Vu au collége de la Compagnie de Jésus à Alost, et dans la collection de M. Fr. Vergauwen. — Collection de M. Borluut de Noortdonck.

Lambinet, édition de Paris, T. 2, p. 169, insinue méchamment que Martens aurait omis la date de la grammaire de Lascaris dans le dessein de la faire remonter à l'an 1470, date de la composition de l'ouvrage, et qui en termine la dernière partie. Mais si tel avait été son dessein, il aurait également supprimé la préface d'Alde Manuce qui se trouve après le titre. Nous n'en finirions jamais, si nous voulions relever toutes les perfides insinuations de Lambinet contre Martens.

An 1517, n.° 108 à 120.

108. *Thomæ Mori Vtopia.*

Volume in-4.° de 54 feuillets à 35 ou 36 lignes, les 4 premiers feuillets non signés, les autres avec les signatures *a i — m iii;* caractère romain *cicéro* avec sommaires à la marge en gothique *gaillarde.*

Voici le titre entier de cette édition originale ; les quatre premiers mots sont en grosses gothiques, les autres en romain corps 15 : *Libellus vere aureus nec minvs salvtaris qvam festiuus de optimo reip. statu, deque noua Insula Vtopia authore clarissimo viro Thoma Moro inclytæ ciuitatis Londinensis ciue et vicecomite cura M. Petri Aegidii Antuerpiensis, et arte Theodorici Martini Alustensis, Typographi almæ Louaniensium Academiæ nunc primum accuratissime editus.:.* Au bas en grosses gothiques : *Cum gratia et priuilegio.*

Le *verso* est rempli par une gravure intitulée *Vtopiæ insvlæ figvra :* elle représente une île remplie de bâtiments, et deux vaisseaux qui en approchent ; dans le lointain on voit à droite une ville, à gauche un pays montagneux.

Le *recto* du second feuillet contient un alphabet composé de lignes droites et circulaires diversement combinées ; puis quatre vers dans la langue supposée utopienne, imprimés de deux manières, avec l'alphabet utopien sous le romain ; les voici en lettres romaines :

Vtopos ha Boccas peu la chama polta chamaan
Bargol he maglomi baccan soma gymnosophaon
Agrama gymnosophon labarembacha bodamilomin
Voluala barchin heman la lauoluala dramme pagloni.

Suit la traduction littérale en latin :

Vtopus me dux ex non insula fecit insulam
Vna ego terrarum omnium absque philosophia
Ciuitatem philosophicam expressi mortalibus
Libenter impartio mea, non grauatim accipio meliora.

Au troisième feuillet commence une épître datée d'Anvers 1 novembre 1516 : *Clarissimo D. Hieronymo Buslidio præposito Ariensi, catholici regis Caroli a consiliis, Petrus Aegidius Antuerpiensis S. D.* Suit une seconde épître datée du 1 dé-

cembre de la même année : *Ioannes Paludanus Cassiletensis M. Petro Aegidio*. Puis trois épigrammes, une lettre de Busleyden à Thomas Morus, et la préface de celui-ci adressée à Pierre Gilles.

Au 5.e feuillet, signé *a i*, on lit en romain corps 15 : *Sermo Raphaelis Hythlodei viri eximii de optimo reipublicæ statu, per illustrem virum Thomam Morum inclytæ Britanniarum vrbis Londini et Ciuem et Vicecomitem.:.* Puis l'ouvrage.

Souscription sans date au *recto* du dernier feuillet : *Sermonis pomœridiani Raphaelis Hythlodei de legibus et institutis Vtopiensis insulæ paucis adhuc cognitæ per Clarissimum et eruditissimum virum D. Thomam Morum Ciuem et Vicecomitem Londoniensem Finis*. Au *verso* l'écusson de Martens.

L'*Utopia* a été publiée au commencement de 1517. Dans le recueil de lettres décrit au n.° 110, au troisième feuillet de la signature *k*, Erasme écrit d'Anvers à Guillaume Budée le 21 février 1517 (1) : *Vtopiam Thomæ Mori : si nondum videre contigit, fac cures emendam, neque pigeat per ocium legere*. Et au feuillet suivant il écrit à G. Copus le 24 du même mois : *Vtopiam Mori, si nondum legisti, fac requiras*. Ces dates, celles des préliminaires de l'*Utopia*, celle de la lettre de Gérard de Nimègue que nous avons citée au chapitre XIV de la Biographie, page 139, et l'écusson de Martens, nous donnent à cet égard une certitude complète.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et à Alost chez M. De Wolf libraire. — Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 4802 et 4803. — Collection de M. Borluut de Noortdonck.

---

(1) Dans les dates de ce recueil, le chiffre XVI accompagnant les premiers mois de l'année est fautif ; il faut lire XVII, ce qui résulte évidemment de la correspondance d'Erasme avec le pape Léon X et avec Budée. Voyez la Biographie, p. 118 et suiv.

109. *Nobilissima disceptatio super dignitate et magnitudine Regnorum Britannici et Gallici, habita ab vtriusque oratoribus et legatis in Concilio Constantiensi.*

Volume in-4.° de 26 feuillets à 35 lignes, signatures *a ii — f iii*, caractère romain *cicéro*.

Le titre est encadré dans une gravure qui représente une espèce de portique ou d'arc de triomphe ; au bas se trouve en majuscules le nom de l'imprimeur *Theodoricvs Martinvs*.

Dans une courte préface, Robert Wyngfeld, conseiller du roi d'Angleterre Henri VIII et son ambassadeur auprès de l'empereur Maximilien, rapporte qu'étant allé à Constance avec l'empereur il y eut occasion de parcourir les actes originaux du concile, et qu'il en fit extraire cette discussion sur la prééminence des deux nations anglaise et française, dans laquelle celle-ci ne parait pas l'emporter sur la première.

Souscription au dernier feuillet : *Imprimebat Louanii Theodoricus Martinus Alustensis mense Martii anno a partu virgineo. M. D. XVII.* Au *verso* l'écusson de Martens.

Vu chez M Fr. Vergauwen un exemplaire appartenant au libraire Rodd de Londres, et probablement déjà aliéné.

110. *Aliqvot Epistole sane quam elegantes Erasmi Roterodami, et ad hunc aliorum eruditissimorum hominum.*

Volume in-4.° de 66 feuillets à 35 lignes sans l'entête, signatures *a iii — q ii*, caractère romain *cicéro* avec beaucoup de passages grecs.

Le titre, renfermé dans un portique, annonce encore que l'édition, est originale : *antehac nunquam excusæ præter vnam et alteram. Quarum titulos in proxima pagella lector reperies.* La table, aux deux pages suivantes, est en romain

corps 15. A la quatrième est une épître dédicatoire, *Præfatio in epistolas. Clarissimo D. Antonio Clavæ consiliario Flandriæ Petrus Aegidius salutem*, datée d'Anvers 5 mars 1517.

Nous avons vu au n.° 105 une collection de 20 lettres d'Erasme; celle-ci en contient 36 ainsi que cinq pièces de vers de différents auteurs, savoir deux de Henri Glareanus, les trois autres de Herman Buschius, Jean Sapidus et Velius Slesius.

Le premier cahier, composé de 6 feuillets, a été imprimé après tous les autres; car ses dernières pages sont sans entête, contiennent jusqu'à 39 lignes, et sont chargées d'abréviations; et la première page du second cahier, signature *b i*, présente une très-grande initiale. Ce second cahier et les suivants renferment l'intéressante correspondance entre Erasme et Guillaume Budée.

Au *verso* qui précède la signature *i*, Erasme dit de Martens à Budée : *Vnicum hunc habemus* τυπογράφον καὶ τοῦτόν γε ἄξιον ἡμῶν.

Une épître de Barland à son frère Corneille, signature *n i*, énumère les œuvres d'Erasme publiées jusqu'alors : on y rencontre beaucoup de titres d'opuscules qui doivent avoir été édités par Martens aussi bien que ceux que nous avons décrits plus haut. Tels sont quatre opuscules de Plutarque en latin, deux tragédies d'Euripide traduites en vers latins, les Proverbes ou Adages d'Erasme, etc.

Souscription au bas du *recto* du dernier feuillet : *Lovanii apvd Theodoricvm Martinvm Anno M. D. XVII. Mense Aprili.* Au *verso* l'on voit l'écusson de Martens.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

111. *Colloqviorum familiarium incerto auctore libellus Græce et Latine.*

Opuscule de 8 feuillets in-4.° à 34 lignes, signatures *b i — b ii*, texte grec, avec traduction latine en face en caractère romain *cicéro*.

Le titre, encadré dans un portique, contient encore une recommandation du contenu : *non pueris modo sed quibusuis, in cotidiano colloquio, græcum affectantibus sermonem, impendio futurus vtilis*. Au bas, en majuscules : *Theodoricvs Martinvs*.

Au *verso* commence une épître de Beatus Rhenanus de Selestad à Luc Edenberg d'Ausbourg, datée du 5 novembre 1516; nous y remarquons le passage suivant à propos du premier livre de la grammaire grecque de Théodore de Gaze traduit par Erasme (n.° 103), qu'on venait de lui apporter : *Porro cum Ioannes Frobenius Louaniense exemplar suis typis esset imitaturus, hoc familiaris colloquii συγγραμμάτιον adiiciendum putaui*. Il s'ensuit de ce passage, que Martens, en réimprimant le présent opuscule, use de représailles envers Froben de Bâle, qui venait de le mettre à la suite d'une contrefaçon de la propriété de son collègue. Voyez la Biographie, page 134, note 1.

Souscription : *Louanii apud Theodoricum Martinum. Mense Aprili. Anno M D. XVII.*

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 13697.

112. *Vita et Fabellae Eesopi* (sic) *cum Aldi Manutii interpretatione latina e regione.*

Volume in-4.° de 80 feuillets à 35 lignes, signatures *b i — v ii*. En face du texte grec, caractère de 1516, se trouve au *verso* des pages la traduction latine, en caractère romain *cicéro* avec initiales ornées.

Le titre, encadré dans un portique, contient encore : *Gabriæ fabellæ tres et quadraginta, ex trimetris iambis, præter vltimam ex scazonte, cum latina interpretatione.* Au bas en majuscules *Theodoricvs Martinvs.*

Après six pages de préliminaires, la vie d'Esope s'étend jusqu'au *recto* du 32.e feuillet inclusivement. Dans les feuillets qui suivent, le commencement et la fin de chaque fable et de chaque affabulation se correspondent exactement dans les deux langues, sans qu'il y ait jamais du blanc d'aucun côté.

Souscription au *recto* de l'avant-dernier feuillet : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem. Anno, Domini. M. quingentesimo decimoseptimo Mense Augusto.* Au feuillet suivant l'écusson. Il est bien évident que cette souscription ne peut pas s'appliquer à l'édition que nous avons mentionnée au n.o 75.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen. — Collection de M. Borluut de Noortdonck.

113. *Apologia Erasmi Roterodami ad eximium virum Iacobum Fabrum Stapulensem, cuius argumentum versa pagella demonstrabit.*

Volume in-4.o de 54 feuillets à 36 lignes, signatures *a. i — k ii* pour le texte d'Erasme, puis *a i — B v* (fautivement au lieu de *A i — B iii*) pour les additions.

Le titre est encadré dans un portique avec le nom de l'imprimeur. Au *verso* on lit : *Argumentum apologiæ sequentis.* puis le sommaire de l'apologie. Elle se termine au *verso* du 42.e feuillet par ces mots : *Louanii, Nonis Augusti.* Au dessous, il y a, en deux lignes de majuscules : *anno m. d. xvii.* et : *aopologiæ finis* (sic).

Le *recto* du 43.e feuillet est occupé par un avis de Martens au lecteur :

Theodoricvs Martinvs Alostensis amico lectori S. D.

Quoniam perpendebam non omnibus suppetere, vnde sibi magna volumina redimant, aut si suppetit, incommodum est circunferre, studui et in hac parte consulere studiosis, adiectis locis ex vtriusque libris decerptis, circa quos hæc apologia versatur, videlicet annotatione Erasmi in secundum caput epistolæ ad hebræos, et Fabri ex eodem loco huius annotationis insectatione, si quis aut diligentior, aut parum credulus, causam omnem propius et exactius velit expendere. Bene vale lector optime.

Le *verso* du même feuillet contient un errata qui commence par l'avis suivant :

Theodoricus Martinus Alostensis lectori S.

Quanquam sædulo adnixi sumus, ne quid mendarum inesset, tamen præstari non potuit, quin operarum incuria quædam inciderint errata, licet leuiuscula. Verum ne quid vel hic lector morosus desyderaret, ea subnotanda curauimus.

Les 13 derniers feuillets contiennent les passages d'Erasme et de Faber qui ont occasionné la publication de l'apologie, et que Martens annonce dans le premier des deux avis précités.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 1051.

114. *Scarabevs. per Des. Erasmvm Roterodamvm.*

Volume in-4.° de 28 feuillets à 22 lignes, signatures *a ii* — *g ii*, caractère romain *cicéro* fortement interligné et mêlé de beaucoup de grec.

Le titre, en majuscules, encadré comme les précédents, renferme encore *Cvm scholiis, in qvibus Græca potissimum, quæ passim inserta sunt, exponuntur.* Au bas, le nom de l'imprimeur.

Au 24.° feuillet commencent les notes de Rhenanus, même caractère mais sans interlignes, à 34 lignes dans la page.

Souscription au *verso* du dernier feuillet : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem, Mense Septembri. Anno M. D. XVII. Cum gratia et priuilegio.*

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, seconde section, n.° 1654.

115. *Erasmi Sileni Alcibiadis cum scholiis J. Frobenii.*

Volume in-4.° dit Marchand, avec la souscription : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. M. D. XVII. Mense Octobri.*

Marchand, T. 2, p. 28, n.° 30.

116. *Erasmi bellum.*

Volume in-4.° cité par le même Marchand; souscription : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. mense octobris. anno M. D. XVII.*

Cet ouvrage et les deux précédents venaient d'être édités par Froben de Bâle. Martens les réimprima aussitôt, probablement pour user de représailles envers Froben, qui de son côté avait réimprimé sa grammaire de Théodore de Gaze, n.° 103.

Marchand, ibid. n.° 31. — OEuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3., p. 1604.

117. *Gerardi Noviomagi de ingressu Philippi de Burgundia.*

Opuscule in-4.° de 3 feuillets de texte à 34 lignes, caractère romain. En voici le titre entier :

Epistola Erasmi Roterodami ad Gerardum Nouiomagum de commendatione libelli sequentis.

Epistola Gerardi Nouiomagi, de triumphali ingressu Illustrissimi Principis Philippi de Burgundia Electi et confirmati Ecclesiæ Traiectensis in ditionem suam.

L'épître d'Erasme occupe le *verso* du premier feuillet, et se termine ainsi : *Louanii. An. M. D. XVII. pridie calendas Septembris.*

Celle de Gérard de Nimègue est intitulée : *Gerardus Nouiomagus Ioanni Paludano Rhetori insignis academiæ Louaniensis S. D. P.* Elle se termine par : *Bene vale. Dorestati, octavo calendas Iunias. An. M. D. XVII.* Puis vient la souscription : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem.* Enfin l'écusson de Martens, au *verso* du 4.° feuillet, nous apprend que l'impression est de 1517.

Gérard de Nimègue, dans sa Vie de Philippe de Bourgogne évêque d'Utrecht, publiée à Strasbourg en 1529, dit qu'il ne rapporte pas au long l'histoire de l'entrée et de la réception du Prélat dans sa ville épiscopale, parce qu'il en a publié le récit détaillé séparément dans la présente brochure, que Van Hulthem dans ses notes dit être extrêmement rare.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 26078.

118. *Petri Aegidii tituli legum ex codice Theodosiano.*

Volume in-folio dont nous ne connaissons que l'existence au temps de Valère André, qui le désigne avec la souscription *Lovanii typis Theodorici Martini.* 1517.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 720.

119. *Cebetis tabula et græca et latina, opus morale, et vtile omnibus et præcipue adolescentibus.*

Volume in-4.° de 22 feuillets, avec signatures, en caractères grecs et romains. Sous le titre on voit l'écusson de Martens.

Souscription : *Finis Phocylidæ carminum et Deo gratias*, sans date. Nous ignorons ce qu'est devenu ce volume, que M. De Gand possédait, et sur lequel il a laissé la présente notice dans son manuscrit.

Catalogue de la bibliothèque de De Gand (Alost 1802), n.° 688. — Catalogue de Le Candèle (Gand, 1838), n.° 1647.

120. *In epistolam Pauli Apostoli ad Romanos Paraphrasis per Erasmum Roterodamum, ad reuerendissimum Cardinalem Grymanum. Cum gratia et priuilegio.*

Edition originale, volume in-4.° de 78 feuillets à 26 lignes, signatures *A iii* pour les six premiers feuillets, *a i* — *r ii*, pour les autres ; mais la dernière signature est fautive : au lieu de *r ii*, on doit lire *s ii*, puisqu'elle est précédée de *r i*, *r ii*, *s i*. Le caractère est neuf, romain *gros-texte*, d'une force de corps de 16 4/5 points, avec grandes initiales gravées.

L'épître dédicatoire d'Erasme à Grymanus est datée de Louvain, *M. D. XVII. idus Nouemb.* L'ouvrage finit par ces mots : *Paraphrasis in Epistolam ad Romanos finis, per Erasmum Roterodamum. an. M. D. XVII. mense Nouembri. Louanii.*

Cette souscription est suivie d'un avis de Martens au lecteur :

Theodoricus Martinus Alostensis typographus. candidis Lectoribus S. D.

Quantum habeat momenti Typographorum ars, ad prouehenda literarum studia, vel vnus ille Aldus Manutius esse documento potest. Proinde nos quoque pro virili, Louaniensem Academiam, omni studiorum ac doctrinæ genere florentissimam, officina nostra qualicunque studemus adiuuare, sedulo conantes vt ex ea vobis libri prodeant, primum et ad vitam instituendam, et ad eruditionem comparandam idonei, deinde quam minime mendosi. Nam quidam, dum plus satis auidi questus libros ædunt incastigatos, bis male merentur, primum de ipsis autoribus, quorum opera deprauant atque infamant : deinde de lectore, cui pro libro crucem, ac tormentum obtrudunt. Verum hic meus conatus ita demum succedet, si vester candor respondeat. Officium officio prouocatur et alitur. Nostram in excudendis libris diligentiam excitabit augebitque vestra in emendis auiditas. Id fiet, si non vt quisque liber est maximus, sed vt quisque est optimus et emendatissimus, ita vobis quam maxime vendibilis habeatur. Bene valete. Ex officina nostra Louanii. An. M. D. XVII.

A la fin de ce volume nous rencontrons pour la première fois la *double ancre* de Martens, telle que nous l'avons décrite au chapitre XII de la Biographie, excepté qu'ici on ne voit ni le mot *excvdebat*, ni les deux sentences grecques qui se lisent dans les éditions postérieures, savoir Ἐν οἴνῳ ἀλήθεια, et Πολλάκις ἐν οἴνου κύμασίν τις ναυαγεῖ. Dans quelques-unes de ces éditions la seconde devise grecque est énoncée ainsi : Πολλάκις ἐν οἴνου ναυαγεῖ τις κύμασιν.

Marchand, au n.° 49 de sa liste des éditions de Martens, assigne par erreur à celle-ci la date de 1527 au lieu de 1517. Erasme écrivant de Louvain à Gérard de Nimègue, le 16 novembre 1517, lui dit de cet ouvrage : *Paraphrasis ad metam properat. Liber.... mittetur simulatque fuerit absolutus Theodorici formulis.* Et le 26 avril 1518 il écrit à Grymanus,

que la Paraphrase sur l'épître aux Romains, qu'il lui a dédiée, est depuis longtemps entre les mains de tout le monde : *Jampridem Paraphrasis in epistolam Pauli ad Romanos, tuo dicata nomini, versatur in manibus hominum* (1).

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

An 1518, n.° 121 à 137.

121. *Aristophanis Plutus.*

Volume in-4.° de 34 feuillets, texte grec. Nous n'en connaissons que ce qui se trouve dans le manuscrit de De Gand, qui l'appelle un chef-d'œuvre typographique. « En » tête de l'ouvrage, dit-il, se trouve l'épître suivante de » Martens, imprimée avec un caractère romain neuf. » Et d'après l'idée qu'il donne de ce caractère, c'est le *gros-texte* neuf du numéro précédent.

Theodoricus Martinus Alostensis studiosæ Louaniensis Academiæ Iuuentuti S. D.

Cæteri fere chalcographi, fœtus officinarum suarum, aut magnatibus dedicant, aut egregie charis inscribunt. Mihi quoniam nihil antiquius est, quam huius Academiæ florentissimæ studiis pro virili consulere, quicquid ars nostra produxerit, id omne vobis optimi iuuenes dicare, certum est. En damus in præsentia libellum exiguum, sed eximium. Quantum Fabius tribuerit veteri comœdiæ scitis ipsi, qui tenetis illud de ea elogium. Antiqua illa comœdia cum synceram illam sermonis attici gratiam prope sola retinet, tum fœcundissimæ libertatis, etsi est in insectandis vitiis præcipua, plurimum tamen virium etiam in cæteris partibus

(1) Œuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3, p. 272 et 320.

habet. Nam et grandis, et elegans, et venusta, et nescio an vlla, post Homerum tamen, quem vt Achillem semper excipi par est, aut similior sit oratoribus, aut ad oratores faciendos aptior. Atque is inter tam laudati generis primos autores, primas tribuit Aristophani. Ac rursus inter huius fabulas primas tenet Plutus, siue leporem spectes, siue fœcunditatem argumenti, qui nunc bonis auibus a nobis exit. Atque vtinam fiat, vt quantum vobis est allaturus lucri in bonis litteris, tantum ad me redeat rei domesticæ compendium. Quid autem precemur istis, quorum opera tota græcorum noua comœdia peritt, in qua sic excelluerunt illi, vt ad huius gratiam latini ne aspirare quidem potuerint. Saltem vnus extaret Menander qui auctore Quintiliano adeo pollet inueniendi copia, et eloquendi facultate, sic omnibus rebus ac personis accommodatus, vt vnus nobis multorum instar esse posset. Sed quo minus superest, hoc auidius vtendum est iis, quæ superesse contigit. Bene valete. καὶ διὰ τοῦ πλούτου ἀφθόνως πλουτοῖτε. In alma Louaniensium Academia. An. M. D. XVIII.

Au *recto* du dernier feuillet on voit la double ancre, avec la devise grecque Ἐν ὅπνῳ ἀλήθεια, mais sans le correctif qui la suit dans toutes les autres éditions connues. Il n'y a point d'autre souscription. Le *verso* est blanc. C'est la seule édition dans laquelle l'ancre se trouve à un *recto*.

Dibdin, dans son ouvrage sur les éditions rares des classiques grecs et latins, dit que la plus ancienne édition du *Plutus* est intitulée : *Aristophanis Plutus Mosellani. Hagenoæ*, 1517, in-4.°; qu'elle est précédée d'une préface de Mosellanus datée de Hagenau, septembre 1517, et d'une épître de Martens, et qu'elle a été publiée à l'usage des étudiants de Louvain. Ces détails se rapportent évidemment à l'édition présente de Martens ; l'erreur du bibliographe sera provenue de ce que, ne voyant point de date au titre, il se sera contenté de prendre celle de la préface de Mosellanus, qui sans doute précédait aussi l'épître de Martens dans l'exemplaire vu et décrit par De Gand.

Manuscrit de De Gand, description faite sur un exemplaire du docteur Ph. Meert, qui ne figure pas sur le catalogue de ce dernier. — Dibdin, *An introduction to the knowledge of rare editions*, etc. p. 304, d'après Harl. Fabric. Bibl. græc. T. 2, p. 338.

122. *Aristophanis Plutus.*

Volume in-4.° de 26 feuillets à 21 lignes, signatures *A i — G iii*, texte grec, caractère de 1516 interligné. Il n'a ni titre ni souscription ; mais il commence par le texte du Plutus, et se termine par la double ancre placée au *recto* du dernier feuillet et accompagnée d'une seule devise grecque comme le numéro précédent. Cette circonstance nous fait supposer que l'exemplaire que nous avons sous les yeux est de la même édition, mais qu'on en aura retranché les 8 premiers feuillets contenant les épîtres de Mosellanus et de Martens et peut-être d'autres préliminaires. Une seconde particularité du même exemplaire nous confirme dans cette opinion : c'est que le premier feuillet est précédé d'un feuillet blanc du même papier, et qui parait avoir appartenu au volume dès l'origine ; d'où nous concluons que ce feuillet aura été le huitième d'un cahier de huit feuillets contenant le titre et les préliminaires.

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch à Gand.

123. *Primvs liber grammaticæ institutionis Theodori Gazæ* etc.

Volume in-4.° de 30 feuillets à 34 lignes, signatures *b i — g iii*, caractères grec de 1516 et romain *cicéro*, avec notes marginales, seconde édition du livre, texte grec et traduction d'Erasme, décrit au numéro 103.

Le titre, en noir, romain *gros-texte*, est exactement comme celui de la première édition; mais au bas on lit : *Cum*

gratia et priuilegio Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem An. M D XVIII ad Calendas Martias. Suit une préface d'Erasme de trois pages, datée *Antuerpiæ Anno M. D. XVI. pridie natalis Ioannis Baptistæ.*

Souscription au bas du *verso* de l'avant-dernier feuillet : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem Anno. M. D. XVIII. Mense Martio.* Au *verso* du dernier feuillet, dont le *recto* est blanc, on voit la double ancre avec tous ses attributs.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

124. *Theodori Gazæ de græcæ linguæ institutione liber II.*

Volume cité par Maittaire avec l'indication : *interprete Erasmo, cum ejus epistola ad Joannem Cæsarium, data Lovanii decimo Calendas Martias* 1518, in-4.° *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alustensem anno* 1518. Il en existe deux exemplaires en Angleterre.

Cette édition du second livre de la grammaire de Théodore de Gaze avec la traduction d'Erasme n'est assurément pas la plus ancienne que Martens ait publiée. En effet, il en avait imprimé le premier livre au mois de juillet 1516, et une lettre de Froben de Bâle nous apprend qu'Erasme s'occupait alors à en éditer à Louvain les livres suivants. Voyez la Biographie, page 134, note 1.

Marchand cite Maittaire T. 2. p. 324. — *Catalogus librorum impressorum Bibliothecæ Bodleianæ in Academia Oxoniensi, Oxon.* 1843, sous l'article *Gaza, Theodorus.* — *British Museum Lond.*, même article.

125. *Declamationes aliqvot Erasmi Roterodami.*

Volume in-4.° de 72 feuillets à 25 lignes sans l'entête, signatures *a ii* — *s ii*, caractère romain *gros-texte*, avec

grandes initiales gravées, et sommaires à la marge en romain *cicéro*.

Le titre, en lettres majuscules, est suivi de l'intitulé des pièces contenues dans le livre : *Querimonia pacis vndique profligatæ. Consolatoria de morte filii. Exhortatoria ad matrimonium. Encomium artis medicæ cum cæteris adiectis.* Au bas : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem.* Le *verso* est blanc. Le second feuillet contient une épître dédicatoire d'Erasme à Philippe de Bourgogne, qui venait de prendre possession de l'évêché d'Utrecht.

Au *verso* de l'avant-dernier feuillet, on lit un avis de Martens aux lecteurs, qui prouve qu'il s'occupait dès lors de publications en hébreu.

Theodoricvs Martinus Alustensis S. D. lectoribus candidis.

Non me clam est candidissimi lectores, ita natura comparatum esse, vt præclara molientibus semper aliquis malus obstrepat genius. Me tamen ab vtilitate publica, quoad οἶνος *spiritus hos regat artus, nullæ difficultates deterrebunt, siccus, vuidus idem agam, si non dabitur frui meis laboribus, tamen hoc ipsum iuuat posteritati consuluisse. In excudendis latinis, nulli cedo, in græcis, perpaucis, in hebraicis ambimus similem laudem, nec deerit successus nostris votis, si vos modo conanti mihi pro vestra portione respondeatis. Respondebitis autem, si et vestris commoditatibus, et huius florentissimæ scholæ nomini consulere voletis. Louanii, tercio Cal. Apri. An M. D. xviii.*

Le *recto* du dernier feuillet est blanc ; au *verso* se trouve la double ancre.

Vu un exemplaire appartenant à M. le docteur D. F. Van der Meersch à Audenarde. — Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem: 10896.

126. *D. Hadriani Florentii de Traiecto Quæstiones quotlibeticæ* etc.

Volume in-folio de 158 feuillets à 54 lignes, signatures *a ij — z ij*, suivies de *A j — F iiij*, imprimé sur deux colonnes en caractère gothique *petit-romain*, toujours le même qu'en 1476, mais avec grandes initiales, entêtes en grosses gothiques, chiffres romains au *recto* des feuillets, et lettres à la marge pour les tables.

Voici le titre entier de cette seconde édition de l'ouvrage d'Adrien VI mentionné au n.° 85; il est en caractère romain *gros-texte : Reverendissimi In Christo patris artium ac sacræ Theologiæ professoris nominatissimi. D. Hadriani Florentii de Traiecto. S. R. E. TT. sanctorum Ioannis et Pauli, Episcopi Cardinalis Dartusensis, et præclarissimæ Academiæ Louaniensis Cancellarii, Quæstiones quotlibeticæ, rursus accuratissima diligentia recognitæ.*

Excellentissimi viri, artium itidem et sacræ Theologiæ professoris eruditissimi. M. Ioannis Briardi Athensis, eiusdem Academiæ vicecancellarii quæstiones quotlibeticæ, cum aliis nonnullis eiusdem.

Suit la mention du privilége : *Iussu, mandatoque D. Max.* etc. comme dans la première édition, sauf qu'à la fin on lit *sperauerit* au lieu de *speraueris*. De même au bas de la page : *Venundantur Louanii* et le reste, avec la seule variante *denuo impressit* au lieu de *primus ad archetypos impressit*. Le *verso* est blanc.

L'ouvrage d'Adrien VI commence au second feuillet, et s'étend, tables comprises, jusqu'au 133.e, à la seconde colonne duquel on lit la souscription : *Absolute sunt he questiones anno a partu virgineo M. D.* 18 *Mense Iulio, Louanij in edibus Theodorici Martini Alustensis, maiori vigilantia* et le reste comme dans la première édition.

Les 24 feuillets suivants comprennent les dissertations de Jean Briard d'Ath annoncées au titre ; elles se terminent

pareillement par la souscription : *Absolute sunt hee clarissimorum virorum questiones an. a partu virgineo M. D. XVIII. Mense Augusto. Louanij, in edibus Theodorici Martini Alustensis, maiori vigilantia* et le reste comme la souscription précédente.

Enfin un dernier feuillet, blanc au *recto*, présente au *verso* la double ancre.

Vu deux exemplaires à Alost, l'un au Collége de la Compagnie de Jésus, l'autre chez M. le docteur De Moor; un dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et un dans celle de M. P. C. Van der Meersch à Gand. — Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 1125. — Collection de M. Borluut de Noortdonck.

127. ΟΥΤΙΣ. *Nemo.*

Volume in-4.° de 12 feuillets à 29 lignes sans compter l'entête ni la réclame, signatures *a* 2 — *c* 2, caractère romain *cicéro* avec quelques citations grecques.

Les deux mots du titre sont au haut d'une gravure qui remplit toute la page. Elle représente, debout sur un rivage, un chevalier à longue barbe, couvert d'un long manteau par dessus l'armure, la tête couronnée de myrthe, la main gauche étendue comme s'il parlait; derrière le guerrier, un navire en mer rempli d'hommes, parmi lesquels on en distingue un à la poupe, surmonté des lettres VL, initiales du prénom de l'auteur. Du haut d'un rocher, un homme jette un ballot dans le navire. Aux pieds du guerrier, d'un côté un jeu de cartes, une canette, un banc renversé; de l'autre une viole, un jeu de trictrac ouvert. Entre le guerrier et le navire, un homme et une femme semblent occupés à danser.

Le contenu du livre est, d'abord, au *verso* du titre, quatre distiques avec l'intitulé : *C. M. R. Ad Crotum Rubianum. Epigramma de Nemine Hutteniano.* Ensuite une préface de onze pages. Puis une pièce de vers intitulée *Nemo*

loquitur, et composée par Ulric Hutten, chevalier allemand et fougueux Protestant. Enfin une épître de Hutten à Jules Pflugh. L'entête des pages porte les mots : *NEMO — HVTTENIANUS.*

Souscription : *Lovanii in ædibus Theodorici Martini Alostensis Mense octob. Anno M. D. XVIII. Cum priuilegio imperiali.* Au *verso* la double ancre.

Vu un exemplaire appartenant à M. le notaire Vanderheyden d'Alost. — Un autre exemplaire existe au British Museum, art. *Hutten.*

Nous lisons dans une lettre d'Erasme, Louvain 23 avril 1519 (Œuvres d'Erasme, édit. Van der Aa, T. 3. p. 433) que deux opuscules de Hutten, intitulés *Febris* et *Phalarismus*, venaient d'être imprimés dans cette ville, mais que la vente en avait été interdite de la part de l'université.

128. *Ervditi advlescentis Chonradi Nastadiensis Germani Dialogus sane quam festiuus Bilinguium ac trilinguium, siue de funere Calliopes.*

Opuscule in-4.° de 8 feuillets, signatures *A* 2 — *A* 4, entêtes et réclames, caractère romain *cicéro* mêlé de grec, impression en tout parfaitement semblable à celle du *Nemo* que nous venons de décrire.

Le titre, en romain *gros-texte*, est suivi au *verso* d'une épître de Conrad au lecteur, datée du 25 février, jour de Carnaval, sans indication d'année, même caractère.

La première lettre du dialogue est une *S* majuscule renfermée dans un carré représentant un ange qui embouche la trompette.

Souscription au *verso* du 7.e feuillet, en petites majuscules : *chonradi nastadiensis germani, bilingvivm ac trilingvivm sev de fvnere calliopes dialogi finis.* sans autre indica-

tion; mais nous supposons que le 8.e feuillet, évidemment arraché, portait la double ancre.

Vu chez M. le notaire Vanderheyden d'Alost un exemplaire relié avec le précédent.

129. *Prvdentii Inter Christianos facundissimi poetæ carmina quædam selecta pietatis cultoribus.*

Volume in-4.° de 26 feuillets à 25 lignes sans la réclame, signatures *a* 2 — *f* 4, caractère romain *gros-texte.*

Au titre on lit encore : *Adiecta Sunt ex Ausonio, de Cæsaribus Tetrasticha.* Au *verso* une épître de Martens :

Theodoricus Martinus Alostensis bonarum literarum studiosis S. D.

Vt ex mea officina non modo qui facundum, verum etiam qui meliorem reddere lectorem possint autores, exirent, his diebus formis excudi pluscula Aurelii Prudentii Christiani poetæ carmina, quæ si studiose legeritis optimi adolescentes in pietate multum proficietis. Quam ego quoque iam senex multa canicie, et obrugata cute post tot exantlatos in omni vita labores ante omnia specto, vt qui sciam nullum deo studium perinde gratum esse, nisi accesserit pietas, quæ discordiam nescit, quæ facit vt Christum humani generis vindicem ex toto corde, et omnes homines, vt fratres diligamus. Prudentii carminibus adieci Ausonii illustris poetæ de cæsaribus tetrasticha, in quibus non dubito, quin sit elegantissima placitura breuitas. Valete iuuenes optimi et Theodorico vestro fauete.

La souscription, en lettres majuscules, occupe tout le *verso* du 25.e feuillet : *Lovanii apvd Theodoricvm Martinvm Alostensem. An M. D. XVIII. Mense Novembri.* La page suivante est blanche, le *verso* contient la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

130. *Hæc nvnc damus lector, partim locupletiora, castigatioraque, partim noua.*

Volume in-4.° de 74 feuillets, signatures * 2 — * 3, puis *a* — *r* 2. Le titre, les préfaces et les vers sont en caractère romain *gros-texte*, à 26 lignes sans l'entête ni la réclame; le reste en romain *cicéro* à 35 lignes.

L'annonce qui sert de titre est suivie de l'intitulé des opuscules contenus dans le livre, parmi lesquels se trouvent tous ceux que Martens avait édités en 1515 au n.° 90, savoir :

Disticha moralia, titulo Catonis, cum scholiis auctis Erasmi Roterodami.

Apophthegmata græciæ sapientum interprete Erasmo.

Eadem per Ausonium cum scholiis Erasmi.

Mimi Publiani, cum eiusdem scholiis auctis recogniti.

Institutum hominis Christiani carmine per eundem Erasmum Roterodamum

Isocratis Paræneſis ad Demonicum, denuo cum Græcis collata per Erasmum.

Erudita iuxta ac salutaris epistola clarissimi viri Eucherii episcopi Lugdunensis ad Valerianum propinquum de philosophia Christiana, recognita et scholiis illustrata per Erasmum Roterodamum.

Xysti Pythagorici sententiæ, Rufino interprete.

Le *verso* est blanc. Au second feuillet on lit l'épître suivante de Martens:

Theodoricus Martinus Alostensis typographus candido lictori (sic) *S. D.*

Si non sine causa laudatum est a plærisque Hesiodium illud, ἀγαθὴ δ' ἔρις ἥδε βροτοῖς, cum faber inuidet fabro, aut vicinus vicino ad opes properanti, quanto magis laudandum est hoc pulcherrimum certamen, si typographi pro se quisque certemus, edendis optimis et emendatissimis libris non alios modo, verum

etiam in dies nos ipsos vincere, quod victoriæ genus Plato multo omnium pulcherrimum iudicat. Neque tamen refugio antagonistas, modo rectis rationibus decertetur, hoc est, vt is palmam ferat, qui quam optimos libros, quam emendatissime dederit. Formularum mearum me non pœnitet, et ei Academiæ mea desudat officina, quæ vt parem alicubi habeat, certe superiorem non habet, quodcunque disciplinarum aut ornamentorum genus ad calculum voces, hoc certe peculiariter eminens, quod una omnium tres exhibeat, qui singuli singulas linguas profiteantnr (sic), *Græcam, Hebraicam et Latinam idque tum gratis, tum magnifico salario, quod in hunc vsum legauit egregius ille vir, et omnium seculorum memoria dignus Hieronymus Buslidius quondam præpositus Ariensis. Quod pulcherrimum facinus, vt alii alibi imitentur, Certe exempli laus penes inclytam Louaniensium Academiam semper futura est. Quod superest, ipse adnitar, ne vel bonorum studiis, vel huius scholæ gloriæ, vel meo officio videar defuisse. τῶν ὁμοτέχνων partes erunt, virtute laudem ambire, non maledictis ledere. Sunt horum aliquot antehac et ab aliis, et a nobis œdita, fateor, sed ea nunc denuo a me ita tractata, vt noua videri possint. Bene vale ac faue lector optime, id tuo bono facturus. Louanii. An. M. D. XVII* (faute typographique au lieu de *XVIII*).

Suit une pièce de vers : *Epigramma Gerardi Nouiomagi in laudem D. Erasmi Roterodami.*

Au recto du 3.e feuillet, on lit en guise de préface : *Erasmus Roterodamus M. Ioanni Neuio Hondiscotano Lilianorum apud inclytum Louanium Gymnasiarchæ S. D. P.*

Souscription au *recto* du dernier feuillet : *Louanii in ædibus Theodorici Martini Alostensis. Mense Nouembri AN. M. D. XVIII.* Au *verso* la double ancre.

Vu à la bibliothèque de l'université de Gand.

131. *Hieronymi Aleandri Mottensis tabulæ sane quam vtiles græcarum musarum adyta compendio ingredi cupientibus.*

Volume in-4.° de 20 feuillets, signatures *a* 2 — *e* 2, réclames; les 5 premiers feuillets en latin, caractère romain *cicéro* à 35 lignes; les autres en grec, caractère de 1516 interligné à 24 lignes.

Le titre annonce encore ce qui suit :

Oratio dominica cum angelica salutatione, et aliis quibusdam piis orationibus.

Symbolum Apostolorum.

Symbolum sanctorum patrum.

Symbolum diui Athanasii.

Στίχοι Σιβύλλας τῆς Ερυθραίας περὶ του κυρίου ἡμῶν, ἔχοντες ἀκροστιχίδα, τήνδε, Ιησοῦς χριςὸς θεοῦ υἱὸς σωτὴρ ςαυρός. *hoc est : Carmina Sibyllæ Erythrææ de domino nostro, hæc in primis versum* (sic) *literis præ se ferentia, Iesus Christus dei filius saluator crux.*

Epigramma in septem sapientes.

Eorundem præclara dicta.

Sententiæ in inuidiam.

Outre tous ces fragments grecs annoncés au titre, le livre contient encore neuf pages d'épigrammes grecques d'un seul distique, tirées de l'anthologie, et deux pages d'abréviations grecques fort singulières, usitées dans ces premiers temps de l'imprimerie.

Souscription au bas du *recto* du dernier feuillet : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem Mense Decembri An. M. D. XVIII.* Au *verso* la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen. — Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 11056.

132. *Ratio sev Methodus compendio perueniendi ad veram Theologiam per Erasmum Roterodamum.*

Volume in-4.° de 68 feuillets à 26 lignes, signatures *p* 2 — *r* 2 (faute d'impression pour *a* 2 — *r* 2), caractère romain *gros-texte* avec réclames, et notes marginales en romain *cicéro*.

Au titre on lit encore : *Argvmenta in omneis epistolas Apostolorum per eundem copiosius explicata. Cvm gratia et priuilegio.*

Au *verso* une épître d'Albert archevêque de Mayence à Erasme, signée *Idibus septemb. manu nostra propria. Anno post natalem Christi M. D. XVIII.* Puis la réponse d'Erasme au Cardinal archevêque, datée *Louanii. xi. calen. Ian. Anno M. D. XVIII.*

Vers la fin du volume une épître de Martens :

Theodoricus Martinus Alustensis candido lectori S. D.

Equidem non ignoro vulgus hominum res plærasque, non ob aliud admirari, nisi quia exoticæ sunt et e longinquo aduectæ. Sic miramur tophos aut fruticem, quos credimus ex Hierosolymis adductos, cum in proximo littore sæpenumero collecta sint. Sic suspicimus pharmaca, ab extremis Indis allata, cum in hortis salubriora nascantur. Sic Parmeno Terentianus puellam commendat, Ex Aethiopia usque hæc est. Atque ab hoc affectu doctos homines longissime abesse oportebat, et tamen inter hos sunt, qui nec autorem probant, nec librum magni æstimant : nisi a longinquo importatum. Quid autem iniquius, imo quid stultius? Adeone nostris inuidemus? Sunt nationes, quæ nihil admirantur, nisi sua. Nos contra nihil habemus in precio, nisi barbara, peregrinaque Tot Typographos alit Basilea, prorsus infrequens, frigidaque Academia, si ad Louaniensem conferatur. Hæc excepta Parisiensi, nulla inferior, vnum alere gravatur. Τὸ τέχνιον πᾶσα

γῆ τρέφει. hac vna excepta. Profecto nisi manus manum fricet, res non potest consistere. Autor nihil aliud quam gratum lectorem quærit, ego emacem quæro. Ingratum est bonum librum laudare tantum, ingratius κατασυκοφαντεῖν. Alii ditescunt malis libris excudendis, ego bonis œdendis vix alo familiam, quamlibet abstemius. Et tamen nihil a me datur, quin ementi plus sit lucri quam vendenti. Eme igitur, et simul vtriusque commodo consule. Ac Vale.

Suit encore une pièce de vers d'Alardus d'Amsterdam, dans laquelle il conseille à l'étudiant en théologie d'étudier avant tout la méthode d'Erasme.

« Alors, ajoute-t-il,

» . . . . . *amplis*
» *Tolles laudibus, vtileis Erasmi*
» *Nocturnas operas. . . .*
» *Immensosque Typographi labores*
» *Laudabis magis et magis parabis.* »

Point d'autre souscription que le mot *Finis;* mais l'épître d'Erasme donne approximativement la date de l'édition; et dans une lettre de Louvain, 23 avril 1519 (Œuvres, édit. Van der Aa, T. 3. p. 433) il écrit à Hutten qu'il en a depuis longtemps envoyé un exemplaire à l'archevêque de Mayence.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 1051.

133. *Homeri Iliados libri I et II græce, ac Aristophanis Plutus græce.*

Volume in-4.° avec l'indication : *Lovanii apud Theodoricum Martinum.* 1518.

Nous rencontrerons plus loin d'autres éditions des deux premiers livres de l'Iliade, aux numéros 169 et 171. Le

Plutus d'Aristophane a été mentionné ci-dessus aux numéros 121 et 122. Maittaire ne nous apprend pas si la date, 1518, appartient à ces deux opuscules, ou seulement au dernier des deux.

Marchand cite *Catal. of Maittaire library*, p. 116.

134. *Enchiridion militis christiani.*

Martens avait déjà publié au moins deux éditions de cet ouvrage d'Erasme, en 1503 et en 1509 (ci-dessus n. 50 et 57). Celle-ci ne nous est connue que par la première phrase d'un *Monitum de Dedicatione Enchiridii Militis Christiani et Epistola ei subjecta*, qui se trouve en tête de cet opuscule dans les Œuvres complètes d'Erasme ; savoir : *Cum anno M. D. XVIII. Lovanii ederetur, præfixit ei Erasmus pulcherrimam Epistolam*, etc. Dans l'épître en question, datée de Bâle 14 août 1518, Erasme dit que cette nouvelle édition corrigée sort des presses de Froben ; mais comme cet auteur est parti de Bâle le 26 août de la même année, et qu'arrivé à Louvain il a logé un mois chez Martens (Biographie p. 123), nous ne doutons pas que notre imprimeur n'ait été autorisé à la reproduire tout aussitôt. Nous rencontrerons encore cet ouvrage sous l'an 1520 au numéro 167.

Voyez *Des. Erasmi opera omnia*, édit. Van der Aa : pour le *Monitum*, T. 5, au *verso* qui précède la page 1; et pour l'épître d'Erasme, T. 3, p. 337 et suiv.

135. *Aeneæ Platonici christiani de immortalitate animæ, deque corporum resurrectione, dialogus aureus qui Theophrastus inscribitur.*

Volume in-4.° texte latin, avec l'indication : *Ambrosio Camaldulensi interprete. Lovanii* 1518, sans nom d'imprimeur.

Nous l'attribuons à Martens, parce qu'il vient de nous dire (n.° 132) qu'il était à cette époque seul imprimeur à Louvain.

Panzer, ann. typogr. T. 7, p. 263, cite Fabric. Bibl. gr. Harles. I. p. 872.

136. *Alphabetum græcum.*

Quatre feuillets in-4.° à 24 lignes, sans signature.

L'alphabet est suivi de : *Oratio dominica. Angelica salutatio. Symbolum Apostolorum. Christi Saluatoris apud Matthæum Euangeliographum Decreta. Cum quibusdam aliis.* Texte grec seul, le même que dans l'ouvrage intitulé *Hieronymi Aleandri Mottensis tabulæ*, ci-dessus n.° 131, et même caractère ; mais sans souscription, et sans indication de date, de lieu, ni d'imprimeur.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

137. *Eversio mvnitionis qvam iodocvs clichtovevs erigere moliebatvr adversvs vnicam magdalenam per ioannem roffensis ecclesiæ in anglia episcopvm.*

Volume in-4.° de 102 feuillets à 27 lignes sans la réclame, signatures *a ii*, puis *B* — *Z*, suivies encore de *et*, *a* et *a iij*, caractère romain *gros-texte*.

Le titre est tout entier en majuscules romaines. Au *verso* est une épître de l'auteur au lecteur en romain *cicéro*.

Au *recto* du dernier feuillet se trouve un errata imprimé avec un caractère neuf, corps 11 1/2 ou *philosophie*, un point de moins que le *cicéro* qu'employait alors Martens (n.° 98). Au bas, même caractère : *Louanii Apud THEODORICVM Alostensem.* Au *verso* la double ancre, dans le même état que dans les publications datées de 1518.

Cet ouvrage sans date a été imprimé vers la fin de 1518 ou au commencement de 1519, puisque Jean Fischer y réfute un écrit de Clichtoveus publié à Paris en 1518, et qu'en 1519 celui-ci a publié une défense de son premier écrit en réponse au livre de l'évêque de Rochester.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

An 1519, n.° 138 à 151.

138. *Lucubrationum Erasmi Roterodami Index.*

Quatre feuillets in-4.° en caractère romain. Le titre est immédiatement suivi d'un avis de Martens.

Theodoricus Martinus Alustensis, amicis lectoribus S.

Quoniam cotidie flagitor, vt exhibeam indicem librorum Erasmi Roterodami, vt hac quoque in parte votis tuis respondeam optime lector, excudendum curaui, quantum partim ab ipso, partim a familiaribus illius quiui cognoscere. Plæraque iam ædita sunt, nonnulla inabsoluta, quædam interciderunt. Bene vale. Louanii Cal. Ian. M. D. XIX.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles un exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

139. *Familiarivm colloquiorum formulæ. Et alia quædam per Erasmum recognita.*

Volume in-4.° de 30 feuillets à 27 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *a ii* — *g iii*, caractère romain *gros-texte.*

Au bas du titre : *Cvm gratia et priuilegio Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem.*

Le *verso* et tout le second feuillet contiennent une épître d'Erasme aux étudiants, datée de Louvain le 1 janvier 1519. Il y déclare que cet ouvrage, récemment édité sans sa participation, lui est attribué à tort; mais qu'il vient de le corriger, afin que désormais il puisse être mis entre les mains des jeunes gens, sans leur nuire sous le rapport du style.

Souscription au *recto* du dernier feuillet : *Louanii in ædibus Theodorici Martini Alustensis. An. M. D. XIX. Cal. Mart.* Au *verso* la double ancre : dans la dernière devise grecque il y a, contre l'ordinaire, *ναυαγεῖ τις κύμασίν.*

Vu un exemplaire appartenant à M. le docteur D. F. Van der Meersch à Audenarde.

140. *Paraphrasis in duas epistolas Pauli ad Corinthios, per Erasmum Roterodamum.*

Volume in-4.° de 126 feuillets à 26 lignes sans l'entête ni la réclame, caractère romain *gros-texte*, avec notes marginales en romain *cicéro*. Le premier cahier de 4 feuillets n'est pas signé; le second est signé d'un astérisque, le troisième d'un trèfle. A commencer du 13.e feuillet, les signatures sont *a* — *z ii*, puis *A* — *E iii*.

Le titre indique une édition originale, car il continue ainsi : *recens ab illo conscripta, et nunc primum typis excusa ad Christi, Paulique gloriam. Catalogvm reperies in proxima pagella.* Au bas en grosses gothiques : *Cum gratia et priuilegio.* Au *verso* une table des matières.

Au second feuillet une épître dédicatoire : *Clarissimo principi, et eidem reuerendissimo præsuli Leodiensi. D. Erardo de Marca Erasmus Roterodamus S. D.* datée *An. M. D. XIX. Non. Feb. Louanii.* Elle s'étend jusqu'au *recto* du douzième feuillet; au *verso* commence l'ouvrage.

Au bas du 120.e feuillet on lit : *Finis ad gloriam Iesu Christi, et Pauli apostoli. An. M. D. XIX : tercio. Cal. Frebr* (sic).

Les six derniers feuillets contiennent une lettre apologétique d'Erasme aux étudiants, au sujet de son opuscule sur le mariage (n.° 125); elle est datée *Louanii, Anno M. D. XIX. Cal. Mart.* Au *verso* la double ancre, avec la dernière devise grecque comme au n.° 139.

Dans une épître du recueil décrit au n.° 163, datée de Louvain *Vndecimo Cal. Mart. Anno M. D. XIX*, Erasme envoie à l'évêque de Liége prénommé son ami Pierre Gilles, avec le premier exemplaire de la présente Paraphrase, et il ajoute : *Certamen erat inter typographum ac me, vtrum ille plus excuderet singulis diebus suis formulis, an ego meo calamo describerem.* Et un peu plus bas : *Qui codicem reddit, iuuenis est eruditus, ingeniique candidissimi, ab actis oppidi Antuerpiensis, melior animæ meæ pars hunc quæso pro tua humanitate complectere.*

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, seconde section, n.° 1570.

141. *Erasmi Roterodami apologia* etc.

Volume in-4.° dont Panzer donne ainsi le titre et la date : *Erasmi Roterodami apologia refellens suspiciones quorumdam dictitantium dialogum D. Jacobi Latomi de tribus linguis et ratione studii Theologici conscriptum fuisse adversus ipsum. De trium linguarum et studii Theologici ratione Dialogus per Jacobum Latomum, Theologiæ Licentiatum. Lovanii v. Calend. April. Anno M. D. XIX.*

Erasme écrit à Borsalus le jour de Pâques 24 avril 1519 (Œuvres, édit. Van der Aa, T. 3, p. 434) que cette apologie ne lui a coûté que trois jours de travail.

Panzer, ann. typogr. T. 7, p. 264, cite Bibl. Zapf.

142. *In Epistolam Pavli ad Galatas Paraphrasis, per Erasmum Roterodamum.*

Volume in-4.° de 36 feuillets à 26 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *a ii* — *i ii*, caractère romain *gros-texte*, avec notes marginales en romain *cicéro*.

Le titre indique que l'édition est originale : *recens ab illo conscripta, et nunc primum typis excusa, ad Christi, Paulique gloriam.* Au bas en majuscules : *Cvm gratia et privilegio.*

Au second feuillet on lit une épître dédicatoire au neveu de l'évêque de Liége : *Clarissimo Comiti Antonio de Marca Erasmus Roterodamus S. D.*

Souscription au *recto* du dernier feuillet : *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. An. M. D. XIX. Mense Maio.* Au *verso* la double ancre.

Vu à la bibliothèque de l'université de Gand. — Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

143. *Aliqvot declamativncvlae graecae eaedemqve latinae, per Des. Erasmvm Roterodamvm.*

Volume in-4.° de 16 feuillets, signatures *B* — *D ii*, texte grec et latin, avec notes marginales : le latin, au *verso* des feuillets en caractère romain *cicéro*, a 35 lignes dans la page ; le grec, caractère de 1516, en regard au *recto*, a 27 lignes.

Le titre est en majuscules grandes et petites ; au-dessous on lit en romain *gros-texte : Scazon trimeter ad libellum.*

Auibus secundis vade Charteum munus,
Exile quanquam te breuis dicat vates
Liceat modo placere præsuli docto
Precio lapillos viceris et Erithreos.

Au *verso* une épître d'Erasme, en romain *cicéro* à 35 lignes : *Reuerendo in Christo patri Nicolao Ruterio, Episcopo Atrebatensi, insignis ac florentissimæ Louaniensis Academiæ Cancellario. Illustriss. Archiducis Austriæ Philippi Consiliario.* Il y dit que cet opuscule est son premier essai de traduction du grec en latin. Elle finit au *recto* du troisième feuillet par ces mots : *Louanii, Anno a Christo nato M. D. XV. Decimo quinto calendas decembres.* Cette date est fautive, et corrigée immédiatement avant la souscription en ces termes : *Erratula. In calce Epist. dedicatoriæ. Lege, Anno. M. D. iii. pro xv.*

Le contenu de cette épître dédicatoire prouve qu'une première édition du présent opuscule, ou du moins de la traduction latine, a été imprimée par Martens à Louvain en 1503. Voyez la page 220 au bas.

Souscription au bas du *recto* du dernier feuillet : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem. Anno M. D. XIX. Mense Iulio.* Au *verso* la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et dans celle de M. P. C. Van der Meersch.

144. *De ratione disputandi, præsertim in re Theologica, Petri Mosellani Oratio.*

Volume in-4°. Panzer le dit suivi de *Epistola Erasmi ad Mosellanum*, et ajoute l'indication *Lovanii M. D. XIX.*

Panzer, ann. typogr. T. 2, p. 263, cite Bibl. Tell. p. 48.

145. *Novvm Testamentum omne, iuxta Græcorum emendata volumina, interprete Erasmo Roterodamo.*

Trois volumes in-8.°, ensemble 294 feuillets à 31 lignes, caractère romain *philosophie*, avec initiales gravées, chiffres arabes au haut des pages, signatures et réclames au bas, et indication des chapitres à la marge.

Le titre est renfermé dans un portique : de la voûte descend la double ancre avec la légende Η ΙΕΡΑ ΑΓΚΥΡΑ ; au bas l'on voit N.-S. Jésus-Christ instruisant ses disciples au bord d'un lac, et à quelque distance les Pharisiens qui semblent conférer entre eux. Sous le titre on lit : *Lovanii Apud Theodoricum Martinum Alostensem. Cum Gratia et Priuilegio.*

Le premier volume contient, d'abord 8 feuillets de préliminaires sans chiffres, savoir une préface d'Erasme, un bref de Léon X à l'auteur, une épître de celui-ci au même Pontife, une table des livres du Nouveau-Testament, et la vie des quatre Evangélistes par saint Jérôme ; ensuite en 120 feuillets chiffrés, signatures *B* — *Q*, le texte des quatre Evangiles.

Le second volume, 36 feuillets chiffrés, signatures *Aa* — *Ee*, renferme les actes des Apôtres.

Le troisième volume est intitulé : *Epistolæ Pavli Apostoli, Iacobi, Petri, Ioannis, Iudæ, et Apocalypsis Ioannis, ad græcam veritatem, et veterum latinorum codicum fidem recogniti per Erasmum Roterodamum sacræ theologiæ professorem.* Chaque Epître est précédée d'un sommaire par Erasme. Le volume comprend 130 feuillets chiffrés, signatures *b* — *q* 5.

Souscription au bas du *recto* du dernier feuillet : *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem, Anno M. D. XIX.*

Cette édition a été imprimée sous les yeux d'Erasme, qui pendant et après sa maladie de 1518 avait fait à Louvain de nombreuses corrections à celle qu'il avait publiée à Bâle en 1516 dans les deux langues.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

146. *Apologia Erasmi Roterodami ad eximium virum D. Iacobum Fabrum.*

Volume in-4.° de 60 feuillets à 35 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *a ii* — *p ii*, et notes marginales, le tout en caractère romain *cicéro;* seconde édition de l'ouvrage cité au n.° 113.

Sur le titre de celle-ci on lit encore : *Cui additum est. Compendivm argumentorum, quibus Faber aduersus eum est vsus, adiectis solutionibus. Epistola Erasmi ad Budæum de apologia.* Puis une épître de Martens au lecteur :

Theodoricvs Martinus Alostensis candido lectori salutem.

En denuo optime lector trado tibi castigatius typis excusam Erasmi apologiam, quæ cum eruditis omnibus placeat, non solum ob singularem ingenii vim, qua declarat sese in his quoque valere, si genus hoc scripti magis probasset, verum etiam ob raram animi modestiam et ciuilitatem, qua sic refellit aduersarium parum ciuiliter impetentem, vt tamen amicum fuisse meminerit, tum magis placitura sit, si scias, id quod nobis constat, opus hoc illi intra duodecim dies, et ceptum et absolutum, nec sine graui animi dolore, quod in hoc scripti genus compulsus esset descendere. Adiecimus summam argumentorum Fabri, mire in compendium contractorum, ob lectorem vel occupatum, vel fastidiosum. Præterea epistolam argutam et facundam, qua placat eos, qui dictitant eum, aut non debuisse respondere Fabro, aut moderatius respondere debuisse. Bene vale.

Au 56.e feuillet commence : *Svmma totivs dispvtationis contracta in articulos* etc. ; et au 58.e la lettre d'Erasme à Budée, datée *Louanii, octauo Calen. Martias,* sans indication d'année ; mais la mention qu'il y fait de la dispute sur les trois Madelaines, et du legs de Busleyden, indique l'an 1519. *Buslidianum legatum,* dit-il vers la fin, *ac trilingue collegium pulchre procedit.*

Au *verso* du dernier feuillet la double ancre.

Vu à la bibliothèque de l'université de Gand.

Voici en quels termes Marchand indique cette édition au n.° 52 : *Apologia Erasmi ad Jac. Fabrum Stapulensem super Dictis nonnullis in Epistolam ad Romanos.* (Antverpiæ,) *Typis Theodori Martini*, in-4.° Biblioth. Teller. p. 10. On voit dans cet intitulé un échantillon des inexactitudes dont fourmillent les indications fournies par les anciens bibliographes.

147. *Helii Eobani Hessi a profectione ad Des. Erasmum Roterodamum hodœporicon, cum quibusdam aliis eiusdem.*

Volume in-4.° de 28 feuillets à 26 lignes sans la réclame, signatures *a ii* — *g ii*, caractère romain *cicéro* interligné, avec sommaires à la marge sans interlignes.

On lit encore au titre : *Epistolæ aliquot Erasmi ad eundem, et alios viros Academiæ Erphurdiensis. Lucubrationum Erasmicarum Elenchus. per Conradum Goclenium Vuesphalum liberalium artium professorem. C. Vrsini Velii carmen granditoquum eodem pertinens.*

Au *verso* du dernier feuillet est la double ancre ; le *recto* est blanc, ainsi sans souscription ni date ; mais plusieurs lettres du recueil sont datées de 1518 ; l'*Elenchus* de Goclenius est précédé d'une lettre de Pierre Gilles datée d'Anvers 21 mai 1519 ; et au 16.e feuillet du recueil que nous décrivons au n.° 163, une épître, *Erasmus Rot. Eobano Hesso*, datée *Louanii. III Cal. Iunias. An. M. D. XIX*, commence ainsi : *Adeo placuit tuum* ὁδοιπορικὸν, *vt emendatis quæ commiserant Typographi, curarim hic rursus formulis excudendum.*

Vu à la bibliothèque de l'université de Gand.

148. *Ioannis Lodovici Vivis Valentini Opuscula varia.*

Volume in-4.° de 144 feuillets à 35 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *b* — *z*, puis *A* — *N ii*, avec notes marginales, caractère romain *cicéro*.

Le titre est suivi de l'intitulé des opuscules, savoir :

Meditationes in septem psalmos pœnitentiæ. De tempore quo natus est Christvs. Clypei Christi descriptio. Triumphus Christi Iesv. Ouatio Virginis dei parentis. Veritas fucata. Anima Senis. De initiis Sectis et laudibus Philosophiæ. Fabula de Homine. Præfatio in Georgica Vergilii. Genethliacon Iesv Christi. Præfatio in Leges Ciceronis. Aedes Legum. Pompeius fugiens. In Pseudodialecticos. Au bas : *Louanii in Aedibus Theodorici Martini Alustensis.*

Le *verso* est blanc. Au second feuillet commence une épître du Cardinal archevêque Guillaume de Croy à l'auteur, en romain *gros-texte;* puis une réponse de celui-ci en romain *cicéro*, toutes deux signées de Louvain.

Il n'y a ni souscription ni date; mais les nombreuses épîtres dédicatoires de l'auteur, qui précèdent ou suivent ses opuscules, sont toutes datées de Louvain, et leur date ne va pas au-delà de l'an 1519. Le *recto* du dernier feuillet est blanc ; au *verso* se trouve la double ancre avec la dernière devise grecque comme au n.° 139.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 13375; dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et dans celle de M. P. C. Van der Meersch à Gand.

149. ***Paraphrases in dvas Epistolas Petri apostolorum principis, et in vnam Iudæ, per Erasmvm Roterodamum, quas antehac nullus excudit.***

Volume in-4.° de 42 feuillets à 26 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *a ii* — *k iii*, caractère romain *gros-texte*, avec grandes initiales gravées, et notes marginales en romain *cicéro*.

Le titre est encadré et surmonté de la double ancre ; au bas on lit : *Cum Gratia et Priuilegio*. Au second feuillet

est une épître dédicatoire au Cardinal Thomas archevêque d'York, chancelier d'Angleterre.

La première initiale *P* de la première épître prend la place de six lignes : elle est entourée de fleurs ; dans l'intérieur de la lettre un cadre renferme la double ancre ; en face de la lettre un singe assis à terre se regarde dans un miroir.

Au *verso* du dernier feuillet la double ancre, sans autre indication ; mais le mode d'impression entièrement conforme à celui des Paraphrases décrites aux numéros 140 et 142 nous le fait rapporter à l'an 1519.

Vu à la bibliothèque de l'université de Gand.

150. *Lvciani Prometheus, siue Caucasus.*

Titre en grec et en latin d'un in-4.° de 8 feuillets à 22 lignes, signatures *β* — *β6*, texte grec, caractère de 1516 interligné.

Au *verso* du dernier feuillet la double ancre, sans date ; mais l'état de l'ancre aussi bien que le caractère du texte dénotent une impression de 1519.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et dans celle de M. P. C. Van der Meersch.

151. *Lvciani icaromenippvs, sev hypernephelus.*

Volume in-4.° de 30 feuillets à 22 lignes sans l'entête, signatures *A ii* — *G ii*, texte grec, caractère de 1516 interligné.

Le titre, en grec et en latin, annonce encore deux autres opuscules, savoir : *Eiusdem Menippus, siue necyomantia. Eiusdem Vitarum auctio.*

Au *verso* du dernier feuillet la double ancre, sans date. Ce volume, en tout semblable au précédent, est sans aucun doute de la même année.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

AN 1520, n.° 152 à 168.

152. *Lvciani icaromenippvs, sev hfipernephelus* (sic) *Erasmo Roterodamo interprete.*

Volume in-4.° de 24 feuillets à 34 lignes sans l'entête, signatures *a ii — e iii*, caractère romain *cicéro* corps 12 1/2, c'est à dire celui que Martens a employé de 1516 à 1520, et en très-bon état.

Le titre annonce aussi : *Eiusdem Menippus, seu necromantia. uersa a Thoma Moro. Eiusdem Vitarum auctio. interprete Nicolao Beraldo.*

Au *verso* du dernier feuillet, dont le *recto* est blanc, la double ancre. Panzer assigne à cette édition la date 1520. A la vue du caractère et de l'ancre, on la jugerait plutôt antérieure.

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch. — Panzer, ann. typogr. T. 7, p. 264, cite Fabric. Bibl. gr. V. p. 353 seq.

153. *Fabvlarvm quæ hoc libro continentur, Interpretes, atque autores sunt hi.*

Volume in-4.° de 58 feuillets à 25 lignes, signatures *ii, iii*, puis *B i — O iii*, caractère romain *cicéro* interligné, réimpression du recueil cité au n.° 75.

Le titre, encadré et surmonté de la double ancre, contient encore les noms des traducteurs ou auteurs des fables, savoir : *Guilielmus Goudanus. Hadrianus Barlandus. Erasmus Roterodamus. Aulus Gelius. Angelus Politianus. Petrus Crinitus.*

Ioannes Antonius Campanus. Plinius Secundus Nouocomensis. Nicolaus Gerbellius Phorcensis. Laurentius Abstemius. Au *verso* se trouvent les hendécasyllabes de Pierre Gilles au lecteur, que nous avons cités au n.° 75 : *Quisquis noscere* etc. ; ils se terminent par ces mots :

Libellus iste
Prorsus nobilis, elegans, latinus,
Horarum est simul omnium libellus.

Le second feuillet contient deux épîtres, la première : *Martinvs Dorpivs Ioanni Levpe, Iacobo Pape, et Ioanni Niniuitæ eruditissimis in Flandria ludimagistris. S.. D.*, dont nous avons donné l'analyse au n.° 75 ; la seconde : *Gvilielmvs Govdanvs Canonicus diui Aurelii Augustini, Florentio suo illustri Baroni Iselsteynio S.. D.*

Au *verso* du 21.e feuillet est une nouvelle épître dédicatoire : *Generosissimo adolescenti Antonio Bergensi Hadrianus Barlandus S. D. P.* signée : *Louanii, ex Gymnasio Porcianorum.*

Au *verso* du 32.e feuillet, les fables traduites du grec se terminent par cette note de Dorp : *Is qui emendandis iis fabulis præfectus fuit, sequentes apologos ex variis, et his optimis autoribus collegit, vt a pueris quoque legerentur, quibus nunquam est bene instructa, atque copiosa bibliotheca.* Suivent des fables d'Aulu-Gelle et d'autres auteurs latins.

Souscription au *recto* du dernier feuillet : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem, Anno M. D. XX. Men. Ianu.* Au *verso* la double ancre.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, seconde section n.o 1590.

154. *Ioannis Balderici Sonnegiani Compendium, paucis quicquid est octo figurarum constructionis complectens.*

Volume in-4.° de 20 feuillets à 35 lignes, signatures *a — e ii*, caractère romain *cicéro*.

Le titre annonce encore plusieurs pièces de vers du même auteur, etc. Une épître dédicatoire à un chanoine de Soignies, licencié en droit, porte la date *Louanii nonas Ianuarias. An. Domini sesquimillesimo. XX.*

Au *verso* du dernier feuillet, la double ancre, sans autre indication.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, seconde section, n.° 726.

155. *Θεοχριτου ειδυλλια τουτεστι μικρα ποιηματα.*

Volume in-4.° de 56 feuillets à 26 ou 27 lignes sans la réclame, signatures *a ii* — *o ii*, texte grec seul, caractère de 1516 interligné.

Le titre, en majuscules, est encadré et surmonté de la double ancre. Au bas : *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. An. M. D. XX. Mense Ianuario.*

Au *recto* du dernier feuillet, la dernière idylle *Σύριγξ* est imprimée dans l'intérieur d'un gobelet, dont le fond est muni d'un robinet et de quatre tuyaux ouverts; au bas la souscription : *Lovanii apvd Theodoricum Martinum Alustensem. An. M. D. XX. Mense Februar.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

156. *Condemnatio doctrinæ Martini Lutheri.*

In-4.° de 8 feuillets à 27 lignes, signature *B*, caractère romain *gros-texte*.

Le titre encadré de cet opuscule est : *Epistola Reverendiss. Domini Cardinalis Dertusen. ad facultatem theologiæ Louaniensem. Eiusdem facultatis doctrinalis condemnatio qua condemnatur doctrina Martini Lutherii doctoris theologiæ vniuersitatis Wittenbergen. Condemnatio facultatis theologiæ Colonien. aduersus eiusdem Martini doctrinam.*

Souscription : *Excusum Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem. An. M. D. XX. Mense Februarii.* Au *verso* la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

Cette même année ou l'année suivante, Martens publia un édit impérial contre les fauteurs de Luther. Erasme écrit d'Anderlecht le 5 juillet 1521 (Œuvres, édit. Van der Aa, T. 3, p. 652) : *Lutheri libri Wormaciæ combusti sunt. Excusum est et Lovanii terribile edictum in ultionem eorum, qui non paruerint Cæsareæ voluntati.*

157. *Apologia Erasmi*, etc.

In-4.° de 8 feuillets, signatures *a ii* — *b ii*, caractère romain.

Le titre encadré est : *Apologia Erasmi Roterodami palam refellens quorundam seditiosos clamores apud populum ac magnates, quibus vt impie factum iactitant, quod in Euangelio Ioannis verterat,* In principio erat sermo.

Souscription : *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alustensem. An. M. D. XX. Mense Februa.* Au *verso* la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

158. *Erasmi Parabolæ sive Similia.*

Volume in-8.° de 80 feuillets à 31 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *B* — *k ii*, caractère romain *philosophie*, nouvelle édition de l'ouvrage décrit au n.° 88.

Ce volume n'a point de titre; mais au *recto* du premier feuillet un encadrement surmonté de la double ancre renferme l'épître suivante de Martens :

Theodoricvs Martinvs Alostensis lectoribvs S. D.

Habetis hic D. Erasmi Roterodami Parabolas siue Similia, libellum incomparabilis vtilitatis, quem in Enchiridii formam hac sane gratia contraximus, vt commodior sit gestatu, studiosisque comes indiuiduus adhærat domi, foris : ociantibus, peregrinantibus : siue reptent, siue deambulent. Accessit operi præter autoris ipsius recognitionem, etiam vocularum non ita vulgarium in calce explicatio. Bene valete. Apud inclytum Louanium.

L'ouvrage commence au *verso ;* on rencontre assez souvent à la marge le mot *Dissimile.* Au recto du 77.e feuillet on lit : *Des. Erasmi Roterodami Parabolarum si* (sic) *similium, ex Plutarchi moralibus, Seneca, Luciano, Xenophonte, Demosthene, Aristotele, Plinio, Theophrasto, Finis.*

Les trois derniers feuillets contiennent, en romain *cicéro* à 28 lignes, une explication de mots : *Vocvlarvm qvarvndam expositio;* et au bas du *recto* du dernier feuillet : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem, An. M. D. XX. Men. Iun.* Le *verso* est blanc.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

159. *Lvciani Samosatensis Deorum Dialogi. Eiusdem Dialogi Marini. Eiusdem Inferni Dialogi.*

Volume in-4.o de 52 feuillets à 26 lignes sans la réclame, signatures *a ii — n ii*, texte grec seul, caractère de 1516 interligné. Au bas du titre, encadré et surmonté de la double ancre, on lit : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem.* Le *verso* est blanc.

Souscription au *verso* de l'avant-dernier feuillet : *Lovanii apvd Theodoricum Martinum Alostensem, An. M. D. XX. Mense Iulio.* Au *verso* du dernier feuillet la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et dans celle de M. P. C. Van der Meersch.

160. *Euripidis Hecuba et Iphigenia in Aulide, græce.*

Volume in-4.°, dit Maittaire, avec la souscription : *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. Anno* 1520. *Mense Augusto.*

Le *British Museum* indique ces deux tragédies comme imprimées séparément en grec. Erasme en avait publié avant l'an 1516 une traduction en vers latins, citée par Barland dans son épître à son frère (ci-dessus n.° 110), et que nous croyons avoir aussi été imprimée par Martens.

Marchand cite Maittaire, ann. typogr., T. 2, p. 520. — British Museum, art. *Euripides tragicus.— Catalogus lib. impress. Biblioth. Bodleianæ in Academia Oxoniensi, Oxon.* 1843, même article.

161. *Hadriani Amerotii Suessionensis Compendium Græcæ Grammatices, perspicua breuitate complectens, quidquid est octo partium orationis.*

Volume in-4.° de 92 feuillets à 36 lignes sans la réclame, signatures *a ii — R ii*, caractères grec de 1516 et romain *cicéro.*

Au bas du titre : *Cum gratia et priuilegio.* Au *verso* commence une épître dédicatoire au prince Antoine de la Marck, comte de Beaulieu et archidiacre de Brabant, imprimée en romain *gros-texte*, et signée *Louanii ex Lilio* où l'auteur enseignait le grec ; elle occupe sept pages.

Cette grammaire grecque, édition originale, était d'une exécution extraordinairement difficile, à cause des nombreux paradigmes et tableaux très-compliqués qu'elle renferme ; néanmoins tout a été rendu par Martens avec une précision et une netteté surprenantes.

Souscription au bas du *recto* du dernier feuillet : *Lovanii*

apvd Theodoricum Martinum Alostensem, AN. M. D. XX. xviii Calendas Nouembres. Au *verso* la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.— Bibliothèque royale de Bruxelles, Hulthem. 10207.

162. *Desiderii Erasmi... epistola, non nihil D. Martini Lutheri negocium attingens.*

In-4.° cité par Panzer, avec l'indication *ad Reverendissimum Moguntinensem præsulem : atque illustrissimum principem,* et la date *Lovanii Calend. Novemb. M. D. XX.*

Panzer, ann. typog. T. p. 7, 264, cite Bibl. Zapf.

163. *Epistolæ aliqvot selectæ ex Erasmicis per Hadrianvm Barlandvm.*

Volume in-4.° de 50 feuillets à 35 lignes sans la réclame, signatures *a ii — M ii*, caractère romain *cicéro* neuf corps 13, un peu plus grand que le *cicéro* des années précédentes, avec notes marginales.

Le titre est en majuscules ; un peu plus bas on lit : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem Anno M. D. XX. Mense Decembri. Cum gratia et priuilegio.* Au *verso* une préface de Barland où il est question de Martens :

Barlandvs Lectori.

Reflorescentibus iam pulcherrime literarum studiis, Theodoricus Alostensis primus apud Louanium typographus, cupiens prodesse bonæ spei adolescentibus me rogauit vt ex magno epistolarum Erasmi volumine breuiores colligerem sibique traderem excudendas. Id quod feci duas ob res ita libenter, vt nihil vnquam fecerim in vita libentius. Primum quia non dubitauerim eloquen-

tissimi doctissimique viri epistolas ita selectas plurimum profuturas eloquentiæ candidatis. Deinde quod sperarem fore, vt has quoque sic in Enchiridion redactas ludimagistri commissæ et creditæ sibi iuuentuti prælegere atque enarrare inciperent. Quod si fecerint maximo et suorum et suo bono fecerint, Ea enim Latini sermonis Castimonia et facilitas est in his epistolis, vt si personas et nomen Erasmi sustuleris, videri possint ab ipso Cicerone conscriptæ. Nunc igitur optime lector a me tibi collectas, et a Theodorico qui noctes diesque publicæ vigilat vtilitati, cuique nunquam exhausti satis est, impressas vere aureas epistolas eme, euolue, fruere, et feliciter vale.

Au second feuillet commence la fameuse relation du voyage et de la maladie d'Erasme en 1518 : *Erasmvs Rhenano svo S. D.* que nous avons citée dans la Biographie page 123 ; elle remplit neuf pages. Plusieurs autres épîtres contiennent sur les éditions de Martens des renseignements que nous avons recueillis.

Au bas du 47.e feuillet commence l'épître suivante, au sujet de ce Recüeil même que Martens achevait d'imprimer ; elle ne se trouve pas dans les œuvres complètes d'Erasme, édition Van der Aa.

Erasmus Barlando suo S. P.

Non dudito (sic), *quin tua prudentia selegerit eas epistolas, quæ nihil habeant aculeorum. Nam vides vt hodie quidam ad quamlibet occasionem irritentur. Quamquam optassem tibi aliud consilium venisse in mentem. Nam vereor, ne hoc ipsum male habeat eos, quod videant aliquid meum in hoc parari, vt prælegatur in scholis. Ego ægre impetraui a typographis, ne rursus æderent Farraginem. Eam recognoui, sublatis nonnullis, quibusdam etiam mitigatis, vt sic potius exeat, quam ante fuit excusa, non autore me, sed tamen in hoc amicorum affectibus indulgente. Displicet, quod Theodoricus recusarit excudere librum*

M. N. Turenhout. Primum præstabat non indicare suum animum. Deinde multis nominibus vellem hoc opus exire. Vir est rei Theologicæ cum primis peritus, nec dubito, quin vt disputauit, ita et scripserit, solidis argumentis rem gerens non conuiciis. Et vt non probabam Lutherum vociferationibus et conspirationibus opprimi, ita maxime vellem illum sacræ scripturæ testimoniis, verisque rationibus reuinci. Vt plurimum tribuatur Bullæ pontificiæ, tamen hæc res magis moueret eruditos, aut etiam ingeniosos. Suadebis igitur homini, ne recuset posthac, ego pro mea quoque virili idem conabor. Bene vale. Louanii. Natali diui Andreæ. An. M. D. XX.

Souscription au *recto* du dernier feuillet : *Lovanii apvd Theodoricum Martinum Alostensem. Anno M. D. XX. Mense Decembri.* Au *verso* la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et dans celle de M. P. C. Van der Meersch.

164. *Epistolae graecae elegantissimæ, ex diuersis autoribus diligenter selectæ.*

Volume in-4.° de 40 feuillets, à 26 lignes sans la réclame, texte grec seul, caractère de 1516 interligné, avec titres en très-grandes majuscules grecques.

Le titre, encadré et surmonté de la double ancre, annonce encore : *Luciani Saturnalia. Eiusdem Chronosolon. i. Saturnalium legum lator Eiusdem epistolæ Saturnales.*

Les 27 feuillets qui suivent, signatures *a ii — g ii*, contiennent 20 lettres de Philostrate, 7 de Platon, 1 de Philippe de Macédoine à Aristote, 1 d'Alexandre-le-Grand au même, 1 d'Aristote à Alexandre, 33 d'Apollonius de Tyane, 17 de Synésius, 15 de Cratès, 9 d'Anacharsis, 29 de Denys le Sophiste, 4 d'Alciphron, 21 de Théophylacte Simocrate, 12 de saint Basile et de Libanius, 19 de Phalaris.

Les 12 derniers feuillets, signatures *A* — *C ii*, renferment les œuvres de Lucien annoncées au titre.

Souscription au bas du *verso* de l'avant-dernier feuillet : *Lovanii apvd Theodoricvm Martinum Alustensem. An. M. D. XX. Cum Gratia et Priuilegio.* Au *verso* du dernier feuillet la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et dans celle de M. P. C. Van der Meersch.— Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 4307.

165. *Lectura solemnis Joannis Thierry ad honorem Rev. Guill. de Croy S. R. E. Card.*

Volume in 4.° de peu de pages, avec l'indication : *Edita in fulgenti academia Lovaniensi xvi. mens. Januar. M. D. XX*, et avec la double ancre.

Nous possédons en original une lettre de M. Baudewyns de Bruxelles à M. Du Can d'Alost, datée du 28 septembre 1802, par laquelle il réclame comme siens cet opuscule et le suivant, qu'il avait prêtés à M. De Gand, et qu'il venait de rencontrer dans le catalogue des livres de ce dernier, mis en vente, sous le n.° 319. Il ajoute que ces opuscules portent la double ancre de Martens. M. Du Can s'empressa de les restituer. Nous ignorons ce qu'ils sont devenus lors de la vente de Baudewyns.

Catalogue de la bibliothèque de Baudewyns (Bruxelles, De Mat, 1818), n.° 3619.

166. *Eruditissimi viri Mag. Ruardi de Enchusen questio quodlibetica.*

Volume in-4.° avec l'indication : *De effectibus quos consuetudo operatur in foro conscientiæ, pronunciata publice Lovanii an.* 1520, et avec la double ancre, comme le précédent.

Catalogue de la bibliothèque de Baudewyns, n. 3619.

167. ***Enchiridion militis christiani, saluberrimis præceptis refertum, autore D. Erasmo Rot.***

Volume in-8.°, dit Panzer, accompagné de *Epistola Theodorici Martini Alostensis ad lectorem. Lovanii* 1520. Il est à regretter que nous n'ayons encore pu nulle part découvrir cette épître. Le baron Le Candèle possédait un exemplaire de l'édition. Voyez le n.° 134.

Panzer, ann. typogr. T. 7, p. 264, cite Von der Hardt, III. p. 53. — Catalogue de Le Candèle (Gand 1838) n. 1641.

168. ***Dictionnarivm hebraicvm.***

Volume in-4.° de 48 feuillets, à 35 lignes sans la réclame, signatures *a ii* — *m ii*, caractères hébraïque et romain *cicéro* corps 13.

Le titre, en majuscules, se trouve à la fin; car le livre se lit à rebours, comme dans les impressions hébraïques. Il est immédiatement suivi d'une épître de Martens.

Theodoricus Martinus Alostensis candidis lectoribus S.

Redegimus in Enchiridion lectores optimi, primitiua uocabula, siue radices hebraicarum dictionum, quæ a Capnione diligenter, et diffuse tractantur, cuius ideo ubique ferme uerba apposuimus, quod ingeniosi in alienis libris uideri noluimus. Excerpsimus tamen hæc in rem uestram, ne sine his frustra in sacra hac lingua perdiscenda sudaretis, Interim si Germania quod ante annos aliquod (sic) *promisit, exoluerit, hic parum perdideritis. quin potius* (*nisi uehementer fallar*) *prius quam illud auctius Lexicon in lucem uenerit; uos omnem difficultatem prætergressi eritis. Nos compendio apud uos utimur, ut cito percipiatis, quæ discenda erunt, et percepta fideliter teneatis. Quicquid ergo eruditioni uestræ hinc accreuerit, ei acceptum referte, a quo desumptum est.*

Valete, et periculum in hac re exigua facite, ut scire possitis, quid uobis in reliquis agendum sit.

Le dictionnaire des racines, hébreu et latin, est imprimé sans points-voyelles; il commence au *verso* du titre, et finit au *recto* du 44.e feuillet. Suit une introduction à la langue hébraïque de six pages avec points-voyelles : *Vtilis qvaedam, et svccincta in Hebræas literas introductio;* elle commence par l'alphabet hébreu en gros caractères. Les deux pages suivantes contiennent le paradigme du verbe פָּקַד, *visitavit*, aussi avec points-voyelles. La dernière page présente un court avis de Reuchlin sur le contenu du livre, auquel Martens ajoute seulement : *Hæc Reuchlin. Finis.* sans autre souscription, ni indication de date ou de lieu d'impression.

Nous avons allégué au chap. XIII. de la Biographie, page 110, quelques-unes des raisons qui nous font rapporter cette édition à l'an 1520. Ajoutons, qu'au *verso* du 44.e feuillet se trouvent trois lettres grecques, ζ, θ, τ, du caractère employé par Martens de 1516 à 1520, et qu'il remplaça l'an 1521 par deux autres caractères; ensuite que le *cicéro* romain est aussi de la même date. Voyez encore la note du n.o 172.

Vu à la bibliothèque royale de Bruxelles, catal. des accroissements, 2234. Cet exemplaire a été acheté par le gouvernement belge au prix de 200 francs sans les frais, dans la troisième vente de Lammens à Gand, où il figurait au n. 2893 du catalogue. — On assure qu'un second exemplaire existe à Paris dans la bibliothèque du roi.

An 1521, n.o 169 à 177.

169. *Demosthenis Olynthiacæ Orationes, quibus adduntur Iliados libri I et II græce.*

Volume in-4.o avec la souscription : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. An. M. D. XXI. Mense Februario.*

Si cette souscription est à la fin du volume, comme il est à présumer, il faut en conclure que la présente édition des deux premiers livres de l'Iliade est différente de celles que nous indiquons aux numéros 133 et 171. Si au contraire elle se trouve seulement au bas du titre des Olynthiennes, dans ce cas les deux livres de l'Iliade pourraient être de l'édition sans date indiquée au n.° 171.

Marchand cite Maittaire, ann. typogr. T. 2, p. 615.

170. *Plutarchi Chaeronensis Apophthegmata Regum et Imperatorum.*

Volume in-4.° de 84 feuillets, à 25 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *a ii* — *x ii*, texte grec, magnifique caractère neuf interligné, le même qui servit depuis à l'édition des Œuvres complètes d'Homère.

Le titre, en grec et en latin, annonce encore : *Eiusdem Apophthegmata Laconica.* Au bas : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. Anno M. D. XXI. Mense Aprili.* Le *verso* est blanc.

Le second opuscule de Plutarque commence au 44.e feuillet, et se termine au *recto* du dernier. Au *verso* est la double ancre, dont la dernière sentence grecque se termine par *ναυαγεῖ τις κύμασιν*, comme au n.° 139.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen. — Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

171. *Ομηρου ιλιαδος βιβλα* A *και* B. *Homeri Iliados lib. I. et II.*

Volume in-4.° de 32 feuillets, à 25 ou 26 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *a ii* — *h ii*, texte grec seul, caractère neuf interligné, déjà désigné au n.° 170.

La première page ne contient que le titre, en majuscules excepté le mot *χαι*; le *verso* donne en grec le sommaire du premier chant de l'Iliade, qui commence au second feuillet.

Au bas du *recto* du dernier on lit le mot *τέλος* sans autre indication; au *verso* est la double ancre avec deux fautes d'impression dans les sentences : *aempestatum* pour *tempestatum*, et *ὄινῳ* pour *ὄινου* dans la dernière devise grecque, qui se termine par *ναυαγεῖ τις κύμασιν* comme aux numéros 139, 140, 148, 170, 172 et 174.

Immédiatement après avoir mis en vente cette édition des deux premiers livres de l'Iliade, Martens a mis successivement sous presse tous les autres livres jusqu'au dernier, ainsi que l'Odyssée et les autres œuvres d'Homère, que nous décrirons sous l'année 1523, et qui sont toutes imprimées avec le même caractère et de la même manière que le présent volume. Il est résulté de ce procédé, qu'au moment d'offrir au public son édition des œuvres complètes d'Homère, en deux volumes, les deux premiers livres de l'Iliade étaient à peu près épuisés, et qu'il a dû les réimprimer à part pour fournir aux acheteurs des exemplaires complets. Cette réimpression a été faite avec d'autres caractères, savoir avec ceux qui ont servi à l'impression des œuvres d'Aristote décrites au n.° 189.

Comme l'Homère complet a paru en 1523, nous croyons ne pas nous tromper en assignant à la présente édition la date de 1521; d'autant plus que l'ancre y parait dans le même état et avec la même faute d'impression dans la devise grecque qu'au numéro suivant, qui est daté.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

172. *In omnes Erasmi Roterodami adagiorvm chiliadas Epitome.*

Volume in-4.° de 124 feuillets, à 35 lignes sans la réclame, signatures *A ii* — *Z ii*, puis *a* — *h ii*, imprimé avec

le caractère romain *cicéro* corps 13, et avec deux caractères grecs, l'un de 1516, l'autre des Œuvres d'Homère.

Le titre continue ainsi : *ad commodiorem usum* (1) *studiosorum utriusque linguæ conscripta, per Hadrianum Barlandum.* Et au bas : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem Anno M. D. XXI. Mense Iunio. Cum gratia et priuilegio.* Au *verso* une épître d'Erasme à Barland. Au second feuillet une épître dédicatoire de Barland.

Au 107.e feuillet commence la table alphabétique des adages, qui comprend 17 feuillets.

Souscription au *recto* du dernier feuillet : *Theodoricvs Alostensis impressit ex archetypo. Si quid uel desit in latinis, uel perperam sit notatum in græcis curatoribus adscribendum, Barlandus ipse nec ortographiam se ait, nec omnino alienam præstare culpam. Louanii anno salutis M. D. XXI. Mense Iuuio* (sic). Au *verso* la double ancre; dans la dernière devise greque il y a ὄινῳ pour ὄινου et *ναυαγεῖ τις κύμασιν* comme au numéro précédent.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

173. *D. Erasmi Roterodami apologia respondens ad ea quæ Iacobus Lopis Stunica taxauerat in prima duntaxat noui Testamenti æditione.*

Volume in-4.o de 64 feuillets, à 35 lignes sans la réclame, signatures *b* — *q ii*, caractère romain *cicéro*.

Au *verso* de l'avant-dernier feuillet, en tête d'un errata, se trouve un avis de Martens assez comique :

---

(1) Nous remarquons qu'ici et au numéro suivant Martens, contre son ordinaire, ne se sert point du *v* minuscule initial, de même qu'il ne s'en est point servi dans l'épître dédicatoire du *Dictionnarium hebraicum*, décrit au n.o 171. Ne serait ce point là un nouveau motif d'assigner à ce Dictionnaire la date de 1520 ?

Theodoricus Martinus Alostensis studiosis salutem, et typographicam benedictionem.

Qvanqvam sedulo aduigilatum est a nobis, adeo ut geminis oculis uteremur, interim καὶ τοῦ βρομίου πολλάκις ἀπεχόμενοι, tamen uitari non potuit, quin aliqua nos suffugerint. Ea subiicemus.

L'errata se termine au milieu du *recto* du dernier feuillet. Au *verso* la double ancre, sans autre indication ; mais dans une lettre d'Erasme à Pierre Barbier, datée d'Anderlecht le 23 septembre 1521 (Œuvres d'Erasme édit. Van der Aa, T. 3. p. 663), nous lisons : *Stunicæ respondimus, liber nunc excuditur Lovanii.*

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

174. *Lvciani Nigrinvs.*

Titre en grec et en latin d'un in-4° de 12 feuillets, à 24 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *b* — *c ii*, texte grec seul, caractère des Œuvres d'Homère.

Souscription au bas du *recto* du dernier feuillet : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem, Anno M. D. XXI Mense Nouemb.* Au *verso* la double ancre : la dernière sentence grecque comme au numéro 171.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

175. *Familiarium colloquiorum formulæ in gratiam iuuentutis recognitæ et auctæ ab Erasmo Rotero.*

Volume in-4.° de 34 feuillets, à 27 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *a ii* — *h iii*, caractère romain *gros-texte*, nouvelle édition de l'ouvrage décrit au n.° 139.

Le titre est encadré et surmonté de la double ancre, comme dans les éditions de 1520 ; on y lit encore : *Et alia quædam per eundem autorem. Contestatio Erasmi aduersus seditiosas calumnias. Cum gratia et priuilegio.*

L'épître d'Erasme occupe le second feuillet et le *recto* du troisième. Au *verso* on lit l'avis suivant de Martens :

Theodoricvs Martinvs Alostensis amico lectori S. D.

Qvoniam quicquid ocii mihi datur, a non seriis negociis, id totum ad eorum vtilitatem soleo conferre, qui bonarum literarum sacra colunt. perpendens quosdam præceptores in perplexis, ac frigidis grammatices præceptiunculis puerorum ætatem absumere, rursus excudi colloquiorum libellum, cuiuscunque sit, et vndecunque concinnatus, non inutilem, ad parandam facultatem cotidiani sermonis. atque eum quidem non paucis locis et emendatum, et locupletatum, ne quis existimet nihil esse noui fructus, quod hanc commendet æditionem. Inamœnitas præceptionum multos alienat a linguarum cognitione, sine qua, cæcæ, mancæque sunt omnes cæteræ disciplinæ, Loquendi ratio, non alio pacto melius discitur, quam loquendo. Hæc nunc in medium damus, daturi meliora, si senserimus hæc candidis animis accipi. Nusquam enim magis conuenit, quam in honestis disciplinis, vt pro se quisque quod potest, conferat in commune, et (quod olim in sodalitiis conuiuiis fieri consueuit) nec asymbolus quisquam accedat, et quod quisque attulerit, boni consulat. Porro, qui nec ipsi quicquam adferunt, et ab aliis allata fastidiunt, aut fortassis iniecta narium pituita conspurcant, procul a Musarum conuiuio reor asportandos, vt porcorum conuiuio digniores. Bene vale, et si bonas literas diligas, meam industriam tuo fauore adiuua, Fauere autem oportet, οὐ λόγοις μόνον, ἀλλὰ καὶ χρήμασιν.

Cette épître est suivie d'une pièce de vers de Goclenius ; puis vient l'ouvrage, et à la fin une note et trois lettres d'Erasme.

Au *verso* du dernier feuillet, la double ancre. L'état de la gravure et le contenu du livre nous font rapporter cette édition à l'an 1520 ou 1521.

Vu à la bibliothèque de l'université de Gand.

176. *Huld. Hutteni Dialogi.*

Cette édition est très-brièvement mentionnée dans la récente *Bibliotheca Heberiana*, avec la seule indication *Lovanii* 1521 *in*-4.°

Biblioth. Heberiana, p. I. n.° 2556.

177. *Erasmi de contemptu mundi Epistola.*

Voici le titre entier de cet in-8.° tel qu'il se lit au *British Museum* sous l'article *Erasmus : De contemptu mundi Epistola, quam conscripsit adolescens in gratiam ac nomine Theodorici Harlemei Canonici Ordinis divi Augustini. Lovanii* 1521. C'est tout ce que nous en savons.

Voyez *Librorum impressorum qui in Museo Britannico adservantur catalogus. Londini*, 1813 — 1819, 7 volumes in-8.°, article *Erasmus* (*Desiderius*).

An 1522, n.° 178 à 182.

178. *Isocratis ad Nicoclem de regno Oratio.*

Volume in-4.° suivi de *Luciani dialogi tres, Pluton, Cnemonis et Damnippi, Charontis et Menippi, græce*, avec la souscription : *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. Anno M. D. XXII. Mense Januario.*

Marchand cite Maittaire, ann. typogr. T. 2. p. 629. — Biblioth. Heberiana, part. I. n. 6740.

179. *Epistolæ divi Pavli Apostoli omneis.*

Volume in-8.° de 112 feuillets, à 28 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *a ij* — *o ij*, caractère romain *cicéro* avec notes marginales.

Au titre, encadré comme celui du numéro 145, on lit encore : *Canonicæ item, siue Catholicæ totæ, ad æditionem vulgatam, non vulgariter recognitæ, ac appositissimis vtriusque instrumenti concordantijs marginalibus illustratæ.*

Au bas, en lettres cursifs ou italiques : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. An. M. D. XXII.* C'est la première édition datée qui nous offre ces caractères, leur force de corps est de 13 points juste.

Le volume contient quinze Epîtres de saint Paul, dont la dernière est l'épître non canonique *ad Laodicenses;* ensuite les six *Epistolæ Catholicæ.*

Aux trois derniers feuillets, on lit une épître du correcteur, datée du 1 juin, et imprimée en *italique* mêlé de grec, à 26 lignes dans la page : *Alardus Amstelredamus amico lectori S.* Suit encore un avis du même Alardus, puis un errata en caractère romain.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

180. *Lvciani Charon, sive contemplantes* (1).

Volume in-4.° de 12 feuillets, à 26 lignes sans la réclame, signatures *a ii* — *c ii*, texte grec.

Le titre, en grec et en latin, est tout en majuscules. Au bas on lit en caractères italiques : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. An. M. D. XXII. Mense Augusto.* Le *verso* est blanc.

Le *Luciani Charon* se termine à la septième ligne du 11.e feuillet. Suivent encore deux dialogues du même : *Veneris et Cupidinis*, et *Martis et Mercurii.* Au *verso* du dernier feuillet la double ancre.

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch.

---

(1) Dans les *Recherches* de 1845, ce volume est compté deux fois, sous les numéros 140 et 141.

181. *Lvciani Samosatensis, Hermotimus, siue de sectis Philosophorum, Conrado Goclenio interprete.*

Volume in-4.° de 32 feuillets, à 32 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *A ii* — *h ii*, caractère romain *cicéro* corps 13.

Le titre est renfermé dans un cadre qui représente une chasse; au bas : *Louanii Apud Theodoricum Martinum Alostensem, Anno. M. D. XXII.* Au *verso* commence une épître dédicatoire du traducteur à Thomas Morus, signée *Louanii e Collegio Trilingui, quarto calendas Nouembres. Anno Christi Millesimo quingentesimo Vicesimo secundo.* Elle contient des phrases grecques avec le caractère des Œuvres d'Homère, et se termine au *verso* du quatrième feuillet.

L'ouvrage finit au *recto* du dernier feuillet par un errata; au *verso* la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

182. *Isocratis oratio ad Demonicum.*

Volume in-4.°, texte grec, connu de Brunet et possédé par Heber. « En grec, dit Brunet, de Louvain, par Théod. Martens, 1522, in-4.° très-peu commune. »

Brunet, Manuel du libraire, édit. de Bruxelles 1821, T. 2, p. 255. — Biblioth. Heberiana, part. I. n.° 6740.

An 1523, n.° 183 à 193.

183. *Aristotelis Stagyrite peripateticorvm principis de auscultatione naturali, Libri octo, Ioanne Argyropylo Interprete.*

Volume in-folio inconnu jusqu'à ce jour, de 284 feuillets, à 33 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *A ii* —

Z iiii, a i — z iii, aa i — kk iii, caractère romain *gros-texte*, avec notes en petites lettres italiques dans les marges intérieures.

L'exécution typographique de ce volume surpasse tout ce qu'on peut s'imaginer sous le rapport de la netteté et de l'exactitude. Les feuillets sont numérotés au *recto* par des chiffres arabes ; les grandes initiales sont ornées de toutes sortes de fleurs gravées avec une délicatesse surprenante ; aux marges extérieures, et quelquefois au milieu des pages, on rencontre de nombreuses figures géométriques et astronomiques.

Les quatre premiers mots du titre sont en majuscules. Au bas on lit : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. Anno. M. D. XXII.* Le *verso* est blanc.

L'ouvrage annoncé au titre commence au second feuillet : *Primvs physicorvm Aristotelis ad Petrum Medicem, interprete Ioanne Argyropylo Byzantio.* Suivent les huit livres de la physique d'Aristote ; ils se terminent au *verso* du 84.e feuillet par un errata de 7 lignes en caractère romain *philosophie.*

Au feuillet 85.e, signature *R i*, commence : *Primvs de coelo Aristotelis ad R. P. D. Ioannem Archiepiscopum Strigoniensem, interprete Ioanne Argyropylo Byzantio.* Les quatre livres du Ciel comprennent 45 feuillets.

Au feuillet suivant, numéroté 123 au lieu de 130, on lit : *De generatione et corrvptione Aristotelis ad R. P. D. Guillermum Briconnetum Episcopum Meldensem liber prior, Francisco Vatablo interprete.* Les deux livres de ce traité sont renfermés en 25 feuillets et un *recto.*

Au *verso* qui suit commence : *Meteorologicorum Aristotelis*, traduction du même, dédiée au même, en quatre livres, qui prennent encore 51 feuillets et un *recto.* Dans ce traité surtout on rencontre de nombreuses figures, telles que le zodiaque, la rose des vents, etc.

Suit au *verso* du feuillet 207 : *Aristotelis de anima liber primus, ad Cosmam Medicem, interprete Ioanne Argyropylo*

Byzantio. Puis 33 feuillets et un *recto* renferment les trois livres de ce traité.

Enfin le volume contient encore successivement un livre *de sensv et sensili*, un *de memoria et reminiscentia*, un *de somno et vigilia*, un *de insomniis*, un *de divinatione per somnum*, un *de longitvdine et breuitate vitæ*, un *de iuventute et senectute, et vita et morte, et spiratione*, tous traduits par Vatable et dédiés à Guillaume Briconnet évêque de Meaux. Tous ces livres réunis comprennent, outre le premier *verso*, 42 feuillets et le *recto* du dernier. Au bas de ce *recto* est encore un *Errata inter legendum deprœhensa* de 13 lignes en romain *philosophie*.

Puis la souscription : *Lovanii apvd Theodoricvm Martinum Alostensem. Anno. M. D. XXIII. Mense Ianuario.* Le *verso* est blanc.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

184. ***Ioannis Lodovici Vivis Valentini veritas fvcata sive de licentia poetica, qvantvm poetis liceat a veritate abscedere.***

Volume in-4.° de 12 feuillets, à 25 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *A ii* — *C ii*, caractère romain *gros-texte* avec notes marginales en italique.

Le titre, entièrement en majuscules, est renfermé dans un cadre qui représente une chasse. Au bas : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem Anno. M. D. XXIII. Mense Ianuario.*

Souscription à la fin : *Veritatis fvcatae finis. qui libellus ante hac non fuit æditus.*

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 13375.

85. *Declamationes duæ.*

Volume in-4.° de 18 feuillets, à 32 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *a ii* — *d iii*, caractère romain *cicéro*.

Le titre, renfermé dans un cadre qui représente une chasse, contient encore l'énoncé du sujet : *Prior M. Fabii Qintiliani* (sic) *pro Cæco contra Nouercam. Posterior Ioannis Lodouici Viuis Valentini pro Nouerca contra Cæcum, qua Quintiliano respondet.* Au bas : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem Anno M. D. XXIII. Mense Februario.* Au *verso* le sommaire de la discussion : *Argumentum.*

Point d'autre souscription à la fin que le mot *Finis.*

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 13375, et dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

186. Ομηρου ιλιας. *Homeri Ilias.*

Volume in-4.° de 322 feuillets, contenant de 25 à 27 lignes dans la page sans l'entête ni la réclame; signatures, d'abord en lettres italiques *a ij* — *h ij* pour les deux premiers livres, ensuite en lettres rondes pour les livres suivants *a ii* — *z ii*, *A* — *Z ii*, *aa i* — *zz ii;* enfin en italiques *aaa i* — *ccc ii* pour les derniers feuillets; texte grec.

L'édition d'Homère de Martens est une réimpression parfaite de celle d'Alde Manuce, Venise 1517. Le titre de l'Iliade est en majuscules; au bas on lit en italique : *Louanij apud Theodoricum Martinum Alostensem. Anno M. D. XXIII. Mense Martio.*

Les deux premiers livres, comme nous l'avons dit au n.° 171, ont été réimprimés après les autres avec le caractère grec des Œuvres d'Aristote, du moins pour un certain nombre d'exemplaires; ils se terminent aux deux tiers du *verso* du 32.e feuillet, et le dernier vers est immédiate-

ment suivi de la réclame ὑπόθε, initiale du mot Ὑποθεσις qui commence à la page suivante le sommaire du troisième livre. Celui-ci et tous les livres suivants présentent le magnifique caractère désigné pour la première fois au n.° 170.

Le *recto* du dernier feuillet est blanc ; au *verso* la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et dans celle de M. P. C. Van der Meersch. — Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 11090.

187. Οδυσσεια. βατραχομυομαχια. υμνοι. λβ. *Vlyssea. Batrachomyomachia. Hymni XXX.*

Volume in-4.°, complément du précédent, 282 feuillets, à 26 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures en lettres italiques *a ii — z ii, A i — Z ii, aa i — zz ii, et i — et iii*, texte grec, même caractère que l'Iliade.

Le titre est en majuscules, excepté les deux derniers mots latins qui sont en italique, ainsi que la souscription qui est au bas : *Louanij apud Theodoricum Martinum Alostensem Anno M. D. XXIII.*

Au *verso* est le sommaire du premier livre de l'Odyssée ; au second feuillet commence le poëme. Au *recto* du dernier feuillet on lit en majuscules : τελος των του ομηρου υμνων ; au *verso* est la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et dans celle de M. P. C. Van der Meersch. — Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. biblioth. Hulthem. 11090.

188. *Catalogvs omnivm Erasmi Roterodami Lucubrationum, Ipso autore.*

Volume in-8.° de 50 feuillets, à 27 lignes sans la réclame, signatures *A j — F v*, et notes marginales, entièrement imprimé avec le caractère italique.

Le titre encadré contient au bas : *Louanij apud Theodoricum Martinum Alostensem. An. M. D. XXIII. Mense Maio.*

Le catalogue des œuvres d'Erasme finit au 19.e feuillet ; les suivants contiennent deux épîtres et un dialogue du même auteur (1).

Vu à la bibliothèque de l'université de Gand.

189. Αριστοτελους ηθικων νικομαχειων βιβλια δεκα. ***Aristotelis ethicorvm ad Nicomachvm libri decem.***

Volume in-4.o de 96 feuillets, à 27 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *a ij — et ij*, texte grec, caractère interligné neuf, de même dimension que celui des œuvres d'Homère, mais d'une coupe tout à fait différente, et plus serré. Les grandes initiales sont en minuscules avec espaces blancs.

Le titre est en majuscules grecques et latines ; au bas, en italique : *Louanij apud Theodoricum Martinum Alostensem An. M. D. XIII.* (sic) *Mense Octobri.* Le *verso* est blanc.

Le *recto* du dernier feuillet est blanc ; au *verso* la double ancre (2).

La date 1513, qui se trouve sur tous les exemplaires connus de cette édition, provient évidemment de l'omission d'un *X* ; car : 1.o Le caractère grec est le même que celui de plusieurs autres éditions de 1521 à 1524, en particulier du

---

(1) Marchand se trompe en disant que, dans son Catalogue, Erasme a oublié de faire mention de son *Catonis Disticha* ; il en parle au *recto* du huitième feuillet.

(2) Lambinet, édit. de Paris 1810, T. 2, p. 136, révoque en doute l'existence de cette édition, déjà mentionnée par Maittaire, Ind. T. 1, p. 77. En citant ce critique, nous avons le plus souvent fait usage de l'édition de Bruxelles, Vendémiaire, an 7. Celle de Paris ne renferme rien de nouveau pour nous, si ce n'est que Lambinet y a inséré une liste des éditions de Martens, copiée du manuscrit de M. De Gand.

numéro qui suit, et diffère de ceux que Martens employait précédemment.— 2.° Les lettres italiques, qu'on voit au titre et aux signatures, ne figurent dans aucune édition connue de Martens avant l'an 1522. — 3.° La double ancre n'a été introduite par Martens dans ses éditions qu'à dater de la fin de l'an 1517, et ici la gravure, déjà usée et ne marquant plus en certains endroits, surtout du cadre, offre exactetement les mêmes défauts et lacunes que dans l'édition des autres œuvres d'Aristote, texte grec, que nous allons décrire au n.° 190.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et dans celle de M. P.C. Van der Meersch.— Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 4223.

190. Ταδε ενεστιν εν τηδε τη βιβλω.

Volume in-4.° de 236 feuillets, à 27 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures en italique *a ij* — *z ij*, *Ai* — *Z ij*, *aa i* — *nn ij*, texte grec, caractère comme le précédent, mais avec grandes initiales grecques semblables à celles de l'Aristote latin décrit au n.° 183.

Le titre, en majuscules, est suivi de l'énumération des œuvres contenues dans le livre, d'abord en grec, puis en latin avec lettres italiques, savoir :

Hæc insunt in hoc libro.
Porphyrij institutio.

Aristotelis,

Prædicamentorum	*Liber unus.*
Peri hermenias id est de interpretatione,	*Liber unus.*
Priorum resolutoriorum	*Libri duo.*
Posteriorum resolutoriorum	*Libri duo.*
Topicorum	*Libri octo.*
De sophisticis elenchis	*Libri duo.*

Au bas : *Louanij apud Theodoricum Martinum Alostensem Anno. M. D. XXIII. Mense Decembri.* Au *verso* un quatrain : Εις οργανον Αριστοτελους ανωνυμον. Au second feuillet commence Πορφυριου εισαγωγη, qui se termine au bas du 11.e feuillet par : Επαινος τιμη και δοξα χρω ιησου, τω λυτρωτη ημων (1). Suivent les œuvres d'Aristote.

Souscription en majuscules au *verso* de l'avant-dernier feuillet : τω θεω δοξα τε και χαρις. αμην. Suit une croix, avec plusieurs autres figures, et neuf X ou croix de Bourgogne. Le *recto* du dernier feuillet est blanc, au *verso* la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, dans celle de M. P. C. Van der Meersch, et à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal bibl. Hulthem. 3736 (2).

191. *Platonis Cratylus, siue de recta nominum ratione.*

Volume in-4.° de 40 feuillets, à 26 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *A ii* — *K ii*, texte grec, même caractère que les Œuvres d'Homère.

Le titre, en grec et en latin, est renfermé dans un cadre qui représente une chasse ; au bas, en italique : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem An. M. D. XXIII.* Le *verso* est blanc.

Au *verso* du dernier feuillet, la double ancre.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen, et à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 3745.

---

(1) Ces mots grecs, et généralement tous ceux que nous citons sans accents, à dater de 1516, sont en majuscules.

(2) Dans les *Recherches* de 1845, la description de cette édition est suivie au n. 151 de *Aristotelis organon et Porphyrii isagoge*, cité par Maittaire, et qui n'est autre chose que le volume que nous venons de décrire.

192. *Hieronymi Aleandri Mottensis tabulæ.*

Volume in-4.°, nouvelle édition de l'ouvrage décrit au n.° 131. M. De Gand, dans son manuscrit, dit qu'elle renferme des exemples différents de ceux de la première édition, et lui donne la souscription : *Lovanii apud Theodoricum Martinum. An. M. D. XXIII.*

Note de M. De Gand sur un exemplaire annoncé au Catalogue de Baudewyns (Bruxelles 1818), n. 1100.

193. *Lvciani Timon sev Misanthropvs.*

Volume in-4.° de 16 feuillets, à 25 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *A ii — D ii*, texte grec, caractère des Œuvres d'Homère.

Le titre, en grec et en latin, et entouré d'un cadre, contient au bas la souscription : *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. Anno. M. D. XXIII.* Le *verso* du dernier feuillet est blanc.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, exemplaire de l'ancienne bibliothèque de la ville.

An 1524, n.° 194 à 198.

194. *Dialogi XLII. per Hadrianum Barlandum, ad profligandam è scholis barbariem utilissimi.*

Volume in-8.° de 40 feuillets, à 26 lignes sans la réclame, signatures *b i — k ij*, caractère italique.

Le titre est encadré ; au bas on lit : *Lovanij apud Theodoricum Martinum Alostensem. Anno M. D. XXIIII. Mense Martio. Cum priuilegio Cæsareo.* Au *verso* est une épître dédicatoire :

Claris orto natalibvs ivveni Carolo de Croij. Les dialogues se terminent au bas du *recto* du dernier feuillet par le mot *Finis*. Le *verso* est blanc.

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch.

195. *Dialogi XLII. per Hadrianvm Barlandum, ad profligandam è scholis barbariem utilissimi.*

Volume in-8.° de 56 feuillets, à 26 lignes sans la réclame, signatures *b i — o ii*, même caractère italique que le précédent.

Cette édition est toute différente de celle qui précède : le titre n'est pas encadré ; les quatre premiers mots sont en majuscules, le reste en italique ; il est suivi de l'annonce d'augmentations : *Ad priorem editionem accesserunt tredecim dialogi, nunquàm antea impressi. Eiusdem opusculum de insignibus oppidis inferioris Germaniæ*. Et au bas : *Cum priuilegio Cæsareo. Louanij apud* Petrum *Martinum Alostensem Anno. M. D. XXIIII. Mense Augusto*. Au *verso* est une épître dédicatoire.

Les dialogues se terminent au bas du *recto* du 48.e feuillet par la réclame *Ha;* le *verso* est blanc. Le feuillet suivant, signature *n i*, contient une épître : *Hadrianus Barlandus Hadriano à Riuulo alumno suo S.* Au *verso* commence la description des villes des Pays-Bas ; nous y lisons, signature *o*, le passage suivant : *Præter Gandauum et Brugas longe clarissimas urbes, alia quædam sunt in Flandrijs oppida clari nominis, Alostum, quod ad posteros nobile reddidit tot excusis in omni prope disciplinarum genere pulcherrimis libris Theodoricus Alostensis typographus, Aldenardum, Insulæ, Iperæ, Teneramunda, Slusa, quod postremum est maritimum.*

L'ouvrage se termine au *recto* du dernier feuillet par un errata en caractère romain *philosophie*, suivi de cinq X en quinconce.

Vu dans la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 10417.— Dans la collection de M. Fr. Vergauwen *vu* un exemplaire où manque le dernier opuscule.

196. *Ioannis Lodovici Vivis Valentini. Introductio ad Sapientiam.*

Volume in-8.° imprimé en caractère romain *philosophie*, le même qu'au n.° 145, avec entêtes, réclames, signatures, grandes initiales gravées, sommaires en italique, chiffres arabes à la marge, et quelques mots grecs.

Le titre annonce encore : *Eivsdem Satellitium siue Symbola. Eivsdem Epistolæ duæ de ratione studii puerilis.* Et au bas : *Louanii apud* Petrum *Martinum Alostensem. An. M. D. XXIIII.*

L'exemplaire que nous avons sous les yeux est incomplet; il comprend 56 feuillets, à 29 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *a ij — o ij.*

Le premier opuscule finit au *recto* du 36.e feuillet. Au *verso* est une épître dédicatoire de l'auteur à Marie d'Angleterre, fille de Henri VIII, datée *Brugis ad Calendas Quintiles. M. D. XXIIII.* Puis le *Satellitium* qui se termine au *verso* du dernier feuillet par les mots : *Satellitii siue Symbolorum.* suivis de cinq X en quinconce.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

197. *Lvciani somnivm sive gallvs.*

Volume in-4.° de 14 feuillets, à 24 lignes sans la réclame, signatures *a ij — d ij*, texte grec.

Le titre, en grec et en latin, est suivi au bas, en caractère romain, de : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. Ann. M. D. XXIIII. Mense Decembri.* Le *verso* est blanc.

Le texte grec se termine au *verso* du dernier feuillet par le mot τελος en majuscules, suivi de cinq X en quinconce.

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch.

198. *Jocorum veterum ac recentium duæ Centuriæ cum scholiis Hadriani Barlandi.*

Volume in-8.° cité par Panzer, et contenant encore : *Jov. Pontani de grammaticorum contentione dialogus cum eiusdem Hadriani scholiis. Lovanii. M. D. XXIV.*

Panzer, ann. typogr. T. 7, p. 266, cite Clem. II. p. 434.

An 1525, n.° 199 à 201.

199. *Herodiani historiarum libri VIII. græce.*

Volume in-4.° avec l'indication : *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem, Anno M. D. XXV.* « Hoffmann, dit Bru- » net, lui donne 116 feuillets, mais Ebert seulement 96. »

Marchand cite Maittaire, ann. typog. T. 2, p. 606. — Brunet, Man. du libr. édit. de Paris, T. 2, p. 548.

200. *Demosthenis in Midiam oratio.*

Volume in-4.° texte grec, avec l'indication : *Lovanii apud Theodoricum Martinum, M. D. XXV.* M. De Gand possédait un exemplaire de cette édition, mais il n'en a pas laissé de description.

Catalogue de la bibliothèque de De Gand (Alost 1802), n. 563.

201. *Lvciani Samosatensis muscæ encomium.*

In-4.° de 4 feuillets, à 25 lignes sans l'entête ni la réclame, signature *A ij*, texte grec, caractère des Œuvres d'Aristote.

Le titre est en grec et en latin ; au bas en italique : *Louanij apud Theodoricum Martinum An. M. D. XXV. Mense Februario.* Le *verso* est blanc. L'opuscule se termine au bas du *recto* du quatrième feuillet par le mot τελος.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

An 1526, n.° 202.

202. *Demosthenis adversus Leptinem, oratio, græce.*

Volume in-4.° avec l'indication : *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem, anno* 1526 ; selon Marchand *mense Martio*, selon Panzer *Mense Junio.*

Marchand cite Maittaire, ann. typogr. T. 2, p. 675. — Panzer, T. 7. p. 266.

An 1527, n.° 203, 204.

203. *Xenophontis Oeconomicus, græce.*

Volume in-4.° avec l'indication : *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. Anno M. D. XXVII. Mense Aprili.*

Marchand cite Maittaire, ann. typogr. T. 2. p. 687.

204. *Xenophontis Cyri Pædiæ libri octo.*

Volume in-4.° de 144 feuillets, à 26 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *A ij* — *Z ij*, *AA* — *NN ij*, texte grec, caractère des Œuvres d'Aristote.

Le titre, en grec et en latin, est suivi au bas de : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. An. M. D. XXVII. Mense Iunio.* Le *verso* est blanc.

Le texte se termine au *recto* du dernier feuillet par cinq X en quinconce. Le *verso* est blanc.

Vu à la Bibliothèque royale de Bruxelles, catal. bibl. Hulthem. 16893.

An 1528, n.° 205 à 207.

205. *Joannis Campensis grammatica hebraica.*

Volume in-4.° de 52 feuillets, à 26 lignes sans la réclame, signatures *A ii* — *N ii*, chiffres arabes au haut des pages et à la marge, grand caractère hébraïque avec points-voyelles, explications latines en caractère romain *gros-texte.*

Le titre de cette grammaire remplit le *recto* du premier feuillet ; le voici : *Ex variis libellis Eliæ grammaticorum omnium doctissimi, huc fere congestum est opera Iohannis Campensis, quicquid ad absolutam grammaticen Hebraicam est necessarium. Quod sequens pagella magis indicabit. Louanii apud Theodoricum Martinum An. M. D. XXVIII. Mense Iunio.* Au *verso* se trouve la table des matières.

Les trois feuillets suivants renferment une épître de l'auteur à Daniel Bomberg, datée de Louvain 1528. Il y dit qu'il y a environ neuf ans qu'il a commencé à s'adonner à

l'étude et à l'enseignement de l'hébreu, et qu'il n'a compris la théorie des accents qu'après avoir étudié la grammaire d'Elie.

L'avant-dernier feuillet contient le psaume 61e *Nonne Deo subjecta* etc., en grands caractères hébraïques avec points-voyelles, à 14 lignes dans la page. Au *recto* du dernier feuillet se trouve un errata ; au *verso* la double ancre comme dans les éditions ordinaires, sauf la phrase hébraïque suivante qui précède les deux devises grecques .

שׁוֹכֵר וּבַלְתִּי שׁוֹכֵר

אֲנִי אִישׁ חֲמוֹת

L'errata relève une faute contenue dans cette phrase : *In eo quod per quemdam subscriptum est Ancoræ sacræ, pro bis* שׁוֹכֵר *ponatur bis* שִׁכּוֹר. La phrase ainsi corrigée signifie littéralement : *Ebrius, sobrius, ego vir caloris* ou *industriæ*, ce qui revient à ce que Martens écrivait en 1518, au numéro 125, en annonçant au public qu'il allait imprimer en hébreu : *Me.... nullæ difficultates deterrebunt, siccus uvidus idem agam*, etc. Sans la correction, il y a un participe au lieu d'un adjectif : *inebriatus et non inebriatus.*

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch. — Collection de M. Borluut de Noortdonck.

206. *Xenophontis Hiero, siue tyrannicus.*

Volume in-4.° de 16 feuillets, à 23 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *A ij* — *D ij*, texte grec.

Le titre est en grec et en latin ; au bas : *Louanii apud Theodoricum Martinum An. M. D. XXVIII. Mense Augusto.*

Le *verso* du dernier feuillet est blanc.

Vu dans la collection de M. P. C. Van der Meersch.

Dans le premier ouvrage qu'imprima Rescius, *Xenophontis* Ἀπομνημονευμάτων *libri quatuor, græce, Lovanii industria et impensis Rutgeri Rescii ac Joannis Sturmii M. D. XXIX. Mense Septembri*, il mentionne les œuvres de Xénophon éditées par Martens, dans une épître dédicatoire à Gilles Busleyden, frère du fondateur du Collége des Trois-Langues, datée du 31 juillet 1529. Nous transcrivons cette épître du texte original, sur un exemplaire appartenant à M. P. C. Van der Meersch.

Clarissimo uiro D. Aegidio Buslidio Cæsaris a rationibus, Rutgerus Rescius. S. P. D.

Annos plus minus undecim D. Buslidi uir ornatisssime, pro mea uirili Græcas literas iam professus sum in Collegio, Louanii a fratre tuo D. Hieronymo Buslidio, præposito Ariensi instituto. In qua quidem professione, etsi non quantum uolui, certe quantum potui, Grecæ linguæ studiosis studui prodesse. profuissem fortassis amplius, si Græcorum exemplarium copia nobis adfuisset. Quæ ne posthac nobis deessent, aggressus sum rem quidem grauem et sumptuosam, curarumque plenam, non tamen inutilem et incommodam futuram, ut multi iam ominantur, non modo professioni meæ, sed etiam aliarum disciplinarum cultoribus. Assumpto autem socio Ioanne Sturmio, iuuene non inerudito, comparauimus nobis trium linguarum Hebraicæ Græcæ et Latinæ characteres, ut in Germania quidem inueniri poterant, elegantissimos, comparaturi elegantiores, ubi primum alicunde assequi poterimus. quibus constituimus in gratiam studiosorum, optimos quosque excudere scriptores, præcipue tamen Græcos, meæ professioni necessarios. Dabimus uero sedulo operam, ut ex latissimo autorum campo, et optimos in primis eligamus, et eos quam correctissimos imprimamus. Quod si quis huius rei periculum facere uelit, conferat hos, quos nunc damus Xenophontis dictorum atque factorum Socratis commentarios, cum eiusdem operis antea excusis exem-

plaribus. uanus haberi non recuso, si nostra aliquot certe locis, ne quid arrogantius dicam, illis non repererit emendatiora. Porro quod ex tanto autorum numero Xenophontis ἀπομνημονεύματα in primis et excudenda et prælegenda susceperimus, in causa est, partim quod superiori anno cum eius οἰκονομικὸν λόγον, Κύρου παιδείαν et Ἱέρωνα enarraremus, experti simus hunc ipsum nostris auditoribus non displicere : partim etiam quod non tantum Græci scriptores, sed etiam Latini Xenophontem miris laudibus prædicent.

Suivent des citations de Cicéron, de Quintilien, de Diogène Laërce, etc. en faveur de Xénophon.

207. *Theocriti Edyllia.*

Volume in-4.° de 64 feuillets, à 24 lignes sans l'entête ni la réclame, signatures *A ii* — *Q ii*, texte grec, caractère des Œuvres d'Aristote, seconde édition du livre décrit au n.° 155.

Le titre, en grec et en latin, contient au bas : *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. An. M. D. XXVIII.*

Au *recto* du dernier feuillet, la dernière idylle est imprimée dans un gobelet, comme à l'édition précédente.

Vu dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

An 1529, n.° 208.

208. לוח הדקדוק

Suit en lettres majuscules : *Tabvla in Grammaticen hebræam avthore Nicolao Clenardo.* Puis en italiques : *Præcedunt quæ ad lectionem attinent.* Et au bas en lettres hébraïques la date 1529.

Au *verso* du premier feuillet commence une épître : *Nicolaus Clenardus hebræarum litterarum studiosis ;* elle finit au *recto* du second feuillet par la date : *Lovanii tertio Calendas Februarii. Anno M. D. XXIX.*

Le volume, format in-4.°, caractères hébraïques grands et petits, avec titres latins en caractère romain, et explications latines en italique, comprend 64 feuillets, avec chiffres, signatures *A ij* — *Q ij*, et sommaires au haut des pages, sans réclames. Les grands caractères hébraïques, qui sont ceux des paradigmes, ont partout des points-voyelles; les petits, insérés dans les explications latines, n'en ont pas. Comme dans tous les livres en hébreu, la première page est la dernière du livre, et réciproquement.

Au *verso* du dernier feuillet parait la double ancre. Après les sentences grecques, on lit encore le texte suivant de l'Ecriture sainte en hébreu :

מות וחיים ביד לשון

ואהביה יאכל פריה

C'est-à-dire : *Mors et vita in manu linguæ, et diligens eam comedet fructum ejus.* Prov. c. 18. *f.* 21.

Vu deux exemplaires dans la collection de M. Fr. Vergauwen.

Une épître de Cleynarts, qui se trouve en tête d'une édition des Dialogues de saint Jean Chrysostôme, imprimée par Rescius le 18 novembre 1529, nous apprend quels grands fruits produisait parmi la jeunesse sa grammaire hébraïque publiée par Martens. La voici :

Nicolaus Clenardus Studioso lectori S. P. D.

Cvm tantum habeat momenti linguarum peritia in omne disciplinarum genus, tanquam in aperto sit posita cognitio, tamen uideas plærosque quorum uel maxime interest, non tam odio, quam desperatione quadam præpediri, quominus rei in primis frugiferæ curam aliquam impendant, homines meo quidem iudicio non castigandi, sed modis omnibus in spem uotorum erigendi,

ut gestientibus in uirtutem animis, opem aliquam pro nostra uirili feramus. Quam nos nuper dum sedulo præstare uolumus, tabulam ædidimus in grammaticen Hebræam, ac priuatim publiceque facto periculo, tam feliciter hunc conatum cessisse sumus experti, ut uix dum exacto trimestri, tamen adminiculo huiuscemodi institutionis, non deessent, qui de familiaribus negocijs epistolas Hebræas scriptitare auderent, cum plurimi annos aliquot in id facultatis opus esse putarent. Quamobrem testatissimus ille profectus discipulorum me commouit, ut in gratiam meæ professionis hominum, etiam Græcas litteras pro mea imbecillitate docerem, idem Thesei filum, in hoc quoque labyrintho fabricaturus, ne superuacaneis auditorem onerare uiderer, sed ea duntaxat, delecto rudimentorum scriptore, traderentur, quæ ut necessaria, ita captu essent facillima. Cæterum quando in linguis perdiscendis, semper mihi fuit scopus, partim tractatio sacrarum literarum commodior, partim intelligentia procliuior, in eorum monumentis, qui quondam in Græcia floruerunt, uiri religionis nostræ primarii, morum sanctimonia doctrinaque insignes, operæ precium me facturum credidi, si eum auctorem Rescij nostri nouo prælo committerem, et iusto exemplarium numero fretus, auditoribus enarrarem, qui apud Græcos præter Christianissimum pectus, summa cum eruditione parem copulasset eloquentiam. Is est Ioannes Chrysostomus...

Suit un éloge de St. Jean Chrysostôme et de ses dialogues. A la fin : *Louanij Calendis Augusti. Anno M. D. XXIX.*

ŒUVRES DE THIERRY MARTENS.

209. *Hymni in honorem sanctorum.*

210. *Dialogus de virtutibus, aliaque.*

Ces ouvrages de Thierry Martens, cités par Valère André Bibl. Belg. p. 824, mais inconnus de nos jours, doivent être considérés comme étant sortis des presses de leur auteur

RÉCAPITULATION.

Des 210 éditions de Martens que nous venons de signaler, il en est 158 dont l'existence actuelle est constatée dans notre Bibliographie, et 52 qui ne nous sont guère connues que par les catalogues plus ou moins récents des bibliothèques dont elles faisaient partie au moment où l'on en opérait la vente. Ce n'est pas à dire pour cela que ces dernières éditions n'existent plus; bien au contraire un certain nombre, particulièrement celles qui ont fait partie de la belle bibliothèque de Heber, doivent encore se trouver en Angleterre ou ailleurs; seulement il nous a été impossible de les découvrir.

Notre statistique doit aussi servir à constater la perte infiniment probable du plus grand nombre des éditions de notre imprimeur. Si les années 1518 et 1520 présentent chacune 17 éditions, il se trouve au contraire dans sa longue carrière, outre des lacunes qui n'en offrent pas une seule, onze années qui n'en donnent qu'*une* par an, sept années qui n'en donnent que *deux*, et neuf années qui n'en offrent que *trois* ou *quatre*. Ensuite, sur le nombre total de 158 éditions existantes, il en est 90 dont nous ne connaissons aujourd'hui qu'un seul exemplaire; preuve qu'il s'en est fallu de bien peu que la bibliographie de Martens ne fût réduite à une soixantaine de volumes existants et une cinquantaine

d'éditions signalées par les anciens bibliographes ou par les faiseurs de catalogues de vente.

En résumant les indications données dans notre bibliographie au sujet des propriétaires actuels des éditions décrites, nous trouvons que la collection de M. François Vergauwen de Gand est la plus nombreuse : elle se compose de 87 éditions de Martens. La Bibliothèque royale de Bruxelles en possède 68, dont environ une vingtaine, provenant de l'ancienne bibliothèque de la ville, ne sont pas encore définitivement classées au moment où nous achevons notre ouvrage ; celle de l'université de Gand en possède 13. M. P. C. Van der Meersch, conservateur des archives de l'état et de la province à Gand, est parvenu à en recueillir jusqu'à 44 ; M. Borluut de Noortdonck à Gand en a 12.

Les 90 éditions, dont il ne nous a été donné de découvrir qu'un seul exemplaire, se partagent de la manière suivante : 38 chez M. Fr. Vergauwen, 26 à la bibliothèque royale de Bruxelles, 8 chez M. P. C. Van der Meersch, 9 à la bibliothèque de l'université de Gand, 1 dans chacune des bibliothèques de Liége, de La Haye d'Utrecht, de Sainte-Geneviève à Paris, des Prémontrés d'Averboden ; 1 chez S. A. le duc d'Aremberg, 1 chez M. Borluut de Noortdonck, 1 chez M. le docteur Van der Meersch à Audenarde, et 1 chez M. le notaire Vanderheyden à Alost.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

Préface. 7
PREMIÈRE PARTIE. Biographie de Thierry Martens. . . 13
Chap. I. Nom et naissance de Martens. . . . . ibid.
» II. Education de Martens. 20
» III. Apprentissage à Venise. 24
» IV. Atelier de Martens à Alost. 30
» V. Premières éditions de Martens. 34
» VI. Martens graveur et fondeur de lettres. . . . 46
» VII. Martens premier imprimeur de la Belgique. . 52
» VIII. Martens à Anvers. 63
» IX. Des lacunes dans les éditions de Martens. . . 67
» X. Retour à Alost, mariage. 78
» XI. D'Anvers à Louvain. 84
» XII. Atelier de Louvain. 93
» XIII. Imprimerie grecque et hébraïque. 103
» XIV. Amis de Martens. 112
» XV. Martens savant et professeur. 142
» XVI. Caractère et écrits de Martens. 149
» XVII. Retraite et mort de Martens, honneurs rendus à sa mémoire. 164
DEUXIÈME PARTIE. Bibliographie de Thierry Martens. . 177
An 1473, n. 1 à 4. 178
» 1474, n. 5, 6. 181
» 1476, n. 7, 8. 184
» 1477 à 1484, n. 9 à 14. 186
» 1484 à 1487, n. 15 à 20. 191
» 1487, n. 21 à 24. 195
» 1488, n. 25. 197
» 1489, n. 26. 199
» 1490, n. 27. . . . . ibid.
» 1493, n. 28. 201
» 1494, n. 29 à 31. . . . . ibid.
» 1496, n. 32. 205
» 1497, n. 33. 206
» 1498, n. 34. 207
» 1499, n. 35. 208
» 1500, n. 36 à 39. 209

An 1501, n. 40 à 43. 211
» 1502, n. 44 à 49. 214
» 1503, n. 50. 219
» 1504 à 1507, n. 51 et 52. 221
» 1508, n. 53 et 54. 225
» 1509, n. 55 à 58. 226
» 1510, n. 59. 229
» 1511, n. 60 à 62. 230
» 1512, n. 63 à 66. 232
» 1513, n. 67 à 77. 234
» 1514, n. 78 à 82. 244
» 1515, n. 83 à 95. 248
» 1516, n. 96 à 107. 258
» 1517, n. 108 à 120. 267
» 1518, n. 121 à 137. 279
» 1519, n. 138 à 151. 295
» 1520, n. 152 à 168. 305
» 1521, n. 169 à 177. 316
» 1522, n. 178 à 182. 322
» 1523, n. 183 à 194. 324
» 1524, n. 195 à 198. 332
» 1525, n. 199 à 201. 335
» 1526, n. 202. 336
» 1527, n. 203 et 204 . . . . . ibid.
» 1528, n. 205 à 207. 337
» 1529, n. 208. 340
Œuvres de Thierry Martens. 342
Récapitulation. 343

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Auteurs dont Martens a imprimé les œuvres.

N. B. Tous les ouvrages sont en latin, à moins qu'une autre langue ne soit expressément désignée. Le chiffre indique le numéro de la bibliographie.

Abstemius, *voyez* Laurent.
Adrien Amauri de Soissons. Grammaire grecque 161.
Adrien Barland. Abrégé des adages d'Erasme, grec et latin 172. Badinages 198. Dialogues 194, 195. Epître à son frère 110. Epîtres dédicatoires 75, 78, 92, 163. Fables 75, 153. Notes sur les lettres de Pline 100. Opuscule sur les célébrités littéraires de Rome 89. Opuscule sur les villes des Pays-Bas 195. Vers 68.
Adrien Florent d'Utrecht (Adrien VI Pape). Epître à la faculté de Théologie de Louvain 156. Questions théologiques 85, 126.
Adrien Ghiselme d'Ardenbourg. Vers 71.
Aegidius, *voyez* Pierre Gilles.
Agricola, *voyez* Rodolphe.
Alain de la Roche (de rupe) dominicain. Psautier de la Trinité 12.
Alard d'Amsterdam. Epître 179. Vers 132.
Albert archevêque de Mayence. Epître à Erasme 132.
Alciphron. Epîtres, texte grec 164.
Alde Manuce. Heures de la Vierge, texte grec 101. Traduction d'Esope 75, 153. La même avec le texte grec 112.
Aleander, *voyez* Jérôme.
Alexandre de Villa-Dei. Grammaire latine 28.
Alexandre-le-Grand. Epître, texte grec 164.
Ambroise le Camaldule. Traductions de saints Pères 22, 23, 135.
Anacharsis. Epîtres, texte grec 164.
André d'Amsterdam, chartreux. Epîtres dédicatoires 71, 79.
Ange (le bienheureux) de Clavasio, minorite. Théologie 27.
Ange Politiani. Epîtres 59. Fables 153.

Anonymes. Alphabet grec etc. texte grec 136. An des dames etc. en français 52. Bréviaire d'Anvers 32. Bréviaire de Liége 34. Bréviaire de l'Ordre des Prémontrés 25. Bréviaire de Salisbury 35. Bréviaire de Windesem 35. Colloques familiers grecs-latins 111. Commentaire sur le *Salve Regina* 24. Condamnation des doctrines de Luther 156. Dialogue sur l'amour 39. Dictionnaire latin-flamand intitulé *gemma* 29, 61. Diurnal de Windesem 53. Edit impérial au sujet de Luther 156. Horloge de la sagesse 20. Jardin de fleurs de la Vierge 54. OEuvre nouvelle, l'an des dames etc. en français 52. Opuscule sur la Confrérie des Sept-Douleurs 36. Opuscule sur la Passion 15. Règle de l'Ordre des Carmes 4. Réglement de vie pour les chanoines 17. Traité contre les longues messes 38. *Valuatien van den ghelde* etc. en flamand 32.
Apollonius de Tyane. Epîtres, texte grec 164.
Apôtres, *voyez* Epîtres.
Argyropyle, *voyez* Jean.
Aristophane. Plutus, texte grec 121, 122.
Aristote. Epître, texte grec 164. OEuvres en grec 189, 190; en latin 183.
Augustin (saint). Opuscules 2, 16.
Aulu-Gelle. Fables. 153.
Ausone. Vers 129, 130.
Bacho, *voyez* Jean.
Baptiste de Mantoue, carme. De la vie heureuse 6. Epîtres 46, 58.
Barland, *voyez* Adrien.
Basile (saint) le Grand. Epîtres, texte grec 164.
Beatus Rhenanus. Epître dédicatoire 111.
Berald, *voyez* Nicolas.
Bernard (saint). Traité sur l'évangile *Missus* 14.
Beroald, *voyez* Philippe.
Bonagarsi de Pistoie. Discussion oratoire 42.
Bonaventure (saint). Opuscule ascétique 13.
Bréviaires, *voyez* Anonymes.
Briard, *voyez* Jean.
Budée, *voyez* Guillaume.
Buschius, *voyez* Herman.
Calcutius, *voyez* Elisius.
Campanus, *voyez* Jean Antoine.
Campensis, *voyez* Jean Van Campen.
Cébès, tableau grec-latin 119.
Christophe Colomb. Lettre sur la découverte de l'Amérique. 30.
Chrysostôme de Naples. Lettre sur la Hollande 81.
Chrysostôme (saint), *voyez* Jean.
Clavasio, *voyez* Ange.
Cleynarts, Clenardus, *voyez* Nicolas.
Conrad de Nastadt. Dialogue 128.
Conrad Goclenius. Liste des œuvres d'Erasme 147. Traduction de Lucien 181. Vers 175.
Constantin Lascaris. Grammaire grecque, texte grec et traduction latine 107.
Corneille de Schryver (Grapheus). Défense de S. Pancrace et pastorale 83. Odes sacrées 78. Vers et prières à la Vierge 82.

Cratès. Epîtres, texte grec 164.
Crinitus, *voyez* Pierre.
Démosthène, texte grec. Contre Leptine 202. Pour Midias 200. Olynthiennes 169.
Denis de Leeuwis, chartreux. Miroir du pécheur 1.
Denis le sophiste. Epîtres, texte grec 164.
Dorland, *voyez* Pierre.
Dorp, *voyez* Martin.
Elisius Calcutius. Epîtres 89.
Enée platonicien. Dialogue traduit en latin 135.
Enée Silvius. Opuscule des deux amants 3.
Epîtres des Apôtres 74, 179.
Erasme. Apologie adressée à Jacques Faber de Stavelot 113, 146. Apologie contre Jacques Lopis Stunica 173. Apologie contre plusieurs 157. Apologie relative au dialogue de Latomus 141. Catalogue de ses ouvrages 188. Colloques familiers 139, 175. Commentaire sur l'éducation 66. Commentaire sur le premier psaume et lettre apologétique à M. Dorp 91. Déclamations, sur la paix, la mort d'un fils, le mariage, la médecine 125. Déclamations, texte grec et latin 143. Dialogues de Lucien traduits 65, 92, 152. Elégie sur la mort d'Henri de Berghes 44. Eloge de la folie 63. Epîtres : à Budée 146, à Gerard de Nimègue 117, à Jacques de Middelbourg 44, à Mosellanus 144, de et à divers 105, 110, 147, 163; sur le mépris du monde 177, touchant Luther 162. Fables traduites du grec 153. Grammaire de Théodore de Gaze traduite, avec le texte grec 103, 123, 124. La guerre 116. Institution du prince chrétien 104. Isocrate à Nicoclès traduit 104. Manuel du soldat chrétien 50, 57, 134, 167. Méthode pour la théologie 132. Nouveau-Testament traduit du grec 145. Opuscules commençant par le *Caton* 90, 130. Opuscules intitulés *Lucubratiunculæ* etc. 50, 57. Opuscules traduits de Plutarque 76, 86, 104, 106. Panégyrique de Philippe-le-Beau 51, 104. Paraboles ou Similitudes 88, 158. Paraphrases : de l'épître aux Romains 120, des deux épîtres aux Corinthiens 140, de l'épître aux Galates 142, des épîtres de S. Pierre et de S. Jude 149. Le Scarabée 114. Les Silènes d'Alcibiade 115.
Esope traduit en latin 75, 150. Avec le texte grec 112.
Eucher évêque de Lyon. Epître 130.
Euripide. Hécube et Iphigénie, texte grec 160.
François Vatable. Traduction d'Aristote 183.
Froben de Bâle. Notes sur Erasme 115.
Gabrias. Fables, grec-latin 112.
Gérard de Nimègue. Entrée de Philippe de Bourgogne dans son diocèse 117. Epigrammes 90, 130. Funérailles de Ferdinand roi d'Espagne 99. Lettre sur la Zélande 81. Satires 83, 87.
Gerbellius, *voyez* Nicolas.
Gerson, *voyez* Jean.
Gilles de Delft. Vers 64.
Goclenius, *voyez* Conrad.
Grapheus, *voyez* Corneille.
Grégoire (saint) le Grand. Explication des psaumes pénitentiaux 55. Homélies sur les Evangiles 56.
Guillaume Budée. Lettres à Erasme 105, 110.

Guillaume de Croy. Epître à Vivès 148.
Guillaume Herman de Gouda. Fables 75, 153. Vers 66.
Heems de Bruxelles, *voyez* Nicolas.
Helius Eobanus de Hesse. Vers 147.
Henri Glareanus. Vers 110.
Herman Buschius. Vers 110.
Hermolaus Barbarus. Discours 19. Epître 44.
Hérodien. Histoires, texte grec 199.
Homère, texte grec. Iliade 133, 169, 171, 186. Odyssée etc. 187.
Hugues de Saint-Victor. Commentaire sur S. Paul 64.
Hutten, *voyez* Ulric.
Isocrate. Discours traduits en latin 60, 62, 90, 104, 129. Texte grec 178, 182.
Jacques de Middelbourg. Du pouvoir impérial 44.
Jacques Masson (Latomus). Dialogue 141.
Jacques Wimpheling de Selestad. Epître 63.
Jean Antoine Campanus. Epîtres 77. Fables 153.
Jean Argyropyle. Traduction d'Aristote 183.
Jean Bacho anglais. Commentaire sur Jean Scot 26.
Jean Baudry de Soignies. Grammaire etc. 154.
Jean Briard d'Ath. Questions théologiques 126.
Jean (saint) Chrysostôme à Stagire, traduit 22, 23.
Jean de Luxembourg, canoniste, correcteur de Martens 41, 42.
Jean de Mandeville. Itinéraire 9.
Jean Faber de Carvin l'Epinoy (de Carvinio). Opuscule 45.
Jean Fischer, évêque de Rochester. Sur les trois Madelaines 137.
Jean Gerson. Alphabet du divin amour 21.
Jean Heinsberg, évêque de Liége. Statuts synodaux 36. Leur confirmation 40.
Jean Louis Vivès. Opuscules divers 148, 184, 185, 196.
Jean Mercure de Corège (Corigianus). Opuscules 45.
Jean Munter de Gand. Vers 72.
Jean Murmelius. Vers intitulés Caroleia 93.
Jean Paludanus de Cassel. Epître 108.
Jean Pic de la Mirandole. Epîtres et élégie 46, 58.
Jean Sapidus. Vers 110.
Jean Thierry. Eloge du cardinal de Croy 165.
Jean Van Campen (Campensis). Grammaire hébraïque 205.
Jean XXI, *voyez* Pierre d'Espagne.
Jérôme Aleander Mottensis. Alphabet et opuscules grecs 131, 136, 192.
Jérôme Savonarole. Opuscules 43, 47, 48.
Jov. Pontanus. Dialogue 198.
Julien Pomerius. Pronostics du siècle à venir 18.
Lascaris, *voyez* Constantin.
Latomus, *voyez* Jacques Masson.
Laurent Abstemius. Fables 153.
Léon I (saint) Pape. Epîtres décrétales et familières 94.
Léon X Pape. Brefs à Erasme etc. 105, 110, 145.
Libanius. Epîtres, texte grec 164.
Ludolphe, curé de Suchen, Itinéraire en Palestine 11.

Lucien. Dialogues et opuscules traduits 62, 65, 92, 152, 181. Texte grec 150, 151, 159, 164, 174, 178, 180, 193, 197, 201.
Maillard, *voyez* Olivier.
Mandeville, *voyez* Jean.
Marc Paul de Venise. Description des terres orientales 10.
Martens, *voyez* Thierry.
Martin Dorp. Dialogue sur Hercule et commentaire sur la comédie 81. Eloge de l'université de Louvain 73. Epîtres dédicatoires 75, 80, 84, 85, 153. Lettre à Erasme 91. Sermon sur l'Assomption et éloge d'Aristote 80. Vers 64, 70.
Ménandre. Sentences traduites 89.
Michel de Lille, dominicain. De la confrérie du Rosaire 12.
Morus, *voyez* Thomas.
Mosellanus, *voyez* Pierre.
Murmelius, *voyez* Jean.
Nicolas Berald. Dialogue de Lucien traduit 152.
Nicolas Charles de Gand. Vers 72.
Nicolas Cleynarts (Clenardus). Grammaire hébraïque 208.
Nicolas de Bois-le-Duc. Epîtres 64, 70.
Nicolas Everard de Middelbourg. Topiques 96.
Nicolas Gerbellius Phorcensis. Fables 153.
Nicolas Heems de Bruxelles. Abrégé des Institutes de Justinien 72.
Olivier Maillard. Sermon fait à Bruges, texte français 37, 52.
Paludanus, *voyez* Jean.
Pétrarque. Poème traduit en latin 41.
Phalaris. Epîtres, texte grec 164.
Philippe Beroald. Discussion oratoire 41.
Philippe de Macédoine. Epître, texte grec 164.
Philostrate. Epîtres, texte grec 164.
Pic de la Mirandole, *voyez* Jean.
Pierre Alphonse d'Espagne, dominicain. Dialectique 5.
Pierre Crinitus (Pietro Riccio). Fables 153.
Pierre d'Espagne (Jean XXI). Trésor des pauvres 8, 33. Douze traités 97.
Pierre Dorland, chartreux. Sur la propriété des moines. 71. Sur l'habit des chartreux 79. Vie de sainte Catherine 69.
Pierre Gilles (Petrus Ægidius) d'Anvers. Epîtres 59, 60, 105, 108, 110, 147. Vers 59, 75, 153. Titres des lois 118.
Pierre Mosellanus. Discours sur les discussions théologiques 144. Préface 121.
Platon. Du mépris de la mort, traduit 60. Epîtres, texte grec 164. Cratyle, texte grec 191.
Pline le jeune. Epîtres 100. Fables 153.
Plutarque. Opuscules traduits 76, 86, 104, 106. Apophthegmes, texte grec 170.
Politiani, *voyez* Ange.
Porphyre, texte grec 190.
Prudence. Poèmes 129.
Publio Fausto Andrelini. Distiques 68.
Quintilien. Déclamation pour l'aveugle 185.
Rescius, *voyez* Rudger.

Rhenanus, *voyez* Beatus.
Richard de Saint-Victor. Commentaire sur l'Apocalypse 70.
Robert Van de Poele (de Lacu). Commentaire sur le droit 95.
Robert Wyngfeld. Discussion sur les Anglais et les Français 109.
Rodolphe Agricola. Dialectique 84. Opuscules 7, 60, 62. Traduction d'un discours d'Isocrate 90.
Roffensis, *voyez* Jean Fischer.
Ruard Tapper d'Enchusen. Discussion théologique 166.
Rudger Rescius, correcteur de Martens 101, 202.
Rufin. Traduction des sentences de Xyste 130.
Savonarole, *voyez* Jérôme.
Senèque. Des quatre vertus cardinales 67. Epîtres à S. Paul 74.
Synésius. Epîtres, texte grec 164.
Théocrite. Idylles, texte grec 155, 207.
Théodore de Gaze. Grammaire, texte grec 98, 102. La même, grec-latin 103, 123, 124.
Théophylacte. Epîtres, texte grec 164.
Thierry Martens. Dictionnaire latin-flamand augmenté 29, 61. Dictionnaire hébraïque 168. Epîtres dédicatoires et avis 29, 63, 72, 85, 91, 104, 113, 120, 121, 125, 129, 130, 132, 138, 146, 158, 167, 168, 172, 173, 175. Hymnes et opuscules 209, 210. Liste des œuvres d'Erasme 138.
Thomas Morus. Epître 105, 110. Traduction de Lucien 152. Utopie 108.
Ulric Hutten. Dialogues 176. Opuscule intitulé *Nemo* 127.
Ursinus Velius Slesius. Vers 110, 147.
Vatable, *voyez* François.
Vivès, *voyez* Jean Louis.
Wimpheling, *voyez* Jacques.
Wyngfeld, *voyez* Robert.
Xénophon, texte grec. Cyropédie 204. Hiéron 206. *Œconomicus* 203.
Xyste, pythagoricien. Sentences traduites 130.

RECTIFICATIONS ET ADDITIONS.

I.

M. Borluut de Noortdonck vient de nous laisser revoir attentivement le n. 32 de la Bibliographie, que nous avions parcouru fort à la hâte une première fois. Il résulte de cet examen que l'édition parait plutôt appartenir à l'an 1502 qu'à l'an 1496. Voici le titre exact : *De valuatiẽ eñ ordinãtien vandẽ ghelde gheordineert eñ ghemaecht bii den heeren ende staten vanden landen. Ende vã allẽ chiis penninghẽ hoe men die sal betalen. Eñ de renten af sal moghen quitẽ eñ lossen vanden iare lxxiiii tot dẽ iare. xv^c eñ twee.*

Valuatiẽ vãdẽ iarẽ lxxiiii. lxxviii. lxxxii. lxxxiii. lxxxv. lxxxvii. lxxxix. xci. xciii. ende xcix.

Le caractère est *saint-augustin*, sans interlignes, contrairement à ce que nous avons dit dans la Biographie, page 43.

Souscription : *Dese valuacie es gheprent Thantwerpen op die steenhouwers veste By mi Dirck martens van aelst.*

II.

Dans le catalogue de la bibliothèque de feu M. P. L. L. B. de M***, vendue à Paris le 25 mars 1845, on lit au numéro 342 : *Breviarium ad consuetudinem canonicorum regul. instituti Divi Augustini congregat. Windesimensis. Antuerpiæ.* 1508. Point

de doute que ce Bréviaire ne sorte de l'atelier de Martens, qui la même année 1508 signa d'Anvers le Diurnal de la Congrégation de Windesem. Voyez le n.° 53 de notre Bibliographie.

Par la même raison nous pouvons encore attribuer à Martens le n.° 3104 du catalogue de B. H. Bright esq., Londres 1845, intitulé : *Expositio hymnorum et sequentiarum totius anni secundum usum sarum. Antuerpiæ* 1502. Voyez le n.° 35 de notre Bibliographie.

Par contre, le *Breviarium canonicorum regularium... de Windesem*, 1499, cité au n.° 35, page 209, est imprimé *extra muros oppidi Schoēhovieñ*, comme l'atteste la souscription. L'exemplaire de Le Candèle se trouve à Bruxelles, à la bibliothèque des Bollandistes.

III.

Monseigneur l'Evêque de Bruges vient de trouver dans les actes du Chapitre de Saint-Donat de cette ville, à l'année 1517, que le chanoine Arnold de Costa s'est entendu avec Thierry Martens, imprimeur à Louvain, pour l'impression du Bréviaire *ad usum Ecclesiæ S. Donatiani Brugis*. Cependant il parait que cette convention n'a pas eu de suite, puisque la bibliothèque de la ville de Bruges possède, sous le numéro 1578 du catalogue, un exemplaire d'une édition du même Bréviaire, imprimée aux frais du Chapitre à Paris, par Antoine de Bonnemère, et datée du mois d'octobre 1520.

IV.

M. Fr. Vergauwen nous écrit à la date du 13 décembre 1852, que M. Leroi d'Anvers communique au *Bibliophile belge* la notice suivante sur une édition de Martens qui nous était inconnue.

Πλατωνος κριτων, *vel de eo quod agendum*. Douze feuillets in-4.°, texte grec. Au *verso* du titre on lit une épître à Erard de la Marck, évêque de Liége.

Souscription : *Louanii apud Theodoricum Martinum Alustensem. Mense Augusti. M. D. XVII.* Au *verso* l'écusson de Martens.

V.

Le révérend M. E. Raymaekers, prieur de l'abbaye du Parc à Louvain nous écrit en date du 1 avril 1853, que la bibliothèque de son couvent possède un placard, imprimé par Martens en 1499, dont voici la description.

C'est une feuille de 29 centimètres de long sur 43 de large, en caractères gothiques.

Le titre occupe toute la largeur de la feuille : il commence en *gros-romain*, continue en *saint-augustin*, et comprend en 4 lignes le texte que voici :

By den Eertshertoghe van Oestenryck hertoghe van Bourgondien van Brabant etc. graue van Vlaenderen van Habsburch van Tyrol van Artoys Hollant zelant Namen etc.

Es gheordineert dat de penñ vã gouden eñ vã seluere hierna volghẽde zullẽ loop eñ ghaẽ hebbẽ binnẽ allẽ zynẽ landẽ en heerlichhedẽ te pryse na besere v° achteruolghñden inhoudenen vãder ordinãtiẽ onlancx eñ laest ghemaect, en gepubliceert op de xxvsten dach van decẽber Int jaer. M. CCCC. XCIX.

A la gauche de ce texte on voit dans un carré le buste de Philippe-le-Beau orné de la toison d'or, à la gauche ses armoiries, comme au n.° 32 de notre Bibliographie.

Suit le texte des ordonnances, sur deux colonnes, chacune de 6 centimètres de large. Au bas de la première colonne et au haut de la seconde, on voit la double empreinte de neuf différentes espèces de florins du Rhin, sur lesquelles on distingue les dates 1418 et 1437.

Tout au bas de la seconde colonne se trouve la double empreinte de deux sortes de pièces de monnaie françaises;

puis la marque d'imprimeur que nous avons décrite à la page 95 de la Biographie et mentionnée au n.° 54 de la Bibliographie ; enfin la signature de l'imprimeur, qui est ici *Dieryck Mertins*.

VI.

M. P. C. Van der Meersch, archiviste du gouvernement provincial à Gand, a bien voulu consacrer ses loisirs à publier une analyse complète de notre ouvrage dans le *Messager des sciences historiques*, 1853. Nous avions déjà eu à le remercier pour le bienveillant concours qu'il avait prêté à notre publication ; et nous n'avons pas manqué de lui adresser de nouveau nos remerciements par lettre du 2 mai 1853. Toutefois nous avons cru devoir lui représenter dans cette lettre, qu'il nous est impossible de partager son opinion, que le caractère de l'*Opus ruralium commodorum* 1474 de Jean de Westphalie serait moins usé que celui du *Tabulare de Carmelo* de Martens. « Il est vrai, écrivions-nous à ce » sujet, que le petit traité du Mont-Carmel parait avoir » été imprimé un peu à la hâte, en ce sens-ci, que la forme » a été trop fortement encrée ; mais il est vrai aussi, que » dans mon exemplaire se trouvent deux pages aussi nettes » que les meilleures du *Speculum peccatorum* et du *Beati* » *Augustini de salute* (1), dans lesquelles le caractère est » évidemment neuf, et plus neuf que dans l'*Opus ruralium* » *commodorum*. Cette observation ne parait-elle pas détruire » votre conjecture sur le renouvellement des lettres ? D'autant » plus que les *y* à la queue coupée, remplaçant chez Martens » les *v* chiffres, et qui se retrouvent par-ci par là dans les » éditions de Jean de Westphalie, semblent prouver l'iden- » tité du caractère, et éloigner toute idée de renouvelle- » ment. »

(1) Bibliographie, p. 178 et suiv.

VII.

M. le chanoine De Ram, dans les notes de son dernier Discours (1) a cru devoir consacrer cinq ou six pages très-érudites (p. 46 à 51) à relever une erreur involontaire que nous avions commise en traduisant mal les mots *auspicatus professionem*. Nous nous sommes empressé de déférer au vœu de l'illustre Recteur Magnifique, non seulement en faisant disparaître l'erreur au moyen de cartons dans tous les exemplaires qui contiennent les présentes rectifications et additions, mais encore en envoyant ces mêmes cartons aux personnes qui à notre connaissance possèdent notre ouvrage.

Nous nous permettrons à cette occasion de faire remarquer à M. le chanoine De Ram, que la controverse entre le P. Van Iseghem et ses adversaires ne gît nullement dans la question « de savoir si Jean de Westphalie a été l'ouvrier ou l'associé de Thierry Martens (p. 43) », et qu'en conséquence il ne peut à ce sujet nous taxer d'exagération (ibid.). Quant à l'opinion de M. Bernard, que M. le chanoine cite avec complaisance (ibid.), et qui n'est que la reproduction de celle de Lambinet (2), nous attendrons pour nous en occuper qu'il l'ait appuyée de quelques preuves, et surtout qu'il ait détruit les nôtres. Enfin, malgré le grand cas que M. De Ram parait faire de l'autorité de Lambinet, nous persistons à soutenir, jusqu'à preuve du contraire, que cette autorité est nulle quand il s'agit de Martens. Voir notre Biographie, page 25 et page 44.

---

(1) Considérations sur l'histoire de l'Université de Louvain, Discours prononcé à la séance publique de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, le 10 mai 1854, par M. le chanoine De Ram, Directeur de la Classe des Lettres, Recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain. Bruxelles, H. Goemaere, 1854.

(2) Voyez la Biographie, p. 53.

VIII.

Les épreuves du présent volume ont été corrigées avec le plus grand soin. Un nouvel examen minutieux après le tirage ne nous a fait découvrir que très-peu de fautes typographiques. Les principales sont :

Page	9,	*ligne*	24 :	exquisse,	*au lieu de*	esquisse.
»	24,	»	15 :	avait	»	avaient.
»	41,	»	4 :	imprimée,	»	imprimée à Anvers.
»	116,	»	21 :	telle,	»	nouvelle.
»	209,	»	5 :	ce qui est,	»	ce qu'est.

Alost, Juin 1854.

FIN.

MALINES. TYPOGRAPHIE DE P. J. HANICQ. — MDCCCLIV.

BIOGRAPHIE

DE

THIERRY MARTENS

D'ALOST,

ET

BIBLIOGRAPHIE DE SES ÉDITIONS,

PAR

A. F. VAN ISEGHEM,

PRÉFET DES ÉTUDES AU COLLÉGE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A ALOST.

SUPPLÉMENT

CONTENANT LES NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR L'AUTEUR.

(1854-1866).

Prix 60 centimes.

Exemplaires avec les Planches fr. 1 ».

MALINES,

H. DESSAIN, SUCCESSEUR DE P. J. HANICQ,

IMPRIMEUR DU S. SIÉGE, DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE ET DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

BRUXELLES. — Chez Fr. J. OLIVIER, libraire, 5 bis, rue des Paroissiens.

1866.

THIERRY MARTENS

D'ALOST.

SUPPLÉMENT.

PROPRIÉTÉ.

BIOGRAPHIE

DE

THIERRY MARTENS

D'ALOST,

ET

BIBLIOGRAPHIE DE SES ÉDITIONS,

PAR

A. F. VAN ISEGHEM,

PRÉFET DES ÉTUDES AU COLLÉGE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A ALOST.

SUPPLÉMENT

CONTENANT LES NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR L'AUTEUR.

(1854-1866).

MALINES,

H. DESSAIN, SUCCESSEUR DE P. J. HANICQ,

IMPRIMEUR DU S. SIÉGE, DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE ET DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MALINES.

BRUXELLES. — Chez Fr. J. OLIVIER, libraire, 5 bis, rue des Paroissiens.

1866.

AVIS.

—

En 1854, deux ans après la publication de notre ouvrage sur Thierry Martens, nous y ajoutâmes six pages de *Rectifications et additions*, que nous fîmes insérer dans les volumes en vente et adresser aux possesseurs des exemplaires offerts.

Après un nouvel intervalle de douze ans, il ne nous est plus possible d'annexer des pages à une édition dont il n'est resté en magasin qu'une douzaine d'exemplaires.

Toutefois l'accueil si flatteur qu'elle a reçu de la part de nombreux bibliophiles belges et étrangers, les communications que plusieurs érudits ont bien voulu nous adresser, notre désir de compléter nos renseignements sur le célèbre typographe alostois, tous ces motifs réunis nous engagent à publier aujourd'hui un Supplément qui, vu notre âge avancé, sera assurément le dernier. Nous espérons que les amateurs qui ont si favorablement accueilli notre premier travail, ne trouveront pas trop minutieux les détails dans lesquels nous croyons devoir encore entrer ici.

Nous ajoutons à quelques exemplaires de ce supplément quatre gravures extraites du volume *Recherches* etc. *par De Gand*, que nous avons supprimé après avoir édité le nôtre. (1).

Elles représentent les deux marques d'imprimeur de Martens : l'écusson et la double ancre; puis la pierre sépulchrale placée jadis sur sa tombe, et le mausolée qui entoure aujourd'hui cette pierre dans l'église de St-Martin à Alost.

---

(1) En faisant relier notre ouvrage avec le supplément et les gravures, il convient de placer l'écusson de Martens dans la feuille 4e en face de la page 95, la double ancre en tête de la feuille 5e en face de la page 96, la pierre sépulchrale dans la feuille 7e en face de la page 167, le mausolée dans la feuille 8e en face de la page 174, et le supplément tout à la fin.

THIERRY MARTENS D'ALOST.

SUPPLÉMENT.

BIOGRAPHIE.

I.

Dans notre Biographie, page 150 et suivantes, nous avons inséré la traduction de toutes les épîtres de Martens dont la bibliographie contient le texte latin original. Dans ce Supplément (1) nous publions une nouvelle épître, qui est la troisième en date (1516) : en voici la traduction.

Thierry Martens d'Alost chalcographe à Adrien Barland, salut.

J'ai reçu, mon Adrien, votre petit livre. Loué déjà par les littérateurs les plus distingués, le voici imprimé avec mes caractères, dans le but de donner quelque vogue à votre nom selon votre mérite, et de procurer aux jeunes gens qui étudient les belles-lettres un manuel à l'aide duquel ils puis-

(1) Au numéro 104 bis. Voyez aussi ce que nous disons au sujet d'une autre épître de Martens au n° 167 de ce Supplément.

sent, beaucoup mieux préparés qu'auparavant, venir entendre et lire les livres des orateurs. Maintenant donc que vous me paraissez avoir fait non sans succès votre entrée dans la carrière de l'enseignement (1), continuez avec le même zèle à faciliter l'étude du latin : non seulement je vous y exhorte, mais encore je vous le demande. Et ne vous souciez point de ces bavards qui, comme votre Ange l'a dit avec autant de vérité que d'élégance, en sont encore à défendre le gland après la découverte des fruits ; car bientôt, dès qu'ils auront vu vos veilles généralement appréciées par les personnages les plus érudits, nous espérons qu'ils commenceront à vous juger plus favorablement et à parler avec plus de bienveillance de votre personne et de vos productions littéraires. Portez-vous bien, et attendez de nous la plus ample reconnaissance pour votre cadeau. Louvain, de notre demeure.

II.

En terminant notre Biographie en 1852, nous exprimions le vœu de voir l'universalité des écrivains, des typographes (maîtres et ouvriers) et des libraires belges se réunir aux habitants d'Alost pour ériger une statue au premier imprimeur de la Belgique. « Si notre vœu ne s'est point accompli à la lettre, écrivions-nous en juin 1856 en publiant une édition de la Biographie seule, si les écrivains, les typographes et les libraires belges

---

(1) Barland enseignait déjà depuis quatre ans. Dans une épître dédicatoire datée de 1512, et que nous citons ci-après au n° 65, il dit que ses élèves écrivaient si mal qu'on aurait cru leurs lettres tracées par des poules, et que pour cette raison il avait prié l'insigne chalcographe Thierry d'Alost d'imprimer l'objet de ses leçons. A la fin du volume il leur recommande de souhaiter à Thierry une longue vieillesse. Voyez encore sur Barland le n° 172 ci-après.

n'ont pas été appelés à concourir unanimement à l'œuvre, c'est que la Commission instituée par notre Régence a trouvé les moyens de l'exécuter dans la munificence du gouvernement et dans la générosité de nombreux souscripteurs Alostois et autres. »

Le 6 juillet 1856 la statue en bronze de notre illustre typographe, érigée au milieu de la place publique de notre ville, fut saluée par les acclamations unanimes de la population alostoise, en présence de Leurs Altesses Royales et Impériale le Duc et la Duchesse de Brabant, accompagnés d'un nombreux cortége de Sénateurs, Représentants, Ministres et autres premiers dignitaires de l'état, de la province et de la ville.

Sur la face principale du piédestal se lit l'inscription suivante :

THEODORICO. MARTINO
ALOSTANO
QVI
PRIMVS. ARTEM. TYPOGRAPHICAM .
IN. BELGIVM. INDVXIT
CONSTITVTIS. DEINCEPS. IN. VRBE. PATRIA
ANTVERPIAE. ET. LOVANII. OFFICINIS
ET. QVI
NON. SOLVM. EXCVDENDIS. LATINIS. GRAECIS
HEBRAICIS. ALIISQVE. LIBRIS. SED. SCRIBENDO
ETIAM. ET. IN. ACADEMIA. LOVANIENSI. DOCENDO
FAMAE. IMMORTALITATEM. MERITVS. EST
S. P. Q. A
EX. AERE. CVM. PVBLICO. TVM. COLLATO
P. P.
M. D. CCC. LVI.

A la face opposée on voit la double ancre de Martens avec son distique latin

Ne tempestatum vis auferat, Ancora sacra
Quo mentem figas, est iacienda tibi.

A l'une des faces latérales on lit la traduction flamande de l'inscription principale, et à l'autre les noms de S. M. le Roi, du ministre de l'intérieur, du gouverneur de la province, des membres du Conseil communal, et des membres de la Commission instituée pour l'érection de la statue.

III.

Dans la même Biographie nous disions, page 165, que dans ses vieux jours Thierry Martens avait réalisé ses immeubles de Louvain et s'était retiré chez les Guillelmites de sa ville natale, qu'il avait emporté avec lui tout son mobilier, ses livres, ses presses etc. et que, n'ayant pas d'héritiers directs, il avait laissé par testament tous ses biens au couvent de ces Pères. Nous ajoutions que la plupart de ces assertions ne reposaient que sur la tradition orale, mais nous alléguions les raisons qui nous faisaient ajouter foi à cette tradition.

Or un document authentique qui les infirme a été découvert depuis lors, voici comment :

Feu M. le notaire Ferdinand Evit d'Alost possédait dans sa bibliothèque un gros volume manuscrit en flamand qui commence ainsi : « Extraits faits en 1812 » par M. François Martin Vander Belen (1) d'un vieux » livre conservé dans la mairie d'Alost, endommagé

(1) M. Vander Belen, docteur en droit, était alors secrétaire communal à Alost.

» en plusieurs endroits et dépourvu de ses dix-sept
» premiers feuillets, contenant différents actes du conseil
» de tutelle du XVIe siècle, qui ne sont pas mentionnés
» dans les plus anciens registres. »

Un jour l'idée vint à M. Evit de chercher dans la table du volume le nom de Martens : il y rencontra notre Thierry, et au n° 224 des Extraits il lut ce que nous traduisons ici littéralement du flamand.

« Jean Van Miggerode autrement dit Govaerts, fils
» de Gilles, Jean Viemeel et Jean Laus sont constitués
» tuteurs de Barbe Van Sassen, fille de Servais, et
» dont la mère était Barbe Martens, fille de Thierry,
» 10 juin 1534.

» Servais Van Sassen, père de la susdite Barbe, est
» aussi constitué tuteur, 2 août 1534.

» Le 25 mars 1534 (1) est déposé par Jean Van Mig-
» gerode, fils de Gilles, et par Jean Laus, en leur
» qualité de tuteurs de Barbe Van Sassen, SEULE hé-
» ritière de Thierry Martens son grand-père, l'état de
» biens à la mortuaire du prénommé Thierry Martens,
» qui dans le compte de la même date est dit être
» décédé le 28 mai 1534. Par ce compte il apparait
» que l'épouse de Thierry Martens susdit est enterrée
» à Louvain, et que là il lui a fait construire une
» sépulture. »

Nous avons fait en vain toutes les perquisitions imaginables pour découvrir le vieux livre où devait se trouver l'inventaire des biens délaissés par Thierry

(1) Cette date est évidemment fautive : il faut sans doute 1535.

Martens, et nous avons dû finir par croire qu'il a été détruit comme papier de rebut.

Nous n'avons pas mieux réussi dans nos recherches relativement au monument érigé par Martens à la mémoire de sa défunte épouse.

Quant au père de la mineure Barbe Van Sassen, nous trouvons qu'il était natif de Diest, qu'il était établi à Louvain comme imprimeur dès l'an 1531, et qu'après la mort de Barbe Martens il se remaria, puisqu'après son décès en 1554 son officine fut continuée par sa veuve jusqu'à l'an 1570 et par sa postérité jusqu'au commencement du XVIIIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE.

Dans cette partie de notre Supplément nous suivons exactement l'ordre des numéros de notre Bibliographie, qui est l'ordre chronologique, ne citant toutefois que les numéros qui donnent lieu à quelque rectification ou addition, et accompagnant du mot *bis* les numéros auxquels, en suivant cet ordre, nous devrions placer des éditions récemment découvertes et non signalées dans notre ouvrage.

7. *Rudolphi agricole opuscula.*

Clément cite Joh. Henr. Kindervaters, *Arcana biblioth. Blasianæ,* Trésors de la bibliothèque de St-Blaise à Nordhausen. Nordh. 1717 in-8°, page 59.

14. *Tractatus beati Bernardi* etc.

M. le docteur en droit F. L. Hoffmann de Hambourg, à qui nous devons un grand nombre de communications intéressantes, nous apprend que la bibliothèque publique de cette ville possède un exemplaire de cet incunable.

« Le caractère, nous écrit cet érudit, les grosses initiales, » l'ornementation, toute l'exécution typographique, jusqu'à » la gravure en bois du titre, tout est absolument comme » dans deux autres éditions signées de Gerard Leeu, An- » vers 1487. »

Nous avons admis cette assertion dans notre ouvrage, mais nous l'avons expliquée, page 64 et suivantes.

Du reste, la notice de De Gand est exacte. Le volume a 30 feuillets, signatures *Ai-E3*. Au *verso* du titre : *Incipit prefatio*

beati bernardi etc. Au feuillet 21 : *Explicit tractatus beati bern.* etc. Puis en lettres plus grandes : *Sequuntur speciales figure* etc. Et aux feuillets suivants l'application de ces figures à la sainte Vierge, commençant par *Marie conceptio et natiuitas.*

23. *Beati Joannis Chrysostomi* etc.

Au bas, au lieu de Hennings, lisez : Gundling's Historie der Gelahrheit T. II. p. 2094.

50. *Lvcvbrativncvlæ aliqvot Erasmi* etc.

Edition originale. Tous les opuscules que renferme ce volume sont mentionnés dans le *Lucubrationum Erasmi Roterodami Index* que Martens écrivit et publia en 1519. Voyez dans la Bibliographie notre numéro 138, et ci-après notre note sur ce même numéro.

63 bis. *Æsopi et Aviani fabulæ.*

M. le docteur en droit F. L. Hoffmann nous communique la description suivante d'une édition récemment découverte et acquise à la bibliothèque publique de Hambourg.

Titre : *Pluscula Esopi phrygis et Auiani Fabulæ non ille quidem a Guilielmo Goudano versæ, sed aliæ ab Hadriano Barlando mutate et auctæ quibusdam veluti appendicibus. Ex Io Antonio Campano et Raphaele Volaterrano desumptis.*

Volume in-4° de 18 feuillets, signatures *Aii-Diii*, caractère romain *cicéro* avec grandes initiales, serré à 30 lignes pour les épîtres, fortement interligné pour les fables. Les quatre premiers mots du titre sont en grosses lettres gothiques.

Au verso du titre on lit : *Martinus Dorpius in fabellas a Barlando expolitas* :

Vis ludum, lepidosque iocos, veneresque pudicas

etc. 14 vers.

Suit une lettre de Barland à Jean Borsalus, Louvain sans

date; la réponse de Borsalus datée *ex edibus nostris* 14 novembre 1511; une lettre de Barland *Doctissimo viro M. Petro Scoto apud Gandauos Gymnasiarche*, Louvain 12 avril, et une lettre du même *Ornatissimo perindeque illustrissimo adulescenti Leonardo Seuenbergien. Louanii ex Porcianorum Gymnasio*, sans date.

Le texte comprend 14 fables d'Ésope, une de Bap. Mantuanus, neuf d'Avien (précédées d'une nouvelle lettre de Barland), deux de Campanus, et une (*de membris et ventre*) de Volaterranus.

Souscription au *verso* du dernier feuillet : *Theodoricus Martinus Alostensis Hantuerpiæ imprimebat An. D. M. CCCCC. XII. Decimo. Kalendas. Maias.*

Dans notre Biographie, p. 91, et dans la Bibliographie n° 63 nous disions que la dernière édition de Martens signée d'Anvers était du mois de janvier 1512. La présente édition montre qu'il imprimait encore dans cette ville au mois d'avril de la même année. Le numéro qui va suivre indique qu'au mois d'août il était établi à Louvain.

65. *Complures luciani dialogi.*

Nous ne connaissions de cette édition que le titre et la date. M. le docteur F. L. Hoffmann nous en a communiqué la notice suivante, faite sur un exemplaire de la bibliothèque publique de Hambourg, et plus tard il a fait insérer une description complète du volume dans le Bulletin du Bibliophile belge, T. XVI.

C'est un volume in-4° de 12 feuillets à 36 lignes, signatures *Aii-Ciii.*

Les trois premiers mots du titre en grosses lettres gothiques sont suivis en *cicéro* romain de : *a desiderio Erasmo Roterodamo viro vtriusque linguæ doctissimo in latinum conuersi.* Suivent quelques distiques de Barland et de Gérard de Leyde.

Au *verso* on lit une épître de l'éditeur :

Hadrianus Barlandus magistro Theodorico Amsterodamo ornatissimo viro et apud Louanios Porciani gymnasii iuuentutis moderatori longe prudentissimo S. D. P.

Cvm nuper admodum preceptor mi humanissime : (quem nunquam minoris fecerim quam Aristotelem suum Alexander Macedo) Luciani dialogos aliquot ab Erasmo Roterodamo viro vndecunque doctissimo et conterraneo tuo multa vocum castimonia in Romanam linguam versos discipulis meis enarraturus plerosque omnes, literas (quas quidem si videas gallinam exarasse putabis) facere diu adnotassem : easque Luciani meras facetias : meros lepores, meras veneres hic apud librarios nusquam esse venales intellexissem. Theodoricum Alosdensem Hantuerpianorum olim, nunc Louaniensium insignem calcographum oraui vt ad communem fructum libellos complures formis excuderet. Ouod cum ille haud grauate annuisset eos tue dedicans celsitudini ad prelum emisi etc. *Louanii Idibus Augusti.*

Au second feuillet on lit une préface d'Érasme à Jérôme Busleyden, datée *Bononiæ xv. Cal. Decemb. M. D. VI.* Puis viennent 17 dialogues en *cicéro* romain avec grosses initiales, le premier *Cnemonis ac Damippi*, le dernier *Menippi et Cerberi.*

Au *recto* du dernier feuillet :

Barlandus discipulis suis S. D.

Habetis hic pueri complures varietate blandos Luciani dialogos ab Erasmo meo (meum enim iure voco cuius scriptis non sine fructu familiariter vtor) in latinum traductos, quos ideo curauimus imprimendos vt vobis ad latinas literas aliquid opecule adderemus. Vos Erasmo qui vel Nestore facundior hos edidit Nestoream senectam, Theodorico Alosdensi Tithonios annos precemini. Valete et hos inspicite, lectitate, ad verbum ediscite dialogos qui vobis ad eleganter dicendum scribendumque vsui futuri sunt.

Souscription au bas : *Impressum Louanii in ædibus Theodorici Martini. Anno domini millesimo quingentesimo duodecimo. decimo nono Calendas Septembres.*

68. *Publij Fausti Hecatodistichon.*

Au lieu de Thott. l. 7 (et au n° 65 Thott. VIII) lisez : *Catalogi bibliothecæ Thottianæ Tomus septimus, libros cum ab inventa typographia ad annum M. D. XXX. excusos, tum manuscriptos continens. Havniæ* 1795 in-8°. Ces livres et manuscrits font partie de la bibliothèque royale de Copenhague.

74. *Epistolæ Pauli, Jacobi, Petri, Joannis et Judæ.*

Cette édition, que nous n'avons mentionnée que comme ayant été connue de De Gand, existe en bon état de conservation à la bibliothèque publique de Hambourg ; malheureusement l'exemplaire est incomplet : il y manque la fin de l'épître de S. Jude et toute la partie apocryphe. Nous en devons la connaissance et la description à l'obligeance de M. le docteur F. L. Hoffmann, qui suppose que la dernière partie en aura été retranchée par un motif d'orthodoxie.

Titre : *Epistole beati Pauli Apostoli gentium doctoris sanctissimi et sapientissimi. Necnon et beatissimorum Jacobi. Petri. Joannis et Judæ Epistolæ canonicæ.*

Addita est ipsius beatissimi Pauli epistola ad Laodicenses.

Item eiusdem ad Senecam sex et Senecæ ad ipsum octo epistolæ.

Au bas : *Veneunt Louanii In ædibus Theodorici Martini Alostensis e regione scolæ iuris ciuilis. vbi impressæ sunt.*

Volume de 107 feuillets non chiffrés, signatures *Aii-Oii*, format et caractères du texte et des notes marginales comme ceux de notre n° 73 ; la première ligne en grosses lettres gothiques.

Au *verso* du titre on lit un avis au lecteur : *Judocus Clichtoneus Neoportuensis piis lectoribus. S.*

Au second feuillet : *Incipit præfatio sancti Hieronimi in omnes epistolas sancti Pauli.* Puis le premier mot de la préface *Primum* avec une majuscule ornée. Un second *P* encore plus orné se rencontre au commencement de la première épître de S. Paul aux Corinthiens. Les autres initiales sont de grosses majuscules romaines sans ornement.

Les derniers mots du *verso* du 107e feuillet sont : *Enoch dicens : Ecce veniet dominus in sanctis mi-*

Le volume étant incomplet, nous ignorons s'il portait à la fin une souscription avec ou sans date.

77. *Io. Ant. Campani Epistolæ* etc.

Hennings cite Bibl. Menarsiana, p. 387.

82 bis. *Hadriani Barlandi collectanea.*

Ce volume n'est pas compris dans notre Bibliographie ; il ne nous est encore connu que par l'extrait suivant de Paquot, *Fasti academici Lovan.* I. p. 480, cité par M. Félix Nève dans son Mémoire sur le Collége des Trois-Langues.

Hadriani Barlandi versuum ex Bucolicis Virgilii Proverbialium collectanea. Ejusdem de laudibus amœnissimi Lovanii ode hexametro iambicoque dimetro alternans. Martini Dorpii iambicum dimetrum in laudem Barlandi.

Prostant Lovanii in ædibus Theodorici Martini Alostensis, pp. 30 in-4°. *anno* 1514.

Pagellas duas extremas occupat Prologus *Barlandi in Plauti* Aulularium, *quæ acta est Lovanii in ædibus ampl. P. Nicolai Ruterii episc. Atrebat. per ejusdem alumnos.*

86. *Opuscula Plutarchi* etc.

Dans l'exemplaire de la bibliothèque publique de Hambourg, le titre porte : *nuper traducta. Erasmo Roterodamo Interprete.* Et la souscription : *Anno D. M. CCCCC. XV. Kl' Maias.*

104 bis. *Libellus de constructione octo orationis partium.*

Volume récemment découvert et acquis par M. Jean De Meyer de Gand, qui nous l'a envoyé en communication avec deux autres que nous mentionnerons plus loin.

C'est une édition originale, in-4° de 28 feuillets à 35 li-

gnes, signatures *Aii-Gi*, caractère romain *cicéro*, entêtes en majuscules, notes marginales en petites lettres gothiques, point de réclames.

Le titre, dont les trois premiers mots sont en grosses lettres gothiques, continue ainsi en romain : *ad codicem Germanicum pluribus locis restitutus. Cui addita. Isagoge Rhetorices, quæ habet cum grammatica quoddam commune vinculum. Eme et lege amice lector, Casta hic est latinitas, atticus nitor, ornatus facilis, apta exempla.*

Au bas, les trois premiers mots en grosses gothiques : *Venundantur a Theodorico Alustensi Librario et Chalcographo Academiæ Louaniensis.*

Au *verso* une épître du doyen Coletus à l'auteur Lilius, au feuillet suivant une épître d'Érasme au lecteur, puis la grammaire jusqu'au quinzième feuillet inclusivement.

Le *recto* du seizième feuillet contient l'épître suivante, dont la première lettre est une grande majuscule *A* ornée, occupant l'espace de sept lignes.

Theodoricus Martinus Alustensis Chalcographus. Hadriano Barlando, S. P. D.

Accepi mi Hadriane libellum tuum, quem laudatum a laudatissimis viris etiam formis meis excudi, vt (quod mereris) nomini tuo celebritatis aliquid adstruerem, et studiosi bonarum literarum iuuenes Enchiridion haberent, quo adiuti, possent ad audiendos legendosque oratorum libros, venire multo paratiores. Nunc igitur te non solum hortor, sed etiam rogo, vt quando mihi quidem videris non male bonis artibus inauguratus, pergas quo cepisti studio rem latinam iuuare, neque istos cures blatterones, qui, vt Angelus tuus non minus vere quam eleganter dixit, glandem adhuc defendunt inuentis frugibus. Nam speramus fore propediem, vt cum viderint eruditissimis quibusque tuas vigilias non displicere, ipsi tunc incipiant amicius de te, tuisque lucubrationibus, et sentire, et loqui. Vale, proque munere tuo quam amplissimam a nobis gratiam expecta, Louanii ex ædibus nostris.

Suit le traité de rhétorique de Barland.

Au bas du *recto* du dernier feuillet : *Lovanii Imprimebat Theodoricus Martinus Alustensis Mense Septembri. Anno Domini M. D. XVI.*

Au *verso* l'écusson de Martens.

107. *Constantini Lascaris* etc.

Dans le dernier alinéa, au lieu de : *la date de la grammaire,* lisez : *la date de son édition de la grammaire.*

114 bis. *Fabule.*

Édition récemment découverte du recueil de fables dont nous avons mentionné deux autres éditions aux numéros 75 et 153. Elle nous est communiquée par M. le sénateur Fr. Vergauwen, acquéreur de l'exemplaire.

C'est un volume petit in-4° de 42 feuillets non chiffrés, signatures *a ii–k iii*, caractère romain *cicéro* fortement interligné, à 22 lignes, sauf les préambules où le caractère est serré.

Le titre ne contient que le mot *Fabule* en grosses lettres gothiques, puis en romain serré les hendécasyllabes de Pierre Gilles, *Quisquis noscere* etc., et au bas le mot FINIS. Au *verso* on lit la liste des auteurs ou traducteurs des fables (les mêmes qu'au n° 153 en y ajoutant Barland) et le titre de deux courts extraits : *de Æsopi vita* et *de fabula.*

Le second feuillet contient les deux épîtres de Martin Dorp et de Goudanus; au troisième commencent les fables, trois fois interrompues par de courtes épîtres dédicatoires.

Au bas du *recto* du dernier feuillet on lit : *Louamii* (sic) *apud Theodoricum Martinum Alostensem. Anno M. D. XVII. Mense septembri.*

Au *verso* l'écusson que Martens employa de 1515 à 1517.

118. *Petri Ægidii tituli legum* etc.

Encore une édition récemment découverte et acquise par

M. le sénateur Vergauwen; nous n'en connaissions que la substance du titre.

C'est un volume in-folio de 50 feuillets, tous chiffrés à l'exception des six premiers qui contiennent le titre, la dédicace et la table des matières; entêtes en grosses lettres gothiques, texte en caractère romain *cicéro*, 35 à 37 lignes dans la page, indications et notes à la marge en caractère plus petit, souscriptions A–Aiii, *ai–hii*.

Le titre, entouré d'un large encadrement, est tout entier en majuscules : *Svmmæ sive argvmenta legvm diversorvm imperatorvm, ex corpore divi theodosii, novellis divi valentiniani avg. martiani, maioriani, severi. preterea cai et ivlii pavli sententiis nvnc primvm diligentissime excvsa cæsarei ivris stvdiosis vtilitatem allatvra non mediocrem, ex vetvstissimo archetypo.*

Au bas du titre, en grosses gothiques : *Cum gratia et priuilegio;* puis en majuscules romaines : *a cæsare max. avg. et carolo avs. hispaniarvm rege.*

Au *verso* une épître dédicatoire de l'éditeur Pierre Gilles d'Anvers : *magnifico ioanni sylvagio bvrgvndiæ cancellario.* Dans cette épître Pierre Gilles affirme que l'ouvrage n'a encore jamais été publié, *ipse liber nouus est et antehac nunquam* (*ni fallor*) *euulgatus;* ce qui prouve que dans le titre les mots *ex archetypo* employés par Martens sont synonymes de *ex manuscripto,* d'autant plus que Martens lui-même les fait précéder de *nunc primum excusa.*

Au second feuillet : *in christi nomine incipit praefatio legvm romanarvm*, puis la table complète des lois théodosiennes et autres citées dans l'ouvrage, avec indication des feuillets où elles se trouvent.

Souscription en majuscules au *recto* du dernier feuillet : *apvd theodoricvm martinvm alvstensem. anno M. D. XVII.* Le *verso* blanc.

119. *Cebetis tabula* etc.

Un exemplaire de cette édition, possédée jadis par

M. De Gand, a été récemment découvert et acquis par M. Jean De Meyer de Gand.

C'est un volume in-4° de 22 feuillets, signatures *bi-eiii*, texte grec et *cicéro* romain, l'un et l'autre de 35 lignes dans la page.

Titre : *Cebetis tabula et greca et latina, opus morale, et vtile omnibus et præcipue adolescentibus.*

Carmina Aurea Pythagoræ.

Phocylidis Poema ad bene, beateque viuendum.

Ce titre dont la première ligne est en grosses gothiques, le reste en *cicéro* romain, se trouve tout au haut de la page, au-dessus de l'écusson de Martens.

Le texte commence immédiatement à la page suivante : le grec occupe le *verso* des feuillets, la traduction latine le *recto* en regard, jusqu'à celui du dernier feuillet qui se termine par les mots *Finis Phocylidæ carminum, et deo gratia*, sans date et sans autre indication ; mais l'état de l'écusson et des lettres grecques encore neuves fait supposer que l'édition est de l'an 1516.

120 bis. *Hæc nunc damus* etc.

Ce volume, qui nous est communiqué par M. De Meyer, paraît être une première édition du recueil que nous avons décrit sous le n° 130.

Le titre est conçu dans les mêmes termes et annonce les mêmes opuscules, à l'exception des *apophthegmata* et des *sententiæ*, bien que le volume ne laisse à désirer que les *sententiæ*.

Au bas du titre on lit en grosses gothiques : *Cum gratia et priuilegio.* Le *verso* est blanc.

Le second feuillet renferme l'épître de Martens reproduite à notre n° 130 ; elle ne présente d'autres variantes que *βροτοῖσι* au lieu de *βροτοῖς*, *hæbraicam* au lieu de *Hebraicam*, l'absence de la faute d'impression *profiteantnr*, deux ou trois virgules

déplacées, etc. Elle est datée *Louanii. An. M. D.XVII,* et suivie des vers et de la préface mentionnés au n° 130.

Le volume a 64 feuillets in-4°, signatures *Aii-Aiii, ai-oiii,* caractères romains et entêtes en majuscules comme au n° 130.

Vers le bas du *recto* du dernier feuillet on lit seulement en majuscules espacées le mot *F I I S.*

Au *verso* est la double ancre mais avec une seule devise grecque, comme au n° 121, circonstance qui jointe à la date ci-dessus et à celle de l'édition augmentée, novembre 1518, doit nous faire conclure que celle-ci est de la fin de 1517.

130. *Hæc nunc damus* etc.

Au bas de l'épître de Martens, effacez les mots « faute typographique au lieu de XVIII, » puisque ce n'est pas une faute, comme nous venons de voir.

132. *Ratio sev Methodus* etc.

Cette édition est originale et de 1518. Dans son *Lucubrationum Erasmi index*, daté du 1 janvier 1519, Martens dit qu'elle est de lui et qu'elle est encore la seule : *excusa semel dumtaxat per Theodoricum Alustensem.*

138. *Lucubrationum Erasmi Roterodami Index.*

Cette compilation originale de Martens a été immédiatement reproduite par Froben, qui a poussé l'audace de la contrefaçon jusqu'au plagiat, en signant de son propre nom l'avis de Martens au lecteur et le datant de Bâle *quarto Calend. Aprileis.*

M. le docteur F. L. Hoffmann, dans sa dissertation au sujet des différents catalogues des œuvres d'Érasme publiés du vivant de l'auteur (Leipzig, T. O. Weigel 1862), dit qu'on ne trouvait plus celui de Martens dans la bibliothèque de Bruxelles; mais l'année suivante il annonça dans un errata,

daté du 24 août, qu'on venait enfin de l'y retrouver, et qu'il se proposait d'en publier une description exacte dans le *Serapeum*.

141. *Erasmi Roterodami apologia* etc.

Froben a donné de cette apologie une édition dont la seule date est celle du texte d'Erasme : *Bene uale Louanij v. calend. April. Anno M D XIX. Erasmi Apologiae Finis.* Cette édition est très-probablement la contrefaçon d'une édition de Martens, puisque par la lettre d'Érasme à Borsalus citée dans notre Bibliographie nous savons que son apologie a paru avant le jour de Pâques 24 avril 1519, et par conséquent à l'époque même où il la signait de Louvain.

161. *Hadriani Amerotii* etc.

Adrien Amauri publia aussi un *Libellus de dialectis Græcorum*, dont deux éditions parurent à Paris en 1534 et 1536. Il est plus que probable que la première édition de ce petit traité parut à Louvain chez Martens comme semble l'insinuer Valère André dans ses *Fasti*.

162. *Desiderii Erasmi.... epistola* etc.

M. le docteur F. L. Hoffmann connaît une édition de cette épître, où le titre est nettement encadré et surmonté d'un écusson entre deux tours; au bas un serpent entortille une croix ; et *Louanii Calen. Novembr.*, sans indication d'année, est la date de l'épître d'Erasme. Est-ce l'édition que cite Panzer, ou une autre différente? Nous l'ignorons,

163 bis. *In epistolam Iacobi* etc.

M. Jules Borgnet, archiviste de la province de Namur, nous a fait connaître récemment l'édition suivante qui n'a pas encore été décrite.

Titre : *In epistolam Iacobi Episcopi Hierosolymitani Paraphrasis, per Erasmum Roterodamum.*

Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. Ann M. D. XX. Mense Decembri.

Cum gratia et priuilegio.

Au *verso* commence une épître d'Erasme adressée *R. D. D. Matthæo Cardinali Sedunensi Com. Valesii;* elle occupe encore les deux feuillets suivants.

C'est un volume in-4° de 36 feuillets à 26 lignes sans compter la réclame, signatures *a ii-i ii*, caractère romain *cicéro* comme celui de notre numéro 163.

Le *recto* du dernier feuillet est en blanc ; au *verso* se trouve la double ancre avec ses accessoires ordinaires.

Cet ouvrage, naguère encore relié avec plusieurs autres, forme maintenant un volume à part, appartenant au Musée de Namur, fonds de l'ancienne bibliothèque publique de cette ville.

167. *Enchiridion* etc.

Nous regrettons vivement de n'avoir encore pu découvrir cette édition, naguère possédée par le baron Le Candèle ; et nous prions instamment celui de nos lecteurs qui la rencontrerait, de nous faire parvenir une copie de l'*Epistola Theodorici Martini Alostensis ad lectorem, Lovanii* 1520, qu'elle renferme au dire de Panzer citant Von der Hardt III, p. 53.

169. *Demosthenis Olynthiacæ* etc.

Cité par Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, Lipsiæ 1833, T. II. p. 21.

172. *In Erasmi adagiorum chiliadas Epitome.*

M. Félix Nève, dans son excellent Mémoire sur le Collége des Trois-Langues, p. 403, cite, après Paquot, quatre éditions de cet ouvrage de Barland : Louvain 1508, Cologne 1524,

Paris 1526, Bâle 1528. Il semble admettre celle de 1508, et s'appuie sur la souscription de la nôtre de 1521, *Theodoricus impressit ex archetypo,* pour supposer une édition antérieure dont nous aurions négligé de faire mention.

Or en 1508 Barland était encore écolier; il ne devint maître ès arts qu'en 1511; et l'impression en lettres grecques se bornait alors au faible essai de Martens à Anvers. Quant à l'expression *impressit ex archetypo*, nous avons vu ci-dessus, au n° 118, que dans le style de Martens ces mots sont synonymes de *ex manuscripto*, ce qui est d'autant plus vrai ici, que le titre de l'ouvrage et la souscription elle-même indiquent clairement une édition faite sur le manuscrit de Barland, et par conséquent originale. « Barland a écrit cet abrégé, dit la souscription, et s'il s'y trouve des fautes d'impression, il n'en assume pas la responsabilité, mais la rejette sur les correcteurs des épreuves. »

176. *Huld. Hutteni Dialogi.*

Une description détaillée de cette édition se trouve dans l'*Index bibliographicus Huttenianus* publié à Leipzig en 1858 par le professeur Édouard Bœcking, de l'université de Bonn. En voici un extrait que nous a communiqué M. F. L. Hoffmann de Hambourg.

Titre avec encadrement arabesque composé de fleurs : *Hvlderichi Hvtteni eq. germ. dialogi. Fortvna. Febris prima. Febris secunda. Trias Romana. Inspicientes. Cum priuilegio ad sexennium.* Les six premiers mots sont en majuscules.

Au *verso* une épître : *Magnifico Dno Jo. Baptistæ de Roma, Patritio Mediolanensi. Andreas Caluus. S.* sans date.

Souscription au *verso* du dernier feuillet : *Inspicientes. Finis. Jacta est alea.* ces cinq mots en majuscules ; puis : *Impressum Louanij per Petrum Achestan impensis Erachel Volphgrant Anno Domini. M. D. XXI. Mensis Octobris.*

Registrum operis. ABCDEFGHIKL. ABL duerni. CI sunt terni. Alii vero Quaterni.

Cette dernière indication dénote un volume de 72 feuillets. Mais est-il sorti des presses de Martens? A notre n° 127 nous avons cité une lettre d'Erasme attestant qu'en avril 1519, lorsque Martens était le seul imprimeur de Louvain (voir notre Biographie p. 158), deux opuscules de Hutten, *Febris* et *Phalarismus*, venaient d'y être imprimés, mais que la vente en avait été interdite. Ne serait-ce pas là un motif de supposer que c'est encore Martens qui imprima la présente édition de Louvain 1521; mais que travaillant pour compte d'un étranger il voulut dissimuler son nom et faire signer à sa place son *Petrus* (n° 195 et 196), en estropiant même le surnom *Alostensem* de ce dernier?

198. *Iocorum veterum* etc.

Clément cite Bibl. exquis. Moetjens, 1732. P. II. 171.

199. *Herodiani historiarum* etc.

Dans le *Lexicon bibliographicum*, catalogue des éditions et traductions des auteurs grecs par J. F. G. Hoffmann, Leipzig 1833, Tome II, p. 362, on lit une description de ce volume, que son homonyme de Hambourg a bien voulu nous communiquer.

Voici le titre. Ηρωδιανου της μετα Μαρκον βασιλειας ιςοριων βιβλια ὁκτω, les six premières lettres majuscules. Suit : *Herodiani a Marci principatu historiarum libri octo. Quos Angelus Politianus elegantissime latinos fecit. Louanii apud Theodoricum Martinum Alostensem. An. M. D. XXV. Mense Februario.*

Volume in-4° de 116 feuillets non chiffrés, texte grec seul. « Martens, ajoute Hoffmann, a reproduit si fidèlement et sans aucune variante la grande édition d'Alde Manuce, qu'en la possédant on peut se croire possesseur de l'édition *princeps*. Dans cette édition si belle et la plus rare de toutes, la version latine manque, comme dans la vénitienne. »

Un exemplaire de cette édition se trouve dans la bibliothèque sénatoriale de Leipzig, un autre dans la bibliothèque royale de Dresde.

200. *Demosthenis oratio* etc.

Hoffmann, *Lexicon bibliographicum* (*Lipsiæ* 1833) T. II. p. 27. donne à cette édition le titre : *Demosthenis oratio in Midam et Olynthiaca secunda.*

—

Nous avons minutieusement revu à la fin de la Bibliographie la table alphabétique des auteurs dont Martens a imprimé les œuvres, et nous croyons pouvoir garantir l'exactitude de tous les chiffres à l'exception des cinq suivants :

Anonymes.... Opuscules sur la Confrérie des Sept-Douleurs	36, *lisez* 31.
Esope traduit	150, *lisez* 153.
Isocrate	129, *lisez* 130.
Jean Faber	45, *lisez* 49.
Rudger Rescius	202, *lisez* 206.

CONCLUSION.

Nos six pages de *Rectifications et additions*, imprimées en 1854, n'avaient signalé d'autre découverte que celle d'un petit volume grec de 1517 et d'un placard de 1499.

Le Supplément que nous publions aujourd'hui présente la description de douze éditions non encore décrites, mais dont seulement six n'avaient pas déjà été indiquées dans notre Bibliographie comme ayant été connues jadis d'anciens bibliographes ou annoncées dans de vieux catalogues.

Si donc un espace de quatorze années n'a pu amener qu'un si petit nombre de nouvelles découvertes, nous pouvons en conclure que nous avons recueilli à peu près tout ce que la postérité aura conservé des productions de notre illustre typographe.

Cependant, tout en remerciant les érudits qui ont bien voulu nous honorer jusqu'à présent de leurs intéressantes communications, nous nous permettons de nous adresser de nouveau à leur zèle et à celui de tous nos lecteurs, afin qu'ils continuent à nous faire part de ce qu'ils pourraient encore rencontrer d'intéressant sur le même sujet.

POST-SCRIPTUM.

Peu de temps après la publication de ce *Supplément* parut à La Haye une *Étude bibliographique* dont l'auteur, M. Holtrop, bibliothécaire en chef de la bibliothèque royale, s'attache à réfuter la partie de mon ouvrage qui attribue à Thierry Martens l'introduction de l'imprimerie en Belgique.

Des renseignements qu'il m'a été impossible de me procurer ont donné à M. Holtrop la certitude que la date d'*Anvers* 1476 sur une édition de Martens, admise jusqu'à présent par tous les bibliographes, est fautive; qu'il faut lire 1497, et que la faute provient du déplacement du chiffre 9 avant ou pendant le tirage (Etude, page 38). M. Holtrop en déduit que Martens n'a établi une imprimerie pour son propre compte qu'en 1487 (p. 59), et par conséquent qu'il est loin d'être le premier imprimeur de la Belgique.

J'admets volontiers un fait que je ne pouvais deviner, mais je n'admets pas toutes les conséquences que M. Holtrop en tire. Si ce fait renverse en partie mes conjectures sur la vie et les actions de Martens de 1474 à 1487, il n'infirme nullement mon assertion capitale qu'Alost est le berceau de l'imprimerie belge; ni même celle que c'est Martens qui le premier a introduit cet art dans sa patrie. Tout ce qu'on peut en conclure, à mon avis, c'est que le caractère des éditions alostoises de 1473 aura été fabriqué par Jean de Westphalie avec la coopération de Martens.

M. Holtrop prétend que ce caractère n'a jamais appartenu

qu'à Jean de Westphalie. Soit ; je ne veux pas le contester. Mais il s'agit de savoir comment les premières éditions faites avec ce caractère aient pu être signées en partie par Martens et par lui seul ; car c'est là aussi un fait.

Pour l'expliquer, M. Holtrop suppose que, Martens étant encore étudiant, soit à Alost, ou plutôt à Louvain (p. 113), « la nouvelle de l'arrivée de typographes étrangers vers 1472 dans son pays » dut lui faire concevoir un si vif désir « d'apprendre l'art qu'ils exerçaient, que ce fut trop pour lui d'attendre l'établissement d'un atelier sur une vaste échelle. » Or Jean de Westphalie arrivant de Venise à Louvain « pour se rendre à l'appel des Recteurs de l'université (p. 88), Martens a pu le rencontrer, soit qu'il arrivât par terre ou par mer (p. 113). » Si Jean arrivait « par mer et descendait au port de Bruges, il passait par Alost pour se rendre à Louvain, » et Martens se trouvait tout juste chez ses parents, et non à l'université, l'arrêtait au passage, « lui offrait sa maison paternelle pour y monter une presse et y réunir le matériel suffisant pour imprimer quelques opuscules » avant de continuer sa route, et se mettait dès lors auprès de lui « en apprentissage » (ibid.). Si au contraire Jean arrivait par terre directement à Louvain, alors Martens se trouvait à l'université, et non chez ses parents; et lui qui malgré *son vif désir* avait déjà vu arriver Veldener (p. 25) sans bouger, il se hâtait d'accourir auprès de Jean, et le déterminait sans coup férir à quitter Louvain où l'appui des Recteurs lui était assuré, pour aller confectionner son matériel dans un lieu éloigné et avec le seul appui d'un jeune étudiant qu'il n'avait jamais vu et qui ignorait complètement à quoi il s'engageait.

Comme je n'écris qu'un *post-scriptum*, je ne m'arrêterai pas à faire ressortir toute l'invraisemblance de cette hypothèse. Je ferai seulement observer que dès l'an 1473 le matériel d'Alost était assez complet pour imprimer même des in-folio. Le *Speculum peccatorum*, imprimé en 1473 par cahiers de vingt pages, constate l'existence simultanée d'un minimum d'environ

trente mille lettres et de blancs en proportion, et ce nombre a pu être doublé et triplé avant la fin de l'année suivante, de sorte qu'à dater du mois de Septembre 1474, Jean de Westphalie ait pu facilement imprimer une feuille par jour, le maximum qu'il ait alors atteint (p. 26).

M. Holtrop croit (p. 22) que Martens n'a pas atteint sa 81e année, et plus loin (p. 84) il transforme cette conjecture invraisemblable en un fait certain. Or quand Erasme déclare, dans quatre mots formant un vers pentamètre, que Martens a dépassé la huitième décade de sa vie étant encore vigoureux et dispos, il nous autorise évidemment à lui donner 83 ou 84 ans avec autant de probabilité que 81 ou 82. Décédé en Mai 1534, il pouvait donc avoir 19 à 20 ans dès l'an 1470, et il avait tout au moins 18 ans en 1471. A cet âge plus d'un jeune humaniste flamand partait alors pour l'Italie dans le dessein de s'y former à l'une ou l'autre carrière libérale, et les fréquentes relations commerciales entre Bruges et Venise rendaient facile l'exécution de ce dessein.

Je maintiens donc le voyage du jeune Martens en Italie après l'achèvement de ses humanités, et je suppose qu'à Venise, « épris du nouvel art et désireux de l'apprendre (p. 113), » il aura commencé par fréquenter un atelier comme apprenti. C'est là qu'il aura fait la connaissance de Jean de Westphalie, alors compagnon imprimeur déjà versé dans tout ce qui concerne l'art typographique, ayant même déjà gravé des poinçons sur le modèle des lettres de Valdarfer (p. 82), et cherchant l'occasion de s'établir pour son propre compte.

Dans cette supposition, désormais la seule admissible, tout s'explique sans la moindre difficulté. Martens aura proposé à Jean de le conduire en Belgique auprès de ses parents, lui faisant voir que là il pourrait à son aise monter la première imprimerie du pays et la mettre aussitôt au service de l'université de Louvain, dont les Recteurs faisaient appel aux typographes de l'étranger (p. 88); et Jean, après avoir pris les informations nécessaires, aura accepté l'offre.

Il est dès lors tout naturel que maître et compagnon se soient rendus directement à Alost vers l'an 1472 (p. 111), et que là Martens ait procuré à Jean : 1° des menuisiers et des fournisseurs pour lui construire les casses, les garnitures, les presses et leurs accessoires, et lui livrer les métaux, les tampons, les brosses, l'encre, le papier, en un mot, tout le matériel qu'il n'aurait pas apporté de Venise ; 2° des apprentis pour frapper les matrices, fondre dans les moules et nettoyer les lettres et les blancs, et devenir ensuite compositeurs ou pressiers ; enfin 3° les fonds ou le crédit qu'il fallait pour solder tous ces frais, en attendant le bénéfice des premières publications alostoises.

Voilà dans quel sens je soutiens encore que c'est Martens qui a introduit l'imprimerie en Belgique, savoir en y introduisant Jean de Westphalie, l'y mettant en état d'exercer son art et l'exerçant avec lui et sous sa direction.

Dans ce sens les souscriptions des premières éditions alostoises, que M. Holtrop cherche en vain à rendre vraisemblables (p. 114 et suiv.) s'expliquent de la manière la plus simple.

Dans celle du *Textus summularum*, si Jean de Westphalie, en associant à son nom celui de Thierry Martens, lui décerne « un témoignage public de reconnaissance et d'estime (p. 114), » on comprend que ce témoignage lui était dû, et de plus, qu'à part ce vrai *socius*, le maître n'avait encore à son service que des ouvriers ou des apprentis, que son *socius* l'aidait à former au métier.

Dans les souscriptions des deux opuscules à l'usage des PP. Carmes, Martens signe seul et se déclare *impressor* du consentement de son maître, pour faire voir à ses concitoyens et particulièrement à sa famille que, quoique encore élève, il a fait d'assez « rapides progrès (ibid.) » pour s'intituler imprimeur, et apparemment aussi parce que le produit de ces impressions devait solder en partie les frais qu'avait occasionnés la confection de l'atelier.

Enfin si Martens dit dans un vers hexamètre de la souscription du *Mantuanus* qu'il apporte aux Flamands tout le savoir des Vénitiens, il ne fait que leur montrer son maître qu'il amène de Venise avec la pratique d'un art emprunté aux Vénitiens et destiné à répandre dans les contrées flamandes toutes les connaissances déjà répandues ou à répandre dans la république de Venise.

Quant à l'époque de l'établissement de Jean de Westphalie à Louvain, il est à croire que, dès son arrivée à Alost avec Martens, il se sera rendu dans cette ville pour s'aboucher avec les Recteurs de l'université, qu'il se sera engagé à y ouvrir son atelier en 1474, et que dès les premiers mois de cette année il y aura successivement fait transporter toutes les parties du matériel achevées dont il ne se servait pas à Alost. Ainsi s'expliquent les aimes de bierre de houblon livrées en réduction de taxes à lui et à ses compagnons pendant cette même année (p. 26).

Je suppose avec M. Holtrop que Martens sera resté attaché à l'atelier de Jean de Westphalie (p. 115), mais en qualité de contre-maître et probablement avec une part dans les bénéfices, jusqu'à ce qu'environ dix ans plus tard il établit pour son propre compte dans sa ville natale une imprimerie, dont les premiers produits avec date sont du mois de Février 1487.

Je devrais peut être relever ici certaines critiques de détail qui ne me paraissent nullement fondées ; mais je préfère m'arrêter, après avoir emprunté à M. Holtrop la description suivante du n° 26 de ma bibliographie, dont je n'ai connu jusqu'ici qu'une partie du titre et la date 1489. L'exemplaire se trouve à la bibliothèque de l'université de Cambridge.

« Joannis Duns Scoti Quæstiones super universalibus Porphyrii ac libris prædicamentorum et periermenias Aristotelis. Antonii Andreæ Quæstiones super sex principiis Gilberti. Joannis Anglici Ord. min. Quæstiones super universalibus. Joannis Duns Scoti.

« Ce volume est divisé en deux parties : Partie 1re : Quæstiones Jo. Scoti et Ant. Andreæ. s. l. s. n. d'impr., s. d. 118 ff.; Partie 2e : Quæstiones Jo. Anglici. Alosti, Theod. Martini, 1489, 116 ff. in 4°. »

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LIBRARY SCHOOL LIBRARY

This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

MAR 1 8 1976

REC. CIR. MAR 25 '76

LD 21-32m-3,'74
(R7057s10)476—A-32

General Library
University of California
Berkeley

Y.C 90564

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the
NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS

- 2-month loans may be renewed by calling (510) 642-6753
- 1-year loans may be recharged by bringing books to NRLF
- Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date.

DUE AS STAMPED BELOW

SEP 16 2001
OCT 16 2001

12,000 (11/95)